

Alain Bertho

Etat, travail et politique en banlieue

Habilitation à diriger des recherches en sociologie
Section 19 du CNU

Coordination

Pierre Cours-Salies

Professeur de sociologie à l'Université d'Evry

Jury :

Pierre Cours Salies, Professeur de Sociologie à l'Université d'Evry

Francis Godard, Directeur de Recherches au CNRS

Sylvain Lazarus, Professeur d'Anthropologie à l'Université de Paris 8

Daniel Lindenberg, Professeur de Sociologie à l'Université de Paris 8

René Mouriaux, Directeur de Recherches à la Fondation Nationale de Science
Politique (CEVIPOF)

Jan Spurk, Professeur de Sociologie à l'Université d'Evry Val d'Essonne

Janvier 2000

Sommaire

Introduction.....	3
-------------------	---

Première partie : CRISE DE LA POLITIQUE ET FIN DES BANLIEUES ROUGES

Chapitre 1 De l'Histoire à la Sociologie	19
-------------------------------------------------------	-----------

Itinéraire.....	19
L'espace public et ses débordements	21
Syndicalisme en Val de Marne	28
Le travail social et la politique de la ville	31
Une crise de la politique ?	35

Chapitre 2 La banlieue rouge entre la fin de la classe et la politique de la ville	37
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

Le choix du terrain	37
Les choix méthodologiques	40
Une conjoncture locale d'innovation institutionnelle	43
Le militantisme entre passé et présent.....	46
Les jeunes hors jeu ?.....	50
De la banlieue rouge à la banlieue	54

Deuxième partie : BANLIEUE Et MODERNITE

Chapitre 3 Mobilisation collective et figure du travail.....	58
---------------------------------------------------------------------	-----------

Une mobilisation singulière.....	59
Travail et politique.....	65
La politique au cœur du travail.....	69
Questions ouvertes.....	72

Chapitre 4 Quelle crise de l'Etat ?	73
--------------------------------------------------	-----------

Une enquête	75
A la recherche d'un nouveau service public de l'emploi	76
L'insertion comme précarisation et déni du travail	82
Une pensée de la ville ?.....	85

Chapitre 5 Professionnalité en banlieue	91
------------------------------------------------------	-----------

Recherche et professionnalisation : la double anticipation.....	92
Apprentissages collectifs chez les professionnels de l'insertion	94
Enquête à Aubervilliers et Pantin.....	96

Troisième partie : POLITIQUE ET SOCIOLOGIE

Chapitre 6 Une crise de l'interprétation.....	103
Les trois langues naturelles	103
Une crise de l'institutionnalisation du social	106
Enquêter sur les mots.....	107
Chapitre 7 Subjectivité, prescription et modernité.	116
La politique, un objet impossible ?.....	116
La fin des classes ?	121
De quelle subjectivité est-il question ?	124
Entre cognitif et prescriptif	128
Conclusion	130
Une posture de recherche	130
Quatre pistes	132
Annexes.....	135

Introduction

C'est un exercice redoutable que de présenter la synthèse de travaux de recherche qui se sont déroulés pour l'essentiel sur une durée de 17 années et pour une part sur un quart de siècle. Il y a au moins deux raisons à cela. La première tient à la durée et à la diversité des objets empiriques autant qu'à la diversité des contextes disciplinaires dans lesquels j'ai été amené à les aborder : de la Bretagne du XIX^e siècle aux banlieues du XXI^e, de la politique publique de recherche avant 1974 à la territorialisation des politiques sociales après 1981, du syndicalisme des années 70 aux mobilisations des années 1990, de la sociologie quantitative à l'enquête qualitative.

Cette première difficulté n'est pas la plus ardue. En effet, par-delà la diversité de mes terrains, de mes objets d'enquête et de mes investissements de l'heure, la politique comme objet de recherche problématique est restée en arrière plan de mes travaux et de mes préoccupations tout au long de mon itinéraire de chercheur. Mon dernier livre lui est explicitement consacré¹. Mais mon premier travail de recherche, une maîtrise d'histoire sous la direction de Maurice Agulhon, ouvrait déjà quelques points problématiques que je n'ai toujours pas clos. J'ai progressivement occupé un espace d'investigation intellectuel et empirique sur les rapports de la politique et de l'Etat, de la politique et du travail, de l'Etat et du travail, espace dont la banlieue a été l'une des incarnations privilégiées.

La seconde difficulté est plus problématique car elle touche à l'identification même de ce que peut être une démarche, un itinéraire et, partant, l'ouverture d'un programme de recherches dont j'ambitionne ici d'être habilité à en être le maître d'œuvre. Je ne veux pas contourner cette difficulté car de la clarté de son énonciation dépend pour une grande part l'intelligibilité du propos de ce mémoire.

Il y a, à mon sens, deux postures intellectuelles possibles de recherche que je tiens dans une égale légitimité. La première consiste à savoir à peu près ce que l'on cherche. Cela ne signifie pas que la construction de l'objet anticipe sur les résultats de l'enquête. Cela signifie que le degré de conceptualisation et de catégorisation préalable à l'enquête ambitionne d'anticiper sur les effets possibles de l'enquête dans la construction conceptuelle qui a ouvert à sa mise en oeuvre. Un exemple assez clair de cette posture me semble être tout le travail de l'intervention sociologique sur les mouvements sociaux dans les années 1970-1980. Dans ces conditions, le programme de recherche s'identifie facilement, l'objet, clairement défini, s'accompagne d'un protocole d'enquête adéquat et la voie est tracée.

La seconde posture consiste à identifier prioritairement ce qu'on ne sait pas. Vaste programme me rétorquera-t-on ! Programme, surtout, de l'inconfort intellectuel permanent et

¹ Bertho (Alain), *Contre l'Etat, la politique*, La Dispute, 1999.

recherché qui conduit à avoir sur un bilan de travail un regard un peut différent. Il ne s'agira pas alors de privilégier ce que l'on a appris, mais d'identifier la limite des zones d'ombres toujours repoussées mais jamais réduites. Dans ces conditions, le bilan de connaissance et la construction théorique ne vaut que par sa capacité à être remise en cause par une incessante confrontation à l'inconnu. On reconnaîtra sans doute ici un écho de la conception de la théorie dans la psychanalyse de Freud, comme construction sans cesse remise sur le métier de la situation clinique. Il me semble que la légitimité de cette position peut être posée pour l'ensemble des sciences sociales.

L'anomalie

C'est en tout cas la posture à laquelle j'ai été conduit, plus par contrainte de mon objet sans doute que par choix. La vingtaine d'années durant laquelle s'est, jusqu'ici, déployée mon activité de chercheur, m'a confronté comme d'autres à des bouleversements profonds dont la rapidité a été sans nul doute plus grande que notre capacité à les concevoir intellectuellement. Qu'il s'agisse de la politique, de l'Etat ou du travail, le diagnostic récurrent de crise qui s'énonce souvent, ne signale-t-il pas notre difficulté collective à conceptualiser et à catégoriser la nouveauté de la situation ? L'émergence d'objets sociaux nouveaux comme la banlieue, l'exclusion ou l'insertion, pour ne citer qu'eux, bouscule tant notre culture commune que les débats les plus anciens de notre discipline. Est-ce trop forcer l'analyse que de dire que la sociologie est aujourd'hui en difficulté, parfois sur ses paradigmes les plus fondateurs : la notion même de société est-elle encore opératoire ? L'omniprésence du thème du sujet doit-il nous conduire à répudier le social ? Bref faut-il jeter la sociologie avec l'eau du bain ?

Il n'est pas question pour moi de répudier la sociologie qui est la discipline dans laquelle je me suis installé pendant la plus grande partie de ma vie de chercheur et que je ne compte pas désertier. Car la raison de ses difficultés n'est peut-être pas fondamentalement interne à la discipline. La sociologie que nous connaissons, à laquelle nous avons été formés, que nous pratiquons, a été de son temps. Elle est quelque part l'enfant intellectuel de la confrontation du socialisme et de l'ordre industriel. Nous ne sommes plus dans ce temps là. Comment, dans ces conditions, assurer la continuité de son effort et une fidélité à son ambition intellectuelle ? Telle est ma préoccupation.

On voit bien la difficulté du propos. La question du mouvement, de la dynamique, du développement sont depuis longtemps des objets largement débattus au sein de la sociologie au sens des conditions d'une élucidation sociologique du mouvement social. Mais c'est une autre question qui se pose ici : celle des effets du changement du réel social sur les conditions d'une intellectualité de ce réel. Jusqu'à quel point le mouvement ne risque-t-il pas de congédier les catégorisations et les concepts de référence ? La thèse de la continuité possible, voire nécessaire de l'outillage rationnel de connaissance peut parfaitement être soutenue. Je dirais même qu'elle doit l'être jusqu'à preuve du contraire à une seule condition : celle que l'on se crée les conditions d'établir ou d'invalider cette preuve. Cette controverse est peut-être plus familière aux historiens. Mes années de formation ont été habitées par la polémique qui opposait certains de mes maîtres quant à la grille conceptuelle adéquate à la société d'ancien régime en France : société d'ordre ou société de classes ? Si je penchais à l'époque pour le second terme de l'alternative, je suis beaucoup moins catégorique aujourd'hui.

Mais ce sont les travaux de Thomas S.Kuhn² qui me viennent aujourd'hui à l'esprit. Je me permets de lui donner la parole :

² Kuhn (Thomas S.), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1983 (1962).

Il nous faut admettre que la recherche dans le cadre d'un paradigme doit être une manière particulièrement efficace d'amener ce paradigme à changer. Car c'est bien là le résultat des nouveautés fondamentales dans les faits et dans la théorie : produites par inadvertance, au cours d'un jeu mené avec un certain nombre de règles, leur assimilation exige l'élaboration d'un autre ensemble de règles.³

Ce processus qui va faire passer de la « science normale » à une nouvelle « science normale » passe pour lui par une révolution scientifique. Son enclenchement par une phase dite de « science extraordinaire », s'enracine par une « découverte » (qui est de l'ordre du fait contrairement à l'invention qui est de l'ordre de la théorie) : l'anomalie. Qu'est-ce qu'une anomalie ?

La découverte commence avec la conscience d'une anomalie, c'est-à-dire l'impression que la nature, d'une manière ou d'une autre, contredit les résultats attendus dans le cadre du paradigme qui gouverne la science normale⁴. (...)

Quand une anomalie semble être plus qu'une énigme de la science normale⁵, la transition vers la crise, le passage à la science extraordinaire ont commencé. L'anomalie elle-même commence à être plus généralement reconnue comme telle par les divers spécialistes.⁶

Il semble bien que les réalités contemporaines présentent aux chercheurs un certain nombre de ces anomalies fondatrices d'un réexamen paradigmatique. Un de leur point commun est que leur désignation même fait débat et provoque des réactions de rejet à la mesure des déstabilisations qu'elles appellent. La banlieue, telle qu'elle est apparue dans les débats publics depuis moins de vingt ans n'est pas la moindre de ces anomalies. C'est à elle que je me suis confronté, comme d'autres, dans la plus grande partie de ma vie de chercheur.

Ayant d'abord entamé une démarche en sociologie politique, sociologie de l'Etat, des comportements électoraux et du militantisme au travers de plusieurs terrains qui seront rappelés dans mon premier chapitre, je me suis trouvé confronté sur ces trois plans, au début des années 1980 à une déstabilisation forte de mon cadre de référence : une transformation importante dans les modes d'institutionnalisation du social, un effondrement militant et l'erraticisme grandissant des électorats, de leurs comportements comme des grandes références symboliques. Si l'ouragan était général, son cœur semblait se localiser dans ce qu'on appelait d'un mot qui paraît aujourd'hui bien vieux, le mouvement ouvrier, voire le mouvement communiste lui-même et dans le monde urbain.

Car la première rupture se donne à voir dans les logiques de la politique urbaine et de la gestion publique. Le tournant amorcé à la fin des années 70 avec la procédure Habitat Vie Sociale se trouve amplifié après 1981, dans le cadre d'un Etat en voie de décentralisation, quand les trois rapports Dubedout, Schwartz et Bonnemaïson⁷ préfigure ce qu'on ne nommera « politique de la ville » qu'en 1988. L'ambition de planification urbaine qu'avait notamment marqué la fondation d'un Ministère de l'Equipement en 1967 se transforme en gestion localisée et territorialisée de la crise sociale ou de ce qu'on désigne ainsi⁸.

Parallèlement, une désaffection de plus en plus visible touche la mobilisation politique et militante. La baisse des effectifs des organisations amorcée à la fin des années 70

³ *Ibidem* page 82.

⁴ *Ibidem* page 83.

⁵ La science normale se caractérisant, pour Kuhn, par sa capacité à résoudre des énigmes.

⁶ Kuhn, op. cit. page 121.

⁷ Schwartz (Bertrand), *L'insertion professionnelle des jeunes*, Paris, La Documentation Française, 1981 ; Dubedout (Hubert), *Ensemble, refaire la ville*, Paris, La Documentation Française, 1983 ; Bonnemaïson (Gilbert), *Face à la délinquance, prévention, répression, solidarité*, Paris, La Documentation Française, 1983.

⁸ J'ai largement développé ces questions dans mes deux ouvrages *La crise de la politique : du désarroi militant à la politique de la Ville*, L'Harmattan, 1996 et *Banlieue, Banlieue, Banlieue*, La Dispute, 1997.

s'amplifie. L'abstention connaît une courbe ascendante, déjà sensible aux élections européennes de 1979, indiscutable à celles de 1984 et étendue à tous les types de scrutin depuis, tandis que s'ouvre une phase durable d'installation de l'extrême droite dans le paysage politique.

L'invention de la banlieue

Il était bien sûr tentant de référer ces ruptures à la crise de l'emploi et au changement, historiquement brutal, du paradigme productif. La tentation était légitime. La montée du chômage, singulièrement dans les emplois ouvriers ou peu qualifiés, l'extension des friches industrielles imposent dans le paysage social et politique l'image forte de la fin d'un monde. On n'en est pas quitte pour autant avec l'analyse du présent. Autrement dit, si le travail n'est plus ce qu'il était, si l'institutionnalisation n'est plus ce qu'elle était, l'identification éventuelle du neuf dans chacun de ses champs ne nous assure pas que leur articulation peut toujours se penser de la même façon que dans la séquence précédente.

Remplacer les classes par les banlieues, le travail ouvrier par le travail immatériel, l'Etat gaullien par l'Etat animateur ne risque-t-il pas d'avoir des conséquences intellectuelles beaucoup plus larges qu'on ne le pensait au départ. Bref on ne peut pas tenir a priori pour acquis que le paradigme durkheimien de l'articulation entre la division du travail social et l'institutionnalisation est toujours opératoire. Le mot de banlieue qui s'impose dans un dispositif intellectuel nouveau au début des années 80 signale à l'évidence ce doute ou cette incertitude. Que ce doute emprunte son lexique au champ de la sociologie urbaine n'est pas tout à fait anodin. Weber ne nous a-t-il pas appris que les figures de la ville sont toujours des compositions singulières d'un dispositif productif et de la politique⁹ ?

La promotion du partenariat et de l'innovation expérimentale, l'appel à la désectorisation de l'intervention publique qui caractérisent la politique de la ville depuis ses origines sont les indicateurs d'une situation nouvelle : celle d'une difficulté de l'Etat à désigner l'objet de ses politiques¹⁰. L'heure est à la profusion de nouvelles « prénotions » qui s'imposent dans les débats publics, mais parfois aussi dans des débats savants ; de la banlieue à l'insertion, de la mixité sociale à l'ethnicité... Or nous nous retrouvons dans la situation inconfortable où la critique des limites des mots de l'espace public et de la catégorisation du social qu'il induit finit par mettre en cause les outils lexicaux et conceptuels de la sociologie elle-même. Il semble en fait que l'émergence de nouveaux objets sociaux qui connaissent un grand succès dans les années 1980/1990, notamment ceux de banlieue ou d'exclusion doive être éclairée par l'histoire conjointe de la sociologie et des politiques publiques.

L'émergence du « local » à la fin des années 60 fut sans doute une première étape de ce processus. *L'objet local* est posé collectivement par des chercheurs en sciences sociales en 1975, à l'occasion d'un colloque de référence dirigé par Lucien Sfez¹¹. L'intérêt de ce colloque est d'organiser la réflexion autour de quelques questions comme celle de l'Etat et de la montée du besoin de décentralisation comme niveau pertinent d'expression des besoins et celle des besoins à travers les problématiques des équipements¹² et de la subjectivité¹³. Il valorise au

⁹ Weber (Max), *La ville*, Aubier, 1982 (1947).

¹⁰ Damamme (Dominique), « La politique de la ville ou l'injonction contradictoire en politique », *Revue Française de Science Politique*, 1995/I fév, pages 3-30.

¹¹ *L'objet local*, colloque dirigé par Lucien Sfez, Paris 10-18, 1977.

¹² Guillaume (Marc), « Les équipements collectifs, source et mise en scène de pouvoir ».

passage le champ de la «vie quotidienne» dans la recherche sociologique, marquée elle aussi par un colloque fondateur, le colloque de Montpellier en février 1978¹⁴. Cette alliance du « silence des besoins » et du défaut prescriptif de l'Etat est assez fondatrice de la démarche qui préside, en 1981, au lancement des nouvelles politiques sociales localisées et territorialisées initiées H. Dubedout, B. Schwartz et H. Bonnemaïson. Face à un désordre qualitativement nouveau, les réponses habituelles de l'institution paraissaient inadaptées. Dans la difficulté à en inventer d'autres du même type que les précédentes, l'Etat s'engage alors dans une longue période de politiques expérimentales. De proche en proche, l'espace public tout entier a vécu à l'heure du «malaise des banlieues».

La question de la ville (et de la banlieue, son double démoniaque) apparaît donc d'abord comme un révélateur des difficultés publiques. L'obscurité de l'objet de politique publique dénommé Ville, loin d'ouvrir un réel débat public, le ferme. La ville est mobilisée dans ces procédures publiques comme une figure consensuelle d'un ordre à restaurer en lieu et place d'un désordre «banlieusard». Dans ces conditions, depuis ses origines, la « Politique de la Ville » contourne la définition prospective de son objet au projet de politiques de remise en ordre. Ces politiques se sont développées en trois temps. La période fondatrice, celle du début et du milieu des années 1980, concentrée au départ sur quelques dizaines de quartiers, était censée être expérimentale, temporaire et localisée. Mais en généralisant la démarche, on est passé de l'expérimental à une nouvelle figure localisée et parfois stigmatisante des politiques sociales en temps de chômage et de pauvreté. Les dizaines de quartiers concernés sont devenus des centaines, dans lesquels l'exception au droit commun s'est de fait substitué à la démarche expérimentale.

Cette première période, celle du développement social des quartiers a mobilisé l'expérience ancienne de l'animation socioculturelle. Aux jeunes en quête d'une reconnaissance symbolique, sociale et salariale, on a souvent proposé des démarches occupationnelles vécues comme dérivatives voire stigmatisantes. Le tour de passe-passe n'est pas passé inaperçu aux yeux des intéressés. Les émeutes de 1990-1991 ont rarement eu lieu dans des quartiers oubliés par la «Politique de la Ville». Le deuxième temps a été marqué par la montée en puissance dans les débats publics du thème de l'exclusion (et de l'insertion), comme objet de politique publique désignant la réalité vécue douloureusement par un nombre grandissant de gens. L'exclusion devient l'objet central de la «Politique de la Ville» affirme alors le rapport Geindre en 1993¹⁵. L'accent est mis sur l'insertion économique et sa batterie de mesures mises à la disposition des acteurs de terrain. La troisième période, la période actuelle, pourrait être qualifiée de saison sécuritaire. Elle est dans la logique de stigmatisation des populations et des territoires amorcée par les deux premières.

Une nouvelle lecture du social ?

Ce nouveau dispositif intellectuel et institutionnel se met donc en place au moment où, en France, on assiste à une sorte d'effacement de la figure ouvrière et de la figure du travail,

¹³. Brochier (Henri), «La dialectique de l'objectif et du subjectif dans la détermination des besoins locaux» ; Godard (Francis) «Aspects de la problématique localiste des besoins» ; Sfez (Lucien), « L'objet local, critique des besoins et de la représentation».

¹⁴. «La vie quotidienne en milieu urbain, colloque de Montpellier, février 1978», supplément aux *Annales de la recherche Urbaine*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 1980, ouvert au nom du ministre de l'Equipement par M. Bloch-Lainé car résultat d'une commande publique et organisé par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique.

¹⁵ *Villes, démocratie, solidarité : le pari d'une politique*, La Documentation Française, 1993.

dans une période de recul des conflits sociaux et des forces organisées. La ville se serait-elle substituée à l'entreprise comme lieu central du conflit social ? C'est une question ouvertement posée dans l'espace intellectuel et une thèse largement soutenue¹⁶. Je conteste cette thèse dans ses implicites mêmes, car elle est fondée sur une distinction entre la ville et l'entreprise sur la préemption de laquelle j'aurai l'occasion de m'expliquer.

En fait, tout se passe comme si la clôture de la question ouvrière, et les difficultés de l'Etat mettaient aujourd'hui sur la sellette des grilles anciennes de lecture du social. La «fracture sociale» depuis quinze ans a tendu à prendre intellectuellement le pas sur la lutte sociale, l'insertion sur la libération, la participation citoyenne sur l'engagement. Le glissement cognitif, culturel, politique de la «classe» à «l'exil» où à «l'exclusion», de la «lutte» à «l'insertion», des «besoins» à la «prévention», du «bastion» au «ghetto», signale une pensée de la société sans conflit porteur de nouvelle normalité. La Politique de la Ville a été un vecteur de cette pensée du social qui pratique les métaphores de l'espace dans une sorte de spatialisation des rapports sociaux où les tensions sont toujours lues à travers des problématiques territoriales : il y a ceux qui ne sont pas du territoire (les immigrés) et les territoires «relégués» qui concentrent les problèmes sociaux (les banlieues)...

Dedans et dehors : Cette spatialisation théorique des problèmes sociaux a été exprimée par Alain Touraine¹⁷ qui affirmait, en 1991, le «passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler une société de classe avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie». Dans ces conditions, pour lui, «ce qu'on appelle d'un terme symbolique la banlieue, c'est justement cette zone de grande incertitude et de tensions où les gens ne savent pas s'ils vont tomber du côté des *in* ou du côté des *out*». Une véritable galaxie catégorielle peut alors être déclinée. Elle l'est notamment dans *les quartiers d'exil*, par François Dubet et Didier Lapeyronnie¹⁸. La question de la banlieue est donc moins une question urbaine qu'une question sociale, c'est moins une question concrète qu'une question symbolique..

Exclusion insertion. C'est en effet le couple exclusion/insertion qui est le point fort du dispositif conceptuel. *L'exclusion*¹⁹ est mise en exergue des textes politiques comme des textes savants. Jacques Donzelot et Philippe Estèbe en font la définition même de la politique de la ville, relayés par le rapport Geindre. Le vocabulaire social, médiatique et politique cultive le vocabulaire du manque : les sans emploi, les *sans statut*, les *sans papiers*, les *fin-de-droits*, les *sans-domicile-fixe*. L'exclusion fait, en 1996, l'objet d'une somme à voix multiple dirigée par Serge Paugam²⁰. L'ouvrage annonce d'emblée la couleur : si l'exclusion se pose pour la plupart des auteurs comme une prénotion aux contours scientifiquement flous, il n'en reste pas moins que la science y est convoquée par l'Etat dont elle est une des pièces maîtresses du nouveau dispositif social. Par-delà la problématique classiste dont la fin est annoncée, la réflexion qui s'engage ici renoue avec la problématique du paupérisme du début du XIX^e siècle. Autrement dit, en refermant la question ouvrière comme une parenthèse, l'intellectualité qui s'investit là s'inscrit dans la lignée de la recherche de la cohésion.

¹⁶ Dubet (François) «Les figures de la ville et de la banlieue» , *Sociologie du travail*, XXXVII 2/95

¹⁷. Ce texte fait référence et «Face à l'exclusion» a été publié deux fois en quelques mois dans des lieux éditoriaux voisins : Dans le n° d'*Esprit* consacré à la France des banlieues, et dans *Citoyenneté et Urbanité*, éditions Esprit, 1991.

¹⁸. Dubet (François), Lapeyronnie (Didier), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil 1992.

¹⁹. Thème lancé en 1974 par René Lenoir, secrétaire d'État à l'Action Sociale (*Les exclus*, Paris , le Seuil) et repris par lui dans *Français, qui êtes-vous ?* dir . Reynaud (Jean Daniel) et Grafmeyer (Yves), La Documentation Française, 1981.

²⁰ *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, 1996

L'insertion répond institutionnellement à l'exclusion. Consacrée par la préparation et à la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion²¹ en 1988, reprise dans les Plans Locaux d'Insertion par l'Économique, sa logique traverse une multitude de politiques sociales sectorielles. Cette logique est toujours, peu ou prou celle d'une stigmatisation des victimes, désignées comme désocialisées ou inemployables et qu'il s'agit de remettre dans le rang, de réintégrer à la cohésion sociale dont la responsabilité est rarement réinterrogée.

Immigré et intégration. Les années 80 resteront dans l'histoire française comme celles de l'émergence de la «question de l'immigration» dans le débat public. Cette «question de l'immigration» a pris politiquement un visage terrifiant. La thématique de l'immigré a fait un triomphe, que les 15% du Front National en 1995, 1997 et 1998 ne mesurent que très partiellement. Elle est nodale en ce sens qu'elle est porteuse d'une lecture en terme de statuts sociaux en lieu et place d'une lecture en terme de rapports. La figure contemporaine de l'immigré s'affirme, dans l'ensemble des débats publics²², parallèlement à la crise du travail et à l'affaiblissement de la figure ouvrière. Les «rapports inter-ethniques» tendent ainsi à devenir une grille de lecture des rapports sociaux²³ et pas seulement en banlieue, tant la question du racisme serait liée à la crise de la modernité²⁴. Un nouvel objet social est donc apparu : les immigrés, ou «population d'origine étrangère» ou «population étrangère». Il est parfois lié aux notions «d'ethnicité» et de «communautarisme»²⁵. Le taux d'immigration, ou de population étrangère, ou d'origine étrangère devient un indicateur-clef de difficulté sociale, en lieu et place de la catégorisation socioprofessionnelle. C'est un indicateur clé mis en avant par les évaluations prescrites en amont de la mise en place des procédures de la politique de la Ville. Par des glissements parfois peu maîtrisés, on passe ainsi de la nationalité à l'origine nationale, puis de l'origine nationale à la couleur de la peau, nourrissant ainsi des statistiques locales parfois fantasmagoriques²⁶ et des diagnostics sociaux imaginaires.

Dans chacun de ses trois niveaux problématiques, la sociologie se trouve confrontée à la même question : la différenciation sociale ainsi conceptualisée n'est pas au principe d'une nouvelle solidarité, elle est potentiellement au principe de sa remise en cause. La question étant alors : « comment vivre ensemble avec nos différences ? »²⁷. Le mode de solidarisation court alors le risque d'être recherché dans une logique hétérogène au mode de différenciation.

²¹. Milano (Serge), *La pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988.

²² Lapeyronnie (Didier), « Les deux figures de l'immigré », in Wieviorka (Michel), dir., *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, 1996.

²³. De Rudder (Véronique), *Autochtones et immigrés en quartier populaire, d'Aligre à l'îlot Chalon*, Paris l'Harmattan, 1987 ; De Rudder (Véronique), "trois situations de cohabitation pluri-ethnique à Paris", *Espace et Société*, N°45 ; De Rudder (Véronique), Taboada-Léonetti (I.) et Vourc'h (F.), *Stratégies d'insertion et immigration*, Paris, Iresco, 1990 ; Kepel (Gilles), *les banlieues de l'Islam*, Paris, Le Seuil, 1987. Henri Mendras consacre un chapitre aux "contrastes régionaux et ethniques" dans *La seconde révolution française 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988.

²⁴. Wieviorka (Michel), dir., *Racisme et modernité*, Paris, la Découverte, 1992, notamment Touraine (Alain), "Le racisme aujourd'hui".

²⁵. *Esprit*, février 1991 (op.cit.), *Ville exclusion et citoyenneté* (op.cit.), Wieviorka (M.), *La démocratie à l'épreuve, nationalisme, populisme, ethnicité*, La Découverte, 1993.

²⁶ J'ai largement illustré cette question dans ma thèse à partir de la présence de des enfants dans les écoles primaires de la Plaine vue par les statistiques municipales. Les statistiques du service des écoles se sont révélées incompatibles (de façon massive) avec les données du recensement...

²⁷ Wieviorka (Michel), dir., *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte, 1996.

Banlieue : que faire du mot ?

Ainsi, *banlieue* ne va pas sans *ville*. Mais la catégorie de banlieue apparaît la première et reste jusqu'à aujourd'hui largement utilisée malgré une longue réticence de l'Université²⁸. Il en va autrement de la Ville, notion légitimée par le vote d'une loi d'orientation et la création d'un ministère²⁹. Mais, associée à la politique du même nom, cette catégorie est à usage plus prescriptif que cognitif. Elle renvoie moins à la sociologie urbaine qu'à la ville de l'urbaniste. Elle est moins une réalité à décrire qu'un modèle à restaurer³⁰, un ordre à reconstruire dans l'ordre spatial, puisque c'est d'abord ainsi que le désordre a été caractérisé. La ville est le lieu ou ce qui est caractérisé comme «crise du lien social» va être l'objet d'une thérapie d'État: celle de l'appel à «l'implication citoyenne». L'espace public des architectes est pris pour la figure urbaine de l'espace public selon Habermas³¹, on assimile l'ouverture du territoire et l'accès à l'abstraction politique. La ville, modèle et cadre de l'État moderne devient le paradis perdu d'une société en crise³². Le rapport de la banlieue à la ville se présente comme celui du désordre à l'ordre ou plutôt à la mise en ordre : «la banlieue apparaît comme l'envers de la ville, comme la figure de la crise et des changements induits par ces «politiques» de la ville.»³³.

Faut-il conserver le mot Banlieue dont le statut est plus que douteux ? J'ai choisi de répondre par l'affirmative et de conserver le mot, non dans son acception stigmatisante d'assignation de la crise à des gens et à des lieux ainsi nommés, mais comme un mot particulier désignant un problème posé simultanément à l'État et à la sociologie : la difficile pensée du contemporain et d'une crise de l'État. C'est d'ailleurs en engageant un travail (mon enquête de thèse sur la Plaine-Saint-Denis) sur l'hypothèse d'une crise de la politique, formulée dès 1984 que j'ai croisé le mot et les problématiques qui l'entourent.

Car le mot est complexe et le terrain déjà investi par des recherches aussi nombreuses que diversifiées : approches socio-institutionnelles à partir des transformations des politiques publiques³⁴, approches urbanistiques³⁵, approches socio-politiques³⁶, approches en termes de crises sociales voire d'anomie³⁷, approches historico-géographiques³⁸, approches

²⁸ Citée trois fois et indexée dans Durand (Jean Pierre) et Xavier Merrien (François), dir., *Sortie de siècle, la France en mutation*, Vigot, 1991, elle est ignorée par Durand (Jean Pierre) et Weil (Robert), dir., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989. Ce n'est qu'avec réticence que la banlieue prend place dans le colloque international PIR-Ville-Université de Paris 8 en janvier 1994 (Banlieue, Ville, Lien social).

²⁹ Linhart (Virginie), *La « ville » comme objet de politique publique*, thèse pour le doctorat de Science politique, Paris, Institut d'Etudes Politiques, 1996.

³⁰ Comme le suggère très bien le titre d'un ouvrage collectif paru en juin 1996 sous la direction de Blanc-Coquart (Carole), Heudron (Christelle) et Le Gad (René), *A la recherche de la ville perdue* (L'Harmattan).

³¹ Habermas (Jurgen), *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1978 (1973).

³² La première série des «entretiens pour la ville» organisés par la DIV en 1991 et publiés par la revue *Esprit* sous le titre *Citoyenneté et Urbanité* est significative à cet égard.

³³ Dubet (François), «Les figures de la ville et la banlieue», *Sociologie du travail*, XXXVII,2/95.

³⁴ Bachman (Christian), Le Guennec (Nicole), *Violences urbaines*, Albin Michel 1996 ou Madec (Annick) et Murard (Numa.), *Citoyenneté et politiques sociales*, Flammarion, 1995.

³⁵ Pinson (Daniel), *Des banlieues et des villes*, Editions ouvrières, 1992

³⁶ Rey (Henri), *La peur des banlieues*, FNSP, 1996

³⁷ Duprez (Dominique), Hedli (Mahieddine), *Le mal des banlieues ?, sentiment d'insécurité et crise identitaire*, L'Harmattan, 1992

³⁸ Vieillard Baron (Hervé), *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, l'Aube, 1994 et *Les Banlieues*, Flammarion, 1996

ethnographiques³⁹ qui ont toutes leur légitimité disciplinaire. Certaines thématiques des politiques publiques ont fait l'objet d'approches plus spécifiques comme l'exclusion, que nous avons déjà abordée ou la violence⁴⁰, voire l'école⁴¹... Au-delà de la croisée des objets disciplinaires, la *banlieue* apparaît comme une sensibilité de recherche commune pour tous ceux qui ne répudient pas brutalement le mot comme une prénotion médiatique hors de saison, comme une occasion de rencontre en certains lieux comme le Centre de Ressource Profession Banlieue à Saint-Denis⁴².

Pour autant *Banlieue* ne constitue pas un objet unifié. Il recouvre autant l'investissement de certains lieux (les cités), l'analyse des politiques sociales territorialisées ou la constitution de nouvelles questions en objets comme l'exclusion, l'ethnicité ou la violence... Il est aussi bien l'occasion de la réaffirmation de la validité de paradigmes anciens⁴³ ou de la construction de nouveaux⁴⁴. La profusion de la production savante sur le sujet (plus de 200 livres disponibles en librairie en 1999) est à l'égal de l'éclatement des approches. A certains égards, cette profusion peut être abordée plus comme un signe des difficultés de la sociologie contemporaine que comme une saturation du champ. L'usage de la catégorie dans le champ universitaire n'est vraiment travaillé que sur le terrain des pratiques professionnelles, où des réflexions de chercheurs et de praticiens continuent de se heurter à la difficile lisibilité du social contemporain : la banlieue dans ce cas n'est plus réductible ni à un territoire ni à un peuplement, elle désigne les limites réelles auxquelles se heurte la politique de la ville⁴⁵.

Quelques grandes questions le traversent néanmoins. Celle de la conceptualisation et de la catégorisation, ancienne ou nouvelle, que nous avons déjà rencontrée... Celle de la caractérisation de la « crise » qui les affecte : est-elle localisée (auquel cas causes comme remèdes peuvent être d'abord cherchés là), ou symptômes d'une crise plus générale ? Celle de la singularité des situations : existe-t-il une crise des banlieues ou autant de situation singulière qu'il existe de cités, de quartiers ou de villes incriminées ? Ces deux derniers débats ne se recoupent pas et ceux qui tiennent pour la localisation de la crise peuvent dans le même temps soutenir la généralité de ses causes, de ses manifestations et de ses remèdes... Autre débat : la matrice des difficultés est-elle à chercher du côté des rapports sociaux locaux (la « crise du lien social ») ou du côté des incertitudes des interventions publiques ? On aura compris que dans ces controverses à la fois polyphoniques et feutrées, je me situe plus aisément du côté de la recherche de nouveaux paradigmes généraux à partir de l'analyse de situations singulières, plutôt du côté des difficultés des interventions publiques que du côté de

³⁹ Lepoutre (David), *Cœur de banlieue*, Odile Jacob, 1997, Bachmann (Christian), Le Guennec (Nicole) *Autopsie d'une émeute*, Albin Michel, 1997

⁴⁰ Body-Gendrot (Sophie), *Les villes face à l'insécurité, des ghettos américains aux banlieues françaises*, Bayard, 1998 et, en collaboration avec Nicole Le Guennec, *Mission sur les violences urbaines*, Documentation française, 1998. Wieviorka (Michel), *Violence en France*, 1999

⁴¹ Charlot (Bernard), Bautier (Elisabeth), Rochex (Jean-Yves), *Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Colin, 1992. Charlot (Bernard) Emin (Jean-Claude) *Violences à l'école, état des savoirs*, Colin, 1997

⁴² Où j'ai croisé comme membre du conseil scientifique, Bernard Charlot (qui le préside), Hervé Vieillard Baron, notre regretté Christian Bachman, Philippe Genestier, Sophie Body Gendrot ou Anne Querrien (*Annales de la recherche urbaine*).

⁴³ Garnier (Jean-Pierre), *Les barbares dans la cité*, Flammarion, 1996.

⁴⁴ DUBET (François), Lapeyronnie (Didier), *op. cit.*

⁴⁵ Création en 1993 du Centre de Ressource«profession Banlieue» par la SCET, reprenant le titre du colloque de l'Université de Paris 8 de 1992, organisé par Jean Luc Roger et Alain Bertho ; «Travailler en banlieue : un nouveau métier?», *Migrant Formation*. N°93, Juin 1993 ; Charlot (Bernard), Bautier (Elisabeth), Rochex (Jean Yves), *Ecole et savoir dans les banlieues.. et ailleurs*, Colin, 1992, Bautier (Elisabeth), *Travailler en Banlieue*, L'Harmattan, 1995.

la crise du lien social, plutôt du côté de ceux qui pensent que si les manifestations locales doivent être analysées avec minutie, les causes ne doivent pas forcément être cherchées sur place. Ceci n'identifie pas totalement mon approche même si cette première énonciation contribue à la situer dans un champ très large.

Reste une question à mon sens fondamentale, un point de tension entre deux regards possibles qui partagent de façon très inégale la communauté « banlieusarde » de la recherche : ce qu'il y a à observer là sous le terme vague et générique de banlieue, n'est-il qu'un processus de désagrégation, une crise dans le sens le plus banal du mot, ou faut-il tenter aussi d'y voir les linéaments d'une modernité, de nouveaux rapports entre le social, l'Etat et la politique. Cette approche par la modernité émergente est par exemple portée par certaines recherches actuelles sur les nouveaux dispositifs de travail urbains⁴⁶ ou la « conversion du regard » proposée par la recherche initiée en 1992 par le Plan Urbain sur « Développement local et citoyenneté »⁴⁷. C'est très précisément dans ce sillage que je veux me placer, en prenant alors le mot *banlieue* d'abord comme la désignation de notre difficulté collective à nommer cette modernité, dans ses traits généraux comme dans ses traits particuliers⁴⁸, reprenant à mon compte la formule de Georges Balandier : «Le désordre contemporain est dans les têtes et non pas seulement dans les situations auxquelles chacun se trouve confronté.»⁴⁹. *Banlieue* serait-elle le nom de ce désordre là ?

Le défi que propose la banlieue ne me semble rien de moins que le suivant : quelles conséquences tirer de la péremption du paradigme des classes comme groupes sociaux objectifs et subjectifs ? La banlieue témoigne de façon évidente de la difficulté de ce travail de deuil. A s'arc-bouter sur une société conçue comme une composition de groupes sociaux, on évacue facilement la centralité des contradictions, matrices des activités et des rapports. A vouloir, de près ou de loin, garder des classes en évacuant le conflit comme un désordre, on débouche fatalement sur une taxinomie institutionnelle de classement, d'équilibrage, de normalisation ou d'exclusion.

Le renversement du regard sur la banlieue ne consiste donc pas en un renversement simple qui consisterait à chercher ce qui s'y fait de «positif» pour contrer une sorte de complot de la dévalorisation symbolique. La posture proposée dresse un véritable programme de travail : il s'agit d'aller chercher les fragments d'une analyse des enjeux contemporains.

Quelques rencontres

Cette posture m'a forcément conduit à croiser le chemin d'autres démarches d'analyse à commencer par celles de Alain Touraine, François Dubet, Didier Lapeyronnie et Michel Wieviorka. Sans nier la diversité de ces chercheurs, de leurs champs et de leurs itinéraires, la cohérence intellectuelle forte de cette sociologie portée sur les fonds baptismaux au CEMS⁵⁰

⁴⁶ Hatzfeld (Hélène), Hatzfeld (Marc), Ringard (Nadja), *Quand la marge est créatrice, les interstices urbains initiateurs d'emploi*, L'Aube, 1998.

⁴⁷ Publiée sous la direction de Mozère (Liane), Peraldi (Michel) et Rey (Henri), *Intelligence des banlieues*, L'Aube 1999.

⁴⁸ Ce que j'ai essayé d'exprimer dans mon dernier article publié « Banlieues, la modernité contre l'Etat », *Plurimondi, an international forum for research and debate on human settlements* (publié par le Département d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université polytechnique de Bari), « Cities in Revolt », n° 1/1999 (paru en septembre).

⁴⁹ Balandier (Georges), *Le désordre*, Fayard, 1998.

⁵⁰ Centre d'Etude des Mouvements Sociaux.

et développée aujourd'hui notamment au CADIS⁵¹, ne peut laisser indifférent. Elle m'intéresse à plusieurs titres. D'abord parce qu'il s'agit d'une sociologie de la rupture historique : de la problématique des nouveaux mouvements sociaux à celle développée dans les *Quartiers d'exil* de François Dubet et Didier Lapeyronnie, la recherche d'une nouvelle historicité qui y est proposée paraît de fait comme de plus en plus pertinente. Ensuite parce qu'il s'agit d'une sociologie qui travaille à partir et sur la subjectivité des acteurs dans une démarche de partage qui n'est pas très éloignée de mon propre itinéraire de recherche. J'ai néanmoins avec ces auteurs quelques éléments de débats qui pourront être plus développés dans les chapitres qui suivent mais dont je peux annoncer ici quelques points clefs.

Le premier est fondamental : il tient au statut, je dirais presque l'absence de statut attribué à la politique comme activité et mobilisation subjective. Le face-à-face des mouvements sociaux et de l'institution que profilent les interventions sociologiques dirigées par Alain Touraine est un choix théorique et épistémologique que je ne partage pas. J'aurai sur cette question l'occasion de m'expliquer plus longuement dans la dernière partie de ce mémoire. Le second point tient au statut du travail dans l'analyse du contemporain et du champ problématique dessiné par la banlieue. Même si François Dubet et Danilo Martuccelli continuent de lui concéder qu'il « reste, pour l'instant, central », il n'est plus selon eux « le critère hégémonique d'intégration à la société »⁵². De fait ma discussion ici est double : elle ne concerne pas seulement la localisation spatiale du travail, mais aussi sa localisation substantielle. La problématique de l'intégration, largement développée dans le chapitre suivant de leur ouvrage, est une problématique porteuse d'une figure de la société que par ailleurs, me semble-t-il, tout les pousse à récuser...

Ce sont des raisons symétriques qui m'ont amené d'une part à être en interlocution permanente avec la sociologie des mouvements sociaux et de l'intervention sociologique et d'autre part en situation de relative indifférence avec la sociologie de Pierre Bourdieu. On comprendra aisément pourquoi : la sociologie de la domination est d'abord une sociologie de la continuité. Tout au plus Pierre Bourdieu accorde-t-il à la « misère » contemporaine un substrat de « crise » ou de « malaise »⁵³ : rien ici qui ressemble à une interrogation sur la validité ou non des paradigmes de départ dans les situations d'aujourd'hui. Quant à la subjectivité, même lorsque le travail d'enquête se donne comme « compréhensif » comme dans la *Misère du monde*, elle est toujours scrupuleusement analysée en extériorité⁵⁴. Dans ces conditions, une sociologie qui se donne comme rôle social de déchirer le voile de la domination laisse forcément peu de place à la politique comme mobilisation subjective au sens le plus large du terme. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la politique qu'il désigne aussi comme « liberté »⁵⁵ apparaît donc comme le point aveugle de la sociologie de Pierre Bourdieu.

Classes, travail, politique

L'ampleur des questions posées par le champ problématique ouvert par la banlieue est assez évidente : ces questions débouchent ni plus ni moins que sur la mise à l'épreuve des paradigmes fondamentaux de la discipline sociologique. A se lancer dans une telle

⁵¹ Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique.

⁵² *Dans quelle société vivons-nous ?*, Le Seuil, 1998, page 117.

⁵³ Bourdieu (Pierre), dir., *La misère du monde*, Le Seuil, 1993.

⁵⁴ Le texte « La résistance à l'objectivation » (*ibidem* p 912-4) est explicite de ce point de vue.

⁵⁵ « Les marges de manœuvre laissées à la liberté, c'est à dire à l'action politique ». sont les mots qui clôturent le texte de la *Misère du monde* (*op. cit.*).

investigation on court donc le risque d'ouvrir plus de portes que l'on est en mesure d'en explorer sérieusement. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'au fil des chapitres quelques pistes soient simplement entr'ouvertes... et raisonnablement laissées aux spécialistes des objets qu'elles interrogent. Il en est ainsi des questions de la jeunesse, abordées en 1994 et que j'ai, dans mes recherches propres, laissées en friche jusqu'à aujourd'hui. Il en est de même de l'économie sociale⁵⁶ à propos du développement et de l'insertion, de la sociologie du travail en tant que telle ou de la sociologie de la compétence professionnelle⁵⁷, et d'autres dont mes travaux ont longé les domaines.

Reste bien sûr l'objet sur lequel je me suis concentré : la péremption de la classe et ses conséquences. C'est que de mon point de vue cette question n'est ni affaire de statistique ni affaire de raffinement renforcé dans la radiographie sociale. Je partage pour une part le diagnostic de François Dubet et Danilo Martucelli lorsqu'ils affirment que « nous sommes confrontés à l'épuisement d'un paradigme autrefois central et qui désormais ne se maintient qu'à travers le constat de ses « anomalies » »⁵⁸. Mais je ne les suis plus lorsqu'ils en concluent « qu'il faut accepter l'éclatement des problématiques et se contenter de conceptualisations « partielles » et « restreintes » des classes sociales ».⁵⁹ Car de deux choses l'une. Ou bien on conserve au concept de classes son acception marxiste dans toute son abstraction, celui d'un rapport d'exploitation, d'une logique productrice d'inégalité dans la répartition des richesses et des pouvoirs, et alors il n'y a pas de raison de l'abandonner, sous réserve d'inventaire. C'est souvent la dernière ligne de défense des marxistes contemporains. Mais on voit bien qu'elle n'est en rien opératoire dans une démarche sociologique rigoureuse. Ou bien le concept de classe est un opérateur de différenciation et d'unification à la fois objectif et subjectif qui connaît de multiples variantes de la « classe pour soi », sujet historique, aux classes de Bourdieu, en passant par les catégories socioprofessionnelles et on ne voit plus guère son utilité dans l'analyse des différenciations contemporaines qu'on ira plus volontiers chercher du côté du couple inclusion/exclusion ou du côté du « multiculturalisme ». Les difficultés d'Olivier Schwartz avec la notion de « classes populaires » (significativement désignées de façon plurielle) me semblent assez éclairantes de ce point de vue⁶⁰.

Le problème se pose un peu comme une quadrature de cercle. Mais son issue est singulièrement différente suivant qu'on la cherche du côté de l'analyse empiriquement et objectivement rigoureuse de l'émiettement des situations et des expériences ou du côté des subjectivités politiques qui se cherchent. On aura peut-être deviné mon hypothèse : dans la péremption de la classe telle qu'elle a fonctionné en France durant des décennies, ce qui nous fait défaut pour comprendre la situation contemporaine, ce n'est pas la réalité de la différenciation sociale, c'est sa subjectivité politique. La classe ouvrière, comme le peuple ou le « populaire » que tente de lui substituer Olivier Schwartz, sont des catégories sociopolitiques avant d'être des réalités sociologiques objectives⁶¹. Encore faut-il, pour faire ce constat, ne pas avoir de la politique une pensée purement institutionnelle. Encore faut-il

⁵⁶ Defourny (Jacques), Favreau (L.), Laville (Jean-Louis), dir., *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Desclée de Brouwer, 1998. et Laville (Jean-Louis), dir., *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, 1994.

⁵⁷ Trépos (Jean-Yves), *Sociologie de la compétence professionnelle*, Presses Universitaires de Nancy, 1992.

⁵⁸ *Dans quelle société vivons-nous ? op. cit.* page 91.

⁵⁹ *Ibidem.*

⁶⁰ Schwartz (Olivier), *La notion de « classes populaires »*, HDR de sociologie, coordonné par Jean Pierre Terrail, Université de Versailles, Saint-Quentin en Yvelines.

⁶¹ Sur la catégorie politique de Peuple et ses rapports avec Classe, je reprends longuement cette question dans le premier chapitre de mon dernier livre *Contre l'Etat, la politique*, La Dispute, 1999.

établir que la politique est aussi et peut-être d'abord une subjectivité polémique voire subversive, approche avec laquelle la sociologie, durant toute son histoire, a eu souvent quelques difficultés. Je reprendrai en détail ce point dans mon dernier chapitre. Il me faut néanmoins dès maintenant poser l'autre versant indispensable à l'équilibre de cette démarche problématique : il s'agit d'une approche non institutionnelle du travail.

Je tiens en effet que l'activité qu'en partie aujourd'hui on désigne sous le nom de travail est le propre de l'humanité. Produire ses conditions d'existence et, pour paraphraser Marx, se produire lui-même dans l'acte productif, tel est bien la singularité irréductible de l'homme (et de la femme). Certes la reconnaissance publique et institutionnelle de cette activité est variable et même dans les périodes de plein emploi de notre siècle, l'emploi (qu'il soit salarié ou non) n'a jamais reconnu la totalité du « travail » socialement accompli et nécessaire. Les femmes, par exemple, en savent quelque chose. C'est sans doute vrai aujourd'hui plus que jamais. Or cette activité, subjectivement très impliquante et formatrice, cet « usage de soi »⁶², ouvre doublement à la politique.

Le travail ouvre à la politique d'abord parce que dans l'ordre des représentations, la figure sociale qu'il prendra et la forme institutionnelle qui le cristallisera sont des enjeux politiques centraux : il n'y a pas de pensée politique consistante qui ne soit porteuse d'une figure du travail. La classe ouvrière a été longtemps en France, le vecteur privilégié d'une figure polémique du travail, figure industrielle, manuelle et fortement politisée. Le terme de polémique me semble approprié car la valeur sociale du travail est évidemment double : elle est disciplinaire et subversive à la fois, valeur des « humbles »⁶³ comme du « sublime »⁶⁴. Tel n'est pas le moindre paradoxe des débats contemporains sur le travail que l'accent mis presque exclusivement sur le premier aspect, celui de la valeur disciplinaire et intégratrice, « du support privilégié d'inscription dans la structure sociale » pour reprendre l'expression de Robert Castel⁶⁵. On est loin des travaux de Michel Verret⁶⁶ ou de Jean Pierre Terrail⁶⁷ sur la culture ouvrière et sur son apport transformateur à cette même « structure ».

Car, et c'est là la seconde entrée en politique, il n'est pas d'activité de travail qui ne transforme toujours peu ou prou l'ordre des choses, qui ne soit toujours tendue vers un possible. C'est parce que je n'ai jamais voulu abandonner cet axiome de base et que j'en voyais toute la fécondité heuristique pour nous sortir de nos apories ordinaires sur la crise de l'emploi, que j'ai toujours entretenu des rapports privilégiés avec les travaux d'un courant particulier de la sociologie du travail issue du marxisme, notamment de Yves Clot⁶⁸ et Yves Schwartz⁶⁹. C'est à travers eux que j'ai découvert l'oeuvre de Georges Canguilhem⁷⁰ dont la lecture a été pour moi une étape fondamentale de mes recherches sur la politique.

⁶² Schwartz (Yves), « Travail et usage de soi », in Bertrand (Michèle), Casanova (Antoine), Clot (Yves), Doray (Bernard), Hurstel (Françoise), Schwartz (Yves), Sève (Lucien) Terrail (Jean-Pierre), *Je, sur l'individualité*, Messidor, 1987.

⁶³ Michelet (Jules.) *Le peuple*, Garnier-Flammarion, 1974, (1846).

⁶⁴ Poulot (D.), *Le sublime*, Maspero, 1971 (1869).

⁶⁵ Castel (Robert), *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

⁶⁶ Verret (Michel), *La culture ouvrière*, ACL, 1988.

⁶⁷ Terrail (Jean-Pierre), *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* PUF, 1990.

⁶⁸ Clot (Yves), *Le travail sans l'homme*, La Découverte, 1995.

⁶⁹ A commencer par sa thèse Schwartz (Yves), *Expérience et connaissance du travail*, Messidor, 1988, mais aussi tout le travail issu de son laboratoire (APST) à l'Université d'Aix Marseille.

⁷⁰ Canguilhem (Georges), *Le normal et le pathologique*, PUF, 1991, (1966).

Présentation des travaux

Les travaux qui sont présentés ici s'échelonnent sur plus de quinze ans. Ces travaux sont dans l'immense majorité des travaux sociologiques. Mais la complexité des questions abordées m'a aussi permis de mettre à profit la multidisciplinarité de ma formation et de mes pratiques de recherche : l'histoire qui est mon espace disciplinaire d'origine, l'anthropologie que j'ai découverte tardivement et qu'il m'arrive, je crois, de pratiquer, la sociologie enfin qui est devenu ma discipline de référence et que je garde comme horizon problématique. S'agit-il d'une transdisciplinarité ou d'une multidisciplinarité ? La distinction n'est pas secondaire et je tiens pour la seconde position. Le melting-pot disciplinaire ne me semble pas la meilleure façon d'identifier les limites cognitives auxquelles nous sommes confrontés de l'intérieur de chacune des disciplines, de leur orthologie, pour reprendre l'expression de Michel Foucault⁷¹, de leurs problématiques et débats et de leurs protocoles de connaissance. Je pense, pour ma part, avoir assez bien tenu sur le point que lorsque je pratiquais l'histoire, je ne pratiquais la sociologie, que la démarche anthropologique a ses propres spécificités, etc. Cette position seule permet à mon sens de bien identifier la nature des résultats de recherche, leurs apports et leurs limites respectives et de se poser, dans un second temps seulement, l'apport possible de l'un à l'autre.

Le mémoire s'articule en trois étapes essentielles :

1. Crise de la politique et fin des banlieues rouges

Cette partie regroupe l'ensemble de la démarche qui va de la genèse de la problématique à la soutenance de la thèse. Les travaux antérieurs à la thèse sont surtout constitués d'enquêtes quantitatives lourdes sur les comportements socio-politiques menées à la fin des années 80, avec traitement par AFC (17 enquêtes nationales ou locales, dont certaines ont fait l'objet de publication), d'une histoire du syndicalisme C.G.T. dans le Val de Marne (publiée en 1991 sous le titre *Ceux du Val de Marne, vingt-cinq années de luttes sociales*) et de travaux sur les nouvelles professionnalités liées à la politique de la ville menés en liaison avec un enseignement à l'université de Paris 8 et une série de colloques annuels. Cette première étape s'achève avec la formulation de la problématique sur la crise de la politique et donc sur l'engagement dans la thèse.

La thèse soutenue en 1994 sous le titre « La crise de la politique : le communisme dionysien entre la politique de la ville et l'épuisement militant » est nourrie par une enquête de trois ans sur le territoire de la Plaine Saint-Denis (à Saint-Denis), incluant l'évolution sociale et l'évolution électorale du quartier, l'analyse des politiques publiques locales liées à la politique de la ville, une enquête par entretiens menée auprès des militants, élus et professionnels du quartier. On y observe que, paradoxalement la fin de la banlieue rouge et d'un certain militantisme ouvrier et les difficultés des institutions que manifestent les nouvelles politiques sociales territorialisées ont partie liée. Cette thèse a été publiée en 1996 chez l'Harmattan sous le titre *La crise de la politique, de l'épuisement militant à la crise de la ville*. L'approfondissement de certains éléments problématiques de la conclusion ont fait l'objet d'un livre publié peu après, *Banlieue, banlieue, banlieue*. Les réflexions sur travail et politique ont nourri la contribution à l'ouvrage collectif *Le travail à l'épreuve du salariat*.

⁷¹ Foucault (Michel), *Il faut défendre la société*, Gallimard Seuil 1997, page 164.

3. Banlieue et modernité

Cette partie regroupe des recherches menées depuis la thèse qui prolongent et développent les pistes dégagées en 1994. Il s'agit :

- De travaux sur les mobilisations sociales et politiques contemporaines, notamment d'une enquête (publiée) sur le mouvement de grève de novembre-décembre 1995.

- D'une enquête sur contrat avec le Plan Urbain sur la question des « apprentissages collectifs et de la gestion urbaine ». Cette enquête, menée pendant trois ans sur le territoire de la Plaine Saint-Denis avec M. Lazzarato et Antonio Negri, a permis d'analyser à chaud tous les processus d'innovation institutionnelle sur les questions du travail et de la ville durant la construction du Stade de France. Certains éléments de cette enquête sont en cours de publication.

- De la poursuite du travail sur la professionnalité en banlieue dans le cadre de la Maîtrise de Science et Technique « formation à la connaissance des banlieues » ouverte en 1994. Il s'agit notamment d'enquête sur les professionnels des quartiers à Aubervilliers ou d'enquête sur l'insécurité menée avec des professionnels à Pantin. Il s'agit aussi de l'enquête annuelle menée avec tous les étudiants dans le cadre de leur formation et qui donne lieu, chaque année, à un colloque.

3. Politique et sociologie

Cette dernière partie a pour ambition de reprendre des éléments de débat théoriques, épistémologiques et méthodologiques soulevés par les deux premières étapes notamment sur les questions soulevées par la catégorisation du social et la nécessaire enquête sur les mots et les formes de consciences et d'autre part sur la place de la subjectivité et de la politique en sociologie.

L'exposé se conclut sur quelques perspectives de recherches, dont certaines sont déjà engagées comme l'inscription dans un programme d'enquête international sur le travail précaire⁷², et d'autres prolongent les travaux menés au sein de l'équipe de Paris 8 sur les banlieues, l'Etat et la professionnalité. Ce mémoire ne comporte pas de bibliographie qui, sur les questions abordées, aurait pu être considérable. L'essentiel des références a donc été indiqué en note.

⁷² Projet Moriana, Convention 000023, Dossier S12.8381, Commission des communautés européennes, Direction générale V : Emploi, relations industrielles et affaires sociales. Les pôles d'enquête prévus sont : Berlin, Paris, Valence, Milan, Naples, Turin, Gènes.

Première partie

**Crise de la politique
et
fin des banlieues rouges**

Chapitre 1

De l'histoire à la sociologie

Genèse d'une problématique

Dans un texte célèbre, les philosophes Louis Althusser et Etienne Balibar⁷³ montraient avec force ce qui distinguait « l'ordre de la genèse historique réelle » et « l'ordre de développement des concepts dans le discours scientifique ». En l'occurrence, pour la clarté de mon propos, il m'a semblé, modestement, plus raisonnable d'opter pour un ordre d'exposition plus proche de l'ordre de la genèse historique des concepts dans mon propre itinéraire. Il n'est donc pas inutile d'en tracer préalablement les grandes lignes avant d'en examiner les principales étapes.

Il s'est écoulé dix-sept ans entre les débuts de mes recherches et mon engagement dans un travail de thèse, dix-sept années durant lesquelles, si mes centres d'intérêts sont restés globalement des questions concernant l'Etat et la politique, les champs, les méthodes, voire les disciplines mobilisées ont été divers. Tous, néanmoins ont participé peu ou prou à la construction d'une problématique que j'ai investie entre 1991 et 1994 dans mon enquête sur la Plaine Saint-Denis. C'est donc sous cet angle que je veux les rappeler ici, comme des éléments d'une genèse.

Itinéraire

Mon premier travail de recherche peut sembler bien éloigné de mes préoccupations actuelles. Jeune historien nourri, voire un peu repu, de l'école des *Annales*, découvrant avec avidité l'histoire des mentalités portée à l'époque par Mandrou, Vovelle ou Ariès, j'avais trouvé avec Maurice Agulhon, qui commençait alors son enseignement à la Sorbonne, la possibilité de marier mon intérêt pour l'objet politique et une approche peu classique de la recherche historique. Je m'engageais en effet dans une étude sur les la presse légitimiste dans le département du Morbihan sous la seconde République. En marge d'un travail très académique d'analyse de contenu, je rencontrais alors une « souscription pour offrir deux chevaux bretons au comte de Chambord ». Cette découverte devint très vite le cœur de mes préoccupations. J'ai pu ainsi construire une véritable cartographie, tant géographique, sociologique que subjective, d'un courant politique hérité de la chouannerie et travaillé par des notables dans une perspective conservatrice et cléricale. Le décalage entre l'espace public et la politisation réelle, les représentations et les formes de conscience des morbihannais était flagrant. Je n'ai pas forcément bien su quoi faire de cette découverte à l'époque, ni bien vu que je m'engageais en fait dans une démarche d'anthropologie historique.

⁷³ Althusser (Louis), Balibar (Etienne), *Lire le capital*, Maspero, 1968, Tome 1 page 55.

J'ai cessé tout travail de recherche dans un cadre académique pendant plus de 15 ans. J'ai abandonné assez vite un projet de thèse avec Michel Simon sur le rôle du *Nouvel Observateur* dans le travail politico culturel sur les représentations de la modernité sociale dans les années 70, pour me consacrer conjointement à mon métier d'enseignant d'Histoire au lycée et à mes engagements. Au début des années 80, je me suis trouvé engagé dans une aventure collective originale, celle de la revue *Société Française*, créée en novembre 1981, dont je fus le rédacteur en chef pendant onze ans⁷⁴, et dont la direction a été ensuite assumée par Yves Clot⁷⁵. Son ambition était d'établir un espace de recherche et de réflexion en liaison avec des problématiques ou des questionnements militants. Il n'était pas question pour nous de nous engager dans une recherche de type instrumentale voire illustrative, mais plutôt d'instrumentaliser le questionnement politique ou syndical pour aiguillonner une démarche de travail critique. Ce qu'il convient de relever ici est l'expérience de travail dans une jeune équipe pluridisciplinaire composée de gens qui se sont tous ou presque depuis, inscrits dans des démarches universitaires. Il s'agit des historiens Serge Wolikow (professeur à l'Université de Dijon) et Roger Martelli, de psychologues et sociologues investis dans les recherches sur le travail comme Jean Pierre Terrail (professeur à St-Quentin), Yves Clot (actuellement professeur au CNAM), Yves Schwartz (professeur à Aix), Paul Bouffartigue (CNRS-Aix), ou sur l'école comme Jean Yves Rochex (Paris 8), ou Alain Léger (professeur à Caen).

C'est dans ce cadre problématique et méthodologique, que j'ai abordé la mise en oeuvre de la décentralisation et la mise en place dans les années 80 de nouvelles politiques sociales territorialisées qu'on ne nommait pas encore politique de la ville. Mais c'est aussi dans ce cadre qu'à partir du milieu des années 80 mon attention et mon travail, dans le cadre de contrats de recherche, furent de plus en plus retenus par des enquêtes sur les comportements sociaux et politiques et l'utilisation de la méthode de l'Analyse Factorielle de Correspondance. J'ai largement repris la méthode et ses conclusions dans mon mémoire de DEA⁷⁶.

C'est à partir de la fin des années 80 que j'ai pu investir, travailler et formaliser cette expérience dans un cadre universitaire, à l'université de Paris 8. Il s'agit d'abord d'un cadre d'enseignement. Claude Willard, professeur d'Histoire à l'Université, avait, en 1981, créé un diplôme d'université nommé « Connaissance des banlieues ». Sur le point de prendre sa retraite, connaissant par ailleurs mon travail, il m'a demandé d'en assurer le fonctionnement, avec le statut de chargé de cours. Ce diplôme comportait l'organisation d'un colloque annuel sur la banlieue qui était le plus gros de ma tâche. Je décidais donc d'investir dans l'organisation et la conception du colloque, les méthodes de *Société Française*. La tâche en était facilitée par le recrutement habituel du diplôme, la plupart des étudiants étant des travailleurs sociaux investis dans la politique de la ville.

Le dernier élément de cette préhistoire biographique, au sens d'une histoire antérieure au moment un peu fondateur de la thèse fut un travail sur contrat réalisé à la demande de Centre d'Histoire Sociale du Val de Marne sur le syndicalisme C.G.T. et l'Union départementale depuis la création du département en 1964 jusqu'à nos jours. Ce travail d'histoire très contemporaine et de sociologie du syndicalisme qui a marié l'étude des

⁷⁴ Le cadre institutionnel de cette expérience a été l'Institut de recherches marxistes, créé par le P.C.F. en 1979.

⁷⁵ Professeur de psychologie du travail au CNAM.

⁷⁶ *Identité sociale, valeurs collectives et cultures politiques dans la France des années 1980* sous la direction de Jean-Paul Molinari (Université de Nantes), D.E.A. de Sociologie, 1991, 182 pages, mention très bien.

archives (syndicales) et les entretiens, m'a permis de pénétrer une autre dimension des difficultés du militantisme⁷⁷. Reprenons brièvement ces différentes étapes.

L'espace public et ses débordements

La politique se donne d'abord comme un élément de l'espace public : organisations, militance, votes, débats et discours, champ des décisions et de l'action gouvernementale, ce que nous appellerons la politique institutionnalisée. Sa sociologie est interne ou externe. Sociologie interne des organisations, de l'Etat, de la décision. Mais aussi sociologie externe, cherchant dans des faits sociaux localisés hors du champ explicite de la politique des éléments explicatifs de la structuration ou des évolutions de ce champ : il en est ainsi d'une partie de la sociologie électorale, de la sociologie du militantisme. C'est dans cette démarche que je me suis d'abord installé, autant dans mon travail historique que dans mes enquêtes quantitatives de la fin des années 80. Or, que ce soit dans le Morbihan du XIX siècle ou dans la banlieue rouge de la fin des années 80, ce qui m'est apparu avec évidence c'est que ce qui se passait dans la politique visible (la politique institutionnalisée) était largement marqué par ce qui se passait hors de son champ, cette extériorité n'était pas une extériorité à la politique. Autrement dit, la politique de l'espace public n'était pas la totalité de la politique : la politique déborde son champ institutionnalisé et reconnu comme tel et ce débordement a des conséquences non négligeables avec ses choix, ses possibles ou ses désordres apparents.

des chouans morbihannais...

C'est, en effet, sur ces questions, même s'il s'agissait d'un terrain assez différent de ceux que j'ai explorés par la suite, que je butais dès 1974 dans mes travaux d'apprenti historien. Le télescopage de la terre conservatrice de mon Morbihan familial avec la résurrection de la République en 1848 avait stimulé le jeune disciple de Maurice Agulhon que j'étais. Un peu comme « la royauté au village du temps de la République ». Je m'engageais dans une analyse historique fort classique de la presse légitimiste qui émergeait alors dans le département et une élucidation des processus électoraux pour les années 1848 et 1849, de la constitution des listes aux résultats communes par commune⁷⁸. Ainsi conçu, mon travail aurait pu pour l'essentiel resté un exercice de style classique de maîtrise. De « Village » point : la presse vannetaise et lorientaise ne m'ouvrait qu'à quelques cercles restreints de personnalités urbaines. Le passage du légitimiste réactionnaire et flamboyant à une force électorale cléricale et conservatrice semblait ancrée dans les nécessités du nouvel espace public institutionnel.

Le hasard des archives départementales en voulu autrement. En 1850, le journal légitimiste vannetais la Bretagne, dirigé par Georges de Cadoudal, neveu du chef chouan, relaie localement la souscription ouverte « pour offrir deux chevaux bretons au comte de Chambord ». Cette souscription est un incontestable succès : 17 000 souscripteurs annoncés. L'intérêt principal, pour l'historien vient du fait que le journal en publie la liste détaillée, par commune, parfois par hameau, avec le montant de la donation, la plupart du temps une indication socioprofessionnelle (dans 75% des cas) et souvent une phrase ou quelques mots expliquant le geste du donateur. La politique royaliste débordait ainsi d'un coup le cercle étroit des lecteurs d'une feuille polémique et d'un espace public pour l'essentiel citadin. Des silhouettes émergeaient des villages (96 au total), l'écho, assourdi et médiatisé certes, mais

⁷⁷ Bertho (Alain), *Ceux du Val de Marne, vingt-cinq ans de luttes sociales*, Messidor 1991, 200 p.

⁷⁸ : *L'opinion légitimiste dans le département du Morbihan 1848-52*, Maîtrise d'Histoire sous la direction de Maurice Agulhon (Université de Paris 1), 1974, 348 pages, mention très bien.

quand même, d'une parole populaire se faisait entendre. L'analyse rigoureuse de cette liste esquissa un peu mieux l'épaisseur de la politisation populaire de ce coin de Bretagne, la structure possible des réseaux, la diversité géographique de leur influence et surtout, peut-être plus que je ne l'avais vu à l'époque, les mots de cette politisation.

Sur les plus de 140 courts commentaires différents portés sur les listes comme « explication individuelle de souscription », pas un seul n'avait trait à la religion ou à l'église, trois faisaient référence à l'ordre social, six faisaient explicitement référence à l'hostilité envers « les rouges ». L'immense majorité mobilisaient en fait les symboles ou les souvenirs des différentes insurrections royalistes que la région avaient connues, de 1793 à 1830. Il ne s'agit certes pas de la projection dans le futur dont parle Durkheim à propos du socialisme⁷⁹. Il s'agit pourtant bien des traces de représentations politiques en débordement de l'espace public en constitution.

Néanmoins, la formation d'une droite cléricale et conservatrice sur cette terre de chouannerie, formation en bonne voie en 1852 lorsque s'achève la séquence républicaine, se fait au prix du silence imposé durablement à ce royalisme rural. D'où venait cette subjectivité politique là ? Qu'est-elle devenue une fois que ce nouveau parti de l'ordre départemental eut rallié Louis-Napoléon et que les électeurs, notamment dans le coeur chouan du département, se soient massivement abstenus au plébiscite de 1852 ? Un autre scénario aurait-il été possible ? Autant de questions qui excèdent les capacités de l'historien.

... au désordre dans l'espace public

Près de quinze ans plus tard, dans un tout autre contexte de recherche, j'étais confronté à des butées intellectuelles du même type. Engagé depuis le début des années 80 dans une équipe de recherche indépendante de l'Université et constituée en association, le Centre de Recherches et d'Etudes sur la Société Française⁸⁰, j'ai eu l'occasion de mener une série d'enquêtes sur contrat dont l'objet principal était l'évolution des comportements politiques et notamment électoraux. Ces enquêtes avaient pour commanditaires soit une organisation politique, soit des municipalités dirigées par des maires appartenant à cette organisation. Membre, à l'époque, de l'Association française de sciences politiques et participant assidu de ses réunions de travail, j'ai pu simultanément confronter nos hypothèses et nos méthodes aux travaux contemporains de sociologie électorale.⁸¹

Nos enquêtes, testées d'abord sur des situations locales (la première eut lieu à Gennevilliers), avaient pour objectif d'articuler de façon plus complexe les identifications sociales, les formes de représentations de la crise et les préférences partisans que ne le faisaient les études classiques. Ces enquêtes sont au nombre de 17 : huit nationales et neuf locales⁸². Les huit enquêtes nationales s'échelonnent sur près de trois années, riches en événements électoraux. Elles ont été conçues comme des sondages largement enrichis. La

⁷⁹ Durkheim (Emile), *le socialisme* (1928), Paris, PUF, 1992.

⁸⁰ Association créée en 1982 par Serge Wolikow (actuellement professeur d'Histoire à l'Université de Dijon), Jean-Pierre Terrail (actuellement professeur de Sociologie à Saint-Quentin) et moi-même et présidée par Jean Pierre Terrail.

⁸¹ Capdevielle (Jacques), Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard.), Schweisguth (Etienne) Ysmal (Colette), *France de gauche, vote à droite ?* PFNSP, 1988. CEVIPOF coll. dir par Boy (Daniel) et Mayer (Nonna), *L'électeur français en question*, PFNSP, 1990. Lancelot (Alain), *1981, les élections de l'alternance*, PFNSP, 1986.

⁸² *Les comportements sociaux et politiques : Le national et le local*, rapport général mai 1989, Centre de recherches et d'études sur la société française, en collaboration avec Roger Martelli et Jean Luc Roger, 104 pages.

plupart ont été passées au téléphone par des instituts spécialisés (BVA et SECED). Deux d'entre elles, dont la durée était d'environ 40 minutes de questionnaire ont été effectuées en visite directe par des enquêteurs professionnels.

Les enquêtes nationales ont eu lieu en juin 1987, novembre 1987, mars 1988 (2), mai 1988, janvier 1989, avril 1989, mai 1989. L'enquête nationale de mars 1988 est presque en tout point comparable avec six enquêtes quasiment simultanées effectuées dans six villes alors dirigées par des majorités de gauche avec un maire communiste (Alès, Bègles, Vénissieux, Corbeil, Vitry et Montluçon). Ces sept enquêtes (une nationale et sept locales) ont été effectuées en visite directe avec des questionnaires d'une quarantaine de minutes. On peut y ajouter l'enquête sur la population électorale d'Aubervilliers qui les a légèrement précédées (1987)⁸³, ainsi qu'une seconde enquête dans cette même ville, sept ans plus tard⁸⁴. Enfin une neuvième enquête locale ayant un questionnaire de la même trame que l'ensemble a été effectué sur la population adulte de Pantin avec un échantillon représentatif de la population de la ville⁸⁵.

Toutes ont été conçues avec des questionnaires relativement lourds mais fermés,. Chacune comprenait des éléments d'enquêtes spécifiques ou conjoncturels, mais toutes comprenaient un fort noyau commun permettant autant la comparaison diachronique de certains thèmes qu'une mise à l'épreuve des thèmes spécifique sur des éléments identiques. La fermeture des questionnaires est le prix à payer pour le haut niveau de fiabilité statistique (échantillonnage d'un millier représentatif par la méthode des quotas de la population électorale française) et du haut niveau de comparabilité sur des questions complexes et des traitements élaborés comme l'analyse factorielle de correspondance.

Le questionnaire commun, outre les questions classiques d'identification (age sexe etc.) servant à la mise au point et au respect des quotas, a été conçu autour de quelques grands axes: une sorte de noyau minimum qui fut, avec difficulté souvent, inséré dans les enquêtes ponctuelles. Ces axes sont les suivants:

1.La situation socioprofessionnelle de l'enquêté et de son père qui permet ainsi d'établir de grandes typologies de trajectoires familiales.

2.Sa situation par rapport à l'emploi: connaissance vécue du chômage, crainte du chômage, ayant des proches au chômage. Quelle est en fait avec précision son expérience personnelle de la crise de l'emploi

3.Les grandes représentations de la société française (inégalitaire ou non, injuste ou non) et la place que s'y assigne l'individu (privilegié ou non) ou le groupe auquel il se sent appartenir.

4.Des questions concernant les représentations de la crise et de ses causes. Les libellés ont été délibérément élaborés pour provoquer des effets de reconnaissance du langage politique des organisations et des responsables. Une liste plus longue a été testée dans la première enquête qui a été réduite aux choix les plus significatifs en fonction des résultats et des corrélations obtenues.

⁸³ *Société et politique à Aubervilliers*, en collaboration avec Jean-Claude Vidal, rapport de recherche, Centre de recherches et d'études sur la société française, octobre 1987, 116 pages.

⁸⁴ *Aubervilliers 1994, votes et comportements politiques*, rapport de recherche, Centre de recherches et d'études sur la société française, mai 1994, 44 pages.

⁸⁵ *Politique et société à Pantin*, rapport de recherche, Centre de recherches informatiques et statistiques, septembre 1988, 82 pages.

5. Enfin, toujours sous la même forme ont été posées des questions directement politiques concernant le positionnement sur un axe droite/gauche et la propension ou le refus de vote pour chacune des grandes organisations politiques.

Ces données d'enquête ont fait l'objet d'analyses factorielles de correspondance (AFC) et ont été traitées suivant la méthode des « patrons »⁸⁶. Les deux méthodes sont complémentaires. L'AFC, largement utilisée dans des enquêtes à vocation médiatique, a été le support de travaux aussi reconnus que *La distinction* de Pierre Bourdieu ou l'étude du voisinage social en Ile-de-France par Nicole Tabard⁸⁷, en passant par la fameuse étude sur *l'Ouvrier français*⁸⁸.

Elle permet, d'autre part, d'établir des grandes corrélations multicritères en hiérarchisant les données utilisées en données actives et non actives: c'est autour des données actives que s'organisera l'espace social ainsi analysé autour de ses plus grandes lignes de fractures. Car contrairement aux conclusions d'analyses un peu hâtives, l'AFC fait autant, sinon plus, ressortir les grands clivages que les corrélations correspondantes.⁸⁹

C'est tout, sauf une méthode d'analyse du consensus. Mais elle indique par ailleurs de grandes tendances de situations, de comportements ou de représentations et peu difficilement servir de point d'appui pour isoler un groupe plus ou moins homogène en dehors de son positionnement par rapport aux autres. Ce qui fut confirmé par l'utilisation de la méthode des patrons. Les idéaux-types que nous pouvions être tentés de construire se sont ainsi avérés fortement minoritaires dans leur réalité statistique.

Les AFC ont été construites strictement sur les mêmes variables. Elles permettent de mesurer de façon fine l'impact du débat politique officiel sur l'organisation des grands clivages dans l'opinion et donnent un éclairage nouveau sur les comportements électoraux eux-mêmes. Ces enquêtes m'avaient alors amené à m'interroger sur les mutations de la mise en cohérence d'énoncés politiques et sociaux à caractère public par les individus⁹⁰, et l'enquête menée sur Aubervilliers en 1994 en a confirmé les hypothèses. Le travail statistique sur les données avait fait apparaître l'organisation de corrélations fortes dans les réponses autour de deux grands clivages:

1. le premier clivage opposait ceux qui avalisaient ce qu'on pourrait appeler une vision « de classe de la crise » (attribuée au patronat, référée aux inégalités sociales) et ceux qui la

⁸⁶ Deux logiciels de traitement de données sont utilisés:

- Pour les AFC, le programme Tri-deux version 1.4 de Philippe Cibois (LISH-MSH) comprenant Codlog (pour le codage logique), Ecarts (calcul des écarts à l'indépendance et Traces (visualisation des corrélations) ainsi que Ancorr (analyse factorielle proprement dite; bib. Addad d'après Iagolnitzer et Tabet adaptation Tri-Deux). L'ensemble a été intégré dans un logiciel conversationnel mis au point par Richard Lagache pour le CRIS, « Transdat ».

- Pour les Patrons, le programme « sade » mis au point par le laboratoire de mathématiques et informatique de l'université de Franche-Comté.

⁸⁷. Tabard (Nicole), « Le voisinage social et Ile-de-France » in *Données sociales Ile de France 1989*, INSEE

⁸⁸. Adam (Gérard), Bon (Frédéric), Capdevielle (Jacques), Mouriaux (René) -*L'ouvrier français en 1970*, PFNSP, 1970

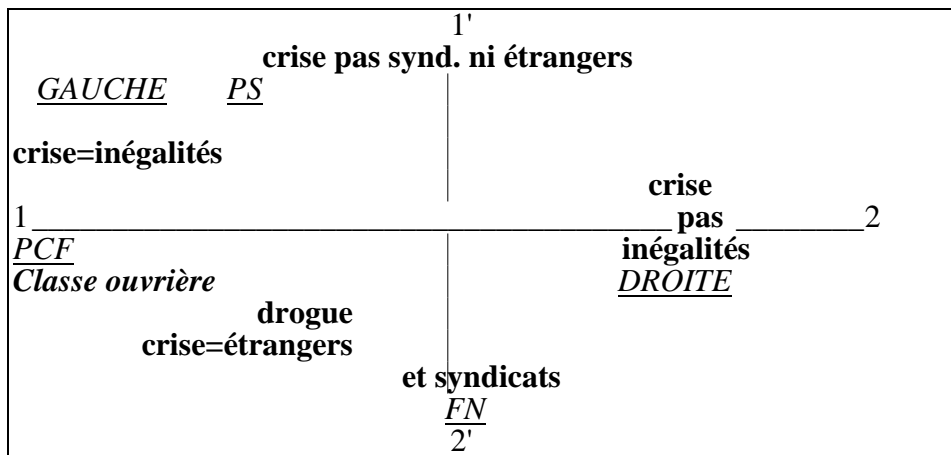
⁸⁹. Cibois (Philippe) -*L'analyse de données en sociologie*, PUF 1984

⁹⁰. Bertho (Alain), « Cultures politiques et références de classes », Roger (Jean Luc), « Visions de la crise et références partisans » et Vidal (Jean Claude), « Six villes face à la crise ».

L'enquête de 1989 a fait l'objet d'un exposé détaillé dans : Bertho (Alain), *Une crise de la politique ? Identités sociales, valeurs collectives et cultures politiques dans la France des années 1980*, mémoire de DEA en Sociologie, sous la direction de Jean Paul Molinari, Université de Nantes, 1991, chapitres 5 et 6

refusaient. Du côté des premiers se trouvaient plus volontiers les électeurs communistes et une partie des électeurs socialistes, les ouvriers et ceux qui disaient avoir le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière. De l'autre, les cadres, les électeurs UDF et RPR... Rien de bien surprenant.

2. Le second clivage opposait de façon analogue ceux qui attribuaient la crise à la présence des étrangers et la référait à la drogue (donc les électeurs du Front National), mais aussi ceux qui se choisissaient l'appartenance au groupe des « travailleurs » et ceux qui, refusant ces deux regards, votaient plus volontiers Vert ou Socialiste.



Or ces deux clivages ne se superposent pas, ils se posaient plutôt en concurrence dans la structuration statistique des données des enquêtes, le premier tendant à s'atténuer au fil des enquêtes nationales et le second à se renforcer à son dépend, avec des contre tendances sensibles sur le court terme de la campagne électorale présidentielle de 1988. Enfin le poids statistique réciproque de des grands clivages organisateur variant fortement d'une ville à l'autre, disposant autant des dispositifs locaux qui se sont avérés, quelques mois plus tard, fortement corrélés avec les résultats des élections municipales

Tout se passait comme si la cohérence d'un référentiel public (mise en cause du caractère de classe de la société, identification à la classe ouvrière et vote à gauche notamment communiste) et de son symétrique opposé étaient peu à peu battu en brèche par l'opposition de deux autres référentiels où la problématique de l'ordre et de l'étranger prenait le pas sur celle du conflit et de la classe.

L'enquête menée à Aubervilliers en 1994, comprenait un noyau de questionnaire fort proche du questionnaire commun de la fin des années 80. L'Analyse factorielle de correspondance est donc, dans ses données de base, la reproduction locale à peu de choses près, de l'analyse factorielle décrite plus haut, notamment celle faite à Aubervilliers en 1987. Elle permet de vérifier, sept ou cinq ans plus tard suivant l'AFC de référence, si les tendances qui se dessinaient alors au niveau national et qui étaient confirmées par les enquêtes menées au même moment dans des villes qui étaient, avant 1989, toutes à direction communiste, se vérifiaient, s'accroissaient ou se réduisaient sur un terrain local dont je connaissais déjà quelques caractères forts. Les résultats de l'AFC de 1994 ont confirmé les prévisions les plus hardies. Les traits principaux de l'analyse factorielle dont la représentation graphique suit, étaient les suivants:

1. Inversion de la hiérarchie des clivages : le souci de cohésion l'emporte sur le clivage de classe.

Ce qui partageait alors l'opinion n'est pas prioritairement un débat sur les effets et les responsabilités sociales de la crise, sur le caractère inégalitaire de la société française comme en France encore en 1988. Ce débat était passé au second plan. Le clivage principal concernait la cohésion sociale et morale. Le clivage secondaire, « parasitant » de 1989 était passé au premier plan : drogue, étranger et surtout insécurité y étaient étroitement associés dans le mélange détonnant du rejet de l'autre et du repli sécuritaire.

2. Brouillage des clivages.

<p>pas réduire les charges</p> <p style="text-align: right;"><u>PCF sur</u></p> <p>crise= patrons taxer profits 65 + aug salaires 50 64</p> <p>inégalités changer</p> <p>CLASSE</p>	<p style="text-align: right;">ext G</p> <p>étudiants inactifs</p> <p>pas insécur.</p> <p>crise pas étrangers LIBERTE</p> <p>gauche partis pas éloignés pas dépassés</p> <p><u>PS sur</u> cadres moyens cadre sup</p> <p>TOLERANCE 18/25</p> <p style="text-align: right;">pas drogue</p>
<p>OUVRIERE drogue 35 49 insécurité JUSTICE ouvriers</p> <p>crise = étrangers</p> <p><u>FN</u> sur et à la rigueur</p> <p style="text-align: right;">ext D</p>	<p>25 34 temps partiel centre G pas aug salaires</p> <p><u>UDF sûr</u> réduire les charges droite <u>RPR</u></p> <p style="text-align: right;">pas taxer les profits pas gestion centre D</p> <p style="text-align: right;">crise pas inégalités</p>

Ces deux débats sociaux n'étaient plus aussi distincts l'un de l'autre. En d'autres termes disons que ceux qui, nombreux, s'affirmaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle la crise est liée aux inégalités sociales renvoyaient beaucoup moins la responsabilité des ces inégalités au patronat (dont l'image se brouillait) qu'à L'ETRANGER, et mettaient aussi fortement en avant le sentiment d'insécurité. En se délitant, la culture politique ouvrière qui était au cœur de l'opposition droite/gauche en France en général et à Aubervilliers en particulier, transférait la colère contre l'injustice du responsable (le patronat) au bouc émissaire (l'immigré)⁹¹. Ce faisant, on glissait d'une situation où l'injustice peut être remise en cause par une transformation sociale, à une autre où, faute de transformation sociale, elle se surmonte par le rejet de l'autre, l'exclusion.

3. Glissement des ouvriers.

⁹¹ Il y a là un tournant au moins aussi qualitatif que quantitatif. La xénophobie à l'égard d'une population présente en France de longue date tend à organiser le regard sur les rapports sociaux. C'est différent de ce point de vue de la xénophobie, même forte, mesurée en milieu ouvrier près de 20 ans auparavant. Cf; Adam (Gérard), Bon (Frédéric), Capdevielle (Jacques) et Mouriaux (René), *L'ouvrier français* en 1970, PFNSP, 1970

Ce sont les ouvriers et la population qui se reconnaissaient dans l'identité collective « classe ouvrière » qui prenait la plus grande part à ce glissement, alors qu'elle était encore un noyau de résistance en 1987-8-9. C'est au premier clivage que le sentiment d'appartenance est alors le plus lié.

Il semble dans ces conditions que des ouvriers qui affirmaient encore une identité de classe, liée à leur position sociale et à leur domination, étaient en train d'opérer une mutation culturelle qui les désolidarisait des autres couches sociales et singulièrement de celles qui leur sont les plus proches dans la domination et les modes de vie, les plus pauvres, qui se trouvent aussi être souvent d'origine étrangère. La défense arc-boutée des acquis semblait devenir l'âme d'un repli xénophobe et raciste, celui du « petit blanc » qui trouvera toujours un étranger à ce mettre sous la main, même s'il est lui-même d'origine étrangère comme le confirment mes enquêtes ultérieures⁹².

4. Déconnexion des clivages socioculturels et des clivages politiques.

Dernier point : les proximités partisans étaient déconnectées du clivage principal, y compris le vote avoué pour le Front National. Mais on sait que ce dernier est toujours sous estimé (entre 60 et 75%) et que le vote avoué est aussi le plus politique, le plus idéologique et donc le moins significatif du succès du FN depuis 10 ans.

Autrement dit, les débats politiques et le clivage gauche/droite ne semblait plus en prise sur le débat qui agitait traditionnellement en profondeur la société française et ses couches populaires : celui de la nature des injustices et de l'inquiétude sociale et de la désignation des responsabilités. Ce point est particulièrement net, évidemment pour l'électorat du P.C.F., toujours attaché à certaines valeurs de base et notamment l'antiracisme, qui se voyait là déconnecté de son noyau ouvrier à forte prégnance identitaire. Le vote ouvrier n'était plus alors et n'est plus la base politique principale de la municipalité et du parti: la tendance amorcée en filigrane en 1987⁹³ se confirmait avec évidence.

Quelle crise ?

Ces enquêtes ne sont ni une mesure, ni une analyse des cultures politiques. Elles sont la mesure de l'effet de reconnaissance, dans l'espace public, des référentiels légitimes ou en voie de légitimation de ces cultures, de ces systèmes symboliques analysés depuis longtemps par Guy Michelat et Michel Simon⁹⁴. Telle est bien la limite majeure de ce lourd dispositif : s'il a permis, à mon sens, de pointer quelques questions majeures concernant les transformations de la politique contemporaine que d'autres ont pointé au même moment par d'autres voies⁹⁵, il n'est sûrement pas le protocole d'enquête permettant d'y répondre.

L'autre leçon était que la perturbation observée dans le débat public, cette disjonction entre l'espace public institutionnel et les gens dont les AFC mesuraient en partie les effets comme un théâtre d'ombres, trouvait vraisemblablement son principe hors de cet espace public. Bref qu'entre le visible et le caché de l'iceberg politique, des rapports de plus en plus difficiles étaient entrain de s'instaurer. C'est avec ce bagage que j'entrais alors de plain-pied en terre de banlieue, non sans avoir préalablement opéré un autre détour.

⁹² Voir chapitre suivant.

⁹³ Bertho (Alain), Vidal (Jean-Claude), *Société et politique à Aubervilliers*, op.cit.

⁹⁴ . Michelat (Guy), Simon (Michel), *Classe, religion et comportement politique*, Paris PFNSP/Ed.Sociales, 1977.

⁹⁵ Je pense notamment aux travaux de Sylvain Lazarus sur l'absentement de la figure ouvrière au milieu des années 80 et sur l'émergence de la catégorie d'immigré comme nom de cet oubli.

Syndicalisme en Val de Marne

L'histoire du syndicalisme C.G.T. dans le département du Val de Marne⁹⁶ depuis la création du département était une commande du Centre d'Histoire Sociale C.G.T. du département présidé par l'ancien secrétaire de l'Union départementale, un ancien ouvrier du bâtiment, Roland Foucard. Pour mener à bien ce travail, la source documentaire principale a été celle du Centre d'histoire sociale de la CGT du Val-de-Marne : documents des congrès (pour l'Union départementale comme pour les Unions locales) incluant des données détaillées sur les effectifs, sources imprimées et quelques (passionnantes) notes de réunions de direction. J'ai bénéficié, pour quelques entreprises ou quelques branches, comme la métallurgie, les PTT, par exemple, de dossiers absolument uniques par la richesse de l'information que j'ai pu traiter. Cette documentation a été complétée par une série d'entretiens auprès d'actuels ou d'anciens responsables. D'un bout à l'autre de ses mois de travail, une sorte de communauté de travail a pu se construire, sans confusion des rôles mais avec une réelle collaboration, entre l'historien et les acteurs de ces années impliqués dans la recherche historique.

Plusieurs questions me sont vite apparues comme d'un évident intérêt :

1. Le cadre départemental d'abord avec la tension toujours présente entre une activité syndicale d'abord centrée sur les entreprises et les métiers et l'organisation interprofessionnelle territorialisée au niveau départemental mais aussi au niveau de la localité.

2. Quelques caractéristiques de l'engagement militant que j'ai retrouvé et développé dans mes recherches ultérieures et que les entretiens ont largement nourri.

3. L'évolution de l'implantation en liaison avec la structure de l'emploi départemental et le contraste existant entre les implantations traditionnelles (la métallurgie par exemple) et les tentatives de nouvelles implantations (le commerce à Rungis ou les cadres).

4. Le séisme social et militant que fut la période des conflits « le dos au mur » contre les licenciements et les fermetures dont le conflit SKF à Ivry fut particulièrement illustratif.

5. La chute inexorable de l'influence et du recrutement à partir des années 70, d'abord dans les bastions traditionnels, en liaison avec d'autres bouleversements, notamment les transformations politiques locales.

J'ai pu ainsi reconstituer les grands traits du développement puis de la fin de la grève en mai 1968, l'importance prise par l'organisation interprofessionnelle départementale ou locale (trait que je retrouve en 1995 ailleurs). Le bilan en terme d'organisation fait apparaître le paradoxe d'un renforcement notable dans les secteurs les plus traditionnels (+41% d'effectifs de la métallurgie), ceux là même qui seront les plus durement touchés par les fermetures dans les deux décennies qui suivent. Les conflits des années 70 et 80 montrent au cas par cas l'ampleur de l'investissement militant et de la mobilisation sur des combats qui se sont au final toujours soldés par des défaites. Les dégâts sont d'autant plus grands après 1979, avec une nouvelle direction syndicale, que la stratégie s'inscrit assez clairement dans un effort plus politique que syndical : l'exemplarité prime sur le souci du règlement local, la dénonciation de la politique gouvernementale sur le face-à-face avec le patronat.

Certes, il est question ici du mouvement syndical, et du mouvement syndical français qui revendique depuis ses origines son identité et son autonomie vis-à-vis des mouvements politiques⁹⁷. Il y a là un paradoxe. Car il est difficile, on le sait, de parler de l'histoire de la

⁹⁶ Bertho (Alain), *Ceux du Val de Marne*, op. cit.

⁹⁷ Mouriaux (René), *Les syndicats dans la société française*. PFSNSP.

classe ouvrière française sans y inclure sa culture et sa politisation⁹⁸. Cette classe ouvrière-là a obtenu, de haute lutte, des droits politiques avant ses droits syndicaux. Cette classe ouvrière-là s'est mise en grève en 1936 après une victoire électorale. Et le plus grand mouvement de grève connu, qui fut son oeuvre, avait aussi une charge culturelle et politique indéniable. C'est entre les transformations du travail, la succession des générations ouvrières et le contexte local que j'ai choisi de m'interroger sur la place propre de l'activité syndicale dans la formation de la classe ouvrière. C'est dans cet esprit que j'ai abordé mon voyage en Val-de-Marne.

L'histoire de ce département s'ouvre après un siècle et demi d'industrialisation et de politisation de la classe ouvrière parisienne. Des traditions se sont forgées. Une culture s'est construite. La génération de la guerre et de la libération⁹⁹ arrive en fin de vie et accueille au travail celle qui « fera » bientôt mai 1968. On est à la charnière de deux époques dans une classe ouvrière parisienne où le métallo syndiqué (à la CGT) et souvent communiste apparaît comme la figure emblématique du mouvement ouvrier. D'autres professions l'accompagnent, comme celles du bâtiment, d'une culture et d'une organisation un peu différente. C'est la génération qui a grandi, qui a été élevée dans ce creuset qui devra affronter les mutations sociales et la crise des années 1970-1980, entraîner d'autres couches, repenser son activité...

Autant dire que l'étude de l'organisation elle-même est un élément important pour comprendre les évolutions, les succès et les difficultés. La notion de stratégie, élaborée à l'occasion de travaux historiques sur la politique¹⁰⁰, m'a semblé tout à fait utile pour éclairer cette alchimie quotidienne d'analyses puisées dans l'expérience, d'objectifs et de mise en oeuvre sur le terrain, qui organise l'activité syndicale, impulse le mouvement social, privilégie tel aspect, donne un sens à l'événement, mobilise les hommes et leur culture, imprime finalement sa marque sur les rapports de production¹⁰¹.

C'est la stratégie syndicale qui travaille la multitude des mouvements revendicatifs et des cultures professionnelles pour en faire un mouvement interprofessionnel diversifié certes, mais ayant une certaine conscience de son unité nationale et locale. C'est bien par la stratégie syndicale, la mise en oeuvre concrète de ses orientations collectives, que s'est effectuée cette rencontre d'un mouvement social, d'une mutation spatiale, sociale, économique (auquel il n'était pas étranger d'une certaine façon), et d'une crise. Or c'est quand ce mouvement social s'inscrit solidement dans l'espace local départemental que ce dernier se transforme et la société a souvent été travaillée plus vite que le regard que l'on portait sur elle.

C'est en effet quand le mouvement interprofessionnel prend toute sa place dans la réalité départementale que le décalage entre ceux qui habitent et ceux qui travaillent dans le département devient un véritable fossé. L'emploi ouvrier Val-de-Marnais est atteint dans son coeur, alors même que l'emploi progresse dans le département. Ce sont des vies individuelles qui sont de plus en plus écartelées entre les lieux et les heures, le travail, la famille et des transports harassants, entre l'usine et le vote. Une classe forgée dans la conquête doit bientôt se battre pour se défendre, des hommes et des femmes élevés dans l'espoir, des valeurs et une identité ouvrière, se trouvent plongés dans une tourmente où l'horizon s'obscurcit et où la

⁹⁸. Molinari (Jean-Paul), *Les ouvriers communistes*, 1991 ; Noiriel (Gérard), *Les ouvriers dans la société française*, 1986 ; Verret (Michel), *La culture ouvrière* ; Martelli (Roger), *Histoire sincère du PCF*.

⁹⁹. La « génération singulière », dont parle Noiriel (Gérard), *Les ouvriers dans la société française*, Le Seuil, 1986.

¹⁰⁰. Coll. *PCF étapes et problèmes*, Editions sociales, 1981 et Martelli (Roger), *Histoire sincère du PCF*, Messidor.

¹⁰¹ Segrestin (.Denis), « Les communautés pertinentes d'action collective ». CNAM 1981.

réalité du salariat est de moins en moins ouvrière. La nostalgie n'est pas loin parfois, y compris dans les batailles les plus rudes. L'itinéraire de l'usine SKF à Ivry, l'itinéraire de ses militants et l'histoire du conflit me semblent particulièrement significatifs à cet égard : élément symbolique d'une stratégie syndicale (et au-delà, politique même), le conflit a débouché sur une violence qui fut, à l'époque, objet de débats et de polémiques.

Comment, à travers notamment le mouvement de syndicalisation et les conflits qui ont suivi, apprécier l'ancien et le nouveau dans les branches concernées, les qualifications touchées, les générations entraînées à la lutte ? Changement de génération, certes, mouvement multiforme et novateur, oui, mais dont la capitalisation, telle qu'elle pouvait être effectuée par les forces organisées de l'époque, leur culture et leur stratégie, semble avoir été pour le moins inégale : c'est dans la métallurgie et non dans le commerce, par exemple, que l'explosion syndicale est la plus nette. Le mouvement syndical se renforce donc, l'Union départementale se construit, mais elle n'est pas en mesure de se saisir de tous les outils pour faire face aux situations à venir, aux évolutions prévisibles.

Deuxième question : pourquoi la désyndicalisation après le milieu des années 70 ? Impossible, dans ce cas, de passer à côté des effets dévastateurs de stratégies industrielles. Ce sont certains des piliers de la syndicalisation CGT qui sont touchés. Néanmoins, il est tout aussi impossible de ne pas constater que cet effet « mécanique » n'explique pas tout : le poids social et culturel du chômage, le découragement qui gagne, la répression contre les militants, le décalage croissant entre des luttes dures et exemplaires et une masse de salariés laissés KO debout, tout pèse et contribue à faire comprendre la situation dans son ensemble. La désyndicalisation n'est pas seule en cause : parallèlement monte l'abstention politique et le vote d'extrême droite.

Dans ces conditions difficiles, l'organisation cégétiste se transforme et mène à bien, au plan départemental, son projet d'organisation et de solidarité interprofessionnelle. Les Unions locales se créent et vivent. L'autorité de la direction départementale grandit. Mais ce succès même est porteur de nouvelles contradictions sensibles au fil des ans. La prise en compte du département par l'organisation des salariés se fait, tandis que l'écart s'agrandit entre ceux qui travaillent et ceux qui vivent sur place. L'autorité de la direction départementale grandit au fur et à mesure que s'étiolent des organisations locales touchées par la crise et la désyndicalisation. La maîtrise de plus en plus grande des questions économiques s'affirme, au moment où l'organisation elle-même ressent la nécessité de s'ancrer de nouveau dans la spécificité des luttes et des métiers. Derrière cette nouvelle chaîne de tensions se profilent pour moi les interrogations contemporaines sur les mutations de la lutte de classe, des formes de la conscience de classe, de la composition de la classe ouvrière¹⁰²...

Le travail social et la politique de la ville

Ce travail sur les représentations politiques et l'organisation syndicale, a été complété par un travail sur l'Etat. Et c'est d'abord par l'analyse de l'Etat et des politiques publiques que je suis entré sur le terrain de la banlieue. Comme pour la politique, ma première approche de l'Etat a été historique dans le cadre d'une mission de recherche sur l'histoire du Centre

¹⁰². Cf les ouvrages de Yves Clot, Jean-Pierre Terrail et Jean-Paul Molinari cités plus haut et le colloque international sur « La crise des syndicats en Europe occidentale » organisé par l'Association française de sciences politiques de Paris, mars 1989, notamment Rosenblatt (Patrick), « La forme coordination, une catégorie révélatrice de sens » et Groux (G.), « Redéfinition du mouvement syndical vers de nouvelles formes d'organisation »; *L'homme et la société* n° 98 1990/4. Ainsi que Groux (Guy), Mouriaux (René), *La CGT, crises et alternatives*, Economica, 1992.

National d'Etude des Télécommunications, menée en 1983-1985¹⁰³. A partir du cas d'école que représentait la naissance, la croissance et les transformations d'un centre de recherche technique, je tentais d'y aborder les grandes questions concernant le développement de l'appareil d'Etat, la façon dont les besoins sociaux y sont entendus, interprétés, désignés et traités. Les besoins ? Quels besoins ? Ceux de la gestion et de la maintenance d'un réseau, ceux de la recherche fondamentale liée à un projet industriel gaullien beaucoup plus large que le champ des télécommunications, ceux enfin du développement industriel des techniques mises en appont dans les laboratoires apparaissaient successivement dans l'histoire de l'institution et déterminaient aussi bien son organisation interne que ses modes de financement. Le détail des conclusions historiques ne nous intéresse guère ici. Mais ce que j'y ai trouvé a très évidemment servi de cadre conceptuel à mes travaux ultérieurs sur l'activité étatique, ses transformations et ses difficultés : l'Etat se développe en transformant sa réponse aux sollicitations sociales, au sens large, en prescriptions opératoires. Cette capacité de prescription passe par une capacité à nommer les questions auxquelles il est confronté et à imposer cette taxinomie comme légitime : ici successivement « exploitation du réseau » (1953-1958), « recherche sur les machines électroniques » (1958-1968) fruit de la rencontre entre les besoins de l'exploitation et une nouvelle politique nationale de la recherche et qui fut à l'origine d'une bonne partie de la technologie française de l'informatique, et les « marchés d'études » (1968-1974) permettant le financement public des transferts techniques vers l'industrie privée dans le cadre plus général de la politique industrielle gaulliste et pompidolienne.

Tout en donnant à voir et à penser l'action publique en matière de télécommunication, ces prescriptions successives ont déterminé des types d'organisation des services, dessiné le profil des compétences nécessaires et en cadre l'activité professionnelle de centaines puis de milliers d'agents et d'ingénieurs.

J'ai laissé là et la démarche historique et l'intervention publique en matière industrielle et technique, pour aborder dans d'autres cadres les transformations contemporaines de l'Etat, de ses prescriptions et du travail de ses agents : les nouvelles politiques sociales territorialisées et les professionnels qui les mettent en oeuvre.

J'ai commencé à construire cette approche avec des groupes de recherche que j'avais constitués au sein de l'équipe de *Société française* avec des agents du ministère de l'équipement d'une part et des affaires sociales d'autre part. J'adoptais sur ces questions la posture de recherche qui était celle de notre équipe. Ce cercle de jeunes chercheurs (à l'époque) a été très vite réuni et mobilisé autour d'un choix méthodologique et épistémologique que nous avons, après bien des hésitations, nommé *Communauté scientifique élargie*¹⁰⁴. Il s'agissait ni plus ni moins que de tenter un dépassement de la coupure durkheimienne entre concept et prénotions, entre la science et l'expérience. C'est sans doute Yves Schwartz qui, dans sa thèse *Expérience et connaissance du travail*¹⁰⁵, a le mieux formalisé notre démarche : faire travailler en commun des savoirs, des intellectualités hétérogènes, celle des savants et celles des acteurs. Cette démarche qui plonge ses racines

¹⁰³ Ce travail a été publié en 1990 dans l'ouvrage collectif *Le Centre National d'Etudes des Télécommunications, 1944-1974, genèse et croissance d'un centre public de recherche*, CRCT, chapitre VII, « Le CNET dans le système de recherche public ».

¹⁰⁴ Le N°10 de la revue lui a été consacré en 1984 avec notamment un article de Ivar Oddone sur la « compétence professionnelle élargie » et un débat entre Yves Clot, Yves Schwartz, Henri Jourdain (ancien dirigeant syndical) et André Gérin (futur maire de Venissieux, technicien à RVI) sur « Culture et communauté scientifique élargie ».

¹⁰⁵ Schwartz (Y.), *Expérience et connaissance du travail*, Editions sociales, 1988.

intellectuelles et militantes dans le mouvement syndical du Nord de l'Italie dans les années 70, s'est trouvée officiellement présentée et mise en débat lors d'un colloque que nous (en tant que revue) avons organisé à Paris 8 en 1991 avec le concours de la MIRE.¹⁰⁶

Il est certain que, au moins depuis les années 80 et dans le prolongement d'une vieille confrontation dont l'histoire a déjà été écrite¹⁰⁷, le thème du dialogue acteur/chercheur est devenu un incontournable de la gestion publique en matière de recherche sociale. L'entrée par la communauté scientifique élargie établit dans cette trace une posture très exigeante quant à la rigueur des méthodes de travail en commun et de mise à l'épreuve réciproque des intellectuels hétérogènes : carte des risques en matière de santé au travail, méthode dite « du sosie » en sociologie du travail¹⁰⁸, protocoles particuliers d'enquête etc.

Dans ce cadre problématique et méthodologique, mon premier champ d'investigation a été celui de la mise en oeuvre de la décentralisation qu'à travers la mise en place dans les années 80 de nouvelles politiques sociales territorialisées qu'on ne nommait pas encore politique de la ville¹⁰⁹. J'ai abordé donc la question des transformations de l'Etat à travers la culture et l'expérience de ses agents et notamment des professionnels du social¹¹⁰.

C'est à partir de la fin des années 80 que j'ai investi cette expérience dans le cadre du diplôme d'université « Connaissance des banlieues ». Ce diplôme attirait pour l'essentiel des étudiants en activité professionnelle dans le champ des nouvelles politiques sociales territorialisées, notamment au sein des communes de banlieue populaire. L'investissement de la démarche de la communauté scientifique élargie dans l'organisation et la conception du colloque s'est avérée fort productive. Nous avons ainsi tenu, à travers le travail de conception et lors de la tenue des colloques, d'authentiques séances de travail entre chercheurs et professionnels. Leur succession indique à elle seule l'évolution problématique individuelle autant que collective que ce travail a apporté, depuis une problématique des lieux et des gens à une problématique en terme de crise de l'Etat:

1. *Habitants, habitat en banlieue (1989 à Aubervilliers)*
2. *Pauvreté, marginalisation. (1990 à Montreuil)*
3. *Jeunesses de banlieue. (1991 à Saint-Denis)*
4. *Profession banlieue? (1992 à Aubervilliers)*
5. *Banlieue, espace de conflictualité. (1993 à Pantin)*
6. *Crise des banlieues, crise de l'Etat. (1994 à Argenteuil)*

Parallèlement, le département de Sciences de l'Education, sur la base de ce travail, me demandait d'assurer un cours sur la professionnalité dans la politique de la ville qui me permettait de compléter le dispositif intellectuel de travail par des analyses de situations singulières avec des étudiants qui étaient, là aussi, des professionnels : analyse des rapports complexes entre des militants en train de se professionnaliser, des professionnels recrutés

¹⁰⁶ Voir *Société française* n°41/42, « La société sous expertise : les acteurs de la recherche, la connaissance du travail, l'urbain entre expertise et démocratie, les sciences humaines en question », publication des actes du colloque avec le concours de la MIRE.

¹⁰⁷ Voir Amiot (Michel), *Contre l'Etat, les sociologues*, EHESS, 1986.

¹⁰⁸ Oddone (Ivar), *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, Editions sociales, préface de Yves Clot, 1981.

¹⁰⁹ Bertho (Alain), « Crise de l'Etat et décentralisation », Association d'Étude des Réalités Institutionnelles et Politiques. Journées d'études novembre 1986 : « Décentralisation, communes, vie locale », 42 p., p.13-14 et « La vie locale : État, politique et quotidienneté », intervention au Colloque du comité de recherche N°3 de l'Association internationale de Sociologie : *Mise en question de l'Etat-Providance et émergence de la cité*, Nanterre 10 au 12 novembre 1983.

¹¹⁰ Bertho (Alain), « Pratiques professionnelles à l'épreuve de la décentralisation », *Société Française* N°41/42, 1991.

comme des militants, des élus en mal de prescription politique claire, un Etat financeur sans politique... J'en ai tiré nombre de réflexions et d'hypothèses¹¹¹. Et l'impression persistante que le cadre de l'enseignement, même ainsi conçu, était un cadre trop étroit, trop temporaire pour aller au fond des situations¹¹².

Le premier apport de ces années de travail que j'ai publié alors dans plusieurs articles¹¹³, concerne la lecture des transformations de l'Etat opérées depuis 1981 et englobées depuis sous la dénomination générale de politique de la ville. J'en rappelle ici rapidement les termes.

C'est en effet sur le terrain des politiques sociales et des questions bientôt nommées « de banlieue » que se déploient les expérimentations et les réformes déterminantes que sont la territorialisation, l'expérimentation sociale et institutionnelle, la décentralisation et la pratique du contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales. Transformation importante mais en partie rampante : on n'en comprend l'efficacité que par la mise en corrélation et en synergie de mesures et de pratiques diverses.

Or, cette mutation de l'Etat français vient de loin. Les années 1970 se terminent sous le signe du débat intellectuel et politique sur l'Etat-Providence¹¹⁴. Par-delà les différences de conceptualisation, un consensus intellectuel se dégage à la fin des années 70 sur l'idée d'une transformation nécessaire des rapports de l'Etat et de la société. Ce qui est ici en cause d'une façon ou d'une autre c'est un peu le modèle français, dit républicain, d'Etat qui associe à une société officiellement conflictuelle (de classes), un Etat unitaire qui donne aux compromis sociaux conjoncturels une légitimation universaliste, celle de la République pour tous, du bien commun et du progrès social.

Ce modèle supposait la conjonction d'un espace politique fortement structuré où la multiplicité des conflits sociaux et des tensions puisse être renvoyée à un référentiel national des enjeux politiques et des champs de normes en concurrence et d'un Etat fortement prescripteur. Le changement politique qui suit l'élection présidentielle et une conjoncture sociale nouvelle ont accéléré des choix et des décisions dont la légitimité intellectuelle était assurée. Comme on le sait, les événements du quartier des Minguettes à Vénissieux durant l'été 1981 ont catalysé la réflexion et précipité des choix préparés et argumentés par trois grands rapports : celui de la commission Schwartz sur l'insertion des jeunes, celui de la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers, présidée par Hubert Dubedout et celui de la Commission sur la sécurité, présidée par Gilbert Bonnemaïson. Ils sont à l'origine de ce qu'on appelle à partir de la fin des années 80, la politique de la Ville¹¹⁵.

¹¹¹ J'ai eu l'occasion de diriger quelques maîtrises sur le sujet notamment Le Gall Gayard (Annick), *La création d'un service de proximité à l'initiative d'habitantes d'un quartier populaire : dynamiques sociales et savoirs mobilisés*, 250 pages, 1993.

¹¹² Le dispositif de travail intellectuel et d'enseignement a été renforcé en 1994, par la transformation du DU en une Maîtrise de Sciences et Techniques et la mise en place à partir de 1995-1996, d'une enquête annuelle, menée avec les étudiants, dont le colloque est le moment de rendu public. La mise en place d'une formation professionnalisante n'a fait qu'aiguillonner les réflexions qui se sont investies en 1998/1999, pour toute l'équipe de la MST, dans une enquête sur la professionnalité elle-même.

¹¹³ Notamment Bertho (Alain), « La vie locale, Etat, politique et quotidienneté » *Société Française* n°5 (1982).

¹¹⁴ . Rosanvallon (Pierre), *La crise de l'Etat-Providence*, Paris, Le Seuil, 1981. L'Association Internationale de Sociologie consacre en 1983 un colloque à Nanterre sur le thème *Mise en question de l'Etat-Providence et émergence de la cité*.

¹¹⁵ . Schwartz (Bertrand), 1981, *op.cit.* ; Dubedout (Hubert), 1983 ; *op.cit.*, Bonnemaïson (Gilbert), 1983, *op.cit.*

Tous les trois portent une critique sévère des procédures d'intervention publique antérieures, qualifiées de « sectorielles », et défendent le principe de la nécessité d'une approche globale des problèmes sociaux. Ils plaident pour la nécessité d'une déssectorisation et d'une mise en rapport des compétences diverses (élus-professionnels-population). Plusieurs logiques s'articulent alors :

1. - La mise en place d'administrations de mission légères de caractère expérimental. L'Etat produit du provisoire puisque les procédures, dans leurs lieux et territoires, sont "expérimentales". Hypothèse, action, évaluation: l'institution crée une situation, elle ne répond pas à une sollicitation sociale, elle sollicite l'expression des besoins sociaux.¹¹⁶.
2. - Le choix de niveaux pertinents d'intervention alliant des commissions nationales interministérielles à vocation d'orientation générales comme la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers et des équipes locales travaillant au plus près du terrain (commune voire quartier) en liaison avec les élus locaux .
3. - La limitation territoriale de l'action dont la figure la plus nette est le quartier bénéficiant d'une procédure de Développement Social des Quartiers, ou, dans le cadre d'un ministère ayant pris des décisions parallèles, les Zones d'Éducation Prioritaires (créées en 1982) . De ce fait, l'Etat n'est plus de tous les lieux : il intervient de façon spécifique sur des territoires délimités pour « recoudre » le social « là où il se défait ». Ce choix est justifié par le souci d'une intervention globale et non plus sectorisée, la volonté de mettre en place un partenariat, voire une action communautaire. Cette mise en place rencontre en réalité bien des obstacles de faits¹¹⁷, et, lorsqu'elle est effective, risque fort de subvertir le dispositif et d'en infirmer les présupposés¹¹⁸.

La prescription de l'Etat porte alors plus sur les procédures administratives et financières d'expérimentations multiples que sur les contenus des politiques dont la définition est renvoyée au local pour être négociée dans le cadre de plus en plus répandu du « contrat » État/collectivité territoriale. D'ailleurs, les évaluations successives du développement social des quartiers et de la politique de la ville portent plus souvent sur les procédures elles-mêmes que sur les résultats des objectifs annoncés.

Situées au coeur du cyclone, des professionnalités inscrites dans des activités publiques sont déstabilisées. Il s'agit bien sûr des travailleurs sociaux (animateurs, éducateurs et assistants sociaux)¹¹⁹, mais aussi de toute une série d'autres métiers, de l'architecte aux enseignants, en passant par la police ou les professions de santé. Dans un certain nombre de cas la politique de la ville a partiellement modifié leur cadre de travail par la mise en place de nouvelles procédures incluant le partenariat obligatoire et la définitions d'objectifs en partie nouveaux. Mais la mise en cause de l'identité professionnelle est si générale qu'on peut être tenté de faire de la banlieue elle-même un élément central de cette identité¹²⁰.

¹¹⁶ Donzelot (Jacques), Estebe (Philippe), *l'Etat animateur*, Ed.Esprit, 1994 p22.

¹¹⁷ Ion (Jacques), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Privat, 1990.

¹¹⁸ . Joubert (Michel), Bertolotto (Fernando), Bouhnik (Patricia), *Quartier, démocratie et santé*, L'Harmattan, 1993.

¹¹⁹ Principalement étudiées par Jacques Ion, *op. cit.*

¹²⁰ Colloque *Profession Banlieue* du diplôme d'université Connaissance des banlieues de Paris 8, 1992. Un Centre de ressource Profession Banlieue (Seine-St-Denis) a été ouvert par la SCET et l'Université de Paris 8 à St-Denis. *Migrants formation* consacre en 1993 un dossier consacré au thème : « travailleur en banlieue, un nouveau métier ? ». La MST organise en 1999 une enquête et un colloque à Paris 8 sur le thème « Métiers de banlieue ».

Ce constat ouvre en fait à deux débats beaucoup plus liés entre eux qu'il n'y paraît. Le premier porte sur la notion d'identité professionnelle elle-même : s'agit-il de l'identité revendiquée par le professionnel ou de celle qui lui est assignée par l'institution qui l'emploie, cette identité est-elle d'abord enracinée dans le travail réellement effectué ou dans la prescription ? Quelle est, dans ce dilemme, la place de la notion de professionnalité ou de professionnalisation, de plus en plus utilisées aujourd'hui ?

Dans cette mise en oeuvre de l'incertain, la plupart des transformations des activités des professionnels du social ont fait appel à l'initiative et à la créativité des intéressés, ouvrant l'espace d'une sorte de revanche du travail réel sur le travail prescrit. Mais la réalité qu'on observe est plus complexe. L'absence ou l'incertitude sur les finalités et les normes rend problématique l'émergence d'une normativité professionnelle appuyée sur la pensée du « bien faire ». La construction de la finalité de l'activité et des normes qui la contraignent dans le travail est ainsi renvoyée à la mobilisation de la personne et à ses responsabilités individuelles quand le système de normes institutionnelles est réduit à des normes de procédures opératoires et que le système de normes professionnelles sociales construit par le milieu est déconstruit par l'injonction de partenariat et la dispersion des profils de poste.

Or le professionnel se heurte très vite à son autorité de tutelle, même si celle-ci lui a donné un moment l'espace de son autonomie normative. Assez vite, il « dérange » car s'il permet à un service de fonctionner, il ne permet pas de répondre aux normes d'évaluation des autres niveaux de l'Etat qui sont d'abord statistiques et calées sur les procédures opératoires. On dévoile alors ce qu'on pourrait nommer la « prescription cachée » ou « prescription en dernière instance » de l'Etat qui est une prescription de l'ordre ou de la paix sociale, du contrôle et de l'évaluation quantitative. Le conflit est alors difficilement évitable. Il se présente comme un « retour à la norme » qui se solde souvent par un changement de personnel.

L'analyse macro institutionnelle sur la mise en place de la politique de la ville comme l'analyse des situations professionnelles concrètes avec les premiers intéressés converge sur un diagnostic commun. L'institution est en mal de prescription.

Crise de la politique : l'énonciation d'une problématique

Quel bilan pouvais-je tirer de ces travaux au seuil des années 90 ? Ebranlement des grandes représentations politiques, difficultés d'un Etat en plein effort de bricolage innovateur, mais tâtonnant, épuisement de formes anciennes de militantisme notamment en milieu ouvrier, émergence, dans les trois champs (car je l'ai bien sûr aussi trouvé dans le Val de Marne), de la figure de l'immigré : tout me portait à une hypothèse d'explication globalisante. Les résultats de ces travaux confortaient une intuition tout en déplaçant les termes. Celle que les résultats de l'élection européenne de 1984 qui virent une montée spectaculaire de l'abstention, l'émergence du Front National et un nouveau recul communiste, n'avaient rien de conjoncturel et qu'ils signalaient ce que j'appelais alors une « crise de la politique »¹²¹, l'expression n'avait pas encore eu le succès qu'on lui connaît depuis. Mais mon intuition en conservait un caractère très institutionnel dans ses énoncés, ses hypothèses, ses matériaux de travail. L'Etat et la politique telle qu'elle se déployait dans un champ balisé par l'institution, n'y était pas clairement distingués.

Largement nourri par des lectures des travaux de l'école de la régulation d'une part et de Michel Crozier d'autre part, je référais la crise ainsi nommée à l'inadéquation objective et

¹²¹ Bertho (Alain), « Retour sur une campagne électorale paradoxale », *Société française*, n°12, sept-1984.

subjective entre un système d'ordre hétéronome (l'Etat dans lequel j'incluais la politique) et la remise en cause par la crise, avec un grand C, d'un ordre économique et social en quête de régulations autonomes. J'écrivais à l'époque¹²² : « Comprendre la crise en France aujourd'hui, prendre la mesure de ses enjeux conduit à la nécessaire réflexion sur la formation sociale, sa reproduction, la crise de l'unité des rapports qui la constitue. (...) Qu'est-ce qui est en crise ? L'ensemble ... donc la politique (...). La recomposition de la division sociale croissante du travail et du savoir appelle de nouvelles formes d'identification collective et de formes sociales d'action collective. »

Explication structurale en quelque sorte, dans laquelle la subjectivité et l'activité risquaient d'être réduites à un comportement, sorte de reflet des mouvements globaux et objectifs qui auraient affecté l'ensemble de la formation sociale. Explication dont pouvait s'accommoder ma culture marxiste d'origine. Mes travaux m'ont amené à décentrer ce regard de départ, et à donner aux activités, et à la subjectivité, une part grandissante. Mais les observations les plus riches de réflexions et d'hypothèses que je pouvais tirer des enquêtes et des AFC, portaient moins sur les repérages de ces systèmes eux-mêmes que sur le repérage de leur remise en cause et de leur processus de fragilisation. Il est en effet vite apparu que leur talon d'Achille contemporain était moins les représentations de l'ordre que celles du conflit et des contradictions sociales.

Ce sont les brèches ouvertes dans les représentations traditionnelles, je dirais classistes, de la conflictualité sociale qui semblaient ouvrir le chemin aux courants politiques nouveaux portés par les années 80, du Front National à l'écologie. L'entrée par la crise d'un ordre et d'une socialisation politique me faisait déboucher sur la mise en question de cultures dans leur capacité à donner un sens, à identifier des contradictions. Or le modèle que nous avons alors construit s'est révélé un fort bon prédicateur de résultats électoraux et de recompositions locales de la vie politique, notamment à l'occasion des élections municipales de 1989. Certains de nos commanditaires en firent alors les frais, comme le maire d'Alès, petite ville minière des Cévennes marquée par l'échec final du conflit de Ladrecht...

Constat banal dans cette France de la fin des années 80, que le recul du sentiment d'appartenance de classe, du mouvement ouvrier et des représentations qu'il porte... A une nuance près. Alors que la plupart des discours et des analyses qui s'élaborent à l'époque sur la fin des classes, dressent le tableau d'une pacification socio-politique, d'une fin des « passions françaises », voire d'une désidéologisation du pays, mes analyses désignaient le brouillage symbolique des conflits comme un facteur de crise de l'ordre social et de ses représentations.¹²³

¹²². *Société Française*, n° 12 juillet 1984, page 12, « Crise de la politique », et « Une crise de la politique ? » in *Mentalités et représentations politiques* (collectif, actes d'un colloque tenu à Paris 1), 1989, EDIRES, 192 p., p.167-174.

¹²³ C'est mon mémoire de DEA qui a été le cadre de formalisation de cette problématique : Bertho (Alain), *Une crise de la politique ? Identités sociales, valeurs collectives et cultures politiques dans la France des années 1980*, 1991, *op. cit.*

Chapitre 2

La banlieue rouge entre la fin de la classe et la politique de la ville

Enquête sur une situation

Mon travail de thèse a été pour moi d'une importance fondamentale pour deux raisons au moins. La première est qu'il a fondé de façon durable ma problématique et mes choix de méthode. La seconde est qu'il m'a installé sur un terrain, la Plaine-Saint-Denis, que je n'ai guère quitté depuis, même s'il n'a pas été mon terrain exclusif de recherche.

En 1991, lorsque je décidais d'investir ma problématique (dans son état de l'époque que je décris à grands traits dans le chapitre précédent) dans une thèse universitaire ma difficulté était la suivante : cette problématique était générale dans sa formulation théorique mais fort éclatée dans ses matériaux et les protocoles d'enquête qui l'avaient générée. Les rapports, que je pressentais, entre le champ des représentations collectives, les transformations de l'Etat, la professionnalité en banlieue et les transformations du militantisme restaient pour l'essentiel à établir. Je décidais donc de prendre les choses par l'autre bout, et de mener mon enquête sur les nouages concrets d'une situation singulière. Restait à faire le choix de cette situation. C'est assez vite la Plaine-Saint-Denis qui s'imposa avec évidence

Très naturellement en effet, mes multiples chemins convergeaient vers une enquête sur la mise en place de nouvelles politiques territorialisées dans une vieille commune ouvrière, bastion électoral du P.C.F., où je pourrais travailler conjointement sur l'intervention publique et sur les difficultés contemporaines du militantisme politique et ouvrier traditionnel. Quel meilleur terrain pour le faire qu'un ancien quartier industriel et ouvrier de la « banlieue rouge » marquée par un renouvellement de l'intervention publique inspiré de la politique de la ville ?

Le choix du terrain

La Plaine

L'évolution électorale du quartier de la Plaine-Saint-Denis, marquée notamment par le double record local de l'abstention et du vote Front National, et les incidents qui marquèrent l'ouverture de la nouvelle Maison de quartier, en 1991, ne pouvaient qu'attirer l'œil du

chercheur sur ce territoire qui après avoir été un haut lieu de l'industrie et du communisme local semblait devenir sinon une plaie ouverte, du moins une préoccupation majeure de la municipalité.

Ancien territoire industriel, la Plaine couvre environ la moitié de la commune de Saint-Denis, n'abrite qu'un dionysien sur 10, mais plus de la moitié de l'emploi communal. La ville de Saint-Denis, malgré des transformations importantes de sa population, est restée une ville ouvrière (en 1990 : 37.3 % de la population active). Mais cette population ouvrière est aujourd'hui déstabilisée. La ville connaît l'un des taux les plus forts du département et en 1991, la moitié des embauches a été constituée de contrats à durée déterminée dont 62 % des embauches ouvrières. A peine plus d'un quart des ouvriers dionysiens travaillent en fait dans l'industrie, un cinquième dans le bâtiment où ils sont moins nombreux que dans les services...

Malgré une érosion régulière de l'emploi sur la ville, Saint-Denis reste une ville active et une ville industrielle. Ces emplois ne concernent qu'un tiers des actifs dionysiens. Le tissu économique se transforme. Le nombre de grandes entreprises diminue au profit des petites, les services l'emportent maintenant sur l'industrie. A tous points de vue, chômage, déstabilisation ouvrière, mobilité des populations et des emplois, la Plaine est un miroir grossissant des évolutions de la ville, comme elle fut par le passé le symbole même de cette ville ouvrière et industrielle, qui accueillait une main d'œuvre venue de partout et en faisait des syndicalistes, des ouvriers fiers, des citoyens français.

Entre une population paupérisée et peu qualifiée, d'une part, et des activités industrielles et de services à l'industrie qui recherchent des qualifications de plus en plus élevées, la rencontre se fait de moins en moins. Une population moins qualifiée que les emplois disponibles sur la ville, une population beaucoup plus ouvrière aussi, la situation de la Plaine n'étant qu'une exagération de celle de la ville : si on s'en tenait aux qualifications et aux catégories socioprofessionnelles, on pourrait en conclure que l'inadéquation emploi sur la ville/ main d'oeuvre locale est en partie imputable à une désindustrialisation. Or, les emplois dans l'industrie et le BTP sur la Plaine sont proportionnellement encore plus importants que sur l'ensemble de la ville et beaucoup plus importants que le part de la population active dionysienne travaillant effectivement dans l'industrie. Trop d'ouvriers dans la population, certes, mais pas dans une industrie qui, localement, se désouvriérise. Le poids du chômage dans la ville, le poids du chômage et de la pauvreté à la Plaine, n'est pas un paradoxe dans une ville active dont le tissu économique se transforme. Ancien bastion ouvrier, Saint-Denis est au cœur de la crise de la classe¹²⁴.

La Plaine-Saint-Denis est un espace agricole rattaché aux communes de Saint-Denis et Aubervilliers sous le second Empire. Cet espace est d'abord structuré par l'activité industrielle : le Gaz de Paris sur les terrains du Nord, le Chemin de Fer Industriel sur les terrains du sud. Toute l'histoire sociale et politique de la Plaine et pour une part de la ville de Saint-Denis tout entière, est l'histoire de la création d'un espace public face à l'espace des entreprises industrielles, par la montée et l'organisation d'une intervention politique appuyée sur les luttes à l'entreprise et la pratique municipale. La Plaine a été longtemps au cœur de la politique locale, elle a été un vivier de militants et d'élus. La municipalité se pense comme le bras institutionnel de ce mouvement, défendant « sa population » face à l'Etat et au Capital.

Tout change lorsque l'espace de la Plaine perd, aux yeux des investisseurs, sa pertinence passée par transformation des formes d'accumulation, par modification des flux, par déplacement des besoins de main d'oeuvre. La culture et l'institution municipale se

¹²⁴. Chenu (Alain), «Une classe ouvrière en crise», *Données Sociales 1993*, INSEE pages 476-485.

mobilisent un temps contre les départs. En vain. Inexorablement, le tissu économique se transforme, une autre main-d'œuvre est appelée, d'autres habitants s'installent.

La -toujours communiste- majorité municipale doit, avec les instruments culturels qui sont les siens, ceux de la classe ouvrière dont la période précédente avait assuré la promotion locale et nationale, inventer une nouvelle démarche dans des conditions radicalement différentes: des contacts de moins en moins étroits voire nuls avec le monde salarié, des contacts de plus en plus importants avec les chefs d'entreprises, la prégnance des rapports contractuels avec les autres niveaux de l'Etat dans le cadre de la décentralisation et de la territorialisation des politiques sociales à partir du début des années 1980.¹²⁵

L'intérêt de la Plaine par rapport à d'autres territoires ayant connu des sorts semblables est que les élus en question ont réellement essayé d'innover depuis 20 ans : innovation sur le contenu de l'intervention municipale avec la mise en place d'un des premiers services de développement économique, innovation institutionnelle avec la mise en place d'un syndicat intercommunal et l'élaboration du projet urbain, d'une « démarche de quartier » à Saint-Denis, etc. Mais il s'agit bien d'une démarche d'innovation dans le champ institutionnel, dans le champ de l'Etat, laissant en marge la politique : le PCF, atrophié sur le quartier, n'entretient plus que des liens formels sinon conflictuels avec la municipalité, les militants politiques et syndicaux des entreprises vivent la municipalité comme une instance lointaine alors qu'ils sont confrontés aux contradictions les plus neuves de l'accumulation. La Plaine-Saint-Denis est bien le symptôme singulier d'une crise.

Une situation : le contrat de recherche

C'est sur la base de la démarche désignée comme «sociologie collective» par la municipalité que s'entamaient en 1991 mes discussions avec le *service des études locales* de la Mairie. La demande de la mairie, dans les termes du contrat, se formulait sur quatre niveaux. Il s'agissait d'une « étude sur le quartier de la Plaine-Saint-Denis » comportant « une analyse de l'évolution sociologique de la population de Saint-Denis Plaine, à partir notamment des données des recensements et des sources disponibles en Mairie », « une étude des représentations, valeurs et comportements de la population habitant ou ayant habité la Plaine, y travaillant ou y ayant travaillé, en rapport avec l'évolution économique de la zone et des projets mis en oeuvre par la municipalité et les villes avoisinantes », « une approche spécifique de la dynamique sociale », « une analyse de l'activité municipale en direction du quartier ». L'objet principal de la transaction restait très marquée par les préoccupations prescriptives de la municipalité : comment donner à ce quartier une identité nouvelle qui fasse fructifier ce qui était perçu comme la force d'une identité antérieure mais en évitant les deux écueils du repli sur une vision passéiste (il s'agit pour la mairie de passer du quartier bastion ouvrier au quartier moderne, sorte de technopole associant de façon nouvelle activité économique et habitat) et une dérive « dualiste » (« l'enjeu dès lors est que se constitue un quartier à deux vitesses ») portée par la « dislocation des liens sociaux » sur fond d'arrivée à la Plaine d'une nouvelle population paupérisée et peu insérée dans le monde du travail. Un protocole de mise en commun des savoirs et des points de vue dont la finalité première est de permettre « une appropriation plus rapide et plus sûre des résultats par les acteurs sociaux qui en sont d'une certaine façon les co-auteurs » est adopté.

¹²⁵. Bertho (Alain), *Dynamiques sociales à la Plaine-Saint-Denis : État, politique et société*, rapport de recherche, Centre de recherches et d'études sur la société française, mars 1994, 219 pages.

Très logiquement, la demande institutionnelle qui fit l'objet de la transaction présupposait une cohérence de points de vue et d'action entre les différents protagonistes de l'activité municipale. La suite prouva qu'il n'en était rien. Mais, si les contradictions entre les élus, la chargée de mission, l'administration et les autres acteurs ont pu parfois sembler entraver l'enquête, leur analyse finale, sorte d'enquête dans l'enquête a été riche d'enseignement.

Cette enquête dans l'enquête constitue un matériau important du travail présenté ici. Il n'est bien évidemment pas le seul. A travers les mésaventures d'une démarche cognitive en transaction avec les élus censés initier les actions municipales, l'administration chargée de la mettre en oeuvre et de normaliser les procédures et les professionnels en contact avec la population, ce sont des rapports de l'Etat et de la politique qui se trouvent dévoilés. Des élus, privés du collectif politique partisan comme arrière plan de l'élaboration des politiques, sont de plus en plus amenés à s'appuyer sur leur administration pour établir un rapport de réflexion et d'action sur le réel. Or entre les professionnels envoyés de plus en plus au contact de populations avec des prescriptions faibles, parfois en lieu et place des militants disparus, et une administration dont la finalité est gestionnaire et normalisatrice, c'est cette dernière qui monopolise le rapport avec les élus, favorisant une logique d'Etat sur une logique partisane ancienne.

Les choix méthodologiques

Mon projet avait alors quelque chose d'un projet de sociologie totale où pourraient se combiner les observations sur les transformations objectives de la situation économique-sociale du territoire, la mesure des activités militantes, le sens des interventions publiques et politiques, les tensions autour des nouvelles interventions municipales, les intellectualités en concurrence dans la compréhension de la situation et de ses enjeux. Je fis donc le choix de cette immersion dans la situation locale, avec des présupposés minimaux et sans garantie réelle de résultats. L'immersion a duré trois ans.

Enquête et matériaux d'enquête.

L'enquête s'est déroulée en pratique sur plusieurs niveaux. Je ne crois pas avoir négligé grand chose de ce qui peut constituer une enquête sociologique.

1. **Les données statistiques** ont été passées au crible pour établir l'évolution du quartier : recensements, données du GARP et de l'ANPE, listes électorales des élections prud'homales, résultats électoraux (élections politiques et élections professionnelles), annuaire des entreprises, logement, etc.. Toutes ces données ont été traitées et analysées.

2. **Les textes d'orientation municipaux** ont fait l'objet d'une analyse détaillée. Partant du point que la municipalité est un lieu privilégié d'élaboration politique à Saint-Denis et que la municipalité est aujourd'hui un morceau d'Etat, j'ai lu la production symbolique de cette instance, de son administration et de ses élus comme le point de tension entre l'Etat et la politique, avec les conséquences possibles de cette tension sur son efficacité sociale. Il s'agissait donc en priorité de travailler sur des textes au point institutionnel de tension qui se trouve être le bureau municipal, et dans la mise en forme destinée à gérer cette tension: celle des rapports des élus. C'est en effet là que le débat politique (légitimation, arbitrage, synthèse) a lieu et non au conseil municipal qui constitue la synthèse publique de ce travail. Il a donc été mené une analyse systématique des rapports d'orientation présentés au bureau municipal pendant sept ans. Tous ceux qui concernent directement la Plaine (du foncier au social et au

culturel) et ceux qui déterminent les grandes orientations de services intervenant sur le terrain comme la jeunesse, le service social ou la culture...

3. Le troisième espace d'enquête a été celui d'une **enquête participative** par la fréquentation, durant trois ans, des réunions internes et des réunions publiques concernant la « démarche quartier » de la Plaine, les réunions des « assises de la Plaine » mises en place par le syndicat mixte Plaine Renaissance, la nouvelle permanence de quartier de la mission locale. La participation des habitants et des professionnels aux séances a fait l'objet d'un comptage et d'une analyse.

4. Cette observation participative s'est doublée, dans le cadre du contrat avec la mairie, d'une véritable recherche action avec la mise en place de **groupes de travail** réunissant des professionnels du quartier pour analyser les situations et retravailler sur les enquêtes antérieures produites tant parmi les travailleurs sociaux que dans les collectifs des Assises pour la Plaine.

5. Chaque étape du travail (qui prévoyait un rapport chaque trimestre) devait être par ailleurs présentée et discutée au sein d'un **Collectif de pilotage** composé d'élus et du responsable municipal des études locales. Pour moi, le fonctionnement de ce collectif de pilotage était lui-même un objet d'enquête.

6. **L'activité et la fréquentation de certains services municipaux** ont été elles-mêmes l'objet d'enquêtes sectorielles : la maison de quartier bien sûr et toutes ses activités associatives, la bibliothèque du quartier, la permanence de l'assistante sociale, l'antenne du service municipal de la jeunesse.

7. **La vie associative** a fait l'objet d'un recensement minutieux

8. **L'activité militante politique** (seul le PCF dispose d'une organisation dans le quartier) a fait l'objet d'une étude similaire grâce aux données détaillées fournies par ses responsables locaux.

9. Je n'ai hélas pas été en mesure de procéder à la même enquête sur l'activité syndicale, n'ayant pas réussi à obtenir des données similaires sur l'implantation syndicale.

10. Une **étude historique**, à partir de la presse locale, m'a permis de reconstituer l'évolution des **conflits du travail** dans le quartier depuis le milieu des années 70.

11. Des **entretiens** ont été réalisés **avec les professionnels** sur leur activité : les animateurs successifs du service jeunesse, la chargée de mission « démarche quartier », la directrice du service social, le directeur du service économique, la directrice du service urbanisme, la chargée de mission « Plaine » au service urbanisme, le directeur du service santé.

12. Des **entretiens** ont été réalisés avec des **élus** : le maire et l'adjoint au maire chargé du quartier et, par ailleurs, y demeurant.

13. Une série d'**entretiens** ont été effectués auprès de **jeunes**, dont certains enfants de militants, des jeunes délinquants, des jeunes fondateurs d'une association

14. Enfin, le gros des **entretiens** concerne des **militants** : militants communistes du quartier ou des entreprises du quartier, militants associatifs, quelques militants syndicaux.

Le travail sur la professionnalité, les jeunes et l'activité militante est passé par un travail d'entretiens semi-directifs sur une trame biographique. Leur point commun est de concerner des acteurs du changement social au plan local ou dans les entreprises. Le choix des

personnes a été guidé volontairement par les réseaux institutionnels ou militants avec lesquels j'étais en contact. Ces réseaux sont au nombre de trois et se sont recoupés en partie pour les deux premiers : des personnes considérées par la chargée de mission comme des personnes référentes sur le quartier (militants associatifs, anciens de la Plaine, bénévoles de la maison de quartier, piliers locaux des réunions « démarche quartier ») ou celle que ces dernières nous ont fait rencontrer; des militants contactés par le réseau PCF-CGT, quelques personnes en contact avec les professionnels du Service municipal de la jeunesse.

Le respect des réseaux constitués n'est pas un pis aller mais un choix. Il était la seule méthode possible pour accéder à un échantillon un peu représentatif de la réalité observée. Il est générateur de décalages évidents par rapport à ce qu'aurait pu être la recherche d'une représentativité sociologique simple: les militants associatifs du quartier sont des militantes, les jeunes dont les entretiens ont pu être utilisés sont tous des garçons, les militants d'entreprise n'appartiennent qu'à deux générations, celle de la trentaine et celle de la cinquantaine...

La méthode choisie de l'entretien semi-directif, à trame biographique, où, si une certaine liberté de parole était laissée, quelques « passages obligés » étaient néanmoins traités, dans la mesure du possible répond à plusieurs impératifs. Jean Penneff¹²⁶ distingue quatre niveaux d'analyse de la méthode biographique : moyen rapide de parvenir à la connaissance sociale d'un individu, instrument de documentation historique (usage que j'ai écarté), « confrontation du passé d'un individu avec la reconstitution verbale qu'il en présente » et enfin connaissance des opinions et des convictions des individus que Jean Penneff aborde avec prudence.

Or c'est bien là que la méthode employée se distingue du « récit de vie¹²⁷ », car ce sont les attitudes verbales, les rationalisations *a posteriori* et les plaidoyers qui nous intéressent ici, cherchant « à saisir en eux leur qualité de « sujet » dans la dimension anthropologique du terme, vecteurs d'une parole et d'une vie symbolique au sens fort », soulignant « chaque fois que possible la dimension des désirs, des problématiques et des savoirs dans la structuration de l'univers des acteurs¹²⁸ ». J'avais l'ambition de saisir ici « une pensée » au sens où l'entend Sylvain Lazarus¹²⁹, telle qu'elle s'exprime socialement (devant un interlocuteur) en faisant intervenir la dimension du temps (la biographie) et de l'identification de celui qui l'exprime. En ce sens, les énoncés (enregistrés dans leur totalité, décryptés et analysés) sont d'abord pris dans leur sens fort d'énoncé d'un sens donné au réel vécu, d'un « rapport du réel ». Mais il s'agit de le saisir pour tenter d'en démonter les composantes, celles qui relèvent de l'expérience subjective des activités (de la mise à l'épreuve des mobiles selon la grille de Léontiev¹³⁰), celles qui relèvent de l'utilisation d'un référentiel éthique ou catégoriel socialement légitime (niveau des finalités et des buts notamment, des catégories et des valeurs issues de l'activité politique organisée), celles qui relèvent surtout de la difficulté de mettre en cohérence l'expérience et le symbolique, source de la souffrance sort du champ de la seule sociologie¹³¹. Mais il ne s'agit pas ici seulement de révéler et de comprendre la diversité des points de vue. Il

¹²⁶. Penneff (Jean), *La méthode biographique, de l'Ecole de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Colin, 1990, page 6.

¹²⁷. Poirier (Jean), Clapier-Valladon (Simone), Raybaut (Paul), *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, PUF, 1989, notamment chapitre 4, « les usages des récits de vie ».

¹²⁸. Schwartz (Olivier), *Le monde privé des ouvriers*, PUF 1990. page 56.

¹²⁹. *L'anthropologie du nom*, Le Seuil, 1996.

¹³⁰. Léontiev (Alexi), *Activité conscience, personnalité*, Ed. du Progrès 1984.

¹³¹. On pense bien sûr ici aux débats ouverts autour de Dejours (Christophe), *Souffrance en France*, Le Seuil, 1998. Le Seuil, 1998.

s'agit d'identifier les ressorts de cette souffrance comme la tension entre une subjectivité normative et la validité opérationnelle du référentiel prescriptif.

Une conjoncture locale d'innovation institutionnelle

Ce travail m'a d'abord permis de mieux saisir les logiques à l'oeuvre dans le processus d'innovation institutionnelle à la Plaine.

Des révisions nécessaires

A partir des années 70, c'est à un véritable renversement culturel que s'essaie en effet une partie de l'équipe municipale. Après avoir eu le sentiment (fortement organisateur des pratiques), des décennies durant, que la municipalité était le bras séculier de la classe ouvrière, représentée par « son » Parti, face à un patronat local perçu comme immuable, les élus communistes avaient à gérer le maintien ou l'arrivée d'entreprises (et pour eux d'usines) faute desquelles les emplois ouvriers et donc la classe ouvrière était, à leurs yeux, tout simplement vouée à une disparition.

La scène publique est dès lors occupée sur un double registre : celui, classique, mobilisateur et identitaire, des luttes emblématiques pour le maintien d'entreprises qui finissent toujours par partir et celui en demi teinte d'un discours de propositions qui pose les bases de l'action municipale future. Les fermetures d'entreprises et les licenciements économiques d'ampleur commencent en France dans le milieu des années 70. Partout on assiste à l'organisation d'occupations exemplaires des entreprises menacées dans des conflits longs et durs comme ceux que j'avais pu observer dans le val de Marne. Trois conflits phares à la Plaine polarisent alors la scène dionysienne : Cazeneuve, entreprise de machine-outil en 1976-8, Pouyet, entreprise de téléphonie en 1979, Languépin, autre entreprise de machine outil en 1982. Tous, comme les suivants (Alsthom, Gibbs et Thomson) se terminent par le départ ou la fermeture de l'entreprise.

Durant la même période, l'équipe municipale amorce une nouvelle démarche : mise en place d'une antenne municipale de promotion de la zone industrielle puis création en 1985, d'un des instruments essentiels de l'action municipale depuis lors : le syndicat mixte *Plaine Renaissance* chargé de l'élaboration d'une charte intercommunale pour le développement de la zone. Avec la publication par le Premier ministre Michel Rocard d'un *Livre Blanc sur l'Île de France*, les élus prennent conscience qu'ils peuvent être pris de vitesse par des initiatives d'Etat qu'ils risquent de ne pas maîtriser. En 1990, les maires de Saint-Denis et Aubervilliers annoncent la création d'une Société d'économie mixte, le lancement d'un concours d'aménagement et d'urbanisme, enfin la tenue d'ASSISES pour un «aménagement à visage humain». La Charte intercommunale préparée par *Plaine Renaissance* est adoptée en octobre et novembre 1990 par les conseils municipaux des deux villes auxquelles s'est adjoint Saint-Ouen. Le Projet Urbain est adopté trois ans plus tard.

une rupture culturelle

Mais il y a disjonction entre une activité municipale sur un terrain technique et institutionnel, une activité syndicale d'entreprise et même une activité communiste, léthargique et autocentrée, de moins en moins présente dans la vie associative et institutionnelle du quartier. Cette disjonction s'opère au coeur de la cohérence passée de l'activité communiste municipale qui identifiait symboliquement travail-population et réalisation urbaine dans la figure d'une classe ouvrière représentée par la Mairie et construisant sur le territoire de la commune un espace public de bien-être contre l'emprise du

capital. Cette mise à l'épreuve de la culture politique est visible dans l'absence de la figure ouvrière et de l'histoire des luttes d'entreprise dans l'ensemble des manifestations publiques et des publications autour des Assises et du projet urbain. Dans ces conditions, le projet de revitalisation sociale se sépare d'un projet de revitalisation économique portée par l'image d'une industrie de haute technologie et par une rupture avec l'ancienne figure du travail ouvrier.

Cette recomposition de l'activité communiste débouche en fait sur une redéfinition du social comme catégorie d'activité politique et publique. En développant une activité dans le champ de l'Etat, les élus communistes tentent de se doter de nouveau d'instruments de mobilisation mais s'appuient de plus en plus sur les compétences et les normes des services publics municipaux et des professionnels mobilisés dans un dialogue avec les institutions et les entreprises. Ce faisant la lecture «classiste » et conflictuelle du social se voit dominée puis remplacée par une lecture consensuelle qui sépare tendanciellement le social de l'économique, la perspective de dynamique de développement d'une dynamique sociale perçue comme de plus en plus problématique. La conflictualité devient dans ces conditions un obstacle plus qu'un point d'appui, dans une problématique de paix sociale où les catégories d'ordre (origine nationale des personnes) l'emportent sur les catégories de contradictions (origines sociales et classes), où les catégories de « rééquilibrage » social, voire ethnique, l'emportent sur celle de dépassement de l'ordre social existant. Les notions de démarche démocratique et d'organisation du débat public, de participation des habitants et des associations à une dynamique orchestrée par l'institution l'emportent sur celles de luttes et de revendications relayées par les édiles municipaux. L'identité du communisme municipal, dans sa forme historique, est touchée en son coeur.

La démarche quartier

Parallèlement la ville de Saint-Denis se dote d'un équipement et d'un instrument institutionnel nouveau, la *démarche quartier*, pour gérer les problèmes sociaux auxquels elle est confrontée sur le quartier sans avoir, à son avis, les moyens d'y répondre de façon classique : c'est une démarche dont l'axe est une territorialisation de la réponse municipale aux problèmes et la mise en place d'un partenariat entre les services d'une part et avec les habitants et les associations d'autre part. Cette démarche s'apparente au mouvement national de territorialisation des politiques sociales.

Ce sont au départ les professionnels concernés qui ressentent les transformations sociales du quartier comme une mise à l'épreuve du contenu et du sens de leurs interventions et transmettent leurs doutes aux élus. Les mêmes mots ne recouvrent plus les mêmes réalités sociales, ni les mêmes dynamiques entre le long et le court terme, entre politique sociale et développement économique. C'est à partir des propositions de ces professionnels, à la Plaine comme dans un autre quartier que la municipalité officialise la « démarche quartier » en 1989 et engage un chargé de mission pour l'animer.

Dans les décisions prises alors, on voit s'intriquer des éléments pris à la culture du communisme municipal -répondre aux besoins de la population par des équipements- et la volonté de s'en affranchir par la mise en place de procédures de mission territorialisées qui sont un peu dans l'air du temps. On voit dans un même mouvement ressurgir l'idée ancienne qu'une mobilisation de la population elle-même est nécessaire en plus de l'action municipale et l'idée qu'il faut trouver des financements spécifiques à travers la politique contractuelle de l'Etat dans le domaine du développement social.

La *démarche quartier* s'apparente donc à la politique de la Ville qui transforme les procédures institutionnelles, la vision du social, les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales dans les années 1980-1990. Elle lui emprunte une part de l'analyse du social qui sert de soubassement aux pratiques, analyse dans laquelle *l'exclusion* et la « *cohabitation interethnique* » l'emportent sur une vision conflictuelle des rapports sociaux, même si certains des « maîtres mots »¹³² ne sont pas employés en tant que tels. S'agit-il d'une banalisation des principes de l'intervention sociale de la municipalité communiste ?

C'est en 1985 qu'est entamée la procédure projet de quartier pour le Franc-Moisin-Bel-Air qui devient D.S.Q. en 1990, avec la mise en place d'une équipe opérationnelle, la Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale (M.O.U.S.)¹³³. Durant cinq années, ce quartier a été le cadre d'une expérience originale de recherche-action en matière de santé.¹³⁴ La réussite perçue de l'usage de la politique de la Ville par la municipalité de Saint-Denis à Franc-Moisin, a aiguillonné la volonté des élus de chercher ailleurs des possibilités de démarches territorialisantes. Mais la procédure "démarche quartier" s'enracine aussi dans une expérience localisée, le quartier des Cosmonautes en 1988. De Cosmonautes à la Plaine, on perçoit un même cheminement. Ce n'est qu'*a posteriori* que cette démarche pragmatique est mise en forme, normalisée et justifiée par une argumentation politique lors d'un rapport du maire au bureau municipal en janvier 1991.

Les élus¹³⁵ ont, dans le même temps, sur l'ensemble des problèmes de la ville, un cheminement parallèle, qui va faciliter la mise en place de nouveaux instruments. Il s'agit pour eux, à partir de leurs moyens institutionnels, de se doter d'instruments d'action politique, à la fois opérationnels pour la gestion municipale, et qui leur donnent une autonomie légitime vis-à-vis d'une organisation politique avec laquelle les rapports sont de plus en plus difficiles. Les élections législatives de 1988 sont une première occasion de l'organisation de débats publics en dehors ou parallèlement au parti. Ce sont les événements internationaux de la fin de l'année 1989 qui amèneront Marcellin Berthelot, réélu avec 50 % d'abstention, à franchir une étape sur laquelle il avait jusqu'ici des réticences : celle de la généralisation des rencontres directes avec les habitants, que ce soit dans la généralisation des démarches quartier ou la mise en place des rencontres "Bonjour-voisins" dans chacun des quartiers, chaque année.

Entre la nouvelle culture institutionnelle et professionnelle de la ville et les recompositions locales du communisme dionysien, il y a plus qu'un écart, une tension qui donne à la dynamique locale toute sa spécificité. Il apparaît que la catégorisation du social est un des points de tension principaux : par quoi remplacer la matrice ancienne d'analyse du social quand la figure ouvrière s'efface ? Or cet effacement ne prend pas ses racines dans l'évolution sociologique d'un quartier qui reste massivement ouvrier. Son vecteur doit être cherché ailleurs : dans les activités militantes, les formes de conscience dont elles sont le vecteur et leur transformation. Ce fut donc tout naturellement le second volet de mon travail.

¹³² « Le social et le politique : d'une pensée du conflit à une pensée du désordre ». *Société Française*, 1996/53.

¹³³. Sur le développement social dans ce quartier : Daudet (Jean Christophe), *Appropriation autour d'une politique publique, l'exemple de la politique de développement social des quartiers*, mémoire de DEA « organisation et politiques publiques » sous la direction de M. J.Lagroye, Université de Paris I, 1992, 118 pages, dactyl.

¹³⁴. Joubert (Michel), dir, Bertolotto (Fernando), Bouhnik (Patricia), *Quartier démocratie santé*, L'Harmattan, 1993.

¹³⁵. En réalité le petit groupe informel de direction politique réelle est composé de Marcellin Berthelot, Michèle Mitolo, Didier Paillard et Patrick Braouezec.

Le militantisme entre passé et présent

Jusqu'au début des années 80, le PCF disposait sur le quartier d'une section à part entière avec son local et ses permanents : présence forte et visible appuyée par les cellules d'entreprise et plusieurs cellules locales, de nombreux militants. Quant à la CGT elle y était assez présente pour que se pose la question de la création d'une union locale propre au quartier. A tous points de vue, la Plaine était le coeur militant de la ville. Les gros bataillons CGTistes sont partis avec les grandes entreprises et la situation est assez sérieuse pour que l'Union locale se refuse à donner quelque chiffre d'adhérents que ce soit. Du côté du PCF, il ne reste plus, au moment de l'enquête, qu'une seule cellule locale léthargique et quelques adhérents dans les entreprises publiques, plus investis dans le syndicat que dans leur organisation politique : ces militants appartiennent soit à la génération de la résistance et de la Libération, soit à celle qui est entrée en militantisme autour de 1968. Le seul pôle un peu vivant de militantisme communiste dans l'entreprise réunit en fait des ingénieurs et des techniciens de recherche du Centre de recherche du Gaz de France (DETN) : ils sont nettement moins âgés que les précédents. Parallèlement, un nouvel espace militant se développe : celui des associations locales dont les responsables trouvent leur place au sein du nouveau dispositif institutionnel, de la démarche quartier à la maison de quartier. Au départ, cette vie associative était liée au militantisme communiste. Aujourd'hui elle en est complètement disjointe, même lorsque, individuellement, les militants associatifs sont membres du PCF. Ce qui domine alors, dans le temps consacré comme dans l'investissement subjectif, c'est l'espace associatif et non « le parti ».

La Plaine semble vivre ainsi à la charnière de deux époques : l'ancien est encore là dont l'obsolescence est patente aux yeux même des intéressés. Le nouveau émerge avec peine et s'autonomise difficilement de l'espace institutionnel. Ce basculement recoupe des différences générationnelles et aussi, plus fortement encore, des différences de sexe. Surtout, c'était une de mes pistes de départ que les entretiens ont contribué à nourrir, il prend une épaisseur particulière dans un rapport différent au travail, dans « l'usage de soi » dans le travail.

Communismes de la Plaine

Au milieu des années 90, La Plaine est un territoire qui accueille et structure l'activité communiste plus qu'elle n'est structurée par lui. Le parti est à l'image de son territoire, hétéroclite, carrefour de vies où la norme d'organisation n'est plus qu'une référence identitaire revendiquée ou contestée, mais non porteuse de codes de conduite et de cadres d'activité. La mobilisation militante est, dans ces conditions, problématique. La pauvreté d'une telle activité finalisée, la faiblesse de son enracinement dans la réalité sociale de la Plaine, n'est pas en mesure de répondre aux besoins exprimés par les militants communistes, dans leurs adhésions culturelles et partisans et, aujourd'hui, à l'épreuve de l'histoire. Chacun a puisé dans l'adhésion partisane, les moyens et le langage légitime de sa propre aspiration à une normalité donc à une normativité qui passe par la soumission aux normes de l'organisation : question de vie ou de mort dans la Résistance, question de survie et de progrès social dans les luttes ouvrières, voire question de survie psychique. Mais chacun et chacune et tous dans les groupes professionnels et culturels auxquels ils participent y apportent leur sens, construisant à leur tour une identité collective qui n'est pas un donné, infléchissant plus ou moins les normes de l'organisation qui leur préexistaient, n'excluant pas la distance critique lorsque la normalisation interne contredit les mobiles de l'adhésion. « L'apprentissage ouvrier du

parti¹³⁶ » est aussi un apprentissage partisan et communiste à la pluralité populaire, dans ses enracinements professionnels et culturels. L'ancrage dans l'expérience professionnelle et donc la matérialité de la classe, domine, mais n'est pas l'ancrage unique ni, souvent, direct : il agrège d'autres transactions identitaires qui rassemblent autour de la classe, la redimensionnent, nourrissent et justifient sa transmutation en projet humaniste universel.

Que se passe-t-il quand le projet et son ancrage social principal se trouvent démonétisés ou détruits ? La classe divisée et éclatée, prive les militants ouvriers de l'identité collective qui fondait leur action. L'identité partisane, dans ces circonstances, court le risque de passer de la position de moyen à celui de substitut aux finalités de l'activité. Toutes les composantes sont réunies pour que le parti, avec ses normes, se retourne contre lui-même : en devenant une référence identitaire de l'extériorité en lieu et place d'une construction de l'extériorité pour son dépassement, il devient une posture où la référence à l'Etat devient dominante, dans le rejet global comme dans la soumission à ses normes, machines normées à légitimer des candidatures protestataires aux élections.

L'identité communiste est en cause dans sa matérialité objective (celle du travail) comme dans sa projection subjective. Cette déconstruction a des effets contradictoires. Pour les ouvriers, elle est une composante forte sur le repli identitaire social, voire seulement partisan. Pour les autres elle éloigne alors du parti et de ses normes. Elle s'accompagne de déstabilisations individuelles fortes.

Dans la construction municipale de la réalité sociale du quartier, la catégorie d'immigrés avait pris assez vite une consistance notable. Mais cette thématique trouve aussi sa place dans le processus de sclérose de la culture politique. La référence à la présence dérangeante « d'étranges étrangers » opposés à celle d'étrangers acceptables (les plus anciens dans le quartier) est le fait des ouvriers. Cette référence n'a pas de contenu positif, au sens où elle ne vise aucune origine géographique particulière dans son existence. Elle est négative, par différenciation des étrangers déjà là. Elle n'est pas positive, au sens où on ne leur reproche pas ce qu'ils sont ou ce qu'ils font mais ce qu'ils ne sont pas ou ce qu'ils ne font pas : ils ne sont pas ouvriers, on ne les « connaît pas »¹³⁷, ils ne sont pas membres de la communauté militante et « villageoise ». Ils existent en creux par ce qu'ils signalent de la difficile continuité d'une histoire sociale et politique, d'une difficulté politique (ils sont dits responsables de la montée du Front National). Leur nomination désigne une pauvreté, une inégalité sociale inintégrable aujourd'hui à un projet transformateur. Or quoi de plus rassurant, sur cet épuisement d'une dynamique sociale, que de désigner ses victimes, non par leur composante éventuellement transitoire (la pauvreté, la nouveauté de l'arrivée dans le quartier, le chômage), mais par leurs traits les plus irréductibles (nationalité ou « race »). La désignation de l'immigré en tant que tel dans le discours communiste signe en fait l'épuisement d'un projet de transformation sociale, où l'action de la classe ouvrait à une identité générique renouvelée.

Engagement politique à l'entreprise

Une partie de l'enquête ayant été menée chez des militants au sein des entreprises de la Plaine, ouvriers de la génération de 1968, techniciens et cadres de 10 ans leurs cadets, les questions du rapport entre politique et travail ont pu être examinées dans ce cadre particulier. Le propre du mouvement communiste, est d'avoir voulu construire une articulation dans l'intervention normative des hommes entre le champ de la technique, celui de l'économie et

¹³⁶. Molinari (Jean-Paul), *Les ouvriers communistes, op. cit.*, page 291.

¹³⁷ On verra plus loin à quel point la catégorie du « connaître » est problématique.

celui de l'Etat. Les mobilisations professionnelles, syndicales et électorales pouvaient ainsi s'alimenter réciproquement. La volonté de porter la politique au coeur de la contradiction de classe est présente de la bolchévisation en 1925, jusqu'à nos jours et fait partie des évidences politiques intangibles de l'appareil communiste. Cette « évidence théorique », régulièrement réaffirmée, s'est toujours heurtée au tropisme territorial de l'activité politique et à la concurrence syndicale (même, et peut-être surtout, lorsque qu'elle est animée par des communistes) sur le terrain de l'entreprise.

Fragilisé dans son projet (le lien entre le champ du capital et celui de l'Etat), le militantisme communiste à l'entreprise l'est dans son contenu même. La fragilisation identitaire, qu'entraîne la perte de normativité individuelle et collective, conduit partout au repli sur les normes existantes. Celles de l'Etat pour beaucoup des victimes actuelles de la valorisation du capital. Celles de l'entreprise ou de la technique pour ceux, tels ces salariés de Panasonic rencontrés dans l'enquête, qui pensent avoir fait leur place au soleil. Celles du parti, pour les militants en mal de projets et de militance¹³⁸.

Pour tous, l'adhésion est une légitimation et l'officialisation d'une volonté d'agir : plus que des adhérents, ils seront, ils sont des militants. Cela signifie qu'à leur activité professionnelle va s'ajouter une autre activité tout aussi normée et prescrite (par le parti) dont une part non négligeable va s'effectuer sur le lieu du travail, dans le cadre de l'entreprise et parfois sur le temps même du travail. Cela signifie aussi que leur appartenance va être revendiquée d'une façon plus ou moins forte aux yeux de leur entourage, et notamment de leur milieu de travail.

Cette activité hétérogène aux normes et prescriptions de l'entreprise va donc interférer avec cette dernière. De ce point de vue, il n'y a pas, pour eux, une identité professionnelle et une identité militante séparées, mais une identité professionnelle-militante c'est à dire en polémique sur telle ou telle des normes prescrites du métier. La communauté de finalité politique à laquelle ils ont « adhéré » en adhérant au parti, ne résume pas à elle seule la diversité des mobiles et du choix des enjeux de polémique.

Quel est le mobile de cette posture polémique sur l'ordre de l'entreprise ou sur l'ordre social ? Une première hypothèse doit être immédiatement rejetée : la polémique ne naît pas d'une insatisfaction professionnelle, comme un sens à la vie qui viendrait compenser le non-sens du travail. En fait, on rencontre là plusieurs cas de figure contrastés, voire opposés : le militantisme, bras armé de la fierté professionnelle, le militantisme, voie de reconnaissance sociale et le refuge identitaire. Mais, lorsqu'on les interroge sur les raisons de leur engagement, sur le sens de leur combat, ce sont, bien sûr, des finalités sociales beaucoup plus générales qui sont mises en avant. La perspective d'un nouvel ordre social, de nouvelles normes de vie, exprimées souvent comme la simple « normalité » est dite avec une force et une simplicité qui n'a, le plus souvent, d'égale que l'absence de tout « esprit de revanche » :

Tous connaissent depuis quinze ans au moins, une épreuve subjective forte. L'épreuve de l'expérience militante commence par celle la défaite. Conflits durs contre les délocalisations, les licenciements et les fermetures, conflits fortement mis en avant par l'organisation politique et médiatisés, conflits longs, parfois de plusieurs mois, aucun n'a débouché sur un succès revendicatif. Les entreprises sont parties ou ont fermé, après dix années d'une mobilisation, voire d'un activisme militant sans précédent. Tous, aujourd'hui, en portent le poids ineffaçable.

¹³⁸. J'emprunte ce néologisme à Michel Verret, *Le travail ouvrier*, Colin 1982. p.154.

Cette défaite pèse sur la crédibilité du message militant actuel, du point de vue de ceux-là même qui le colportent et qui se sentent un peu comme des dinosaures dans un milieu hostile. Isolement social, isolement culturel, isolement générationnel, les militants se sentent plus dépositaires d'un passé que porteurs d'avenir. D'autant que les transformations concrètes du travail les prennent à rebrousse poil. L'avenir social, politique et même personnel devient une grande interrogation. L'identité culturelle et politique n'a plus de portée dynamique et historique. Elle devient une posture, face à un présent hostile et un avenir plus qu'incertain.

Que reste-t-il... « quand même », pour reprendre la locution répétitive dans la bouche de nombre de nos interlocuteurs ? Il reste, « quand même », l'antagonisme de classe affirment certains. Mais un antagonisme sans perspective, où le eux et le nous restent face à face, et où l'identité ouvrière du nous est fortement dévalorisée. Dévalorisation de l'image ouvrière pour ceux qui le sont ou en sont proches, perte de réalité symbolique et concrète pour ceux qui ne le sont plus, ou ne l'ont jamais été. C'est l'invisibilité du monde ouvrier qui fait ici encore émerger la figure de l'immigré, celui qui, de l'intérieur de la classe, contribue à la dévalorisation de l'identité ouvrière, déjà douloureusement subie. Le racisme latent ou exprimé peut devenir une façon de défendre ce qui reste de la figure ouvrière de la « grande époque » et de son hégémonie politique. La figure de l'immigré, comme catégorie opératoire et explicative du social contemporain, est absente du discours des plus jeunes. Elle prend d'autant plus de corps au contraire, chez ceux dont l'adhésion fut le plus liée à une matrice ouvrière et militante, aujourd'hui remise en cause.

Militantes et bénévoles

Militantes associatives, militantes du quartier, bénévoles toujours disponibles : les figures du militantisme non politique sont diverses dans leurs trajectoires, leurs motivations, leurs finalités, leurs valeurs. C'est le quartier qui les réunit, c'est la municipalité qui les légitime et les organise. Par leur présence dans les réunions initiées par la Mairie, leur existence comme interlocutrices de la municipalité, elles sont des éléments clefs du quartier comme territoire d'activité collective et d'intervention publique. Ces femmes ont en commun l'investissement militant ou bénévole du territoire et le refus plus ou moins radical du militantisme politique. Le territoire qui les réunit aujourd'hui est celui défini par l'institution dans les initiatives de laquelle elles se retrouvent.

Dans la diversité des trajectoires et des milieux sociaux, elles ont vécu le travail dans une soumission aux normes de l'entreprise. Le rapport au travail n'est même pas en rapport simple avec l'identification sociale. La seule ouvrière ne se revendique pas comme telle, mais comme « française moyenne ». La seule à revendiquer un rapport affinitaire à la culture ouvrière est aujourd'hui travailleuse indépendante. Le rejet de cette culture et de l'espace ouvrier est plutôt un élément unificateur.

Avec la soumission aux normes de l'entreprise, la difficulté à vivre le travail dans un rapport marchand et qui plus est conflictuel est l'autre fil rouge de l'investissement social de ces militantes de quartier. Qu'elles s'identifient à leur entreprise ou qu'elles la traversent dans un rapport d'aliénation accepté, avec un emploi plus qu'un métier, leur point commun est une volonté de valorisation de leurs compétences hors de l'entreprise et hors du rapport marchand : la communication et le rapport aux autres dans le bénévolat ou le militantisme associatif, le secrétariat et le soin des enfants dans les bénévolats divers, l'autorité et la capacité de négociation dans la revendication localisée

Ce militantisme de quartier s'inscrit dans un rapport aux institutions, que ce soit pour servir, contester ou négocier : c'est ce rapport qui légitime l'action. Il ne s'inscrit pas dans un

projet politique, tout au plus dans des conceptions générales et contradictoires de la société souhaitable : celle de la solidarité populaire, celle de la défense du groupe stable ou privilégié contre les menaces populaires ou misérables. Car ce qui réunit aussi ces figures militantes c'est un lien/rejet avec ce quartier. Toutes se retrouvent sur le rejet de la population la plus pauvre et la plus récente du quartier, qui se trouve être une population primo arrivante ou du moins d'origine immigrée. Les accents du racisme franc qui concentre sur la « race » tout le mépris social pour les classes populaires, finissent par rejoindre un racialisme « de gauche » qui fait de la population immigrée la cause des menaces politiques (Le Front national) et des difficultés à mettre en oeuvre des projets novateurs pour le quartier. Ce grand écart de la sensibilité de gauche du militantisme local est lourd de révisions ultérieures successives. En posant la solidarité populaire comme une situation à restaurer et non à construire avec les populations présentes, elle s'inscrit dans la conception d'une société finalement intransformable, où le seul objectif crédible n'est pas la modification des situations et des rapports sociaux, mais la mise à l'écart de ceux pour qui on ne peut rien. Il est alors logique, comme pour les militants communistes, de désigner les populations à problèmes par leurs caractéristiques intangibles que par une situation sociale qui, théoriquement au moins est susceptible d'évoluer.

Le militantisme local le plus ancien est massivement féminin Cette donnée n'est pas anecdotique et ne peut s'expliquer seulement par un simple partage sexué des rôles sociaux dans l'espace public, comme reflet du partage domestique. Toutes les femmes actives sur le quartier que nous avons interrogées ont ou ont eu une activité professionnelle. Elles ont presque toutes une situation familiale hors des normes dominantes).

Ce qui apparaît c'est moins un intérêt direct pour les questions locales que des ressorts subjectifs à l'activité militante assez différenciés des figures masculines de l'engagement. C'est ce désir de valoriser de façon non marchande ce qui est considéré comme sa qualification réelle, qui caractérise nombre d'investissements militants féminins au plan local. Il y aurait à chercher du côté de l'identité féminine au travail, notamment dans le travail ouvrier, dont la spécificité est aujourd'hui débattue, ainsi que son influence sur certaines inflexions du mouvement ouvrier¹³⁹. Pour Nicole Gadrey¹⁴⁰ par exemple la question de la reconnaissance sociale et salariale dans le lieu clos de l'entreprise et sur le seul champ du travail, ne se pose pas de la même façon pour les deux sexes. Investissement compensatoire ou déplacement des enjeux autour du travail par rapport au modèle masculin ?

Mais cette originalité certaine, potentiellement porteuse de normes sociales nouvelles, bute sur les contradictions que lui lègue la désaffection de la politique et le rapport privilégié à l'Etat dans son incarnation municipale, qui risque de transformer certaines des militantes en bénévoles para-municipales.

Les jeunes hors jeu ?

Je terminerai par une piste que j'ai pour l'instant laissée un peu en marge de mes recherches personnelles même si par ailleurs, dans le cadre des enquêtes de la MST connaissance des banlieues, cette ouverture n'a pas été négligée. La partie de mon enquête sur la Plaine que j'ai consacrée aux jeunes m'a en effet ouvert à un autre monde : d'autres mots,

¹³⁹. Zylberberg-Hoggart (M.-H.), *Femmes et féminisme dans le mouvement ouvrier français*, Paris, Ed; Ouvrières, 1981. Maruani (Margaret), *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Paris, Syros, 1979.

¹⁴⁰. Gadrey (Nicole), *Hommes et femmes au travail. Inégalités, différences, identités*, Paris, L'Harmattan, 1992.

d'autres raisonnements, une toute autre approche de l'Etat et de la politique que celle que le sociologue avait d'une certaine façon en partage avec les professionnels et les militants qu'il interrogeait. J'aurais alors pu m'inscrire dans un diagnostic général de « dépolitisation » des jeunes. Or les travaux de référence sur la dépolitisation de la jeunesse laissent ouvertes quelques questions. La dite « dépolitisation » recouvre plusieurs phénomènes observables et, en premier lieu, la faible participation aux scrutins électoraux, non dénuée de paradoxes¹⁴¹, et la non-inscription, souvent renvoyé au retard ou à la précarité de l'insertion professionnelle¹⁴². On citera ensuite leur faible inscription dans les formes instituées du débat politique national : il s'agira de l'attachement du contenu donné au clivage droite/gauche¹⁴³, leur faible confiance dans les partis politiques, encore qu'elle se différencie peu de la moyenne française¹⁴⁴, l'aspiration affirmée à une vie politique débarrassée de ses clivages vécus comme stériles, et "désidéologisée"¹⁴⁵. Ce rejet global se doublerait d'un sentiment d'incompétence¹⁴⁶ que contredit à la fois leur grande capacité de mobilisation ponctuelle et leur connaissance réelle de la vie politique mesurée par A.Percheron¹⁴⁷. Ces images fortement contrastées ne peuvent être correctement lues si on assimile la citoyenneté et le militantisme¹⁴⁸, le civisme et l'engagement¹⁴⁹. A l'épreuve d'une identification professionnelle retardée et précarisée, de l'écart entre l'avenir promis et l'avenir possible, en panne de projets individuels et collectifs, la jeunesse se présenterait plutôt aujourd'hui comme un moment de non-production politique. Il ne s'y lirait pas seulement un recul par rapport aux formes politiques adultes, sinon « traditionnelles », mais une difficulté à trouver l'espace d'une transaction normative entre le sujet et l'ordre, entre le sujet et l'Etat. Seuls resteraient les espaces disjoints mais non contradictoires de la soumission respectueuse et informée, et de la fraude et de la violence. Appliquées aux situations de banlieues et à l'expérience de la *galère*¹⁵⁰, ces observations ont pu être lues comme une rupture nette avec la culture politique des générations précédentes et comme mouvement social encore potentiel. Mais cette grille d'analyse fait peu de cas de la problématique générationnelle et inter-générationnelle qui a, dans d'autres champs que celui de la politique, largement assis sa légitimité¹⁵¹.

Les jeunes du quartier de la Plaine, ceux qui arrivent aujourd'hui à l'âge adulte, sont pour une part les enfants de la classe ouvrière dont nous avons vu la mise à l'épreuve

¹⁴¹ Puisque, si le taux d'inscription est faible, le taux de participation des nouveaux inscrits est d'abord plutôt fort pour s'affaiblir ensuite.

¹⁴² Muxel (Anne), « Les jeunes des années quatre-vingt-dix : à la recherche d'une politique sans étiquette », in Perrineau (Pascal), dir., *L'engagement politique, déclin ou mutation*, Paris, PFNSP, 1994.

¹⁴³ Percheron (Annick), « Les jeunes français au tournant des années quatre-vingt-dix » in *Jeunesse et politique*, Paris-St Foy, Presses de l'Université de Laval-L'Harmattan, 1994.

¹⁴⁴ Galland (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Colin, 1991.

¹⁴⁵ Linhart (Danielle), Malan (Annie), *Fin de siècle, début de vie, voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, Syros, 1990. Muxel (Anne), 1994.*op.cit.*.

¹⁴⁶ Muxel (Anne), 1994, *op.cit.*.

¹⁴⁷ Percheron (Annick), 1994, *op.cit.*.

¹⁴⁸ Duchesne (Sophie), « Engagement ou politique, le paradoxe de la citoyenneté », in *Engagement politique, déclin ou mutation ?*, Perrineau (Pascal), dir. Paris, PFNSP, 1994 : « Pourquoi étudier l'engagement politique au regard de la citoyenneté ? Autrement dit, en quoi peut-on s'attendre à ce que la conscience de leur citoyenneté ait une influence sur les engagements politiques des individus ? Pour le politiste, le lien entre citoyenneté et politique relève de l'évidence » (page 185).

¹⁴⁹ « Les interrogations portant sur le rapport des jeunes à la politique aboutissent communément à juger le civisme de ces jeunes et à dissenter sur la qualité de leur culture politique » Hudon (Raymond), *Jeunesses et politique*, 1994, *op.cit.*.

¹⁵⁰ Dubet (François), *La Galère, jeunes en survie*, Fayard, 1987.

¹⁵¹ Mannheim (Karl), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 1990, Attias Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, *Annales de Vaucluse*, "Génération", n° 30-31 1991.

contemporaine. Mais la catégorie de « jeune » ne désigne, dans le discours des adultes, et dans la politique municipale, que cette fraction de la classe d'âge peu ou pas scolarisée, non insérée professionnellement et maîtresse de la rue. Elle est fortement masculine. Cette catégorie est la cible principale de l'activité territorialisée mise en place par le service jeunesse de la ville. L'ouverture de la Maison de quartier a été le révélateur des tensions intergénérationnelles et en a cristallisé le lieu. Les jeunes restent, depuis lors, les grands absents des activités qui y sont localisées.

Mon enquête avait porté sur de jeunes hommes acteurs locaux de façon diverse (militant associatif, animateur, délinquant notoire), ou fils de militants de la période précédente. Ils sortent tous d'un milieu ouvrier ou populaire. Aujourd'hui beaucoup de choses les opposent. Mais à y regarder de plus près, ce qui les unit est peut-être plus important encore par-delà la diversité de leurs destinées promises, comme une culture commune qui, du point de vue de chacun, leur permet de lire et de décrire le monde dans lequel ils se débattent, dans des termes approchants. Ils ne s'identifient à aucun groupe social. Ils font partie d'une génération pour laquelle la société, la conflictualité et la politique sont des catégories étranges, sinon étrangères. Ce qui les réunit c'est ce quartier, contradictoirement parlé comme le lieu d'où l'on veut sortir, et où on se sent bien. Le quartier c'est à la fois la banlieue comme différenciation de la ville, du centre-ville, du monde des gens « aisés », une sorte d'identité sociale, et la famille, le lieu ressource de la culture, l'école de la rue... Mais ce quartier est aussi un espace à conquérir, où on aspire à imprimer sa marque, sinon ses normes. Cette aspiration est à la base du « grand récit » de « la salle », revendication générale et polymorphe des jeunes des quartiers de banlieue.

Le rapport privilégié aux institutions est une composante importante de la façon dont les uns et les autres abordent une société « introuvable », et des adultes difficilement accessibles : l'Etat est vécu comme la forme concrète et organisée du social la plus tangible, celle par rapport à laquelle on peut positionner son projet professionnel, son activité professionnelle, sa position militante ou délinquante. Mais la scène politique publique est perçue avec difficulté, même par ceux dont la « socialisation politique », autrement dit ici la familiarité avec l'action politique, a été la plus importante et la plus précoce : l'étrangeté de la politique est générale. Ce sont les enfants d'une génération politiquement épuisée, incapable de transmettre ce à quoi elle ne croit plus tout à fait.

Qu'est-ce qui les réunit ? La *jeunesse* est, pour les institutions, d'abord un public normé par des limites d'âges, une « tranche d'âge », dont on s'étonne régulièrement que ses comportements diffèrent à plusieurs années d'intervalle¹⁵², comme si la pérennité de l'institution, ou du moins sa force d'inertie, valait pour son public et comme si le changement n'était pas le fondement même de la jeunesse. La jeunesse n'est peut-être pas un mot, mais elle n'est pas non plus un groupe social.

L'approche générationnelle ne manque pas d'arguments. Elle inscrit la production du sujet adulte dans une histoire sociale, et la production de la société dans des histoires singulières : ce sont ces conjonctures qui ont pour nom « générations »¹⁵³. Génération biographique, génération sociale, les deux dimensions de la catégorie de génération soulignées par Gérard Mauger¹⁵⁴ éclairent cette dernière. La catégorie de génération permet en effet de combiner les processus familiaux et sociétaux, de penser à la fois la singularité de la

¹⁵². Linhart (Danielle), Malan (Annie), *op.cit.*.

¹⁵³. Galland (Olivier), 1991, *op.cit.*.

¹⁵⁴. Mauger (Gérard), « La jeunesse n'est-elle qu'un mot » in *Jeunes d'aujourd'hui, regard sur les 13-25 ans en France*, NED, la Documentation Française, Paris, 1987.

production sociale qui s'opère et son nécessaire rapport à une chaîne historique et familiale : il n'est de générations que successives, il n'est pas de jeunes sans parents¹⁵⁵... Dans cette logique, la continuité de la chaîne causale permet toujours de rendre compte des différences et donc aussi de relativiser les éventuelles ruptures.

C'est sur l'hypothèse de l'existence de générations politiques marquées prioritairement par des conjonctures nationales fortes que j'avais moi-même mené plusieurs enquêtes à la fin des années 1980. A l'articulation entre l'expérience sociale et le comportement politique, certains grands événements nationaux semblent avoir particulièrement marqué quelques générations : celles pour lesquelles ces événements correspondraient à leur socialisation d'adultes, celles à qui l'histoire a donné la possibilité d'être acteurs du devenir collectif. Il n'est pas innocent d'avoir 20 ans en 1936 ou en 1968¹⁵⁶... Mais les mobilisations successives de ceux qui ont 20 ans dans les années 1990 n'ont ni cette portée nationale, ni ce sens, et, entre les moments de fièvre, c'est plus l'état de vigilance qui caractérise son attitude que la construction d'une anticipation collective. Car entre la culture transmise et la culture produite, il y a toute la tension vécue entre l'avenir promis et l'avenir possible, entre l'expérience des parents et l'expérience présente.

De ce point de vue, les trajectoires objectives et subjectives des jeunes de la Plaine, dans un ancien espace ouvrier, posent à la sociologie des générations, à la sociologie de la jeunesse et de la socialisation politique, un certain nombre de questions. Car cette lecture historique de la société, qui permet de caractériser quelques grandes générations phares¹⁵⁷, butte néanmoins sur l'identification de la production contemporaine d'une génération sociale et d'une génération de classe, bien que les clivages sociaux se soient maintenus voire aggravés. Il y a plus. Ce qui se lit dans le quartier de la Plaine c'est l'unité d'expérience de la dispersion sociale du destin des enfants des classes populaires. D'autres clivages se profilent, inscrits dans l'espace d'une *banlieue*, désertée par les enfants des *rouges*...

En d'autres termes, ce qui m'est apparu comme l'unité d'expérience générationnelle, c'est d'abord celle d'être les enfants d'une génération défaite, qui n'a plus à transmettre ni sa position sociale, ni sa culture, ni beaucoup de ses valeurs : ces dernières ont déjà largement perdu de leur sens aux yeux des parents, voire des aînés les plus proches. Quelle société et quelle politique sont en train de se produire ici aujourd'hui ? Peut-on aujourd'hui continuer à parler de jeunesse ouvrière pour désigner les enfants d'ouvriers ou les jeunes ouvriers ? A la différenciation de classe des modes de passage à l'âge adulte aurait-on substitué une socialisation de l'intégration et de l'exclusion, une production contemporaine de la « société horizontale » annoncée en 1991¹⁵⁸ ? Il y aurait « la galère »¹⁵⁹, comme émergence d'une classe dangereuse, et les autres... La différenciation sociale et spatiale s'inscrit dans une symbolique du territoire. Cette culture enracinée dans la dispersion des destinées populaires semble donner du poids aux analyses contemporaines en terme d'horizontalité sociale et d'ethnicisation des rapports sociaux. A un détail près, qui n'est pas secondaire : ni la catégorie

¹⁵⁵. Clot (Yves), « A l'école de l'adolescence. Pour une approche matérialiste du symbolique », in *Je... sur l'individualité*, collectif, Paris Messidor, 1987.

¹⁵⁶. Percheron (Annick), « La mémoire des générations : la guerre d'Algérie-Mai 68 » in SOFRES, *L'Etat de l'opinion* 1991, Paris, Le Seuil, 1991.

¹⁵⁷. Terrail (Jean-Pierre), « Les générations sociales dans l'après guerre », *Génération, Annales de Vaucluse* n°30-31, 1991

¹⁵⁸ Touraine (Alain), 1991, op. cit. Dans ce texte, Alain Touraine opposait la société dite « verticale » (de classes), à une société émergente « horizontale » où l'enjeu principal serait de savoir si on est « in » ou « out », inclus ou exclu

¹⁵⁹. Dubet (François) 1987, *op.cit.*.

d'exclusion ni celle de rapports inter-ethniques¹⁶⁰ ne sont opératoires comme facteurs explicatifs des dynamiques à l'oeuvre.

Une chose m'est au fond et au bout du compte apparu à travers cette partie de l'enquête : j'étais confronté à une expérience sociale et à une pensée commune de cette expérience dans laquelle la nouveauté l'emportait radicalement sur la continuité. Paradoxalement c'est ici ma culture historique qui est venue à mon secours, rappelant à ma mémoire ces lignes de Marc Bloch¹⁶¹ :

Jamais en un mot, un phénomène historique ne s'explique pleinement en dehors de l'étude de son moment. Cela est vrai de toutes les étapes de l'évolution, de celle que nous vivons comme des autres. Le proverbe arabe l'a dit avant nous : « les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères ».

Prendre au sérieux cette thèse me conduisait donc à identifier ce qui se passait là non comme une conséquence de la situation précédente et par différence avec elle, mais d'abord comme la manifestation la plus claire du contemporain, le livre ouvert de la modernité. Ce basculement problématique est fondamental : il a déterminé pour moi un changement de regard sur mes autres objets, qu'il s'agisse du militantisme, de l'Etat ou de la professionnalité.

Conclusion : de la banlieue rouge à la banlieue

Jusqu'alors, ; la banlieue pour moi n'était qu'un espace urbain caractérisé par la présence et les problématiques des classes populaires qui pouvait se lire dans une continuité intellectuelle à peine retouchée. Avec cette enquête, je passais brutalement d'une problématique de la banlieue rouge, largement balisée par ailleurs par des travaux historiques¹⁶² ou sociologiques¹⁶³, à une problématique de la banlieue. Ce passage ne concerne pas que l'abandon d'un adjectif qui pourrait au mieux signaler le changement politique électoral. Justement : la situation que j'avais choisi d'explorer était au contraire caractérisée par un maintien, certes tant bien que mal, de cette influence électorale¹⁶⁴. La rupture se situait donc ailleurs.

Un des premiers résultats de ce travail est en effet d'établir qu'au cœur de la banlieue rouge et de ce que fut le communisme municipal, la classe ouvrière, comme matrice du changement social, comme analyseur social et référence politique n'est plus. Il semble qu'une période se soit close brutalement au milieu des années 80. Ceci ne signifie pas qu'il n'y a plus d'ouvriers et encore moins que l'économie et la production ne génèrent plus des contradictions encore puissantes, mais que la classe n'a plus sa force subjective de mobilisation collective et de représentation sociale, que la culture dont elle était porteuse n'est plus en tant que telle un outil d'identification et d'action sociale. C'est dans cette absence que se développe la figure de l'immigré et la catégorie d'exclusion. Le discours institutionnel et politique en a pris acte plus vite et plus radicalement que les consciences et les analyses.

¹⁶⁰ Rudder de (Véronique), « Le racisme dans les relations inter-ethniques », *L'homme et la société* 1991/4.

¹⁶¹ Bloch (Marc), *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, A. Colin, 1993, page 57.

¹⁶² *Autrement*, (série Mémoire) n°18/1992, « Banlieue rouge 1920, 1960 », dirigé par A. Fourcaut. Brunet (Jean-Paul), *Une banlieue ouvrière, Saint-Denis 1890-1939 ; problèmes d'implantation du socialisme et du communisme*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Paris 4, 1979. Fourcaut (Annie) dir., *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964), guide de recherche*, Paris, L'Harmattan, 1988. Fourcaut (Annie), *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Editions ouvrières-PFNSP, 1986.

¹⁶³ Lojkin (Jean), Viet-Depaule (Nathalie), *Classe ouvrière, société locale et municipalités en région parisienne. Eléments pour une analyse régionale et une approche monographique : le cas d'Ivry sur Seine*, CEMS/CNRS 1984. Verret (Michel), *L'espace ouvrier*, Paris, Colin, 1979.

¹⁶⁴ *Hérodote* n°43, «Après les banlieues rouges », 4^o trimestre 1986.

Mais la fin subjective des classes ne clôt pas la question sociale : ni la pauvreté, ni l'exploitation, ni l'aliénation, ni la souffrance n'ont disparu. Ce vide conceptuel est depuis presque deux décennies occupé de façon dominante par les métaphores sociales de l'espace. Ceux du dedans et ceux du dehors, ceux du centre et ceux de la périphérie, ceux de la ville et ceux de la banlieue. Cette représentation dominante attachée à la *politique de la ville* constitue de fait une posture de mise en ordre et de mise en paix sociale des tensions. C'est un regard qui traite les inégalités de façon non conflictuelle, qui pose l'idée d'une société normale et de situations anormales à résorber ou à intégrer. Ce regard est maintenant bien installé. Il se trouve qu'une enquête récente dirigée par Michel Wieviorka¹⁶⁵ a consacré un de ses volets au quartier de la Plaine-Saint-Denis¹⁶⁶. Je discuterai plus loin la catégorie de violence qui est ici mobilisée. Mais si je ne suis pas trop dépaysé par le contenu des matériaux réunis par l'intervention sociologique qui a été opérée, on ne peut être que frappé de l'enfermement de l'analyse dans la problématique institutionnelle de la paix sociale et dans la dynamique institutionnelle de l'action envisagée.

Il est vrai que l'Etat (au sens institutionnel d'Etat national) et les collectivités territoriales, dans un ensemble polymorphe et de plus en plus solidarisé par les transformations récentes de l'équilibre des pouvoirs et des procédures, se retrouvent conjointement au front. Ce qui reste de la politique passée, culture et organisations, mises en porte-à-faux de leurs valeurs et de leurs finalités risque d'être pris entre le rejet par la masse des individus et le repli identitaire et normalisateur de ce qui demeure de militants. Ce qui reste d'élan militant risque de s'enfermer dans un face-à-face avec l'institution qui peut prendre la voie de la revendication communautaire ou corporative ou celle du bénévolat para-institutionnel.

Reste à faire le pas décisif, celui qui consiste à cesser de voir la péremption de la classe d'abord du point de vue de ce qui se défait et de ce qui se nécrose et de porter l'investigation et l'interrogation sur ce qui est en train de naître ou qui parfois déjà là reste invisible à celui qui continue à avoir le regard du passé. Passer de la banlieue rouge à la banlieue, ce n'est pas seulement constater la fin de la première, c'est aussi faire le pari intellectuel de l'assignation de la seconde à la modernité.

On aura compris à quel point ces trois années d'enquête ont été importantes pour moi, non comme un achèvement mais comme un point de départ. Les éléments problématiques antérieurs, retravaillés par l'enquête, m'ont ouvert à trois pistes de travail nécessaire, qui ont été l'ancrage problématique de mes travaux personnels ultérieurs. Il s'agit d'abord d'interrogations nouvelles pour moi sur la politique abordée par l'entrée de ce que je désignerai ici comme les mystères de la posture militante et ses rapports avec le travail. La deuxième piste concerne les transformations de l'Etat, la caractérisation ou non d'une crise le concernant, et les rapports que cette dernière entretient avec la professionnalité de ses agents dont l'élucidation constitue la troisième et (provisoirement) dernière piste de travail.

¹⁶⁵ Wieviorka (Michel), *Violence en France*, Seuil, 1999

¹⁶⁶ « Démocratie locale et vie associative : la ville de Saint-Denis », pages 307-325

Deuxième partie

BANLIEUE ET MODERNITE

Chapitre 3

Mobilisation collective et figure du travail

Quelle modernité politique ?

L'enquête sur la Plaine m'a conduit à ce que j'ai énoncé comme la nécessaire séparation de l'Etat et de la politique dans la démarche de connaissance de « la politique » au sens large. Entendons ici par Etat un champ institué qui englobe à la fois l'Etat au sens de niveau national de l'appareil d'Etat et les collectivités territoriales, d'une certaine façon toute une série de pratiques qui sont réglées par lui comme les échéances électorales, certains aspects de l'activité partisane par exemple. Cet espace a pour caractéristique d'être entièrement réglé et normé, même si d'aventure, les normes et les règles peuvent changer. Disons que, du point de vue des gens, cet espace est celui de la citoyenneté. J'entends ici par politique quelque chose de beaucoup plus pointu que ce que l'on désigne généralement par ce mot : il s'agit de la posture militante qui se trouve être à un moment donné en écart, voire en opposition franche avec les normes établies. On voit bien qu'elle ne peut se réduire à l'exercice de la citoyenneté ou à la participation à la vie civique, même si c'est son mode d'expression officiel. Elle peut parfaitement déborder ce cadre et même ne pas se donner ouvertement comme politique. Elle peut être en opposition totale avec la citoyenneté. Elle peut se développer à l'intérieure du champ de l'Etat, que ce soit chez des élus ou chez des professionnels. Distinction délicate donc mais pourtant essentielle : l'Etat, même lorsqu'il évolue, travaille d'abord dans la continuité (temporelle et spatiale), tandis que la politique entendue comme posture militante se caractérise par sa discontinuité. A la Plaine Saint-Denis, l'instance institutionnelle qui intervient principalement sur le territoire qui le gère et règle ses projets, est toujours la municipalité, même si au passage elle a vu ses prérogatives élargies (en matière d'urbanisme par exemple). Mais le militantisme qu'elle y rencontre, qui la conteste, sur laquelle elle s'appuie voire qu'elle tente d'infléchir, n'est fondamentalement plus le même.

Cette transformation de la posture militante ou de l'engagement par lequel on la désigne souvent a provoqué quelques travaux et ouvert quelques débats ces dernières années. Ils se sont développés sur deux plans : celui du recul des mobilisations collectives, notamment celles, les plus faciles à quantifier, liées aux conflits du travail et donc au syndicalisme, celui, d'autre part, des transformations de l'engagement personnel dans une organisation porteuse, sur la durée, d'une cause générale ou particulière. Ce second plan a connu des polarisations

successives : celle, d'abord, des nouvelles causes et des nouveaux types d'engagement¹⁶⁷, celle d'autre part, des nouveaux rapports de l'individu au collectif.¹⁶⁸

La sociologie d'Alain Touraine et de ceux qui se sont mis dans son sillage a ainsi successivement travaillé sur la substitution de nouveaux mouvements sociaux à l'ancien (le mouvement ouvrier) puis sur l'émergence du sujet, devenu un des nouveaux champs d'étude du CADIS. L'intervention sociologique, protocole d'enquête adapté à l'étude des mouvements sociaux est ainsi devenu un protocole d'enquête pour une « sociologie de l'expérience » beaucoup plus large. La péremption de la classe ouvrière comme opérateur politique et militant serait-elle la fin annoncée des militants et de la politique et l'entrée dans l'ère du sujet et de « l'individuation »¹⁶⁹.

Le lien entre les problématiques de la banlieue et la fin d'une certaine figure militante est une ligne d'analyse relativement courante¹⁷⁰. Elle prend néanmoins des voies diverses qui va du déficit militant des quartiers eux-mêmes au constat d'une faiblesse de la mobilisation sociale dans son ensemble. Philippe Estèbe et Jacques Donzelot dans *L'Etat Animateur*¹⁷¹, ramassent leur analyse dans un énoncé global : celui de « *non-forces sociales* » qui, tout en se caractérisant par leur inexistence, restent plurielles. De cette situation nouvelle et, selon eux (en 1994), structurelle, ils tiraient alors quelques leçons sur le rôle nécessaire de la puissance publique dans l'organisation de la démocratie locale et le passage d'une démocratie de délibération (avec des forces sociales existantes) à une démocratie implicative répondant à la situation nouvelle. La situation de non-forces sociales serait alors une des données fondatrices de la situation de banlieue. La réponse en terme de démocratie implicative est une des mesures fondatrices de la politique de la ville.

Je suis pour ma part parti de l'hypothèse que l'idée de « classe », avant d'être une forme d'identité collective (un rapport du je au nous) ou la base de formes organisationnelles historiquement datées (syndicat et partis), exprimait un certain type d'articulation en pensée (et en pratique) entre l'Etat, la politique militante et le travail. Ce dispositif pouvait être lu de façon assez nette en banlieue rouge. C'est ce dispositif qui était en train de se défaire. Faut-il pour autant abandonner la piste d'un lien entre politique et travail, entre Etat et travail pour tenter de lire le neuf qui était en train de se mettre en place ? Je n'en suis toujours pas convaincu, même si les éléments d'enquête dont je dispose sur cette question sont loin de couvrir tout ce qui serait nécessaire pour y répondre de façon définitive.

Une mobilisation singulière

Notons tout d'abord que le diagnostic de *non-forces sociales* a fait long feu depuis novembre décembre 1995. Mais le débat sur la rupture reste ouvert à la fois sur la nature du « mouvement » social dans sa généralité¹⁷² et sur la nature de l'engagement personnel de ceux

¹⁶⁷ Reynaud (E.), « Le militantisme moral », in Mendras (H.), *La sagesse et le désordre*, France 1980, Gallimard, 1980.

¹⁶⁸ Perrineau (P.), *L'engagement politique, déclin ou mutation ?*, PFNSP, 1994. Ion (J.) *La fin des militants*, L'atelier, 1997.

¹⁶⁹ Terrail (J.P.), *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* PUF, 1990.

¹⁷⁰ Dubet (F.), Lapeyronnie (D.), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, 1992.

¹⁷¹ Donzelot (J.), Estèbe (Phi.), *L'Etat animateur, essai sur la politique de la ville*, Esprit éd., 1994.

¹⁷² La littérature sur le sujet commence à être abondante. Outre les nombreuses livraisons de revues consacrées à chaud à l'événement, citons Bérout (S.), Mouriaux (R.), *Le souffle de décembre*, Syllepse, 1997, Leneveu (C.) Vakaloulis (M.), *Faire mouvement*, P.U.F, 1998, Bérout (S.), Mouriaux (R.), Vakaloulis (M.) *Le mouvement social en France, essai de sociologie politique*, La Dispute, 1998, Touraine(A.), Dubet (F.)

qui l'ont animé et y ont participé. Il m'était en effet difficile de passer à côté de l'événement. Y participer de façon assidue notamment dans l'espace territorial que je connaissais bien (Saint-Denis) était une occasion supplémentaire de ne pas oublier d'avoir sur chacune des journées, chacun des rassemblements, chacune des assemblées générales, l'œil du sociologue toujours en éveil. Il m'a paru indispensable de compléter ce regard, dès le 15 décembre par une enquête en bonne et due forme sur laquelle je reviens rapidement ici.

Le mouvement de novembre décembre a suscité beaucoup de débats d'interprétation. Or, peu se sont appuyés sur des enquêtes véritables, contemporaines aux mobilisations elles-mêmes¹⁷³. Mon enquête sur le mouvement de novembre décembre 1995 a été opérée à chaud. Outre une active observation participante aux manifestations parisiennes, j'ai mené, dans les deux semaines qui ont suivi la grève, des entretiens approfondis sous forme de « récits de grèves » auprès de responsables syndicaux de l'Education nationale, de la RATP, de la SNCF, du ministère des finances et du ministère des affaires sociales. Certains de ces entretiens, retravaillés par mes interlocuteurs ont pris la forme « d'écrits de travail », dont l'un a été publié¹⁷⁴, leur permettant de formaliser leur propre point de vue sur l'événement et sur sa portée et fournissant au chercheur un document d'une qualité exceptionnelle dans l'optique d'une « sociologie compréhensive » du mouvement¹⁷⁵. J'ai par ailleurs eu accès à une documentation exceptionnelle : les archives brutes, réunies dès la fin du mois de décembre par le syndicat C.G.T. des impôts incluant les fax envoyés ou reçus par les sections syndicales de site, des tracts, des documents de travail internes etc.

Cette enquête portait en fait sur la singularité de l'événement elle-même : sur la matérialité des formes de mobilisation et d'organisation d'une part, sur le sens de l'événement pour ceux qui en avaient été les acteurs, d'autre part. Cette enquête m'a donc permis d'éclairer quelques processus de mobilisation collective dans deux sites territoriaux (Saint-Denis et le département du Gard) et dans deux ministères (Finance et Affaires sociales) et de remettre dans un contexte plus général.

La nature profonde de ce mouvement a fait couler beaucoup d'encre. Pour en apprécier la portée, il est nécessaire de comprendre, de prendre en compte et peut-être tout simplement de connaître ce qui a été sa réalité. La parole de la grève et de la rue a bousculé le champ symbolique. La grève a parlé aux non-grévistes : cette colère semblait la leur à travers ce qu'on a appelé alors la « grève par procuration » et la perturbation qu'elle a entraînée dans la vie quotidienne fut aussi une perturbation du travail contraint, des horaires sacrés et de l'isolement routinier des transports collectifs. La grève parle justement par ce qu'elle perturbe. Ce mouvement, dans la diversité de ses objectifs, l'unité de sa mobilisation et l'ampleur du soutien dont il a bénéficié, a porté une contestation de l'ordre des choses. Mais laquelle ? Cette parole s'est incarnée dans des actes, une pratique de la grève. C'est cette pratique, cette

Lapeyronnie (D.) Khosrokhavarr(F.), Wiewiorka (M.), *Le grand refus*, Fayard 1996. Groux (G.) *Le conflit en mouvement*, Hachette, 1996 et *Vers un renouveau du conflit social*, Bayard, 1998.

¹⁷³ On peut citer néanmoins l'étude de Sophie Bérour, Jean Philippe Martin et Jacques Capdevielle sur le mouvement dans l'Hérault et à Marseille ainsi que l'étude menée par l'équipe d'Hélène Desbrosses et Bernard Pelouille, enquête auprès de grévistes sur l'ensemble du territoire. Le travail de Claude Leneveu sur Nantes embrasse une période plus large sur la seule question des manifestations. Les deux premières ont été publiées dans Bérour (S.), Mouriaux (R.), *Le souffle de décembre*, Syllepse 1997, la troisième dans *Faire Mouvement, novembre décembre 1995*, sous la direction de Claude Leneveu et Michel Vakaloulis, PUF, 1998.

¹⁷⁴ « La grève au dépôt Pleyel » par Armand Leray et Alain Bertho, *Société Française* N°4(54) mars 1996.

¹⁷⁵ Il s'agit notamment d'un cheminot et d'un ouvrier de maintenance RATP, tous deux de Saint-Denis et d'une responsable syndicale du Ministère des Affaires Sociales.

expérience, cette nouvelle activité militante de masse que l'enquête nous permet de profiler à grands traits

Grève à la carte

Si la grève dans les transports publics a été le fer de lance du mouvement, symbolisé par la place des grévistes SNCF et RATP dans les manifestations, le mouvement gréviste a largement débordé mais de façon inégale, dans les grandes administrations. Les sources syndicales, nous donnent quelques indications:¹⁷⁶

1.- Dans les postes et télécommunication, les situations ont été diverses. Il semble qu'il y ait eu une forte mobilisation dans les temps forts (38 % de grévistes le 29/11 d'après la direction à France-télécom). Plusieurs centres de France-télécom ont été majoritairement en grève pendant deux semaines. Le 8/12, SUD-PTT annonce 15% de grévistes sur la France, 30% dans le sud-ouest: A la poste, la grève a surtout touché les centres de tri (121 sur 144) dont un sur deux a été bloqué.

2.A EDF-GDF, on peut estimer à 40% le noyau dur du mouvement gréviste. Dans les temps forts, le 7 et 12 décembre, moins de 20% étaient au travail. Les assemblées générales ont été massives. Une dizaine de centrales nucléaires ont subi des baisses de production.

3. Dans l'Education nationale, c'est le primaire qui a été le plus mobilisé dans la grève reconductible, anticipant souvent sur les mots d'ordre syndicaux.

4.Dans le secteur de la Santé, plus de 110 établissements étaient en grève dans la première quinzaine de décembre, 221 le 15.

5.Dans l'administration des Finances (Impôts, Trésor et Douanes), la moitié de l'effectif était en grève les 24 et 28 novembre. Le 11 décembre, au Trésor, 41 départements étaient en grève reconductible. La grève a touché une quinzaine de directions des douanes. Aux impôts, 57 directions étaient en grève le 12, et un agent sur trois était dans la rue dans certains sites. Dans le Sud-ouest, on peut évaluer à plus de 50% les fonctionnaires des impôts en grève les 5,7, et 12 décembre.

6.La grève des personnels communaux est difficile à évaluer. On a des exemples de grève précoce et dure (comme à Alès où les grilles de la mairie ont été soudées) ou de grèves minoritaires touchant d'abord les cadres (comme à Saint-Denis).

7. Dans les administrations centrales parisiennes on peut noter la grève dans les services du Premier ministre dès le 24 novembre (avec la création d'une section syndicale). Le 28 le mouvement s'étend à l'Equipement, aux Finances et aux Transports. Mais des secteurs traditionnellement combatifs comme la Caisse des dépôts sont restés à la marge. Aux Affaires sociales, la grève n'a jamais été reconductible, mais toujours importante au moment des temps forts.

L'ensemble donne l'impression d'une participation à la grève « à la carte » pour reprendre l'expression d'un responsable C.G.T., y compris sur un même site, allant de la grève reconductible aux arrêts de travail de 59 minutes et passant par la suspension de la grève du vendredi au lundi ou la mobilisation à l'occasion des seuls temps forts. Chacun a géré sa grève, sans préjudice quant à la participation au collectif car les assemblées générales réunissaient tout le monde.

¹⁷⁶ . Avec nos remerciements pour Patrick Vassallo, responsable de la C.G.T. Impôts qui nous a fourni l'essentiel des informations.

« L'assemblée générale décide de tout »

Les Assemblées générales ont été la forme générale d'organisation du mouvement. Là où elles ne sont pas tenues de façon souveraine, là où les syndicats ont localement reproduit des pratiques anciennes, le mouvement gréviste ne s'est pas développé avec la même ampleur. L'AG est d'abord le lieu de décision à la majorité, de la poursuite ou de la fin du mouvement, anticipant souvent sur les mots d'ordre syndicaux, au départ comme à l'arrivée. Cette décision est prise en fonction des informations apportées par les organisations syndicales ou par les délégations venant d'autres assemblées générales, d'autres corporations voisines géographiquement. Car « l'AG » est un lieu ouvert. A Nîmes, tout au long de la grève, toutes les assemblées ont été affichées en Bourse du travail pour permettre à chacun de programmer ses propres rencontres interprofessionnelles : les cheminots chez les enseignants, les enseignants aux PTT. Une organisation en réseaux spontanés, hors des structures syndicales mais pas contre elles, s'est mise en place.

L'AG est un lieu d'information, de débats, de réflexions et de décisions. La figure du meeting, significativement absente du mouvement, ou marginalisée, s'est inversée. Tout au plus des regroupements de départ collectifs de plusieurs sites vers une manifestation, pouvaient donner lieu à de courtes prises de parole de responsables. Le meeting c'est l'AG. La parole autorisée est d'abord celle de la base, avec une volonté farouche de ne pas se laisser dessaisir. L'élaboration aussi. Bien souvent, les grévistes réclament le document brut du plan Juppé pour procéder à une analyse autonome à fin de tract. Bref ce n'est plus l'organisation qui convoque l'assemblée générale, c'est l'assemblée générale qui convoque l'organisation à toute fin décidée par elle...

La manifestation¹⁷⁷

Les manifestations ont été innombrables, au sens propre du terme, moments les plus forts de l'action collective. On sait que ce sont les rendez-vous nationaux unitaires qui ont ponctué la respiration du mouvement. Mais ces manifestations locales (jusqu'à 250 répertoriées en un seul jour), n'ont pas été les seules. Même en région parisienne, les autres jours, les localités, voire les villages ont été le théâtre d'innombrables défilés unitaires, souvent conséquents eu égard à la population locale, notamment en province. Des petites villes comme Ganges (Hérault), Le Vigan, Uzès dans le Gard, voire des localités plus modestes encore comme le village de La Calmette au Nord de Nîmes, ont connu des défilés. La localité de Bagnols s'octroie deux manifestations en un jour : une le midi (1500) pour les grévistes, une le soir (1500) pour les non-grévistes notamment ceux du privé. A Alès, dans le bassin minier, une manifestation a eu lieu le dimanche, associant des salariés du privé et même des commerçants sous la banderole "*salariés sans argent = commerçants sans clients*". La manifestation est tout à la fois le mode d'expression collective privilégié et le moment de la mise en scène de l'unité : intersyndicale, interprofessionnelle, géographique. C'est de la manifestation qu'a émergé le *Tous ensemble*, fil rouge de la mobilisation. Tout conduit à penser que le rôle des manifestations de rue dans les mobilisations contemporaines, leur organisation interne, la parole qu'elles portent, les types de collectifs qu'elles mettent en scène, sont un terrain d'enquête non négligeable pour le présent et les années qui viennent.

¹⁷⁷ Favre (Pierre), Fillieule (Olivier), « La manifestation comme indicateur de l'engagement politique », in Perrineau (Pascal) dir. *L'engagement politique, déclin ou mutation ?*, PFNSP, 1994.

Communauté de lutte entre l'entreprise et le local

Deux pôles collectifs ont rassemblé les individus dans l'action en concurrence avec ceux de la branche (resté fort chez les cheminots et les grévistes des transports en général) et de l'identité fédérale ou confédérale (sauf, dans une certaine mesure chez les nouvelles centrales syndicales qui se sont affirmées dans le conflit comme SUD ou la FSU). Il s'agit de l'identité du site (de l'entreprise) et de l'identité locale, communale ou départementale. Ces pôles identitaires se sont particulièrement affirmés dans les manifestations et dans les assemblées générales.

Les manifestants se sont organisés majoritairement par leur entreprise ou leur lieu d'origine. Les cortèges syndicaux ont été mis au second plan et seuls les transports ou l'enseignement ont, dans certains cas, affirmé leur différence. Cette nouvelle figure du collectif n'était pas jouée au départ. A Nîmes, le 7, c'est le rassemblement par entreprise et par secteur qui prime dans la construction progressive de la manifestation unitaire. Le 12, l'organisation établie plus en amont favorise le regroupement par localités et régions du département avec trois départs différents.

La grève dans le pays viganais, enclavé dans les Cévennes, a été gérée par un collectif unitaire à l'initiative de nombreuses actions, dont une pétition locale. Cette solidarité micro géographique a permis d'élargir l'éventail de la mobilisation : aux commerçants (par la pétition), au privé même dans la grève en ce qui concerne les petites entreprises textiles de la vallée. Les salariés de la COGETEX¹⁷⁸ ne se sont pas mis en grève, mais ils ont débrayé à chaque fois que cela a été nécessaire pour manifester. Des opérations escargots sont organisées sur les routes alentour avec les camions EDF et des Ponts et Chaussées. A Alès, une assemblée générale interprofessionnelle se tient tous les jours sur le perron de la Mairie (dont les communaux en grève avaient dans un premier temps soudé les grilles). A Uzès, de la même façon un rendez-vous inter entreprises en grève se tient quotidiennement.

L'identité liée au site s'est renforcée par la création de nouvelles relations entre services, voire entre niveaux hiérarchiques. Au dépôt RATP Pleyel, où il existe deux sections syndicales C.G.T., ouvriers de maintenance et machinistes se réunissent d'abord en assemblées générales séparées, puis, au bout de quelques jours, en assemblée unique. Il en résulte des relations de travail nouvelles qui perdurent au-delà du mouvement. Plus : une équipe de nuit qui s'était constituée sur la base du volontariat contre l'avis de la section syndicale et en froid avec l'ensemble du service, a été réintégrée dans le compagnonnage militant.¹⁷⁹

Le sens de la revendication

Grève corporatiste ?¹⁸⁰. Certes les revendications pouvaient être ancrées dans les réalités de l'entreprise (le contrat de plan SNCF, les questions de statut chez les cheminots de Marseille, voire des revendications locales plus spécifiques encore et souvent négociées localement dans les derniers jours). Mais ce qui frappe dans l'expression orale ou écrite de ces revendications, c'est un rapport original de la mobilisation particulière à la mobilisation générale. Disons que le général n'apparaît pas comme l'addition ou la synthèse de revendications particulières, mais que, à l'inverse, c'est le général qui prime et le particulier

¹⁷⁸ Usine fabriquant les collants Wells qui sortait d'une grève de 15 jours.

¹⁷⁹ . Ouvrier RATP C.G.T.

¹⁸⁰ . Perrineau (Pascal), Wiewiorka (Michel), "De la nature du mouvement social", *Le Monde*, 20 décembre 1995.

qui se présente comme une façon de décliner, dans la spécificité de chaque situation, une certaine idée de la solidarité sociale. Le thème du *Tous ensemble* n'est ni le résultat d'un compromis ni un cartel. Chaque revendication particulière est renvoyée à l'intérêt général.

La gestion syndicale des revendications a, d'une certaine façon, amoindri la portée de la grève. Même dans sa version maximaliste, le « retrait du plan Juppé » ne semble pas être en mesure de répondre aux aspirations les plus générales. Certes, les principales centrales syndicales ont fait face à la situation en restant dans le champ qui était le leur et accompagné le conflit jusqu'à son dénouement. Mais à l'évidence, cette nécessité faisait descendre d'un cran le sens de la revendication, et interdisait de renvoyer à un autre niveau (politique) la solution réelle des problèmes. Fin décembre, nombre de grévistes interrogés parlent d'un mouvement suspendu et non achevé, ne parlent ni de victoire ni de défaite mais avant tout de continuité du combat. Quand le mouvement s'arrête sur le constat d'un manque, ce manque n'est pas renvoyé à une altérité de type politique opposée à la mobilisation syndicale; mais à une insuffisance du mouvement lui-même, une insuffisance du *Tous ensemble* dans lequel on espère, un jour accueillir les salariés du privé.

De nouvelles pratiques d'organisation

*Le 23, les agents du service intérieur, ça faisait des mois qu'ils réclamaient des choses, et tout d'un coup ils en ont eu marre et ils ont déposé le sac le matin et ils m'ont appelé. A 9 heures du matin, je suis allé là-bas avec eux. Eux ils ont commencé la grève le 23. C'était pour des choses qu'ils demandaient pour le boulot. Ils en ont eu marre.*¹⁸¹

Stupeur du syndicaliste, « convoqué » par une base unanime qui n'attend pas ses mots d'ordre pour « partir »... Stupeur renforcée par l'ampleur et la détermination d'un mouvement qui semble se renforcer à hauteur de la modestie des militants. Non rejetés, loin de là, les militants syndicaux sont assignés à une place précise, celle de leur utilité pour le collectif, celle de la logistique. Cette dynamique n'a pas fonctionné partout, et l'examen des contre exemples est éclairant à cet égard. Au dépôt RATP de Gonesse, par exemple, contrairement à celui de Pleyel, une soixantaine de grévistes (sur 700 salariés) décident le lundi 27, de fermer le dépôt. Une action « à l'ancienne » qui va peser sur tout le déroulement de la grève, limitant la participation à 70% (contre 98% à Pleyel), cristallisant un débat sur les non-grévistes, empêchant le mouvement de s'ouvrir sur les entreprises voisines avec autant de dynamisme qu'ailleurs et, surtout, déresponsabilisant les grévistes eux-mêmes qui se trouvent nettement moins présents aux A.G. du matin...

Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble, les militants syndicaux sont restés en phase avec le mouvement, réorganisant leur activité, découvrant avec surprise que des non syndiqués pouvaient s'investir et faire des analyses « en ne disant pas que des bêtises »¹⁸². La démarche traditionnelle qui veut que le conflit, dans une sorte de « prise de conscience » fasse découvrir le militantisme syndical aux non syndiqués, s'est presque substituée la démarche inverse : les militants découvrent leurs collègues...

L'activité logistique sollicitée par la grève a valorisé les réseaux d'information et les structures horizontales des organisations. La grève, qui vit aussi à l'heure du Fax et d'Internet, a favorisé, comme en 1968¹⁸³, le renforcement des structures territoriales les plus traditionnelles du syndicalisme français : l'union locale, l'union départementale, les Bourses

¹⁸¹ Cheminot C.G.T., dépôt des Joncherolles, Seine-Saint-Denis.

¹⁸² Cheminot C.G.T., dépôt des Joncherolles.

¹⁸³ Bertho (Alain), *Ceux du Val de Marne*, op.cit..

du travail. C'est dans ce cadre, au-delà du site d'activité, que se noue l'unité syndicale et les rapports interprofessionnels.

Travail et politique

Quoi de neuf ?

Le débat sur le sens de la grève et de la mobilisation populaire de décembre 1995 reste ouvert. Comme d'autres débats de ce type, il n'est pas près de se refermer : Le sens des mouvements populaires qui ont été les moteurs de la révolution française ont alimenté longtemps les polémiques savantes... Les mobilisations qui se sont développées depuis sont-elles de même nature (Sans Papiers 1996-1999, Chômeurs 1997 et 1998, Lycéens 1998) ? La lecture de ces formes nouvelles de mobilisation est complexe. Y a-t-il continuité, rupture ou renaissance ? En quoi ces mobilisations sont-elles nouvelles et, d'ailleurs, le sont-elles ? S'agit-il d'un ensemble disparate ou la manifestation d'une nouvelle culture de lutte ? Doit-on les qualifier de mobilisation sociale ou de mouvements plus politiques ? L'ampleur et la diversité des questions posées indiquent le sérieux du problème et notre difficulté collective à y répondre.

La modestie est de mise. Le paradoxe teint au fait que les mots qui s'imposent pour désigner les nouvelles mobilisations contemporaines dans leur forme et leur contenu, le « mouvement social », ont été, des années durant, portée par une sociologie (celle du CADIS) qui n'a pas de prime abord reconnu la mobilisation de décembre 1995 comme son objet. Alain Touraine, quatre ans après l'événement¹⁸⁴, fait une nette distinction entre la grève de décembre et les nouveaux mouvements sociaux qu'il identifie prioritairement à la lutte pour des droits culturels. Tout en se refusant à clore totalement les enjeux du travail, il renouèle d'une certaine façon la thèse, qui eut son heure de gloire, selon laquelle la centralité du conflit se serait déplacé de l'entreprise à la ville, du travail à l'urbain. Dans le même temps, Alain Touraine n'a pas tort, à mes yeux, de discuter au passage la thèse qui consisterait à ne voir dans décembre 1995 que la résurgence du conflit social traditionnel marquant de son empreinte des champs nouveaux de conflictualité, une sorte « d'extension du domaine de la lutte ». Mais sommes nous condamner à la seule alternative de la séparation radicale des champs de conflictualité et de mobilisation ou de la subordination traditionnelle ?

Parmi les tentatives récentes de synthèse, le travail de Guy Groux¹⁸⁵ a le premier mérite de se situer clairement dans une perspective de renouvellement paradigmatique. Il part d'un constat : le mouvement de 95, malgré son ampleur et sa similitude sur certains points avec des conflits sociaux antérieurs, n'a pas enrayé la crise d'une forme traditionnelle de conflit du travail et d'institutionnalisation de ce conflit dans des formes publiques légitimes que pour aller vite nous nommerons l'Etat. Ce premier constat n'est pas si banal qu'on pourrait le croire puisqu'il établit un lien entre une forme ancienne de lutte des classes et une forme d'Etat, entre l'obsolescence de l'un et la crise de l'autre. S'appuyant sur les travaux d'A. Supiot ou sur l'école de la régulation, Guy Groux montre de façon assez convaincante comment le mouvement ouvrier et l'entreprise ont été conjointement et conflictuellement pour une part internes à l'Etat dans la phase qui s'achève, que ce soit par le droit du travail, le droit de l'entreprise, l'institutionnalisation des lieux d'affrontement. Dans cet espace, la lutte portée par la figure du producteur, est restée pour une bonne part centrée sur la valeur d'échange de

¹⁸⁴ Touraine (Alain), *Comment sortir du libéralisme ?*, Fayard, 1999.

¹⁸⁵ Groux (Guy), *Vers un renouveau du conflit social ?* Bayard, 1998.

la force de travail tout en imprimant son sens et ses limites aux autres terrains de conflictualité. Les luttes les plus récentes dessinent-elles de nouveaux espaces institutionnels. Dans l'apparent éclatement, le « polymorphisme » de la conflictualité et des communautés de lutte, Guy Groux tente de dégager quelques éléments d'une nouvelle unification potentielle comme la tendance à la territorialisation des communautés de lutte ou la tendance à faire porter le conflit directement sur la question de la règle, avec une montée du thème de la citoyenneté dans le conflit lui-même. Dans ce cadre général qui ne manque pas de pertinence, plusieurs points méritent d'être discutés à commencer par la centralité du travail dans le conflit.

Le travail a-t-il perdu sa centralité dans la conflictualité contemporaine ? On s'accordera facilement sur la fin d'une séquence marquée à la fois par la force symbolique de la figure ouvrière et parallèlement la prégnance de la définition patronale du travail au travers de l'emploi salarié, donc du conflit sur la valeur d'échange. Si cette période est close, il ne faut pas rester prisonnier des catégories qui l'ont intellectuellement marquée. Si aujourd'hui l'activité industrielle et créatrice déborde largement sa reconnaissance patronale par l'emploi, si par exemple le collectif urbain devient pour une part le véritable travailleur collectif victime de formes globales d'exploitation, et si parallèlement, la subjectivité est directement confrontée à la valorisation, les données du problème se posent de façon radicalement nouvelle. Le travail vivant qui se mobilise ressemble de plus en plus à la vie tout court confrontée à la logique mortifère de la marchandise, ce que Toni Negri et Maurizio Lazzarato appelle une bio-politique. Si cette hypothèse est la bonne, alors nous ne vivons pas la fin du conflit de classes, mais plutôt une épure de la confrontation Capital Travail.

L'individu, le collectif et, de nouveau, le travail

Le mouvement de 1995 semble avoir mobilisé, de façon massive, dans l'action collective, un nouveau rapport de l'individu au collectif qui a inversé les modes traditionnels de mobilisation et d'élaboration. L'identité de l'entreprise comme lieu de travail et de solidarité et celle du territoire ont largement concurrencé les identifications de branche ou d'organisation, articulant sans médiatisation, l'identité au travail et la solidarité sociale. De ce point de vue, et dans la limite des études en cours et déjà disponibles, on est frappé par certains points de convergence entre toutes ces mobilisations contemporaines notamment dans leurs principes d'organisation. Le rôle de l'assemblée générale dans le mouvement de décembre s'inscrit visiblement dans un processus un peu plus long qui semble prendre racine dans les « coordinations » de la fin des années 80¹⁸⁶. Elles apparaissent en 1986 avec la mobilisation étudiante contre la loi Devaquet, mais la forme est reprise dès le 26 décembre par la coordination nationale des agents de conduite et le 29 par la coordination inter-catégorielle des cheminots. L'année suivante des instituteurs tentent un même type d'organisation dans une mobilisation concernant un projet gouvernemental sur les maîtres directeurs. En 1988, à l'occasion du conflit le plus long de l'histoire de la SNECMA, les coordinations réapparaissent. Mais c'est sans doute le conflit des infirmières, ouvert en septembre-octobre 1988 qui donne à ce mode d'organisation ses lettres de noblesse. La même année, les salariés d'Air France y trouvent un moyen de surmonter les divisions syndicales. Après le mouvement de décembre, les coordinations resurgissent à plusieurs reprises : dans le mouvement des sans papiers; dans la mobilisation de la Seine-Saint-Denis sur l'école en 1998, dans le mouvement lycéen de l'automne 1998.

¹⁸⁶ Denis (Jean Michel), *Les coordinations, recherche désespérée d'une citoyenneté*, Syllepse, 1996, préface de Cornélius Castoriadis.

Le même nom ne recouvre pas toujours les mêmes pratiques. Il reste que son adoption n'est pas neutre. C'est un moyen de reconnaissance d'une culture commune et contemporaine de la lutte en voie de constitution. C'est aussi une façon de proclamer, par le type de démocratie interne choisi, que la mobilisation, même si elle est très singulière, porte en elle des revendications de portée plus générale, qu'elle est l'affaire de tous. Le mode d'organisation d'une mobilisation sociale n'étant pas indifférent dans le mouvement de sympathie que cette lutte va pouvoir recueillir. Tout porte à croire que les convergences de forme d'organisation portent aussi des convergences de fond quant à la gestion et à l'articulation de la mobilisation personnelle et de la mobilisation collective.

Pour autant l'hypothèse du lien entre la posture militante et l'activité de travail pose ici à l'évidence problème et ce dans plusieurs directions :

Ce lien est assez manifeste dans la grève de 1995, grève de salariés et pour l'essentiel de salariés du public mais avec un contenu qu'il reste à décrypter¹⁸⁷. Il est publiquement visible dans d'autres mobilisations comme celle contre la loi Debré en 1997 avec la prégnance des réseaux professionnels du début du mouvement (les cinéastes) à son développement (le mouvement pétitionnaire). Il est beaucoup plus complexe en ce qui concerne les mouvements de chômeurs¹⁸⁸ dans lesquels c'est la mobilisation militante qui semble en mesure de reconstituer un rapport au travail.

Dans tous les cas la posture militante et la mobilisation tendent à constituer et à porter une certaine figure du travail face à l'entrée dominante par l'emploi¹⁸⁹. Cette observation ne peut pas ne pas être rapprochée des processus observés dans le militantisme associatif des cités qui peuvent directement déboucher sur une professionnalisation de l'activité¹⁹⁰. Elle remobilise pour moi des éléments d'enquête de 1991-1994 sur certains jeunes militants d'entreprise de la Plaine notamment la responsable syndicale d'une des rares entreprises ayant connu un conflit dans le quartier à l'époque et un jeune technicien de la RATP, né dans le quartier et y demeurant encore.

Liliane était déléguée C.G.T. au siège social, membre de la commission exécutive nationale de la C.G.T., et administrateur C.G.T. de son entreprise, aujourd'hui délocalisée. Après un bac G2, elle fait de l'intérim en comptabilité et est ainsi embauchée dans son entreprise en 1981. Elle adhère au syndicat en 1988 sur le problème précis de la restructuration du service comptabilité et des effets de l'introduction de l'informatique : engagement concret, finalisé, utilitaire. Elle prend vite des responsabilités, devient administrateur de l'entreprise et se charge d'une association de loisirs et vacances qu'elle contribue à créer en 1990. Ce qui lui plaît le plus dans le travail, ce sont les difficultés qui la sortent de la routine et mobilisent l'initiative, les recherches complexes. Mais elle ne supporte pas que la direction ne le reconnaisse pas, qu'elle soit considérée comme « n'importe qui ». Cette question n'est pas une question personnelle, elle en induit en effet un jugement

¹⁸⁷ Clot (Yves) « La citoyenneté comme travail », *Société Française* n°54/1996.

¹⁸⁸ Clot (Yves), Pendaries (Jean-René), *Les chômeurs en mouvement*, rapport de recherche pour la MIRE, Ministère du travail, 1997. *Chômage et action collective*, actes des journées d'étude de Villejuif 30 et 31 mars 1999 organisées par Clot (Yves), Demazière (Didier), Mouriaux (René) et Pendaries (Jean-René) coordinateur, Rapport pour le Ministère de l'équipement, des transports et du logement. Notamment Clot (Yves) « Sortir de soi, jouer un rôle : travail chômage et action collective », Friot (Bernard) « un emploi est un droit, un revenu est un du : des revendications en débat »

¹⁸⁹ Bouffartigue (Paul) « L'opposition emploi/travail ébranlée », *Société Française* n°54/1996.

¹⁹⁰ Comme le montrait par exemple un mémoire de maîtrise que j'ai dirigé en 1993 : Griffaut (Catherine.), *Les associations dans le développement social du quartier Refuge-vieil habitat*, Mémoire de maîtrise Paris 8, 1993, 98 pages.

d'ensemble sur la reconnaissance des tâches et leur hiérarchie dans l'entreprise. C'est donc à partir d'une conception forte de sa place dans l'entreprise, que Liliane se met à militer, au nom de ce qu'elle appelle son « métier ». C'est avec la même logique qu'elle milite dans l'association de parents d'élèves, une façon pour elle d'être « un parent » socialement responsable¹⁹¹. La situation de permanente syndicale ne lui plaît pas. Liliane ne voit son avenir ni comme salariée, ni comme dirigeante syndicale. Son projet professionnel est tout autre, mis entre parenthèse pour l'instant car il lui semble nécessaire de continuer à s'investir dans les difficultés de son entreprise (occupée au moment de la rencontre) et des salariés dont elle détient un mandat. Le projet que prépare depuis deux ans Liliane est de se mettre à son compte. Liliane est électrice communiste mais ne voit aucune réalité subjective à la notion de classe ouvrière : « j'ai pas l'impression, d'appartenir à une classe particulière. (..). Je suis une citoyenne. Je suis quelqu'un, je suis une personne »

Bruno est né à Saint-Denis en 1963, il y a vécu toute son enfance. Il passe le bac en 1981 et entame des études supérieures. L'expérience n'est pas probante et Bruno entre à la RATP en 1983 comme chef de station, c'est-à-dire comme vendeur de billets. Il devient militant syndical pour défendre son poste. Ce qui compte pour lui c'est le « moyen émancipateur » que constitue son salaire. Il réussit le concours de chef de manœuvre, un travail qui lui plaît par les responsabilités qu'il lui donne. C'est travail posté qu'il apprécie aussi en raison du temps libre dégagé. Car pour Bruno, la RATP n'est pas une carrière, d'ailleurs il serait bien resté dans son poste « de pré-retraite » au funiculaire s'il n'avait pas été supprimé. L'ambition de Bruno s'investit dans les colonies de vacances. Depuis sa vie est changée. Il est devenu directeur pour le comité d'entreprise de la RATP. Il envisage « une carrière dans l'animation », comme permanent au CE. Parallèlement, Bruno a découvert le militantisme associatif dans le secteur éducatif et les « Francas », où il allie le militantisme au secteur d'activité qui le passionne. Employé au C.E. parce que syndiqué, Bruno se retrouve aujourd'hui militant de l'enfance au sein de la C.G.T....

L'emploi qu'ils occupent tous deux est le fruit d'une rencontre fortuite. Dans les deux cas, le travail est d'abord abordé par la liberté qu'il leur a donnée, l'indépendance. Ce n'est que par la suite que vient l'investissement dans l'activité elle-même, le goût de l'initiative et de la responsabilité qui les amène au militantisme. Contrairement aux jeunes techniciens et ingénieurs du Gaz de France, ces deux jeunes scolarisés n'ont pas commencé à militer durant leurs études et pour des raisons idéologiques. Leur adhésion est rationnelle, et utilitaire, comme celle décrite dans nombre d'enquêtes comme celles analysées par Danièle Linhart et Anna Malan¹⁹².

Liliane, comme Bruno, affirment hautement leur individualité, du cri de Liliane, « je suis une personne », en réponse à une question sur l'appartenance de classe, à l'affirmation de Bruno aux responsables C.G.T., « je suis un individu ». Rien d'étonnant dans ces conditions que le militantisme lui-même soit vécu à la première personne, comme une affaire de conviction mais peut-être plus encore de sentiment d'utilité personnelle pour la collectivité, en décalage voire en opposition avec les normes de l'organisation. Cette dernière reste en quelque sorte extérieure, même lorsque les responsabilités sont importantes, même, dans les deux cas directement (Liliane) ou indirectement (Bruno) une partie du temps professionnel est dégagé pour le militantisme ou une activité imprégnée de militantisme au sein de l'organisation. Même s'ils ne partagent pas la conception du changement social, « partager les richesses »

¹⁹¹ : « Donc, je suis un parent, enfin, je suis, adhérente à la F.C.P.E ».

¹⁹². Linhart (Danièle), Malan, (Annie), *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, Syros, 1990: (page 155).

pour Liliane et avancer dans le respect humain pour Bruno, ils se rejoignent dans une communauté de pessimisme. Pour l'un comme pour l'autre, la solidarité et l'avenir personnel, qu'il s'agisse de la scolarité des enfants ou du projet de création d'entreprise, prennent des chemins différents.

Ce qui m'avait frappé chez ces deux jeunes militants c'est cette logique personnelle de construction d'une utilité sociale dont le militantisme était un des moyens mais pas la fin et dont le salariat n'était pas le seul cadre envisageable. Impossible de ne pas penser, en travaillant sur ces entretiens à un autre cas dionysien que je connaissais bien, celui de l'association des femmes de Franc-Moisin, issue du féminisme militant et qui devint un restaurant associatif¹⁹³, voire à l'association des femmes du quartier des Grésillons à Gennevilliers à l'origine d'une halte garderie et d'une mini-crèche tout à fait professionnalisée¹⁹⁴.

La politique au cœur du travail

Où il est de nouveau question de la classe

Le point nodal le plus patent, tel qu'il apparaît aussi bien chez les militants que chez les élus de Saint-Denis, est l'effacement de la figure ouvrière. La figure ouvrière ne caractérise plus ni le quartier dans les projets publics ou les discours des militants, ni le sens donné aux engagements, ni même le travail dans les entreprises du quartier. Avec elle, c'est toute une culture qui se trouve mise en difficulté, articulant l'expérience du travail (manuel), l'activité municipale, l'avenir et le présent, une certaine conception du possible portée notamment par la prégnance de la notion de normalité dans les propos des militants ouvriers. Cette normalité dont parle Michel Verret dans *l'Espace ouvrier*, n'est pas simple soumission aux normes de vie dominantes mais la promotion collective d'autres normes de vie possible. Or cette dynamique du possible est beaucoup moins sensible dans les paroles ouvrières contemporaines piégées dans l'obsolescence de la culture communiste. C'est en ce sens notamment que je parle de « fin des classes » : au sens où « classe ouvrière » dans cette affaire a perdu conjointement sa capacité d'identification personnelle et collective, la portée normative d'un projet pour tous dont elle aurait été le vecteur et au passage son efficacité catégorielle pour décrire une situation sociale, point sur lequel je reviendrai.

En attendant, cette question de la figure du travail et de la normalité, m'a amené en cours d'enquête, à chercher des points d'appui conceptuels du côté de Georges Canguilhem¹⁹⁵ et des travaux de Yves Schwartz et de Yves Clot sur le travail et la subjectivité dans le travail. J'y trouvais un éclairage tout à fait intéressant pour une lecture de l'expérience subjective du travail comme une matrice possible de la posture militante : la confrontation du travail réel au travail prescrit comme expérience fondatrice d'une normativité à la portée beaucoup plus large.

La posture à la fois polémique et normative du militant ouvrier vis-à-vis de l'ordre social et de l'ordre de l'entreprise s'enracinerait donc dans l'activité de travail. Ce que le militant « allume » dans le rapport de travail, selon la belle expression de Michel Verret, ce serait cet écart entre la tâche prescrite et la tâche réelle que la psychodynamique du travail,

¹⁹³ Le restaurant Tamina, qui a ensuite assuré la restauration au théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, cas repris par Adil Jazouli dans *Une saison en banlieue*, Plon, 1995, page 169.

¹⁹⁴ Legal-Gayard (Annick), mémoire de maîtrise, *op. cit.*

¹⁹⁵ Canguilhem (Georges), *Le normal et le pathologique*, (1966), Paris, PUF, 1991

après l'ergonomie, a mis en lumière. Si le travail lui-même est « activité déployée par les hommes pour faire face à ce qui est déjà donné par l'organisation prescrite du travail » et si « l'organisation réelle du travail n'est jamais l'organisation prescrite »¹⁹⁶, il y a donc dans « l'usage de soi »¹⁹⁷ au travail une nécessaire épreuve subjective de confrontation à l'ordre de normes et de prescriptions insatisfaisantes et insuffisantes.

C'est à cette épreuve subjective fondamentale que l'activité militante, et la culture dont elle est la matrice, donnerait un sens. Il y aurait crise lorsqu'elle cesserait de le faire, lorsqu'elle laisserait les hommes démunis face aux épreuves qu'ils subissent dans leur confrontation aux nouveaux processus productifs. Le propre de la culture militante, c'est en effet qu'elle donnerait un sens collectif et légitime à cet écart entre l'ordre prescrit et l'activité, au travail et ailleurs. La normalité, revendiquée par nombre de militants de Saint-Denis, ne serait donc pas un acte d'allégeance aux normes sociales, économiques, juridiques voire techniques qui leur sont imposées. Leur normalité est normative et polémique au sens où l'entendait Georges Canguilhem.

Le communisme, comme politique ouvrière semble avoir dû une bonne part de sa force, au moins dans la génération des ouvriers adhérents de 1968, au fait d'avoir donné à cette épreuve subjective une dimension et une légitimité collective et historique. En levant, à sa façon, la censure sociale sur le sens de l'expérience du travail, il a sorti ceux qui la vivaient d'une distance tacite d'avec l'ordre de l'entreprise et l'ordre social. Il les a réinsérés, dans la polémique et la revendication d'autres normes.

Mais je trouvais aussi là un éclairage tout à fait lumineux de certains entretiens comme celui d'une ancienne ouvrière de chez GIBBS, responsable C.G.T. (absolument pas communiste) et élue au comité d'entreprise, actuellement à la retraite et présidente d'une association de locataire. La description des dysfonctionnements de la chaîne de remplissage des tubes de dentifrice Signal (mélange des pâtes à la place des rayures) et de sa lutte pour faire reconnaître à l'encadrement la validité de son diagnostic et des propositions d'amélioration est un véritablement moment d'anthologie que je ne suis pas prêt d'oublier¹⁹⁸.

Ancien et nouveau

Cette piste ouvre néanmoins à d'autres problèmes. D'abord, le militantisme ouvrier et communiste sur lequel j'ai travaillé ne s'investissait pas dans une polémique aussi fine sur l'organisation du travail avec la direction et l'encadrement de l'entreprise. Il s'agissait plus de

196. Dejours (Christophe.), *Travail, usure mentale*, Bayard, 1993. page 217.

197. Schwartz (Yves), « Travail et usage de soi », in *Je, Sur l'individualité*, ouvrage collectif, Messidor, 1987.

¹⁹⁸ Et dont je ne peux vous livrer ici que quelques aperçus : « On a demandé à notre direction de nous laisser prendre certaines responsabilités. Parce que, par exemple sur une machine, quand il y avait un problème, on n'avait pas le droit d'arrêter la machine sans avoir eu l'autorisation de l'agent de maîtrise. Donc on se rendait compte qu'on sortait quelque chose qui allait à la poubelle parce que ça n'était pas conforme, mais il fallait en cascade prendre tous les avis avant de pouvoir arrêter la machine. (...) Le Signal, il faut faire très attention parce que quand on fait un tube de Signal, la machine dépose dans le fond du tube la pâte rouge et par-dessus la pâte blanche. Seulement, comme on en faisait beaucoup et que certaines fois on était obligé de travailler en équipe, parce qu'on ne fournissait pas, on arrivait à travailler avec de la pâte qui était chaude. Et lorsque la pâte était chaude, les deux pâtes se mélangeaient parce que lorsqu'elle était chaude, elle était trop liquide.(...) Lorsqu'on se rendait compte de ça,... on s'était dit, il faut qu'on arrive absolument à avoir la possibilité d'arrêter la machine parce qu'il est arrivé, certaines fois qu'on a mis des palettes de produits finis complètes à la poubelle(...). Alors ma foi, notre direction s'est rendu compte et puis a dit ben oui, vous avez peut-être raison, alors on va faire un essai. Et puis on a fait un essai qui s'est avéré concluant. Mais ça a quand même duré plus d'un an avant que notre condition évolue. »

la revendication d'une reconnaissance, celle du travail utile, du travail bien fait, celle du « métier » en regard de la taylorisation de l'atelier. Ce qui ne signifie pas que cette dramatique sur les techniques et l'organisation du travail était absente de l'expérience quotidienne, mais qu'en tout cas, si elle était présente, elle était occultée par la culture qui donnait corps à la posture militante. Tout au plus la polémique pouvait avoir un jour porté sur la gestion globale de l'entreprise, mais seulement lorsque, devant la menace imminente d'une fermeture ou d'un plan de licenciement à partir du milieu des années 70.

A cette nuance d'importance s'ajoutent deux autres problèmes. Le premier concerne ceux qui ne sont pas en situation d'emploi. Le second concerne les figures militantes dans lesquelles la question du travail, du métier intervenait d'une façon différente, non directement confrontée à une situation marchande (salariée ou indépendante) ou du moins pas définie par elle. Dans ce dernier cas, surtout porté par des figures féminines dans mon enquête, mais peut-être pas réservé aux femmes, la posture militante et l'activité qui en découle n'est pas exprimée comme en rupture avec le métier, mais plutôt comme le prolongement. Cela interroge certes la caractérisation possible du militantisme mais aussi, très évidemment du travail lui-même.

Prise sous cet angle, la rupture dont il était plus haut question devient beaucoup plus complexe qu'il n'y paraissait au départ. Il ne s'agit pas seulement d'une rupture du point de vue des finalités explicites du militantisme et de la culture qui les porte (culture de travail et culture d'organisation). Il s'agirait d'une rupture dans le contenu même de la posture militante : il ne s'agit pas d'un changement de forme (thématiques, formes d'organisation, réseaux...) mais de fond (le sens même de l'engagement). Je n'étais pas loin des conclusions ultérieures de Jacques Ion¹⁹⁹, à ceci près, mais la nuance est d'importance que je ne résolvais pas à abandonner la piste problématique du rapport au travail, et donc de la figure du travail mobilisée explicitement ou non dans l'engagement contemporain.

La politique dans la professionnalité

Un de mes points d'appui principaux en ce sens reste mes matériaux accumulés sur la professionnalité en banlieue, champ problématique et d'enquête que je reprends en détail dans le chapitre 5 de ce mémoire. Retenons pour l'instant que ce qui caractérise le plus généralement le « travailler en banlieue », c'est en effet le caractère ouvert, explicite et complexe en même temps de la tension entre le prescrit et le réel. Ouvert et explicite parce que tous affirment que pour faire leur travail, voire tout simplement pour « tenir », il leur faut faire plus que ce qu'on leur demande. Complexe parce qu'il n'y a pas identité entre ceux qui, à partir d'un métier ancien et reconnu (enseignant, médecin, policier par exemple) disent qu'ils font en fait « autre chose » et ceux qui, dans le social ou les nouveaux métiers de banlieue se plaignent de « ne pas avoir de consignes claires » ou que « les décisions ne sont pas prises par ceux qui devraient les prendre.

D'un côté, le « faire autre chose » ouvre la plupart du temps au sentiment d'une dilution du métier (« je ne suis pas assistante sociale ») et à une réponse en terme de repli sur la définition primaire du métier. D'un autre côté « l'absence de consignes claires », qui va jusqu'au flou total dans la définition des profils de poste et des finalités, ouvre à une autonomie possible dans la définition de l'activité et de ses critères d'évaluation. Dans les deux cas, ce qui est en jeu c'est la capacité ou non de mobiliser une capacité normative sur sa propre activité, non seulement en terme d'opérations de travail plus ou moins complexe, mais

¹⁹⁹ Ion (Jacques), *La fin des militants ? L'atelier*, 1997.

même en terme de finalité, et donc au bout du compte de mobiliser des valeurs, une conception du monde.

Ceci est d'autant plus flagrant que la « matière » de l'activité, en l'occurrence ce n'est pas de la matière inerte (le dentifrice Signal, par exemple) mais des gens. Dans de nombreuses situations, la déontologie professionnelle ne suffit pas à guider les décisions à prendre, quant aux cultures syndicales ou politiques antérieures si elles peuvent encore servir de point d'appui pour certains, elles sont le plus souvent en décalage avec les situations. C'est donc plus souvent les situations qui contribuent à affaiblir le poids de ces cultures que ces dernières qui permettent d'en surmonter les difficultés. Autrement, le point où j'en étais en 1994 pouvait s'exprimer ainsi : l'exercice professionnel en banlieue ouvre à un espace possible d'une conception « militante » du métier avec la difficulté particulière que dans l'expérience de la confrontation du travail réel et du travail prescrit, ce qui fait le plus souvent problème, c'est l'indécision, le décalage, voire l'absence de prescription.

Comme la plupart du temps cette prescription attendue est celle de l'institution, qu'elle soit ministérielle ou municipale, une telle façon de poser la question ouvre immédiatement à un autre champ de problème : qu'est-ce qu'un Etat (national ou local) en déficit de prescription ?

Questions ouvertes

Les forces sociales ne sont plus ce qu'elles étaient... Des singularités des mobilisations de 1995 à aujourd'hui aux investissements paradoxaux des jeunes militants de Saint-Denis ou Gennevilliers, de la mobilisation collective à la mobilisation individuelle, on voit se confirmer et s'amplifier des pistes qui s'étaient dégagées de ma première enquête sur la Plaine. L'entrée par la crise militante d'un côté et celle par la crise de l'emploi de l'autre, ne suffisent pas à éclairer la nouveauté des articulations qui se noue ici entre militantisme et travail, entre travail et emploi. Car, très précisément, même si on décide de conserver les mots de militant et de travail, on voit bien que les nouveaux nouages qui s'opèrent en changeant le contenu respectif. Il s'agit bien du sens donné aux mots et donc d'une approche subjective du phénomène. Pour autant, ce nouveau contenu s'incarne dans des réalités matérielles et sociales larges auxquelles elles donnent une épaisseur incontestable. En clair, aborder, par exemple dans des politiques publiques, les questions du recul de participation civique ou d'insertion professionnelle dans des cadres intellectuels anciens, c'est pour une part passer à côté du réel. C'est d'ailleurs sur ce dernier point, celui du travail et de l'emploi dans les politiques publiques que portait l'enquête menée à la demande du Plan Urbain sur la Plaine et qui sera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 4

Quelle crise de l'Etat ?

Le travail, la ville et l'innovation institutionnelle

L'hypothèse d'une crise de l'Etat comme crise de prescription était déjà au cœur de certains des travaux antérieurs à ma thèse. L'observation fine des processus dionysiens m'a permis de la développer, tant au niveau national qu'au niveau local de l'Etat. J'appellerai prescription la définition d'une politique publique incluant la désignation de son objet, de ses objectifs, des règles dans lesquelles elle s'exerce, des moyens mis en oeuvre, des critères d'évaluation de son efficacité. C'est le contenu même de ces prescriptions qui font l'objet des débats politiques publics reconnus comme tels. Or la territorialisation des politiques sociales et urbaines sur le terrain de la Ville ouvre un espace où le débat politique sur le contenu de la prescription d'Etat est concurrencé par la négociation et le partenariat local, où c'est l'Etat local (la commune) qui gère le compromis, amortit la violence, assume de fait des responsabilités dont l'Etat national s'est défaussé. L'Etat devient « animateur » selon l'expression de Jacques Donzelot et Philippe Estèbe. Le tout se met en place dans un Etat transformé par la décentralisation en 1982, et les responsabilités nouvelles données aux collectivités territoriales. Cet élargissement des prérogatives des communautés territoriales ne leur a pas donné plus d'autonomie face à l'Etat, elle les a au contraire plus globalement incluses à lui en augmentant leurs responsabilités. Cette transformation d'importance de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques qui remet en question le paradigme centre-périphérie des années 60-70 commence à être bien connue. Elle fait d'ores et déjà l'objet de synthèses et de débats dans lesquels mon travail s'inscrit tout à fait²⁰⁰.

La grande autonomie de décision, la grande diversité des choix officiellement laissés, la grande diversité de leur mise en oeuvre et des moyens locaux dégagés masquent mal ce véritable pilotage financier que peut constituer le partenariat contractuel avec l'Etat dans le cadre des politiques sociales lancées au début des années 80 et poursuivies depuis, du DSQ au DSU et maintenant au « contrat de ville ». C'est, d'une certaine façon, à la fébrilité et au polymorphisme de l'activité publique et semi-publique sur les terrains génériquement appelés « banlieue » que l'on identifie les difficultés institutionnelles de la société contemporaine. L'auto prescription procédurale, ou « action publique largement processuelle » selon l'expression de Patrice Duran et Jean Claude Thoenig²⁰¹, semble l'emporter sur la prescription

²⁰⁰ On en trouvera entre autre la teneur dans Muller (Pierre), Thoenig (Jean Claude), Duran (Patrice), Majone (Giandomenico), Leca (Jean), « Enjeux, controverses et tendances de l'analyse des politiques publiques » (Forum), *Revue Française de Science Politique*, 1996/I (46), pages 96-133 et dans Duran (Patrice), Thoenig (Jean-Claude), « L'Etat et la gestion publique territoriale », *Revue Française de Science Politique*, 1996/IV(46), pages 580-623

²⁰¹ *op.cit.* page 582

sociale : la puissance publique « intervient pour l'essentiel par la formulation de politiques constitutives » qui « édictent des règles sur les règles » sans dire « quelle est la définition du problème »²⁰². La définition des objectifs et des moyens est renvoyée à la négociation locale. La multiplication des procédures et l'innovation institutionnelle locale démultiplie la présence de l'Etat tout en brouillant ses finalités, et donc ses capacités d'évaluation voire en remettant en cause le caractère unitaire de sa politique et de ses règles. Ce qui se fait ici ne se fait pas forcément là. Plan local d'insertion par l'économie à Saint-Denis, pas à Aubervilliers (en 1994) : de part et d'autre d'une rue en plein quartier de la Plaine, la politique dite d'insertion n'est pas la même... C'est cette tension entre l'omniprésence, le polymorphisme et l'incertitude quant aux finalités qui m'a amené à parler de « crise de l'Etat ».

Pourtant, la plus grande inclusion des collectivités territoriales dans l'espace de l'Etat et les risques de pilotage financier de leur politique à travers les procédures contractualisées, s'ils sont des tendances lourdes, ne sont pas des fatalités. L'exemple de la Plaine-Saint-Denis et de la ville de Saint-Denis en général commençait, au moment de mon enquête à montrer la possibilité de l'élaboration progressive d'une politique municipale originale en mesure d'opérer un véritable détournement des procédures nationales.

Autant d'arguments pour privilégier l'étude de situations singulières. Saint-Denis n'est pas Aubervilliers et Aubervilliers n'est pas Pantin ou la Courneuve, même si les communes sont contiguës, même si la couleur politique de la majorité municipale et du maire est la même, même si la socio démographie des populations est rapprochée, même si l'urbanisme a des caractéristiques communes, même si les maires se connaissent bien et entretiennent entre eux des relations plus que cordiales... Ce point est important. Il pose au moins trois questions :

1. Quels sont les éléments de contexte qui vont faire qu'un lieu sera plus dynamique, plus inventif et au bout du compte plus original dans l'innovation institutionnelle ? Pourquoi, à la date de l'enquête, Aubervilliers s'était-elle jusqu'ici refusé à entrer dans quelque procédure que ce soit, La Courneuve s'y était-elle inscrite sans recul critique, Pantin s'y était inscrit sans la moindre conviction et Saint-Denis avait-elle produit une version originale et locale de la territorialisation qui répondaient aux interrogations des élus ? Là où l'effort d'innovation est le plus grand, il se trouve aussi caractérisé comme un palliatif de la perte des relais sociaux politiques perdus, que je désigne dans ma thèse par une formule abrupte : une substitution de l'Etat à la politique, des professionnels militants aux militants professionnels. Cette logique a des effets notables à la fois sur l'Etat, sur la politique et sur la professionnalité et ce qui est, par exemple, gagné en immédiateté démocratique par les politiques participatives n'est pas récupéré en participation électorale.

2. Dans quelle mesure l'innovation institutionnelle peut-elle perdurer voir faire école dans les autres collectivités territoriales ? La contractualité s'inscrit dans le provisoire, et l'intervention publique dans la précarité. Telle est la première limite de l'inscription dans les procédures nationales. La seconde, que je n'ai pas saisie lors de mon enquête mais qui m'est

²⁰² *ibidem* page 601

apparue avec évidence par la suite est que l'innovation institutionnelle peut, si elle pousse sa logique, entrer en contradiction avec d'autres institutions et d'autres politiques publiques.

3. La troisième question est d'ordre plus général. Elle interroge ce qu'il est convenu, de façon assez vague, de désigner comme « crise » ou plus modestement « malaise des banlieues ». Si, à situations sociales et urbaines équivalentes, les initiatives publiques, et leurs effets, sont si diverses, cela ne doit-il pas nous interroger sur l'origine des difficultés diagnostiquées dans les lieux désignés comme les plus tendus (en général les cités). La tendance générale qui consiste à assigner la cause des difficultés rencontrées par les pouvoirs publics aux caractéristiques sociales, voire « ethniques » des populations et à la structure urbaine (« les tours », qui n'existent pas à la Plaine où presque rien n'avait été construit depuis 1948), n'est-elle pas largement fragilisée ? Une autre hypothèse se dessine : les difficultés viendraient de l'incapacité des pouvoirs publics à inventer, dans le droit commun, une intervention qui répondent au caractère paroxystique de situations de pauvreté et de précarité qui ne sont pas en exception de tendances lourdes et non localisées ? Et si la dite crise des banlieues était d'abord le signe d'une crise de l'Etat, de ce déficit de prescription qui apparaît peu contestable ?

Une enquête

L'enquête qui a duré plus de deux ans a été effectuée dans le cadre d'un contrat avec le Plan urbain sur « les apprentissages collectifs et la gestion urbaine »²⁰³. Les différentes étapes ont été menées avec Maurizio Lazzarato et Antonio Negri, dans une démarche d'enquête sociologique qualitative assez classique, ponctuée d'échanges avec les acteurs institutionnels du territoire sur nos conclusions d'étapes²⁰⁴. Mes interrogations sur les difficultés prescriptives de l'Etat, dans toutes ses échelles territoriales pouvaient ainsi se nouer avec les recherches de mes collègues sur les nouvelles formes de travail et leur spatialité²⁰⁵. Nous nous sommes donc partagé le travail : tandis qu'ils concentraient leurs efforts sur les nouveaux dispositifs entrepreneuriaux du sud du quartier et notamment dans les Etablissements des magasins généraux de Paris et les entreprises audiovisuelles, j'assurai pour ma part la partie de l'enquête concernant les nouveaux dispositifs publics autour des chantiers (stade et nouvelle direction de la production d'EDF pour l'essentiel) et les expérimentations en cours en matière d'insertion.

L'intérêt de Saint-Denis et de la Plaine dans le cadre du programme du Plan Urbain, tient à une situation où la puissance publique, aujourd'hui confrontée à la remise en jeu de synergies anciennes, est mise en demeure d'en inventer d'autres sur le plan, à la fois du développement urbain, de l'emploi, et de la mobilisation entrepreneuriale locale. L'arrivée du chantier du Grand Stade et la mise en oeuvre du Grand Projet Urbain constituent une

²⁰³ Programme territorial partenarial - convention n° 95-31160-00-223-75-01.

²⁰⁴ Les premiers résultats ont fait l'objet de communications ou sont en cours de publication, ainsi :
- « Plaine-Saint-Denis et nouvelle pensée de la ville » en collaboration avec Maurizio Lazzarato in *Ville et emploi*, éditions de l'Aube, à paraître.

- *Travail immatériel, précarité et transformations urbaines dans la Plaine-Saint-Denis*, intervention au séminaire Villes, territoires emplois, Plan Urbain, mars 1998.

- *Insertion et précarité en Plaine-Saint-Denis*, intervention au séminaire chercheurs aménageurs *Villes en Débats, que savons-nous des agglomérations françaises, de leurs ressources, de leurs problèmes, de leurs paysages, de leurs projets ?*, Plan Urbain, déc.1996.

²⁰⁵ Corsani (Andréa), Lazzarato (Maurizio), Negri (Antonio), *Le bassin de travail immatériel dans la métropole parisienne*, L'Harmattan, 1996.

conjoncture forte autour de laquelle ces trois plans se croisent et parfois se confondent. Une opportunité semble en effet se faire jour de bousculer et de redynamiser les stratégies des acteurs en liant à la fois production de la ville, action sociale et dynamisation économique. Nous étions depuis quelque temps à la recherche d'une conjoncture d'enquête adéquate sur cette situation, en fait depuis la décision définitive d'installation du Stade de France sur les terrains du Cornillon Nord. Nous avons déjà effectué un travail préalable²⁰⁶. L'appel d'offre du Plan urbain était donc pour nous une aubaine.

L'enquête a commencé en 1996. Prévues sur deux ans, elle en a en fait duré trois. La partie de l'enquête sur l'innovation institutionnelle, sur les questions du travail et dans une moindre mesure de l'urbain, a comporté deux volets distincts :

1. Une série d'entretiens avec des acteurs institutionnels ou patronaux : des directeurs de services municipaux d'Aubervilliers et Saint-Denis (Insertion, Développement économique, Urbanisme) des élus, la directrice de l'ANPE, le responsable du GIP Plate Forme emploi, le responsable des Ressources Humaines du chantier du Stade, la responsable de l'insertion du chantier EDF, des cadres du service insertion de Saint-Denis, des conseillers professionnels de la mission locale (antenne de la Plaine), le Directeur du syndicat mixte Plaine renaissance, des chargés de mission de la SEM Plaine Développement, des architectes. Ces entretiens ont été pour certains, réitérés à plusieurs reprises au cours de l'enquête afin de saisir la situation dans son développement. De plus, trois réunions de discussion sur les rapports d'étapes ont été organisées sous l'égide du Plan Urbain, associant la plupart des responsables et élus rencontrés et la Mission Plaine-Le Bourget (Mission d'Etat). Enfin l'équipe de recherche a suivi scrupuleusement le déroulement des séances des « Assises pour la Plaine » qui se sont tenues pendant la durée de l'enquête, ainsi que les assemblées de l'association Saint-Denis Promotion (association patronale présidée par le Maire).

2. D'autre part une étude précise a été effectuée d'un certain nombre de documents statistiques ou institutionnels : évolution détaillée du tissu économique de la Plaine, évolution de l'emploi dionysien, statistiques détaillées de l'accueil dans les missions locales de Saint-Denis et Aubervilliers, totalité des dossiers d'emploi d'insertion sur toute la durée du chantier « cap Ampère » (EDF), évolution des effectifs des chantiers (7 au total) avec les effectifs d'emploi local », répartition des lots auprès des entreprises sous-traitantes, avec le % d'entreprises locales, le document de novembre 1996 (SEM Plaine développement/mission Plaine) qui fixe de grands objectifs et principes d'aménagement et s'appuie sur les documents antérieurs (Charte, projet urbain et schéma directeur, 1993 pôle prioritaire de développement pour la région IDF, GPU), le Contrat d'aménagement régional (le Conseil régional, la ville d'Aubervilliers et la ville de Saint-Denis), le Contrat de développement urbain (définissant l'apport de l'Etat dans le cadre du contrat de plan Etat région), le programme local de l'habitat établi sur les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers

A la recherche d'un nouveau service public de l'emploi

Le premier chantier d'enquête a été celui de la politique publique en matière d'emploi menée sous le qualificatif de politique d'insertion²⁰⁷, terme sur le contenu duquel nous

²⁰⁶ *État des travaux sur la Plaine-St-Denis, son aménagement ses activités*, rapport de recherche, Bertho (Alain), Lazzarato (Maurizio), Negri (Antonio), Rome (Daniel), Talland (Chantal), CERMU, février 1995, 58 pages.

²⁰⁷ Dans son acception actuelle, le terme est contemporain de la publication du rapport de Bertrand Schwartz «l'insertion sociale et professionnelle des jeunes».

reviendrons plus loin. Il existait une volonté affirmée au niveau local, départemental et national inscrite dans un redéploiement institutionnel ou dans l'activation de procédures déjà existantes : mieux disant social dans les marchés publics, Grand Projet Urbain, engagement de l'Etat dans la redynamisation du quartier, initiative entrepreneuriale collective, initiatives municipales. Une série de procédures, mises au point au niveau national, a pu être ici mobilisée dans un projet original qui a vocation à construire. Il a donc été possible d'étudier finement le processus en cours du point de vue des acteurs, dans ses tensions et contradictions.

Une conjoncture expérimentale

Par son nombre d'emplois comme par son nombre de chômeurs, la Plaine-Saint-Denis est un terrain privilégié d'expérimentation des procédures de la politique publique de l'emploi comme de l'exploration de nouvelles voies d'intervention publique pour la requalification économique du territoire. La décision d'implantation du Stade de France sur le site du Cornillon et l'ouverture simultanée de plusieurs grands chantiers à la Plaine a créé une conjoncture encore plus favorable, d'autant que la politique publique d'emploi s'est fortement axée sur l'objectif et les moyens de « l'insertion ».

L'ouverture de nombreux chantiers sur le territoire de la commune de Saint-Denis et notamment de la Plaine dans la deuxième moitié des années 1990 a présenté, pour les différents acteurs de l'insertion et pour les PME-PMI locales dans le bâtiment, une conjoncture apparemment favorable. Elle a ouvert des perspectives de relations avec les entreprises en matière d'emploi qui tranchent avec l'impalpabilité de l'emploi du nouveau tertiaire (voire secondaire marchand) en développement sur le territoire. A bien des égards, cette conjoncture « rassurante », permet de faire temporairement abstraction des difficultés de fond en matière de développement réel du territoire. On se trouve en effet en présence d'activités repérables, codifiées, planifiées, dépendant directement ou indirectement de la commande publique.

L'analyse d'une telle politique, bien identifiée à la fois dans le temps et dans l'espace ouvre en fait à deux champs de réflexion : celui, d'une part, qui concerne les formes contemporaines d'innovation institutionnelle au niveau local et celui, d'autre part, de l'identification de la figure du travail susceptible d'être portée par cette innovation et les mobilisations d'acteur qu'elle tente de susciter

Le dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel mis en place a plusieurs caractéristiques : il est multiforme (on y trouve des acteurs de statuts tout à fait différents); il est mixte (les acteurs y sont privés, publics, voire hybrides, associant des compétences du public et du privé) ; il est partenarial et en réseau. Il dessine au passage les contours d'une nouvelle forme d'intervention publique, une intervention partenariale, interne aux processus en cours ayant pour finalité de transformer les principes d'action et les pratiques des acteurs. Pour le comprendre, il est nécessaire d'entrer un peu dans le détail de sa dynamique.

L'objectif affiché est simple : faire embaucher dans les entreprises intervenant dans les chantiers, des chômeurs « locaux », souvent jeunes, sur des contrats dérogatoires dits d'insertion²⁰⁸.

²⁰⁸ Contrats d'apprentissages, contrats de qualification, contrats initiative emploi, etc.

Les opérateurs publics à l'initiative de ce processus sont d'abord les municipalités et leurs instruments de politique publique de l'emploi. Le premier instrument de la municipalité de Saint-Denis, depuis 1993, est la nouvelle procédure du Plan local d'insertion par l'économie, inscrit dans une structure spécifique, l'association "*Objectif Emploi*, qui permet aux collectivités locales de créer une structure particulière mobilisant des fonds européens et assure une synergie entre la mission locale et les services du RMI, en partenariat avec l'ANPE et d'autres acteurs, notamment associatifs. L'association a en charge la mission locale et le dispositif *Action d'insertion locale économique et sociale* (RMI). Le réseau avec lequel travaillent les professionnels en place est assez large : des organismes municipaux ou par-municipaux *Plaine renaissance*, les services municipaux de santé pour le public RMI, la maison de quartier, le service du logement, la Maison de la jeunesse, la PMI, les partenaires associatifs présents sur place une entreprise d'insertion, l'ANPE, la Commission Locale d'Insertion, les centres de formation conventionnés, les entreprises publiques du quartier (GDF EDF et la SNCF).

Le deuxième type d'intervenant est le service public national de l'emploi. Sur ce terrain, c'est l'ANPE qui dispose sans conteste de la plus longue expérience. A-t-elle les moyens de la mettre en oeuvre ? L'agence qui couvre le territoire de la Plaine gère 7000 dossiers de demandeurs d'emplois, sur un territoire où travaillent 3000 entreprises, environ 30 % des offres d'emploi du secteur. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la mairie de Saint-Denis, notamment l'observatoire de la formation et de l'emploi à qui elle délègue les tâches de synthèse statistique de son activité et les études prospectives sur le marché local de l'emploi. C'est aussi dans le domaine des contradictions inhérentes à la politique de l'emploi que l'ANPE anticipe sur l'expérience des autres dispositifs. Il s'y exprime en effet au quotidien une contradiction entre « l'offre et la demande d'insertion professionnelle » que d'autres acteurs expriment, à leur façon, dans tous les lieux participant de ces procédures : satisfaire prioritairement les entreprises, afin qu'elles continuent à s'adresser à l'ANPE pour embaucher conduit à laisser de côté les plus en difficulté mais jouer prioritairement le rôle d'insertion en direction des chômeurs les plus en difficulté, conduit les entreprises à chercher ailleurs...

Du côté des mairies, d'autres services peuvent intervenir comme les services économiques qui ne sont pas dans une logique d'insertion, mais dans une démarche de développement des activités économiques et de connaissance du tissu d'activité. Autant dire que l'intellectualité institutionnelle du chômage est disjointe de celle du développement économique. La mise en place de ces services dans les villes, il y a une vingtaine d'années, participait alors d'un effort de renouvellement culturel des décideurs : il s'agissait de prendre au sérieux le renouveau économique d'un territoire touché par la recomposition du système productif en ayant vis à vis des entreprises une attitude moins diabolisante qu'autrefois. Cette démarche a eu un effet sur la connaissance réelle du tissu économique des villes. Paradoxalement, du point de vue de la mise en place, sur la Plaine, des procédures partenariales, du GPU et des chantiers, les responsables des services économiques semblent plus se trouver en situation de spectateurs qu'en situation d'acteurs.

Viennent ensuite les instruments intercommunaux de développement comme *Plaine Renaissance*, qui est (avec la SEM *Plaine Développement*), la structure d'action publique spécifique la plus ancienne sur le territoire de la Plaine. Syndicat mixte associant trois communes (Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen) et le Conseil général, *Plaine Renaissance* a été mise sur pied en décembre 1985. *Plaine Renaissance* est souvent maître d'œuvre des grandes initiatives intercommunales qu'ont été l'élaboration du Projet Urbain et l'organisation régulière des Assises de la Plaine. Avec ces dernières, *Plaine Renaissance* se

trouve, dans le dispositif actuel, en position d'agitateur d'idées et de promoteur actif du thème du « développement durable »²⁰⁹, comme tentative de pensée alternative du devenir du territoire.

Face aux services de l'Etat au sens large, les entreprises. Le chantier du Stade de France est le principal acteur en terme d'emploi, de l'aventure de la Plaine jusqu'en 1998. L'appel exceptionnel à une nouvelle main d'oeuvre ne s'imposait pas en terme de gestion : les grands chantiers traitent leurs problèmes « d'à coup » par de l'intérim. Mais ce chantier est exceptionnel : les partenaires locaux, relayés au plan national tenaient à réserver une partie du marché de l'emploi ouvert sur le chantier à la main d'oeuvre locale. La construction du siège de la direction Production Transports EDF est, par ailleurs, un chantier de 650 personnes. Ce n'est pas un marché public. Il n'y a pas de clause de mieux disant social. Ce sont des sous traitants (60) avec lesquels le maître d'oeuvre EDF négocie au coup par coup des *Conventions pour le développement de l'emploi et une nouvelle dynamique sociale* dans lesquelles il est stipulé qu'elles s'engagent au moins sur un contrat d'insertion et la sous-traitance prioritaire auprès des entreprises locales.

Pour gérer la tension entre logique publique et logique privée, des formes mixtes ont été mises en place, le plus souvent à l'initiative de la puissance publique, qu'elle soit locale ou nationale. Ainsi, *Saint-Denis Promotion*, association d'entrepreneurs locaux présidée par le maire, a pour objectif d'assurer la place du tissu économique local dans les marchés liés aux grands chantiers et avant tout celui du Stade en obtenant la réduction de la taille des lots. Avec la signature de la *Charte pour l'emploi* des entreprises de la zone de solidarité (qui recoupe en gros l'arrondissement de Saint-Denis), ces PME-PMI lient leur sort dans le marché qui s'ouvre au développement de l'emploi local et de l'insertion en prenant en la matière des engagements précis. L'Association pour la promotion des entreprises de Seine Saint-Denis a été créée en 1994 avec un objectif similaire à l'échelle du département. M. Dubrac, initiateur de la Charte est devenu président de l'APESSADE. Cette mobilisation locale des entreprises sur les chantiers et l'attribution des lots a été un succès.

La seconde forme mixte est *Plate forme emploi*, un Groupement d'intérêt public créé en 1994, à l'initiative de la délégation interministérielle à la Ville avec l'objectif de favoriser les initiatives en faveur de l'emploi sur les chantiers et travaux publics localisés à la Plaine-Saint-Denis au cours du XI^e plan, et d'organiser la coopération entre les différentes composantes du service public de l'emploi, le réseau d'accueil des jeunes, les maîtres d'ouvrages et entreprises et tout autre organisme ou collectivité concerné. Le GIP comprend trois collèges : l'Etat, les missions locales de la zone de solidarité et les entreprises maîtres d'ouvrage sur les chantiers. Ses instruments réglementaires du GIP sont les textes sur le mieux disant social et la loi Bosson Alphanbery sur les allotissements. Ce n'est donc pas un opérateur direct de l'insertion mais un rassembleur autorisé des partenaires. C'est le seul lieu de rencontre de plusieurs stratégies examinées jusqu'ici et notamment le croisement de la démarche entrepreneuriale (en particulier les maîtres d'ouvrage et l'APESSADE) et de la démarche d'insertion locale (tous les services publics de l'emploi) laissant néanmoins de côté la démarche urbaine proprement dite. Le GIP dessine la possibilité d'une stratégie collective et

²⁰⁹ A l'occasion des Assises 1995, *Plaine Renaissance* a organisé une journée d'étude le 9 novembre 1995, sur le thème du Développement durable. Sur cette notion, on peut lire : Zuindeau (Bernard), "A propos du développement durable", *Société Française*, 1(51), avril 1995; Emelianoff (Claude), « Les villes durables : l'émergence de nouvelles temporalités dans de vieux espaces urbains » *Écologie politique*, printemps 95 ; Mousel (Michel), Piéchaud (Jean-Pierre.), « Les villes françaises et le développement durable », note de réflexion pour l'association 4D (Dossiers et débats pour le développement durable), mars 1996.

de sa forme institutionnelle : la coopération dans l'anticipation des marchés permettant à la fois de préparer les entreprises et de programmer les efforts de formation et, l'intervention de l'Etat pour mettre en place une forme mixte. La limite réside dans le caractère temporaire de ce lieu sans équivalent sur le territoire.

Tensions et interrogations

Dans ce contexte très favorable de mobilisation des acteurs publics et privés sur l'objectif officiel d'insertion, les processus réels et les résultats font apparaître quelques tensions fortes. Elles donnent à voir la grande dispersion des points d'appuis pour une politique publique de l'emploi et les enjeux existants sur le sens même de la prescription publique déployée sous le terme d'insertion.

La question du territoire

La première question qui se pose est celle du territoire pertinent. L'action publique, en effet, a besoin de définir le territoire sur lequel va s'exercer son activité, ses engagements contractuels et ses obligations réglementaires. L'activité entrepreneuriale n'est pas, *a priori*, dans cette logique spatiale. La question du territoire pertinent se pose depuis 10 ans à la Plaine-Saint-Denis Elle a déjà généré des formes publiques ou mixtes prenant en compte les spécificités de cet espace d'intervention, notamment les organismes intercommunaux que sont *Plaine Renaissance* et *Plaine Développement*, et les objectifs d'action publique que représente le Projet Urbain. La mobilisation autour des chantiers diminue et élargit en même temps l'échelle du territoire pris en compte.

La question de l'emploi local, impulsé par des services municipaux de ne peut se poser simplement au niveau communal. La mobilisation des entrepreneurs locaux par la municipalité a couvert un territoire plus vaste, à peu près équivalent à l'arrondissement de Saint-Denis mais le débordant pour un certain nombre d'entreprises, soit hors de l'arrondissement, soit hors du département (Haut de Seine). L'arrondissement de Saint-Denis (9 communes) peut sembler un territoire pertinent pour l'Etat, moyennant quelques aménagements avec des entreprises extérieures, mais il pose un problème de tension entre les rigidités administratives et la réalité des réseaux. C'est finalement au niveau du département que se définit la notion de recrutement local.

La notion de zone économique est plus proche du point de vue des entreprises. En fait, comme les entreprises locales intéressées sont ici des entreprises du BTP, très liées aux marchés publics, l'adéquation entre zone économique et découpage administratifs se fait sans trop de problèmes. Mais cet équilibre provisoire cache la difficulté, à penser durablement un espace économique inséré dans des flux économiques européens voire mondiaux. Tout indique qu'il n'est pas simple de penser l'action publique dans une « économie d'archipel »...²¹⁰

« Offre et demande d'insertion » : passer d'une logique individualisante d'insertion à une logique territoriale de formation de compétence.

La contradiction majeure, soulignée de leur point de vue par tous les acteurs, est celle qui persiste entre la nature de l'offre et de la demande d'insertion, contradiction qui exprime en fait une conception différente du contenu de cette prescription.. Entre des pouvoirs publics

²¹⁰ Veltz (Pierre), *Mondialisation, ville et territoires, L'économie d'archipel*, PUF, 1997.

garants réglementaires d'une multitude de formes contractuelles et dérogatoires d'embauche, dispensateurs d'aides diverses, ordonnateurs de mieux disant social et en charge d'une population accueillie à diverses permanences et, d'autre part, les besoins des entreprises, la tension est irréductible. Elle est bien sûr lisible en terme quantitatif, dans l'écart entre les besoins des hommes (demandeurs d'emplois) et ceux des entrepreneurs. Cette contradiction se développe sur le caractère de l'emploi ouvert : ici on cherche un métier stable, là une main-d'œuvre mobile et flexible. Dans ce *quiproquo*, l'aide publique peut alimenter une forme subventionnée intérim pour les travaux à basse qualification. Dans des cas extrêmes, les procédures peuvent pousser à la précarisation de l'emploi, des entreprises qui ne s'y seraient peut-être pas engagées sinon. Le mieux disant social pour une PME locale appelée à répondre à de multiples appels d'offre publics, peut se traduire par la précarisation permanente de plusieurs postes de travail destinés à répondre aux sollicitations sociales du donneur d'ordre...

Les services publics de l'emploi sont pris dans le dilemme permanent entre un travail d'insertion qui consiste à faire profiter des offres publiques les plus nécessaires au risque de ne plus avoir d'offre d'emploi des entreprises, et une stratégie de maintien des réseaux qui pousse à mieux satisfaire les entreprises, au risque de transformer l'insertion en bureau de recrutement et en agence d'intérim... Résoudre cette équation passe par un travail de formation des publics et des candidats potentiels, préalable à la présentation à l'entreprise mais qui achoppe alors sur la question des délais de réponse : lorsque le candidat est prêt, la place est prise, dans une gestion de main-d'oeuvre qui tend vers le «flux tendu» entre les employeurs et la masse des chômeurs.

C'est pour dépasser cette équation perverse que se développent des réflexions et des projets dont la logique serait de passer de la logique individualisante de la formation/insertion à une logique territoriale de développement. C'est notamment le cas du projet *Horizon* porté par le PLIE, qui tente de donner au dispositif une dimension ancrée dans une politique locale du développement du territoire. Dynamiser le territoire, mais aussi les personnes, développer de nouvelles formes d'organisation dont le travail en réseau, créer des « espaces médiateurs » et des outils pertinents appelés à devenir des « *cerveaux serveurs* » de ces espaces, donner enfin la place aux exclus DANS la lutte contre l'exclusion, tels sont les maîtres mots du projet qui se donne comme un projet de « développement local solidaire et durable ». L'idée est de « mettre le territoire en apprentissage collectif ». Les projets élaborés pour 1996-1997 articule la conjoncture locale de la construction et de l'avenir du Stade avec une perspective culturelle : la priorité est donnée aux métiers du tourisme, de l'artisanat d'art et des métiers du spectacle. L'idée, alors avancée, d'un lieu d'aide aux créateurs d'entreprises, trouve sa concrétisation en 1998 avec l'ouverture d'une Maison de l'Initiative Economique Locale à Franc- Moisin.

Le «territoire apprenant» est l'expression utilisée au service de l'insertion de Saint-Denis pour proposer une inversion de fait de la démarche d'insertion. Puisque les gens perdent leur qualification en sortant de l'entreprise, mais que d'autre part, l'emploi diminue, il ne s'agit pas de polariser l'activité publique sur la requalification des personnes pour des emplois existants en raréfaction, c'est à dire de piloter la requalification individuelle par l'aval. Il s'agirait, tout au contraire de piloter l'emploi par l'amont, par une requalification collective du territoire : l'exclusion n'étant plus lue que comme un symptôme, l'objectif devient de créer du lien par l'activité, qui elle-même crée l'économie, puis c'est l'économie qui crée l'emploi...

Autrement dit, d'une logique qui passe du besoin de l'entreprise à « l'employabilité » des personnes, on tend ici à passer à une logique qui part du contenu du travail pour se poser ensuite la question de sa forme marchande (salariale ou autre). Cette réflexion s'investit dans des projets finalisés qui associent la mise en place d'une activité en fonction des besoins et des

compétences, la réflexion sur les formes spécifiques de cette activité et la mise en place d'une forme publique (ou espace institutionnel) qui en serait par la suite à la fois le point d'appui et le tremplin multiplicateur. La réflexion institutionnelle s'oriente vers la nécessité d'impulser et d'organiser les pôles de savoir stratégiques et de coopération qui pourraient constituer la culture locale du territoire (et non une culture strictement technique). De ce point de vue, la conjoncture courte des chantiers sur laquelle se sont mobilisés les acteurs en finalité d'insertion, ne peut pas être évaluée en simples termes quantitatifs dans les cadres réglementaires prévus. On a là un champ d'expérimentation de logiques d'acteurs dont les conclusions les plus importantes ont une portée plus large.

L'insertion comme précarisation et déni du travail

Tensions et expérimentations éclairent d'une façon particulière la politique d'Etat dont l'insertion est le nom depuis 1982²¹¹. Cette politique a généré de multiples procédures réglementaires, qui sont autant d'instruments dont disposent les collectivités locales dans leur dialogue à la fois avec les entreprises et avec les demandeurs d'emploi. La problématique de l'insertion qui se développe maintenant depuis vingt ans a donc d'abord, et pendant longtemps, été liée aux problématiques du développement social et territorial. La multiplication des mesures, l'accumulation des évaluations, l'ouverture d'un débat scientifique, puis public sur l'avenir du travail²¹² ont fait peu à peu glisser la réflexion vers l'action publique dans le champ de l'emploi.

La question est alors la suivante : les politiques publiques en faveur de l'emploi, dont les mesures d'insertion constituent un volet non négligeable, ne sont-elles pas devenues une forme importante de financement public en faveur de la précarisation de travail²¹³ ? La procédure d'insertion intègre en effet, comme axiomes de base, trois approches patronales de la question de l'emploi aujourd'hui : « l'inemployabilité »²¹⁴ réputée des personnes exclues du marché de l'emploi, le « coût » trop élevé du travail, la flexibilité nécessaire. Il s'ensuit la triple caractéristique de la politique publique d'insertion : un déni en acte des capacités réelles des personnes à insérer, des mesures d'insertion sont assorties de primes ou d'allègements divers qui constituent en fait une baisse du salaire global et une logique d'emploi temporaire.

Or une étude un peu fine des logiques d'embauche conduit à une hypothèse paradoxale. Il n'est pas interdit de penser que cette approche reflète aussi des difficultés gestionnaires des entreprises face aux tendances lourdes des recompositions productives que

²¹¹ Nicole Drancourt (Chantal), *Le labyrinthe de l'insertion*, La Documentation Française, 1991. Nicole Drancourt (Chantal), Roulleau-Berger (Laurence), *L'insertion des jeunes en France*, PUF, QSJ, 1995. *Politiques d'emploi et territoires, actes des rencontres du 13 janvier 1995*, La Documentation Française, 1996. Meron (Michel), Minni (C.), « L'insertion des jeunes en France depuis 20 ans », *Problèmes économiques*, n° 2450, 13/10/95. Wuhl (Simon.), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, 1996.

²¹² Méda (Dominique), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier 1995.

²¹³ Nombre d'évaluations chiffrées sur la question vont dans ce sens. Cf: Abou Sada (Georges) - Swiergiel (Claudie) dir., *L'insertion par l'économie, modalités et limites, Actes du séminaire de Roubaix 30 sept-1 octobre 1993*, L'Harmattan 1996. Abrossimov (C.), Gélot (D.), « La politique de l'emploi de 1990 à 1994 entre croissance économique et action publique », *La Société Française*, la Documentation Française, 1995, INSEE. Alphantery (Claude), *Insertion sociale et économie*, Rapport d'étape du conseil national de l'insertion par l'activité économique, ministère de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion/La Documentation Française, 1995. Belloc (B), Lagarenne (C.), « Emplois temporaires et emplois aidés », *La Société Française*, Données sociales 1995, INSEE.

²¹⁴ Gazier (Bernard), « L'employabilité : brève radiographie d'un concept en mutation », *Sociologie du Travail*, n°4/1990

l'on peut ainsi résumer : mobilité productive, dislocation horizontale et verticale des processus de production, transformation du travail lui-même. Le point de vue de l'employeur potentiel est d'abord, dans le secteur marchand, un point de vue d'entrepreneur confronté aux nouvelles données du marché que sont la mondialisation et la mobilité productive. Optimiser ses investissements dans le cadre d'une concurrence internationale sinon mondiale, nécessite de maîtriser de façon nouvelle l'espace et le temps.

Ces données, aujourd'hui incontournables, de toute stratégie d'investissement génèrent une grande dépendance de cet investissement vis-à-vis de la mobilisation de travail humain susceptible de le rendre profitable. La question préalable à l'embauche n'est pas «qu'est-ce que ça coûte ?», mais «qu'est-ce que ça va rapporter ?». Et si la réponse libérale et marchande à ce besoin de flexibilité et de mobilité se traduit par la précarité, c'est d'une certaine façon, dans un marché du travail qui lui est favorable, un aveu de faiblesse du capital vis à vis du travail. Dans ces conditions, à la limite, il ne faut pas attendre de l'investissement qu'il fasse reculer le chômage, puisque c'est parfois le chômage, et la souplesse qu'il procure au niveau de l'investissement humain, qui attire l'investissement. Vu sous cet angle, la qualification «d'inemployabilité» appliquée souvent à la main d'oeuvre disponible et qui justifie la démarche formatrice et conformatrice dans l'insertion, se retourne vers son locuteur : ne seraient-ce pas les entreprises, dans les conditions actuelles de leur développement, qui auraient du mal à employer ?

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur les décisions de localisation et les synergies spatiales de zones d'activités et donc, en bout de course, sur les moyens d'une politique publique d'aménagement et d'emploi à un niveau régional²¹⁵. Le modèle de concentration des entreprises induit des formes d'urbanisation et de stratégie de localisation en fonction de la taille du marché et des modèles de coopérations interentreprises. Ce qui se développe aujourd'hui : ce sont des régions de production flexible où on recherche la possibilité de faire varier les quantités et le produit avec une polyvalence des machines, une fragmentation et une externalisation de la production, favorisant la mise en place de structures de réseaux. On voit la mise en place de marchés locaux du travail très fluides et de petites unités de production. Dans ces conditions, l'économie globale devient une mosaïque de systèmes régionaux spécialisés avec un fonctionnement spécifique du marché du travail local, avec des entrelacs planétaires de relations interindustrielles²¹⁶, d'investissement et de migrations, ce qui induit des contraintes de plus en plus lourdes sur les politiques macro économiques nationales. Quelles sont alors, les champs possibles d'action des pouvoirs publics ? Quelle peut être aujourd'hui la nécessaire régulation culturelle, prolongeant ce que furent et ce que sont encore la politique du logement, les politiques sociales, le financement public de la recherche et de la formation ?

L'agglomération fonctionne si la proximité est rentable (échanges, opportunités). Le marché du travail flexible est soumis à de nombreuses variations. Sa régulation passe par la mise en place d'un espace local de l'information et une aide institutionnelle pour la formation de la qualification (le patronat hésite à investir dans des gens qui risquent de partir). Une politique locale est donc possible et nécessaire pour assurer pour assurer à la force de travail disponible, comme aux petites entreprises, les moyens de faire face aux contraintes réelles de ce qui est désigné sous le terme de mondialisation. Faute de cette intervention publique, une régulation sauvage s'instaure ou chacun gère la mobilité en se défaussant en cascade de la

²¹⁵ Scott (Allen J.) et Storper (Michael), « Le développement régional reconsidéré », *Espace et société* n° 66/67 1992.

²¹⁶ Veltz (Pierre), *Mondialisation, ville et territoire, l'économie d'archipel*, PUF, 1997.

précarité sur l'échelon inférieur : de la grande entreprise à la petite, de la petite entreprise au travailleur... Et dans ce cercle vicieux de la précarisation, c'est la précarité de la main d'oeuvre elle-même qui peut devenir facteur de localisation, sans perspective de développement local.

Au cœur de ces questions; on le voit, se trouve le regard qu'on pose aujourd'hui sur le travail, sa valeur réelle, sa valorisation institutionnelle face aux postures de déni de compétence et de précarisation. Le débat est aujourd'hui public. Il y a un point d'accord : la forme salariale caractérisée par l'emploi à durée indéterminée dans une entreprise, spécifié par un métier ou une qualification, garantie par un statut ou une convention et une forme salariale alliant salaire direct (qui rémunère le travail du salarié) et le travail indirect (qui rémunère les autres activités et situations : maladie, retraite, travail familial, travail social etc.) est largement déstabilisée. C'est sur cette crise et le constat qu'on peut aujourd'hui compter plus de 4500000 situations particulières d'emploi «nouvelles», que Dominique Méda²¹⁷ appuie sa démonstration sur la fin du travail. Pour ce qui me concerne, ce débat ouvre plusieurs champs d'interrogation.

Les transformations de l'activité productive, dont nous avons déjà souligné quelques grands traits, ébranlent les capacités de prescription «d'emploi» de la part des entreprises : on est passé de la réalisation rapide d'opération à la sollicitation d'une intelligence pratique et à l'intervention pertinente sur les événements²¹⁸. Dans ces conditions, c'est bien la forme emploi qui est remise en cause et non le travail lui-même. C'est une définition historique et sociale limitée du travail qui touche ici à sa fin, atténuant la différence entre le travail et l'activité. Yves Schwartz en vient même à s'interroger sur la notion même de travail²¹⁹ :

Le dernier point souligné par Yves Schwartz, concerne la tension, mise aussi en valeur par Yves Clot²²⁰, entre l'individualisation, voire la subjectivisation de plus en plus forte de l'activité de travail et la socialisation des compétences mobilisées. Intégrer la subjectivité dans la compétence requise, c'est d'une certaine façon y intégrer le milieu familial, local, urbain, culturel, la multiplicité des activités sociales où elle s'enracine. Réduire le travail à sa seule séquence salariée et prescrite dans la vie de l'individu devient une démarche contre-productive. Cantonner l'emploi au secteur marchand non protégé est une posture réductrice, car chacun sait que sa capacité productive appelle, à sa périphérie, au développement d'activités de services, publiques ou non. Cette articulation nécessaire pose le problème du

²¹⁷ «Travail, emploi, activité : de quoi parle-t-on?», *Données sociales 1996- La société française*, et *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier 1995. Elle s'appuie notamment sur le travail de Robert Castel (*Les métamorphoses de la question sociale*, 1994), W. Bridges («La fin du travail salarié 1994», *Partage*, fév 1995) et Alain Supiot (*critique du droit du travail*, PUF 1994).

²¹⁸ Zarifian (Philippe), *Le travail et l'événement*, L'Harmattan, 1995.

²¹⁹ Schwartz (Yves), «Penser le travail et sa valeur», Séminaire de l'IRM sud «Travail, marginalisation, citoyenneté», *Avis de Recherches* n°35 : «Déstabilisation des contenus d'activité professionnelle, brouillage des formes d'emploi, flou dans la définition des titulaires des postes de travail : tels sont les constats de départ qui invitent aujourd'hui à reprendre les efforts de conceptualisation du travail, d'autant que ces phénomènes de déstabilisation sont instrumentés selon des perspectives de remise en question de la centralité du travail. Ces approches occultent des questions de fond. Elles présupposent des contenus univoques de la notion de travail. Or cela n'a jamais été le cas, car aucune définition du travail claire n'est possible. (...) La montée de la notion de «compétence» dans la gestion du travail dans les entreprises montre bien qu'on peut de moins en moins distinguer l'approche et l'évaluation des postes de travail de celles de la qualité des hommes qui les occupent. C'est donc bien au plan économique également que la notion de «valeur de la force de travail» ne va pas de soi. (...) Si on définit le travail dans un «horizon large» comme «usage de soi» (par soi et pour soi et pas pour autrui), on conçoit que le soi ne puisse être découpé. C'est l'idée de «commensurabilité» entre toutes les formes d'activité et de la vie humaine. (...)Aucune forme empirique d'activité ne peut être définie comme creuset privilégié de valeurs. ».

²²⁰ Clot (Yves), *Le travail sans l'homme ?*, La Découverte, 1995.

financement des activités périphériques hors de l'emploi du secteur marchand non protégé et celui de la logique individualisante des procédures d'insertion et de requalification.

Sur tous ces points, on voit donc quelles logiques sont en mesure d'alimenter les procédures disponibles au plan national. Il nous restait à vérifier la validité de ces hypothèses générales dans la conjoncture locale. Mais on voit aussi se dégager des contradictions des situations et des expériences des acteurs, le profil de nouvelles valeurs d'usage de service collectif. En effet, la mise en oeuvre d'une politique ne peut pas être assimilée aux procédures institutionnelles qu'elle mobilise. L'insertion n'est pas fatalement une machine à précariser l'emploi des jeunes. Mais dans le même temps, les réflexions dissidentes et novatrices dont sont porteuses les contradictions de sa mise en oeuvre ne peuvent être porteuses d'autres logiques que si elles s'incarnent à la fois dans des institutions et une nouvelle culture politique.

Une pensée de la ville ?

La Plaine, on l'a déjà compris, est un terrain de choix pour comprendre les composantes d'une rupture historique qui excède de loin les limites de ce quartier multicommunal. Des années de travail sur les politiques publiques et auprès des acteurs locaux et nationaux, qu'ils soient élus, techniciens, voire architectes m'ont convaincu que cette rupture n'était pas seulement de l'ordre de l'objectivité des faits. Si une séquence historique du type de celle qui a pris fin entre 1970 et 1985 environ se caractérise à la fois par un dispositif objectif et une pensée des faits (nous dirions par exemple une culture, mais ce terme est incomplet), alors se pose la question suivante : comment comprendre le passage d'une séquence à une autre si la pensée garde les caractéristiques de la séquence qui a pris fin. Autrement dit : comment comprendre le neuf avec des catégories anciennes ? Telle est bien la question qui me semble-t-il, se pose à propos de la ville, catégorie centrale s'il en fut, mais qui a derrière elle déjà une longue histoire politique, sociale et sémantique.²²¹

La ville en question

Déboucher sur un nouveau projet d'urbanité est l'ambition d'une partie des acteurs publics à la Plaine. Rien n'est moins évident. En effet la ville n'est pas un donné ni dans son extension concrète, ni dans sa pensée. En d'autres termes, la ville comme urbanité concrète et la ville comme catégorie ou concepts ne sont pas des invariants. Que ce soit à travers les enjeux des politiques d'insertion ou à travers les mises en oeuvre concrètes du projet urbain, on voit avec évidence que la ville, l'urbanité sont des mots qui mobilisent des pratiques et des représentations diverses.

Nous sortons d'une figure historique de la ville marquée par son lien double avec une phase du développement industriel et avec l'intervention réglementaire, économique et sociale de l'Etat. Elle est marquée par une polyfonctionnalité organisée en espaces tendancielle, sinon institutionnellement spécialisés (le zonage), la séparation forte entre l'espace public et l'espace privé (qu'il soit privatif ou marchand), et la quête du lien urbain. Cette phase a fortement marqué la pensée de la ville et de l'urbanisme comme séparée de la production. Elle s'est inscrite de façon durable dans la forme des instruments publics d'intervention. La gestion des villes populaires dans ce qu'on a appelé la banlieue rouge, s'est coulée de façon polémique dans cette figure. Elle est porteuse d'une figure dissidente de la ville dans laquelle le couple

²²¹ On relit toujours avec autant d'intérêt le classique Weber (Max), *La ville*, Aubier, 1982 (1947) mais aussi le stimulant Levy (Jacques), *L'espace légitime, sur la dimension géographique de la fonction politique*, PFNSP, 1994.

politique/force de travail conteste à l'économique l'hégémonie sur la pensée et l'organisation de la ville.

La ville industrielle et ouvrière, notamment dans la banlieue rouge, dispose donc une figure particulière de la ville industrielle et politique, dans laquelle l'initiative organisée des habitants et de la force de travail locale en lien avec la municipalité a pesé dans la production urbaine. Un espace d'abord occupé et structuré par la grande industrie dès le XIX^e, fait ainsi l'objet d'une reconquête urbaine par les hommes autour de la mairie. C'est cette reconquête qui constitue le passage de la banlieue industrielle à la banlieue ouvrière puis à la banlieue rouge. C'est donc dans les mobilisations collectives et la politisation qu'il faut chercher la matrice de cette histoire urbaine. C'est un véritable séisme qui touche cet espace ouvrier déjà largement déstabilisé à partir du milieu des années 70.

Tout se passe comme si, avec la phase nouvelle de socialisation de la production dont la ville est l'espace et la matière principale, l'exploitation sortait de l'usine et devenait plus difficilement identifiable : les mots d'exclusion et de banlieue, occupent cet espace intellectuel vacant. Toute une symbolique, toute une pratique se retourne contre elle-même. Des élus qui se sont pensés, des années durant comme le bras séculier de la classe contre le patronat local, cherchent aujourd'hui à l'attirer sur son territoire. Les nouveaux arrivants sont perçus comme une charge et non comme une richesse humaine que la solidarité peut transformer en combattant. On ne voit plus des pauvres, on voit des immigrés, marquant ici par le sceau de l'extériorité légale l'incapacité de la société locale à accepter vraiment de continuer à reproduire la classe. Un nouveau mythe hante les mairies populaires : la lutte contre les ghettos et pour le «rééquilibrage social».

La nouvelle figure de la valorisation et de la force de travail, des compétences et des coopérations nécessaires dessine-t-elle une nouvelle ville en gestation ? Car cette nouvelle figure a une dimension fortement territoriale. La polyfonctionnalité, la séparation du public et du privé, de l'économique et de l'urbain, l'intervention publique : tout y est en retravail. Peut-on penser cette nouvelle ville et en déduire le profil des interventions publiques nécessaires, articulant de façon nouvelle l'urbanisme, l'économie, le social, la démocratie ? La Plaine-Saint-Denis, depuis près de 20 ans est un laboratoire de choix de cette modernité impensable.

La Plaine-Saint-Denis, comme terrain expérimental de la réflexion urbaine, connaît deux périodes bien distinctes. La première s'ouvre avec la fin des mobilisations contre les fermetures et des délocalisations d'entreprises. Au début germe l'idée que la meilleure façon de défendre la Plaine c'est d'imaginer sa réindustrialisation dans des formes et sur des contenus productifs nouveaux. Mais lorsqu'en 1991 on aboutit ainsi à l'élaboration d'un projet proprement urbain, ce dernier reste fortement imprégné de la logique fordiste. Dans le même temps l'originalité intellectuelle et symbolique de la ville ouvrière, perd de sa consistance. La seconde période s'ouvre avec l'implantation du Stade de France et la réintroduction d'une problématique du travail dans la ville.

Obsolescence d'une culture et porosité aux pensées hétérogènes

La première période se déroule du milieu des années 80, jusqu'au début des années 90 avec la décision d'implantation du stade de France. Durant cette première époque, l'usure de l'ancienne culture urbaine et politique offre une grande porosité à une pensée institutionnelle et industrielle de la ville. Le paradoxe c'est que cette ouverture à l'urbain apparaît comme un renouvellement, car en rupture avec la figure politique de la ville ouvrière : l'économique d'un côté, le social-urbain de l'autre, l'urbanisme pour penser le lien et «l'espace public». Les cadres des grandes entreprises de recherche sont appelés à remplacer les ouvriers disparus de la

machine outil. La ville est toujours pensée comme le produit de la grande entreprise. Le nouveau travail reste «impensable».

La ville va peu à peu émerger de la réflexion institutionnelle à partir de la prise en compte des enjeux fonciers et territoriaux et non en fonction des enjeux économiques au tournant des années 1990. Mais dans la même période, le sud de la Plaine connaît un développement «sauvage» de nouvelles activités (textiles et audiovisuelles) et les nouveaux usages de l'espace qui mêle les nouvelles formes de l'organisation du travail et de la surexploitation. Cette émergence se déroule hors des cadres maîtrisés institutionnellement et bien des années seront nécessaire avant qu'elle ne devienne enfin «visibles» aux yeux des responsables municipaux, élus et professionnels mélangés et intégrée dans les objectifs de développement.

Le social, par le truchement de procédures d'intervention localisées se sépare de l'économique et de l'urbain. La démarche quartier on l'a vu, transforme les procédures institutionnelles, la vision du social, les rapports entre l'Etat et la collectivité territoriale et emprunte à la politique de la ville une part de l'analyse du social qui sert de soubassement aux pratiques, analyse dans laquelle *l'exclusion* et la «*cohabitation inter-ethnique*» l'emportent sur une vision antérieure des rapports sociaux.

Au final, le projet urbain produit en 1992 reste très marqué par les logiques existantes et travaille surtout sur l'espace public pensé comme un lien nécessaire entre des fonctions (entreprises, habitat) qui restent séparées. Pourquoi ? Dans le Schéma directeur de la Plaine, la ville y est uniquement abordée sous l'angle de la vie sociale et de l'environnement : « redonner une vie urbaine et un environnement de qualité ». La charte d'aménagement intercommunale est rendue publique en 1990. Pour la première fois, l'urbain et l'économique sont associés et cités en parallèle. Mais l'effet d'annonce a peu d'effet sur la structure d'ensemble.

C'est sur cette base qu'est élaboré le cahier des charges soumis aux équipes d'architectes en 1991 : Ce projet sera donc d'abord un projet de cohérence territoriale, complètement coupé de la réflexion sur les activités qui s'y développeront et lui donneront forme. A partir de là, logique économique et logique urbaine se disjoignent : «La Plaine est un lieu d'activité mais aussi un lieu de vie urbaine riche de son histoire». Il s'agit d'une part de «maîtriser un processus de transformations, de mutation des activités économiques» et d'affirmer le «le rôle primordial que doit jouer la Plaine pour la formation» pour «répondre aux besoins des personnes et des entreprises». D'autre part « il s'agit d'impulser une nouvelle forme d'habitat et d'équipement de manière à répondre à la demande de logements d'une manière générale sur les villes et d'amener une population nouvelle» sans «exclure de répondre aux besoins de la population» existante». Cette dernière est néanmoins toujours un résidu, au mieux une référence identitaire socioculturelle.

La tension du travail et de l'urbain

La seconde période commence vers 1993 avec l'arrivée du Stade. Elle a deux caractéristiques principales. D'abord la mise en avant de la problématique de l'insertion par l'économique qui ouvre à un véritable apprentissage collectif des questions liées du travail et du territoire, renouant, en la renouvelant, avec une vieille culture politique. Ensuite avec la mise en place d'opérations de travaux et d'investissements lourds qui, au contraire, remettent la pensée de la ville sous la discipline de procédures d'urbanisme public héritées de la période qui s'achève. La tension entre les deux est vraisemblablement loin d'être arrivée à son terme.

L'arrivée du Stade a été pensée d'emblée comme devant s'intégrer au projet urbain préexistant. C'est donc aux équipes d'architectes que les municipalités confie une étude de faisabilité dès 1993. Des idées nouvelles sont lancées. Mais on entre vite dans une phase opérationnelle dure et tendue sur les délais. Une fois les décisions prises, le concours passé, les chantiers s'ouvrent. Ce qui est alors déterminant c'est la fonctionnalité des projets : financement, mise en oeuvre, réalisation. Les procédures réglementaires s'imposent et imposent leurs logiques. L'heure est à l'aménagement.

Ainsi, le document commun de novembre 1996 SEM Plaine développement/Mission Plaine (Etat) en fixe de grands objectifs et principes. Or sous l'objectif d'une unité urbaine retrouvée, il ne reste plus que des grands projets de rééquilibrage régionaux à vocation économique avec quelques objectifs localisés : activités de pointe/tertiaire de service et d'activité/ audiovisuel, économie locale, formation. La charte intercommunale, dans ces conditions, permet d'établir un partenariat avec les acteurs de la Plaine et de contenir la spéculation. La ville n'est plus qu'en pointillé, comme une résultante. Elle est générée par une politique d'habitat :

La démarche de projet, articulée autour d'une stratégie de développement durable, une entreprise collective et citoyenne vient se surajouter, sans organiser un projet urbain lui-même, qui est renvoyé au «long terme». A aucun moment la population, les activités audiovisuelles ou les activités textiles des EMGP, ni les expériences autour du PLIE ne sont citées comme atouts à valoriser : les vraies potentialités du territoire sont ignorées, seuls comptent les facteurs favorables ou non à un projet globalement hétérogène.

La ville n'est donc plus qu'un milieu favorisant ou handicapant pour attirer, de l'extérieur, les entreprises que l'on veut : établissement d'enseignement et de recherche, désenclavement par maillage de transport (rues, métro etc.), espaces verts, promenades places, couverture A1, PARC URBAIN. Quant au peuplement, outre qu'il est affirmé qu'il faudrait «réduire décalage bassin d'emploi et de main d'oeuvre», sa prise en compte n'est visible que dans les projets de rénovation et de construction d'habitat avec des « programmes de qualité sur quelques sites privilégiés » et « une politique d'attribution maîtrisée ». Parallèlement, la municipalité se mobilise pour la construction d'un parc de logement qui n'est pas inclus dans les démarches partenariales d'aménagement. Un programme local de l'habitat est établi sur les deux communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Il reprend, dans ses éléments de diagnostic, des objectifs de « diversification de l'offre d'habitat » et « mixité sociale de la population résidente » dans un « territoire à vocation surtout économique ».

Enjeux

La pensée de la ville est donc un des creusets principaux du renouvellement intellectuel des acteurs politiques locaux, notamment de ceux qui se situaient dans la tradition culturelle de la banlieue rouge. Une certaine composition travail-mairie étant frappée de péremption, une autre composition alliant la valorisation de la force de travail collective et urbaine et la politique se cherche. L'urbain en est beaucoup plus que le terrain ou le territoire : c'en est l'objet même. Cet apprentissage est inégal, d'une ville à l'autre, d'un terrain à l'autre. Il y a trois domaines où, dans l'expérience et les projets, se dessine une pensée originale :

1. L'espace du travail qui met l'acteur politique en position d'intervenir au cœur même des rapports d'entreprise et qui amène à valoriser les compétences collectives et urbaines.
2. L'espace de l'intervention sociale localisée qui prend vite une épaisseur démocratique qui l'identifie fortement par rapport aux modèles nationaux.
3. L'espace de l'intercommunalité réussie, depuis maintenant 13 ans.

Ce renouvellement, au fil des ans, amène à reconsidérer d'abord le rôle de l'urbain, puis à dépasser la séparation de l'économique et du social, puis de l'économique et du politique. Il s'ensuit que des catégories portées par le discours national de l'Etat comme immigration ou mixité sociale voient leur place progressivement réduite dans la pensée municipale locale.

La limite de ce renouvellement tient moins, comme il était de bon ton de le dire au début du processus, aux caractéristiques des populations concernées, qu'aux logiques lourdes induites par les procédures publiques nationales d'aménagement. Ces dernières s'imposent en dernier ressort pour mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation des opérations prévues, mais elles induisent des logiques d'action et de pensée fortement imprégnées de la ville centrée sur la grande entreprise. Chassez le naturel, il revient par le financement et le réglementaire. Même le thème de la mixité sociale, abandonnée sur les autres pistes de travail, resurgit au final sur la question du logement...

La mixité est en effet convoquée dès l'origine du bilan de l'existant en 1985, pour rendre compte de la double fonctionnalité de la Plaine : industrielle et résidentielle. Cette acception est constante. Elle structure par exemple les grandes lignes du projet urbain dont les espaces publics sont les liant urbains de cette mixité. Mais la porosité à la pensée de la politique de la ville et des politiques locales territorialisées convoque très vite une acception beaucoup plus large, qu'elle soit économique (mixité production service) ou démographie et sociale : mixité des populations, nouveaux et anciens, salariés et habitants, pauvres et classes moyennes, français et étrangers, voire mixité «ethnique». Si la mixité économique demeure un des fils rouges de la réflexion, comme mixité de deux éléments hétérogènes et séparés spatialement, la mixité de peuplement devient de moins en moins une référence du discours officiel. Mais lorsque l'on passe à la phase opérationnelle, la mixité de peuplement qu'elle soit sociale ou ethnique resurgit avec force chez les techniciens, comme un objectif urbain, en contradiction avec le discours politique municipal.

Etape

Des recherches récentes²²² montrent en effet que les «espaces intermédiaires urbains» peuvent être des lieux d'émergence de nouvelles figures du travail dans des milieux de jeunes précaires... La question de la nouvelle figure du travail émerge de façon évidente des conclusions de ces années de travail, mais sous un angle renouvelé. Il apparaît d'abord qu'elle est au principe des difficultés de l'institution à penser et à dire le social. La mise en panne de l'institutionnalisation du social est d'abord une mise en panne de l'institutionnalisation du travail par une obsolescence accélérée des formes salariales antérieures : comme si la crise de l'emploi salarié était d'abord une crise de l'Etat avant d'être une crise de type économique ou social.

Cette difficulté à penser la nouvelle figure du travail et à inventer la nouvelle forme institutionnelle de l'emploi déborde son domaine et touche d'autres questions, comme celle, centrale aujourd'hui, de la ville. Tel n'est pas le moindre des paradoxes dans une période où une thèse selon laquelle les conflits dominants seraient passés de l'espace du travail à celui de la ville a eu de beaux jours dans les discours publics que dans les débats scientifiques... J'ai donc tiré de cette recherche la conviction renforcée d'une critique nécessaire des mots utilisés pour qualifier le social, le travail et l'urbanité dans le cadre de la politique de la ville.

²²² Roulleau-Berger (Laurence), *Les mondes de la petite production urbaine*, LEST-CNRS, juillet 1997. Hatzfeld (Hélène et Marc), Ringard (Nadja), *Ville et emploi -interstices urbains et nouvelles formes d'emploi*, juin 1997.

Chapitre 5

Professionnalité en banlieue

Enquête et professionnalisation

Ma ligne de recherche sur la professionnalité a été stimulée et alimentée par l'enseignement. Ce constat est avéré depuis le début de mes recherches. Il prend un relief particulier depuis 1994. Ma soutenance de thèse a en effet coïncidé avec l'ouverture d'un nouveau diplôme professionnalisant, la Maîtrise de Sciences et techniques « Formation à la connaissance des banlieues » qui prenait la suite du Diplôme d'Université dont je m'occupais. Il s'agissait là d'un changement d'échelle qualitatif. L'enseignement professionnalisant a ses exigences. Il en a encore plus lorsqu'il s'agit d'un champ professionnel mouvant, en perpétuel redéfinition. La recherche, plus précisément l'enquête de terrain est très vite apparue comme un besoin central de l'enseignement²²³. La MST, équipe enseignante et étudiants ensemble, mène donc une enquête par an, dont le compte rendu fait l'objet d'un colloque²²⁴. J'ai parallèlement dirigé des recherches sur la question, allant jusqu'au bout de la notion de « métier de banlieue-métier d'enquête » sur laquelle travaille l'équipe de la MST : en dirigeant une enquête préalable à la définition d'un profil de poste, menée par celle là même qui était destinée à être recrutée comme chargée de mission par une municipalité...

Ces recherches sur la professionnalité en banlieue aborde un champ déjà largement occupé. La sociologie des professions ne date pas d'hier. Elle connaît aujourd'hui un développement important²²⁵ autour de la problématique de l'identité professionnelle. Il en est de même des études sur la compétence et la construction de la compétence²²⁶, qui prend un peu plus en compte la dramatique du travail proprement dit. Objectivation des identifications d'un côté, objectivation des savoirs de l'autre : face à ces tendances lourdes de la sociologie, on aura compris que la démarche qui m'est de loin la plus proche est celle qui prend en compte à la fois la mobilisation et la construction de la subjectivité dans l'acte de travail lui-même. Je veux bien sûr parler de la démarche impulsée depuis de nombreuses années par Yves Schwartz à Aix-Marseille²²⁷ ou Yves Clot²²⁸ et Christophe Dejourné²²⁹ au CNAM. Pour

²²³ L'équipe permanente de la MST est composée de Sylvain Lazarus, professeur d'anthropologie, de Chantal Talland, cadre territoriale et PAST, et de moi-même.

²²⁴ J'en rappelle ici les thèmes : 1998-9 *Métier de banlieue* : enquête sur la professionnalité en banlieue, 1997-8 *Travail, cités, violence, école*, 1996-7 *Banlieue, cité, des gens des lieux*, 1995-6 *Les jeunes des banlieues et leurs images*.

²²⁵ Notamment à travers les travaux impulsés par Claude Dubar, professeur à St-Quentin en Yvelines (*La socialisation, construction des identités professionnelles*, Colin, 1991).

²²⁶ Trépos (Jean-Yves), *Sociologie de la compétence professionnelle*, Presses universitaires de Nancy, 1992; Botlanski (Luc), *Ce dont les gens sont capables*, GSPM (EHESS), 1990.

²²⁷ Au sein du centre *Analyse pluridisciplinaire des situations de travail* (APST).

une raison simple, que j'ai éprouvé dans mes enquêtes, et que je dirai de façon brutale : ce n'est pas la prescription (par l'identification du métier ou du poste) ni le savoir (qualification), qui fait le travail, c'est l'homme. Et le propre du travail est de remettre sans cesse en jeu et les prescriptions et les savoirs.

Y a-t-il d'ailleurs d'autres entrées pour aborder des situations de travail caractérisées par la conjonction d'un flou sur les prescriptions et sur les qualifications requises. Telle est bien la perturbation majeure introduite par l'entrée banlieue dans la sociologie de la professionnalité : elle contraint à contourner l'entrée institutionnelle (celle de la prescription et du savoir) au profit d'une entrée subjective sur l'événement Jacques Ion avait bien montré déjà comment, dans les nouvelles politiques sociales territorialisées, l'écart était grand entre le partenariat prescrit par les procédures et les réseaux réels tissés dans le travail par les intéressés et comment l'investissement subjectif contribuait à la compétence mobilisée²³⁰.

Mais depuis ces travaux, la conjoncture a fait passer au second plan la problématique du partenariat et de la compétence professionnelle élargie au profit d'une interrogation générale sur les « nouveaux métiers », autrement dit, la difficile énonciation de prescriptions neuves pour des « métiers de la ville »²³¹. Une autre entrée est celle qui consiste à mettre *Banlieue* non en situation de territoire (la ville) mais en situation de commandement, comme qualification première du métier²³². Si « banlieue » qualifiait un métier, ce ne serait sans doute pas comme un profil de poste ordinaire, mais plus vraisemblablement comme le marqueur d'une nouvelle nature de prescription de travail : question ouverte, question tendue dans le quotidien même des professionnels concernés.

Recherche et professionnalisation : la double anticipation

La tension est à son comble lorsque des avancées modestes de connaissances sur des métiers en perpétuel devenir sont censées être immédiatement investies dans une formation professionnelle. La formation aux métiers actuels et futurs de la banlieue ne peut pas être une transmission de techniques labellisées sur des profils de poste prévisibles. En même temps ces avancées toujours provisoires doivent être formalisées, confrontées à un corps de connaissances et de concepts préexistants. C'est en ce sens que le cadre de l'enseignement professionnalisant apparaît à l'expérience, comme un cadre tout à fait productif de confrontation pratique à la modernité. C'est ce qui fait à mon sens à la fois l'intérêt de l'entreprise que nous avons initié en 1994 et l'importance du lien de cette démarche avec un espace disciplinaire constamment réinterrogé par la pratique de l'enquête, notamment dans le champ de la banlieue qui est celui que nous avons choisi. J'en développerai ici quelques grands traits.

La création des diplômes professionnalisants est une pente qui risque de s'accroître au travers des cadres déjà existant (DESS-MST- IUP) ou de ceux qui peuvent être envisagés à terme (licences professionnelles). Ces diplômes sont souvent créés au coup par coup, au hasard de la rencontre d'universitaires et de débouchés sectoriels. Ces diplômes sont obligatoirement pluridisciplinaires et d'autre part tentent de rendre complémentaires des

²²⁸ Clot (Yves), *Le travail sans l'homme, pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, La Découverte, 1995.

²²⁹ Dejours (Christophe), *Travail, usure mentale*, Bayard, 1993.

²³⁰ Ion (Jacques), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Privat, 1990.

²³¹ Heurgon (Edith) Stathopoulos (Nikolas), coord., *Cerisy les métiers de la ville*, L'Aube 1999 et « Villes, Science sociales, professions », *Espaces et sociétés*, 1996/84-85.

²³² « Travailler en banlieue : un nouveau métier ? », *Migrants formation*, 1993/93.

registres de contenus d'enseignement assez contrastés qui vont de la recherche au savoir-faire presque techniciste et instrumental. Dans ces conditions, ce développement est, conjointement un danger potentiel et une chance pour l'enrichissement intellectuel, voire disciplinaire de l'institution universitaire. Encore faut-il en percevoir les enjeux et y penser le rôle de l'Université.

On peut bien sûr considérer que l'Université recèle en son sein la totalité des compétences et des postures intellectuelles nécessaires pour dispenser un enseignement professionnalisant et imposer sa façon de voir au monde du travail. Cette démarche est, on le devine, vouée à l'échec. Nous sommes en effet dans une situation que Yves Schwartz caractérise comme celle d'une « double anticipation »²³³. Le savoir académique, l'intellectualité scientifique en général sont censés pouvoir anticiper sur la singularité des situations à venir, et notamment des situations de travail. Mais ces situations, dans leur singularité et dans leur nouveauté historique (le travail est toujours un « événement » nous rappelle Philippe Zarifian) anticipent toujours sur l'intellectualité qui permet de les penser.

Loin d'être un appel à l'instrumentalisation du savoir académique, la formation professionnelle est donc, pour l'Université, un appel à répondre aux questionnements d'anticipations pratiques sur le savoir disciplinaire et sur les situations dans lesquelles ces professions sont destinées à s'exercer. C'est une mise à l'épreuve féconde et fondamentale. Car si la transdisciplinarité est alors le plus souvent convoquée, c'est que l'émergence des objets à traiter bouscule et dérange les logiques disciplinaires constituées.

On le voit bien avec la thématique de la banlieue qui bouscule de façon diverse l'anthropologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, les sciences politiques et d'autres encore sûrement. Ce sont incontestablement les disciplines qui se sont le plus engagées dans une démarche professionnalisante (l'anthropologie et les sciences de l'éducation) qui sont aussi celles dont l'interpellation ont été les plus fécondes et dont la pensée sur l'objet en question a été paradoxalement en mesure d'être le plus en écart de ce qui leur était préalablement proposé par l'espace professionnel. Sans pour autant qu'elles cessent d'être entendues par ce dernier...

Mais pour que cette tension existe et que la pluridisciplinarité existe, il faut préalablement que les disciplines continuent à exister de façon vivante. Et ceci n'est pas sans poser quelques problèmes qu'il nous faut identifier et surmonter. La crainte de la dilution de la discipline peut toujours conduire au repli académique et à la création, dans l'université, de deux ghettos intellectuels étanches : d'un côté les formations professionnalisantes regroupées suivant les logiques d'objets empiriques, définis par l'aval et le marché du travail et embarquée dans une logique de moins en moins universitaire au risque d'une instrumentalisation non maîtrisée, et de l'autre des disciplines coupées de ces interpellations contemporaines au risque d'une fossilisation accélérée.

Or l'enseignement professionnalisant est une confrontation au contemporain et un formidable appel à la recherche, à la mise à jour et à l'exigence intellectuelle dont peut profiter toute la communauté universitaire. Encore faut-il ne pas avoir peur de s'y confronter et même d'organiser l'espace de cette confrontation en ne renonçant pas, surtout pas, à l'adossement disciplinaire de la professionnalisation.

²³³ Schwartz (Yves), « La formation professionnelle, l'affaire de qui ? », *Société française*, n°9, janvier 1984.

Le point de tension maximum entre les deux pôles de la double anticipation se localise dans l'événement professionnel que produit la confrontation entre la prescription de l'employeur, la subjectivité du professionnel et celle de ceux auxquels ils sont confrontés. Cette dramatique, souvent personnelle et intime, n'est connaissable qu'au travers de la subjectivité de ceux qui la vivent²³⁴. Pour l'essentiel c'est leur subjectivité qui dit et fait la situation. La question n'est plus alors celle, classique, de savoir en quoi la situation les amène à penser ce qu'ils pensent, mais en quoi ce qu'ils pensent contribue à constituer la situation. Si, donc, la convocation à connaître²³⁵ dans sa généralité, consiste dans la possible transformation de la situation (et non de leur pensée), c'est bien leur subjectivité qu'il faut connaître. C'est elle qui fera l'objet de l'enquête et c'est elle qui, dans les bribes de connaissance qu'on en aura, interrogera en retour la discipline et ses catégories.

« Apprentissages collectifs » dans chez les professionnels de l'insertion

La question de la professionnalité était un des volets du cahier des charges du Plan urbain, plus précisément sous l'angle des compétences et de leurs transformations, exprimé par la notion « d'apprentissages collectifs ». Dans l'intérêt de la conjoncture d'innovation institutionnelle que nous avons déjà décrite, l'un des vecteurs les plus intéressants de dynamisation tient sans doute au jeu des cultures et des compétences mises à contribution ou mises à l'épreuve dans des emplois parfois paradoxaux.

Au partenariat, aux formes mixtes et en réseaux correspondent aussi des investissements de compétence paradoxaux. Ainsi, les compétences mobilisées pour dynamiser les entreprises sur le plan de l'insertion sont notamment puisées dans le public et plus particulièrement dans l'Éducation nationale. C'est le cas de la responsable de l'insertion sur le chantier Cap Ampère, ancienne institutrice spécialisée autrefois déléguée à la formation continue dans un rectorat. Elle y a acquis l'expérience de mise en place de formation pour jeunes sans qualification en liaison avec le BTP et l'expérience du partenariat avec les entreprises. Elle répond par hasard à une proposition d'EDF qui cherche quelqu'un depuis longtemps pour faire de l'insertion sur le chantier en 1994. Le coordinateur du GIP Plate-Forme Emploi, vient lui aussi de l'Éducation nationale et plus particulièrement de la formation professionnelle.

A l'inverse, les organismes publics peuvent faire appel à des compétences forgées à l'épreuve de l'entreprise dans des biographies qu'on dit souvent « a-typiques », alors qu'elles ne sont pas rares. C'est, par exemple, le cas de la chargée de mission pour le projet *Horizon* à l'association *Objectif Emploi* : 17 ans d'expérience dans l'insertion et des entreprises, fondatrice d'un institut de formation communal pour des personnes en reconversion en relation avec un club de prévention ouvert à l'économie, co-fondatrice d'un bureau d'étude investi dans le champ de la politique de la ville, chargée, au nom de ce dernier, de l'évaluation du PLIE pour la ville de Saint-Denis, avant d'être engagée par la ville, fondatrice d'une entreprise subventionnée d'insertion (elle continue de s'en occuper parallèlement à son travail de chargée de mission), liée au REAS (économie alternative et solidaire). Un autre chargé de mission, chargé des relations avec les entreprises, a été cadre dans une agence d'intérim de

²³⁴ Au même titre que la dramatique subjective des travailleurs confrontés aux nouvelles configurations productives décrits par Clot (Yves), Schwartz (Yves) et Rochex (Jean-Yves) dans *Les caprices du flux, les mutations technologiques du point de vue de ceux qui les vivent*, Matrice, 1990.

²³⁵ Pour reprendre une autre expression de Yves Schwartz dans *Reconnaissances du travail, pour une approche ergologique*, PUF, 1997.

dimension nationale et responsable de la gestion du personnel. Il y était aussi militant syndical.

Prenons d'autres exemples : la responsable du RMI à l'antenne de la Plaine, ancienne institutrice, a travaillé 10 ans dans le bâtiment comme technicienne commerciale, 8 ans comme cadre dans un Conseil général, auprès de l'action sociale et à ce titre a monté le dispositif RMI dans le département, Sa collègue conseillère professionnelle chargée du public jeune voulait faire médecine, mais ayant obtenu un bac technique-industrie de l'habillement, a d'abord été mécanicienne modèle dans le prêt à porter, puis modéliste styliste, avant de monter sa propre entreprise. L'échec de cette dernière l'amène à reprendre des études, à passer un DUFA, à enseigner dans un centre de formation pour adulte, avant d'être embauchée finalement à Saint-Denis...

Pour autant ces biographies ne rendent pas compte d'une compétence aussi construite dans la confrontation aux situations professionnelles pour lesquels ils ont été engagés. Cette « compétence » va jusqu'à l'intervention dans la prescription de travail elle-même. Le décalage entre l'importance des moyens (humains et financiers) mobilisés et la minceur des résultats chiffrés ne peut que conduire les intéressés à s'interroger sur le sens de leur travail. L'expérience la plus simple des contradictions déjà décrites de l'offre et de la demande d'insertion, décrédibilise d'emblée la prescription officielle de travail et développent des pratiques de contournement à court ou à long terme qui sont productrices de réflexion et porteuses, éventuellement de prescriptions nouvelles. Ainsi, la pratique du suivi des RMIstes, insistant plus sur le revenu minimum que sur le volontarisme des parcours d'insertion, et sur les démarches collectives que sur les démarches individuelles, instaure à la mission locale, sur l'impulsion de la conseillère de la Plaine, une prescription locale en écart par rapport à la prescription nationale.

Cet écart entre travail prescrit et travail réel est maintenant bien connu. Espace de souffrance subjective pour les professionnels concernés, il est aussi un espace de liberté où peuvent s'investir des démarches de type militant au cœur même de l'activité professionnelle. Cet espace a une limite : celui de la légitimation institutionnelle ou non des bribes de prescription alternative qui y prennent racine. Car des tensions fortes peuvent se faire jour. Ainsi, fin 1996, la direction de l'insertion de la ville de Saint-Denis connaît une période de tension importante dont l'origine se trouve dans la réaffirmation forte de la prescription de départ par la direction en contradiction avec l'expérience, les pratiques et les arrangements du terrain. Car maintenir et développer la priorité à l'insertion par l'économie en cherchant à avoir des résultats quantitatifs revient, dans la contradiction que nous avons relevée entre l'offre et la demande d'insertion, à privilégier la vision patronale de l'employabilité au détriment du suivi et de la revalorisation des individus. Il s'ensuit une crise où les plus « militants » des professionnels n'ont plus guère d'autre choix que le départ.

Si on parle de militantisme, la politique n'est pas loin; et le poids des cultures politiques sur ce territoire et ces acteurs a été fort. Ce qu'il en reste aujourd'hui, induré dans des appareils arc-boutés sur des formes anciennes de l'emploi, peut être un frein au renouveau. En même temps, on voit bien que le retravail des activités et des compétences, souvent qualifiée de « travail sur le sens », est un retravail à dimension politique. Les pôles de référence prospectifs sont peu ou prou animés par des personnes aux postures militantes affirmées. Telle vient des réseaux de la gauche alternative, tel autre est un ancien responsable C.G.T., un troisième fut un des principaux animateurs de la grève de Novembre-décembre 1995 à la Mairie de Saint-Denis Or cet investissement ne relève par de l'activité citoyenne

hors travail. C'est un élément clé de la mobilisation professionnelle face à la faiblesse des prescriptions ou aux injonctions paradoxales.

La recherche de ces nouvelles prescriptions d'État se fait en dehors de l'espace public, hors du champ légitime des débats publics, dans le cadre d'une approche officiellement consensuelle des problèmes autour des procédures nationales. Cette invisibilité de la dimension politique renvoie en fait les conflits dans le champ de leur expression pratique, celui des compétences. Toute contradiction non résolue dans le réel social peut alors émerger sous la forme d'un conflit de compétences aux deux sens du terme : compétences de pouvoir et compétences de savoir. Cette logique a tendance à bloquer les processus et à invalider les recherches prospectives dont ils sont porteurs. L'invalidation des compétences publiques est un des axes du discours des acteurs de l'entreprise sur le terrain de l'insertion...

L'une des conséquences de cet état de fait est que la compétence savante, dans sa démarche d'analyse et de synthèse apparaît vite comme une concurrence dangereuse pour le décideur public : elle est en mesure de donner avant cette dernière un sens aux processus en cours, notamment pour les acteurs. Il en ressort une difficulté chronique, trop chronique pour ne pas être structurelle, à accepter l'élaboration d'une connaissance de synthèse sur ce qui se joue à travers les expérimentations administratives et les apprentissages collectifs, lors même qu'il existe une demande (mais peut-être à cause d'elle) du côté des professionnels.

Enquête à Aubervilliers et Pantin

Ces pistes ont été mises à profit dans plusieurs démarches d'enquêtes collectives qui se sont déroulées en 1998-1999 : une enquête sur la professionnalité dans le nouveau dispositif des quartiers à Aubervilliers, l'enquête annuelle de la MST et une enquête sur le sentiment d'insécurité dans le quartier des Quatre chemins à Pantin.

Les professionnels à Aubervilliers : une problématique

L'enquête de 1998 sur Aubervilliers trouve son origine dans le travail collectif mené sous ma direction par les étudiants de la MST en 1997 et 1998 dans le cadre du cours sur les pratiques professionnelles. Une pré-enquête, menée la première année a nourri une première publication²³⁶. Partant de l'usage analytique de l'écart entre travail prescrit et travail réel, il nous avait semblé de plus en plus difficile de tenir strictement sur cette grille de lecture pour rendre compte de la dynamique des situations professionnelles. Très pratiquement, cela ne permettait pas d'organiser le projet d'observation et d'apprentissage que les étudiants devaient se construire lors de la préparation et dans la durée de leur stage en situation.

En terme de compétences à observer, et à développer, le rapport des professionnels à leur employeur d'une part, à leur public d'autre part, ne se donnait pas à voir et n'était pas pensé dans ces termes. Précisément, l'approche pédagogiquement indispensable en terme de compétence, mobilisait, on l'aura compris à la lecture des pages précédentes, un point de vue subjectif de la situation. Si ce que j'ai jusqu'ici désigné comme une posture militante était une composante de la professionnalité, voire de la compétence professionnelle, c'est bien d'une approche de la subjectivité dont nous avons besoin. On sait par ailleurs que le glissement contemporain de la notion de qualification à la notion de compétence n'est pas anodin de ce point de vue.

²³⁶ « Professionnalités dans la crise de l'Etat », *Société Française* 1997/58.

Certes, nous disposons sur ce point d'une approche déjà construite en la matière, celle développée par les recherches de, l'équipe ESCOL et Elisabeth Bautier en particulier²³⁷. Il y aurait « crise de l'identité professionnelle » en banlieue, d'un côté²³⁸, et processus en cours ou nécessaires de « professionnalisation » de l'autre. Elisabeth Bautier, reprenant la distinction de François Aballéa²³⁹, propose la problématique du passage du métier, d'abord défini par des savoirs-faire, à la profession définie pas plus d'autonomie, de polyvalence, de travail en interface, un élargissement du champ d'action et une capacité d'expertise. Ce glissement correspondrait à celui de la notion de qualification à celui de compétence²⁴⁰.

Cette réflexion sur le champ catégoriel contemporain, pour intéressante qu'elle soit, fait un peu vite l'impasse sur l'identification de ce qui est de l'ordre de la prescription de travail, spécifiquement codifiée quand il s'agit d'activités publiques ou de caractère de service public, et ce qui est de l'ordre du travail réellement effectué. D'autre part, elle ne fait pas la distinction entre ce qui relève du constat objectif possible du prescrit et du réel, dans leur différence et leur confrontation, et ce qui en est pensé par les acteurs eux-mêmes. Or, c'est bien dans la pensée de cet écart que se construit l'identité professionnelle, et ce qui déstabilise un certain nombre d'activités de travail en banlieue aujourd'hui est sans doute l'ampleur et la visibilité rarement égalées de cet écart du réel au prescrit et la difficile pensée de ce débordement, du côté de l'institution comme du côté des individus.

Le déséquilibre prescription/mobilisation personnelle au profit de cette dernière fait de l'identité professionnelle une dure épreuve subjective que E. Bautier appelle un « soi en tension ». Elle en déduit une typologie de situations générées par la subjectivité elle-même²⁴¹. Cette typologie reste descriptive des rapports identité personnelle/identité professionnelle. Elle ne peut se poser comme prescriptive, car si l'idéal était la séparation, la mise à l'abri de la subjectivité, quelle place resterait-il à la confrontation du prescrit et de la mobilisation personnelle?

Par ailleurs, la rationalité savante, et très précisément le chercheur, ne peuvent se substituer au déficit de prescription publique, à moins de considérer que la seule connaissance « objective » des situations de terrains et des publics suffise à déterminer l'action publique. Car si la crise de prescription porte en elle un soupçon d'obsolescence des catégories, la reprise de ces dernières dans une recherche ainsi instrumentalisée a toutes les chances de réalimenter le cycle du malaise professionnel.

Certes la demande institutionnelle et professionnelle de recherche se présente souvent ainsi : « aidez-nous à en savoir plus sur les immigrés ou les exclus du quartier et nous saurons peut-être mieux comment orienter notre action ». Or si c'est justement ce regard qui fait problème dans l'intervention publique, la responsabilité du chercheur est d'abord de travailler sur ce regard et sur ces catégories. Ne serait-ce que parce qu'on ne peut pas sérieusement penser la crise de l'institutionnalisation du social de l'intérieur de l'intellectualité de cette institutionnalisation en crise.

²³⁷ Bautier (Elisabeth), *Travailler en Banlieue*, L'Harmattan, 1995.

²³⁸ Cf.. Introduction de Jean Pierre Tauvel à *Migrants-Formation* n° 106.

²³⁹ *Sur la professionnalité*, dossier n°2, 1991, DPNT.

²⁴⁰ Schwartz (Yves), « De la qualification à la compétence », *Société française*, n° 37, 1990.

²⁴¹ Ainsi déclinée :

1. Un soi structuré : il y a séparation du personnel et du professionnel y compris au niveau des lieux.
2. Un équilibre difficile, dans une démarche de clarification, qui rencontre de fait de fortes limites.
3. Le confusionnisme : le métier c'est moi...

C'est sur ce point précis que les protocoles de la sociologie, voire de la psychologie du travail laissent le chercheur au bord de la falaise. Le paradigme du prescrit et du réel comme la méthode du sosie sont un puissant opérateur d'investigation sur l'activité objective et ses contradictions. Une démarche de communauté scientifique élargie, qui peut aller jusqu'à la situation clinique, nous ouvre certes au regard et à la subjectivité de ceux qui travaillent²⁴² mais dans une logique de connaissance des mobiles des activités en confrontation aux finalités de l'action objective²⁴³. Ce qui importe alors de connaître est plus le processus de production de la subjectivité du travailleur et sa mobilisation laborieuse, que le contenu cognitif et prescriptif à la fois de cette subjectivité.

Pourquoi s'en préoccuper ? C'est qu'en réalité deux questions se posent au point où nous en sommes arrivés

1. L'écart entre le prescrit et le réel ne peut pas être appréhendé dans son objectivité du point de vue de ceux qui le vivent. L'enquête, si elle prend au sérieux ce point de vue, ne pourra recueillir qu'une subjectivité, une pensée singulière de la situation de travail. Le travail prescrit n'est jamais énoncé qu'au travers de la pensée et des prescriptions singulières de celui qui l'énonce et s'y confronte. On peut bien sûr avoir dans ce cas une position radicale qui consiste à tenter d'apurer le matériau d'enquête de cette subjectivité considérée comme parasite et plaquer sur les informations ainsi dégagées la grille d'analyse préétablie par l'enquête. On perd alors toute capacité à comprendre la dramatique qui se joue dans la situation de travail. Or, en ce qui concerne les métiers de la politique de la ville, c'est bien celle là qui nous intéresse. Ou bien on se donne comme tâche de comprendre de l'intérieur le contenu cognitif de cette subjectivité.

Sans compter que les professionnels, notamment ceux qui sont en contact direct avec un ou de publics, sont confrontés d'une certaine façon à une autre prescription : celles des gens eux-mêmes, exprimées à travers des besoins ou des demandes plus ou moins générale. Ces demandes ne sont pas le reflet direct d'une situation objective, mais exprime aussi la façon dont la situation (le quartier, l'équipement, etc.) est pensée du côté du « public ». Lorsque la finalité de l'intervention municipale n'est pas seulement de répondre de façon objective à un problème objectif, mais de conserver ou de rétablir le calme dans une ville ou une cité, il va de soit que cette subjectivité là est aussi constitutive de la situation dans laquelle les professionnels ont à intervenir.

C'est sur ces questions qu'a été bâti le questionnaire d'enquête : rapport à la prescription de travail de l'employeur, désignation des situations, rapport aux demandes du public, construction ou non de normes et de valeurs professionnelles ... C'est cette démarche qui a rencontré en 1998, les préoccupations du nouveau service « vie des quartiers » de la ville d'Aubervilliers. Depuis un an, la ville avait mis sur pieds une intervention municipale de proximité et engagé une vingtaine de professionnels chargés de l'animer dans chacun des quartiers. Le caractère expérimental de l'initiative, les hésitations municipales sur le contenu même de l'activité prescrite à ces nouveaux agents, faisait de leur professionnalité et de leur mobilisation un élément évident du nouveau dispositif. Encore fallait-il les connaître...

Très naturellement, l'équipe de recherche qui a travaillé sous ma responsabilité s'est composée du noyau le plus intéressé des étudiants qui avaient travaillé avec moi au questionnaire. L'enquête de terrain a été menée en commun, l'analyse des entretiens aussi et le

²⁴² Clot(Yves), Rochex (Jean-Yves), Schwartz (Yves), *Les caprices du flux, les mutations technologiques du point de vue de ceux qui les vivent*, Matrice MIRE, 1990

²⁴³ Pour reprendre les distinctions faites par Alex.is Léontiev.

travail a été formalisé dans un premier temps dans trois maîtrises soutenues en juillet 1999²⁴⁴, en attendant le rapport de synthèse.

La subjectivité comme instrument de travail

D'ores et déjà les grands enseignements de cette recherche, largement confirmés et amplifiés par l'enquête annuelle de la MST de 1999 (« métier de banlieue ») m'a permis de franchir une nouvelle étape dans l'approche de la professionnalité. Le point essentiel réside dans le fait que cette professionnalité n'est pas assignée prioritairement à une technicité sectorielle (animation, assistance, éducation etc.), mais à un « certain « rapports aux gens » dans l'exercice de ce métier, condition absolument nécessaire, aux dire des professionnels eux-mêmes, à la réalisation des objectifs professionnels qu'ils se sont assignés. Or ce « rapport aux gens » n'est pas affaire de psychologie. Si c'était le cas, la professionnalisation pourrait se régler par une formation aux techniques de cette discipline. Ce « rapport aux gens » est affaire de valeurs, il est affaire de conception du monde et de sa place professionnelle dans ce monde. Affaire de déontologie nous dira-t-on alors : la belle découverte !

La découverte tient à ceci : on ne peut parler ici de déontologie au sens classique du terme dans la mesure où cette conception du monde et ces valeurs n'ont rien sur quoi s'appuyer : ni la prescription de travail de l'employeur, dont l'absence est détaillée à l'envie, ni une culture professionnelle (celles qui existent et qui renvoient d'abord à une technicité objective sont plutôt des entraves à cette professionnalité là), ni à une culture politique et syndicale constituée. Sa solitude est grande. Pour autant, même si les postures peuvent différer d'un individu à l'autre, des grandes lignes de partages apparaissent assez nettement, assez pour que l'on soit assuré que ce détour nécessaire par la subjectivité ne nous renvoie pas à une psychologie du sujet, mais bien à un phénomène social. S'il s'agit ici de sociologie du travail, voire d'ergonomie, on voit bien la conversion qu'il s'agit d'opérer lorsque l'outil principal s'avère être la personnalité du travailleur. Que l'usage de soi soit toujours une dimension de l'activité de travail est une chose. Qu'elle en soit le centre en est une autre ... Prendre en compte cet élément nous conduit à une posture particulière : il ne s'agira pas d'élucider les modes psychologiques de production de cette subjectivité, mais de voir comme se déploient ces conceptions du monde et du métier et quelles conséquences (et non quelles causes) il faut aller repérer dans la professionnalité. Dans ce cas l'analyse de la situation de travail doit intégrer, d'une façon ou d'une autre, l'identification de ce « soi » mis en usage. Si on ne veut pas s'enfermer dans l'analyse énumérative des situations singulières, il nous faut une méthode pour repérer les enjeux autour desquels vont s'opérer des choix et se constituer des postures professionnelles.

En ce qui concerne notre champ, il va de soit que la place de la référence à la banlieue, au mot banlieue et à ses connotations est une pièce d'achoppement importante que nous n'avons pas manqué d'interroger. La plupart se signalent ostensiblement comme en écart de l'acception dominante du mot, soit qu'ils le refusent, soit qu'il refuse sa charge stigmatisante. Le partage se fait plutôt sur la manière de construire cet écart. La première façon consiste à chercher dans une démarche définitionnelle, largement teinté de vulgate sociologisante, le point d'appuis contre un mot jugé trop flou et péjoratif. Cette tendance amène en général à

²⁴⁴ Bensenouci-Metnani (Malika), *Des professionnels, leurs mots pour penser le travail, l'Etat et la politique en banlieue*, 1999, 107 pages. Prigent (Thomas), *Une enquête : professionnels et professionnalités en banlieue*, 1999, 95 pages. Tahon (Aude), *Enquête auprès de professionnels en quête de connaître ce qu'il y a dans la professionnalité*, 1999, 102 pages.

caractériser et à étiqueter les populations comme source des difficultés rencontrées. La seconde, à première vue plus rudimentaire, conduit à caractériser cet espace de travail comme « le lieu des possibles » : c'est pourtant cette posture qui ouvre le mieux à un exercice professionnel assumé.

Est-ce une posture militante ? Cette deuxième question a aussi été interrogée dans l'enquête. Le mot fait réagir de façon diverse. Il est en général rejeté lorsqu'il est assigné à une posture de bénévolat voire de propagandiste municipal : on n'est pas militant s'il s'agit de faire des heures supplémentaires non payées ou de porter la bonne parole à la population. Autre chose est de considérer que « notre camp c'est de défendre les gens ». Dans cette acception, le militantisme peut quasiment se confondre avec l'activité professionnelle. Comme le dit une des personnes interrogées : « Moi, je travaillerais comme si je militais, si chacun faisait son travail, on n'aurait pas besoin de militant »... Est-ce à dire qu'ils se posent uniquement comme porte-parole des gens vis-à-vis de l'administration qui les emploie. Non : une telle radicalité dans le changement de posture conduirait au double échec professionnel, du point de vue de l'employeur comme du point de vue des publics. Il faut donc trouver un « positionnement », savoir « la place qu'on a », ne jamais oublier que « dans la souffrance de l'autre l'important c'est l'autre, pas sa souffrance » (enquête MST), se garder de la « compassion ».

L'espace professionnel se dessine alors comme un espace de principe où les gens rencontrés, accueillis, pris en charge, doit d'abord être considérée de façon abstraite, chacun comptant pour un, tel qu'il est. Au bout du compte, le déficit de prescription de l'employeur sur lequel le professionnel se voit obligé de prendre position au quotidien, porte sur la posture d'Etat, de service public, de cette posture institutionnelle que d'aucuns pourraient qualifier de « républicaine ». C'est dans le face-à-face personnel que le professionnel se voit en demeure de restaurer l'Etat comme principe de traitement des problèmes et des gens. « L'identité pour soi » et « l'identité pour autrui »²⁴⁵ se trouvent ici confondues dans une même exigence face à ce qui se donne dans le plus concret²⁴⁶ des situations, comme une crise, sinon de l'Etat, du moins de l'idée, des principes de l'Etat...

La sécurité à Pantin : le métier d'enquête

Une autre idée qui émergeait de l'enquête sur Aubervilliers était la caractérisation de la situation professionnelle et du face-à-face comme une situation permanente de formation en décalage avec une formation technique qui ne trouvait pas forcément la voie pour s'investir dans les situations. Comme si la compétence en formation n'avait pas de lieu de formalisation et que les passerelles étaient difficiles à établir avec une qualification formelle qui ne formait pas forcément compétence... Cette identification du métier comme espace permanent d'apprentissage confirmait une hypothèse partagée déjà depuis quelque temps au sein de la formation professionnalisante, que les métiers auxquels nous formions étaient au moins autant des métiers d'enquête que des métiers de technicité disciplinaire. La capacité à analyser une situation et à élaborer des réponses adéquates fait partie des antennes des offres d'emploi dans le domaine des nouveaux métiers de la banlieue, sous les vocables consacrés de capacités d'évaluation et de montage de « projets ».

²⁴⁵ Cf.. Dubar (Claude), *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Colin, 1991.

²⁴⁶ Cf.. Padioleau (Jean-G..) *L'Etat au concret*, PUF, 1982.

Ceci ouvre à l'évidence une autre piste de travail et de recherche : celle de l'enquête menée conjointement avec les professionnels sur les problématiques et les terrains de leur activité. J'avais déjà eu une expérience de ce type de travail à travers une enquête sur la fréquentation du service social d'Aubervilliers en 1993²⁴⁷, recherche menée avec les assistantes sociales elles-mêmes. Mon apport avait constitué à élaborer avec elles une grille d'analyse des dossiers, et à leur en proposer une analyse. Le rapport final de recherche fit l'objet d'une véritable co-rédaction.

Une conjoncture encore plus intéressante s'est présentée à Pantin en 1998. La municipalité, alertée par la montée d'un sentiment d'insécurité dans le quartier des quatre chemins, voulait mettre sur pieds une intervention municipale, notamment auprès des enfants et des parents du quartier. Une personne avait été pressentie pour occuper ce poste avant même que le contenu de l'intervention ne soit réellement identifié. La future chargée de mission et moi-même avons donc monté conjointement une enquête avec entretien sur questionnaire auprès des parents du quartier, notamment des parents des enfants mis à l'index par quelques institutions, dont l'école, afin de déterminer ce que pouvait recouvrir ce « sentiment d'insécurité » et la question récurrente de la « responsabilité des parents ». Nous avons travaillé ensemble à l'analyse des entretiens en le rapport, qui a été finalement rédigé par la chargée de mission, discuté et relu par moi-même, a servi de base à l'élaboration de l'intervention municipale et à l'identification de son profil de poste²⁴⁸. Le « métier d'enquête » trouvait là sa pleine réalisation. Il suppose au final une sorte d'effacement du chercheur professionnel au profit du professionnel transformé, temporairement, en chercheur. Etait-ce bien différent du travail de formation réalisé lorsque des étudiants venus du monde professionnel finissent par s'investir dans des mémoires de maîtrise sur les questions qui les préoccupaient en arrivant : tel éducateur de rue, auteur d'une enquête sur l'honneur, telle employée d'une mission locale enquêtant sur l'idée de travail chez les jeunes, telle assistante sociale sur l'idée d'insertion chez les allocataires du RMI...

²⁴⁷ Bertho (Alain), *La fréquentation du service social sur le quartier Plaine à Aubervilliers*, Rapport de Recherche, CRIS, décembre 1993, 22 pages.

²⁴⁸ Barral (Annabelle), *Violence, délinquance, incivilités... Parents et professionnels : vers un nouveau regard. Etude préalable à la mise en place d'action de soutien aux parents*, Ville de Pantin-Service « vie des quartiers », janvier 1999, 47 pages, dactylographié.

Troisième partie

POLITIQUE ET SOCIOLOGIE

Chapitre 6

Une crise de l'interprétation ?

Le social entre institutionnalisation et prescription

Les trois points précédemment traités, la posture militante et la fin de la figure ouvrière, la définition des politiques publiques et la professionnalisation portent tous question, à leur façon, à l'intelligibilité du social et à sa catégorisation. Ces enjeux sont portés notamment par des modes d'intellectualité différents et concurrents de la situation, dans lesquels la catégorisation du social est d'une importance centrale. D'où mon travail sur la catégorisation du social dans la politique de la ville, chez les élus, chez les professionnels, les militants. D'où mon travail sur le concept de normalité fortement présent dans le discours des militants en regard du retour à la normale portée par les pouvoirs publics. Ce constat (déjà en pointillé dans mon travail sur les AFC et les enquêtes quantitatives) est particulièrement déstabilisant pour le sociologue, lui-même porteur d'une catégorisation dont il vient forcément à se demander quel est son statut, et sa validité propre, dans un tel champ symbolique.

Les trois « langues naturelles »

« Les hommes n'ont pas coutumes, chaque fois qu'ils changent de mœurs, de changer de vocabulaire »²⁴⁹. « Au grand désespoir des historiens » ajoutait Marc Bloch en illustrant ses propos des débats agitant ces savants pour le choix de l'identification du régime politique et social du XVIII^e siècle : seigneurial ou féodal ? Débats anciens nous dira-t-on et surtout débats de savants sur une réalité passée. Mais sommes-nous sûrs que la question ne se pose pas dans la connaissance du contemporain. Les mêmes mots, les mêmes catégories, les mêmes concepts peuvent-ils être indifféremment employés pour analyser les faits sociaux d'aujourd'hui et ceux d'il y a vingt ans. Où plutôt, les mêmes mots désignent-ils les mêmes réalités ?

On me dira que la question ne se pose pas de la même façon pour les mots de ce que Jean Claude Passeron appelle la « langue naturelle »²⁵⁰ et ceux de la conceptualisation savante, et on pourra alors plaider pour la rupture radicale entre la prénotion et le concept. Mais on aura dans ce cas beaucoup de mal à rendre compte de certains débats sociologiques contemporains comme ceux qui entourent la notion et le mot d'*exclusion*. Le mot trouve son origine dans la langue publique et politique, ce sont les politiques publiques récentes qui lui ont donné sa prégnance et son contenu avant qu'il soit repris dans l'outillage linguistique de la sociologie. Depuis lors il fait problème, alimentant nombre de recherches, publications et

²⁴⁹ Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire*, op.cit.

²⁵⁰ Passeron (Jean-Claude), *Le raisonnement sociologique*, Nathan, 1991, page 373.

livres, provoquant simultanément des engouements et des reculs critiques²⁵¹. Même la construction d'un nouveau concept comme celui de désaffiliation²⁵² ne règle pas la question de sa confrontation permanente au mot de l'institution, tant il est vrai que ce qui fait la commensurabilité des théories sociologiques c'est le passage obligatoire de leurs « énoncés finaux » dans la « langue naturelle »²⁵³.

Certes, l'avertissement de Marc Bloch peut sembler ici un peu décalé, puisqu'il s'agit justement d'une transformation du vocabulaire, ou pour le moins d'une transformation visible et assumée du sens donné collectivement au mot. Mais en paraphrasant l'historien, on pourrait dire « ce n'est pas parce qu'on change de lieu que les hommes changent de vocabulaire ». Ici, le même mot circule de l'espace public le plus large, aux politiques publiques les plus techniques, du sens le plus médiatique à la langue savante. Même si cette circulation est loin d'être maîtrisée, le problème est néanmoins un peu perçu du fait de la nouveauté de ce qu'il désigne. Il n'en est pas toujours de même pour des mots plus « évidents » qui pourtant traversent les lieux et les époques comme travail, emploi, Etat, politique, classes, école, famille, parti...

Le mot Etat par exemple, pose un problème élémentaire à qui veut travailler sur des situations communales, problème qu'on a pu ressentir à la lecture de ces pages : pour les agents et les élus des collectivités territoriales, il désigne une réalité qui leur est extérieure avec laquelle ils ont des rapports réglementaires et contractuels, alors que le même mot, vu du côté de leurs administrés englobe la totalité des institutions publiques. Le piège ici pour le sociologue serait d'être tenté de choisir « la bonne définition objective » alors que la polysémie du mot est constitutive de certaines difficultés de terrain dans l'intervention publique. Il y a pluralité de la « langue naturelle », il y a pluralité de l'identité de l'Etat dans les consciences. Nous pourrions même aller jusqu'à proposer, étant donné l'importance du symbolique dans l'Etat : « il y a pluralité de l'Etat »...

Au moins admettra-t-on que cette pluralité d'usage et de sens des mots est constitutive du social et des enjeux de sa représentation et qu'elle se structure autour de trois espaces principaux : celui des catégories et des concepts (la science), celui de la désignation légitime et institutionnelle (l'Etat), et celui plus obscur, moins connu et dévalorisé du langage courant le plus souvent stigmatisé comme prénotion, représentation ou opinion. Or cette topographie est loin d'être statiques. Et sa dynamique n'est pas neutre.

Que des conclusions des AFC des années 1980, aux hésitations des pouvoirs publics sur la politique de l'emploi ou la politique urbaine, en passant par le travail avec les professionnels, il m'est apparu de plus en plus évident que la nomination du social est un enjeu de première importance. D'abord parce que les maîtres mots de l'espace public portent un consensus plus ou moins important sur la lecture des questions qui font débat ou qui font réflexion, que ce soit dans le domaine politique ou dans le domaine scientifique. Il semble bien que la « langue naturelle », soit plus qu'une contrainte en aval du travail du savant... La « langue naturelle » dominante est d'abord celle de l'espace public et elle contribue fortement à la « construction sociale de la réalité » dans le processus « d'institutionnalisation du social » dont elle est le véhicule²⁵⁴..

²⁵¹ Dont on aura de très nombreux exemples dans l'ouvrage collectif Paugam (Serge), dir., *L'Exclusion, l'Etat des savoirs* (La Découverte), ou dans la livraison de la revue *Politix* qui lui a été consacré, *L'exclusion, constructions langages, épreuves*, n°34.

²⁵² Castel (Robert), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.

²⁵³ Passeron (Jean-Claude), *op.cit.*

²⁵⁴ Berger (Peter), Luckmann (Thomas), *La construction sociale de la réalité*, Colin, 1966.

Prenons l'exemple de la violence et de l'insécurité. Le succès actuel de ces deux mots signale à l'évidence l'ouverture d'un champ problématique de la compréhension du contemporain. Le recul critique sur les mots, le registre de leur utilisation, les « lieux » de leur utilisation pour reprendre l'expression de Sylvain Lazarus²⁵⁵ est absolument indispensable. Faute d'une telle démarche, tout le monde ne parle pas de la même chose : la violence à l'école de Bernard Charlot²⁵⁶ n'est pas du même ordre que les violences urbaines de Christian Bachman et Nicole Le Guennec²⁵⁷, encore différente de celles dont parle Sophie Body Gendrot²⁵⁸. Pour autant, on n'en est pas quitte en partant à la recherche de la « bonne définition », comme le fait par exemple Sébastien Roché²⁵⁹. En effet, garder le mot pour en donner une définition restrictive, ou changer le mot pour en garder la définition policière (celle des délits constatés), ne rend pas compte de la première question posée à une anthropologie du contemporain, celui de la circulation du mot entre les différents lieux et registres. Le dernier ouvrage de Michel Wieviorka est assez significatif des glissements possibles. Le « nouveau répertoire de la violence » qu'il nous propose en ouverture se donne comme programme d'établir que « la violence à l'aube du troisième millénaire, ne ressemble plus guère à celle des années 60 ou même 70 ». Suis un répertoire historique des « formes » de la violence : le gauchisme, les autonomismes régionaux, la violence ouvrière en Lorraine, les rodéos de 1981, les émeutes urbaines, les incivilités, Khaled Kelkal, la violence liée à la toxicomanie, la violence antisémite et raciste. Même lorsqu'il nous annonce « un nouveau paradigme de la violence »²⁶⁰, on ne peut complètement lever le soupçon d'une certaine réification d'une notion et d'un mot dont la charge subjective est pourtant majeure. En clair l'usage du mot, et donc le sens du mot, peut-il être compris en dehors du point de vue des victimes qui l'utilisent ? Si telle est la bonne entrée, alors les choix d'enquête font sens : enquêter sur la violence à l'école auprès des enseignants ce n'est pas enquêter sur la même violence que celle qui aurait été éclairée par une enquête auprès des élèves... Il en est de même pour la violence à la RATP, voire pour la violence à la Plaine Saint-Denis, où l'enquête a porté sur les participants à la démarche quartier, qui même militants associatifs, sont engagés dans une démarche institutionnelle... La « violence urbaine » ne serait-elle que celle qui vise les institutions²⁶¹ ?

Les mots, on le sait, ne sont pas axiologiquement neutres : ce n'est pas la même chose de parler de « charges sociales » ou de « salaire indirect », de « clandestins » ou de « sans-papiers » en 1997, « d'immigrés » ou « d'ouvriers » (même immigrés). Or, même si les mots de l'espace public sont loin d'être unifiés, la commande publique de recherche accentue le lien entre la langue naturelle de l'Etat et celle, par exemple, de la sociologie. Ce lien peut-être en tension voire en conflit, comme ce fut le cas dans les années 70²⁶². Il est beaucoup plus consensuel à partir des années 80, notamment dans le cadre de la politique de la ville. La responsabilité n'en incombe pas à la sociologie. Les racines de cette situation sont plutôt à chercher du côté de l'unification lexicale de l'espace public, de sa « langue naturelle » et par

²⁵⁵ Lazarus (Sylvain), *Anthropologie du nom*, op.cit.

²⁵⁶ Charlot (Bernard.), Emin (Jean-Claude), dir., *Violences à l'école, état des savoirs*, Colin, 1997.

²⁵⁷ Bachman (Christian), Le Guennec (Nicole), *Violences urbaines*, Albin Michel, 1996.

²⁵⁸ Body-Gendrot (Sophie), *Les villes face à l'insécurité*, Bayard, 1998.

²⁵⁹ Roché (Sébastien), *La société incivile*, Seuil, 1996 et *Sociologie politique de l'insécurité : violences urbaines, inégalités et globalisation*, PUF, 1998.

²⁶⁰ Wieviorka (Michel), « Le nouveau paradigme de la violence », in *Cultures et Conflits* n°19-30/1998, p. 9-57

²⁶¹ Body-Gendrot (Sophie), Le Guennec (Nicole), Herrou (Michel), *Mission sur les violences urbaines*, La Documentation Française, 1998.

²⁶² Comme le montre Amiot (Michel), op. cit.

l'affaiblissement, du côté de la politique, des capacités de production d'une langue dissidente²⁶³. Autrement, c'est le consensus social et institutionnel qui se signale à travers l'unification de la langue, et c'est ce consensus lexical qui pèse, très lourdement sur les sciences sociales.

Une crise de l'institutionnalisation du social ?

Comment concilier cette hypothèse de diagnostic avec le constat de « désinstitutionnalisation » qu'argumentent de façon convaincante François Dubet et Danilo Martuccelli²⁶⁴ ? C'est que l'institutionnalisation du social a changé de nature. Nous sommes confrontés à une tension nouvelle entre les trois espaces dans laquelle si la langue de l'institution pèse plus lourd sur la langue savante, ses liens semblent se distendre avec ce que nous appellerons rapidement, faute de mieux pour l'instant, la langue populaire. C'est dans cette tension nouvelle que j'aurais tendance à chercher la matrice de la « crise d'interprétation » dont parle Georges Balandier²⁶⁵. Si cette hypothèse est la bonne cette « crise dont il est tant question », ce qu'on a l'habitude de nommer crise de la société serait, pour une part non négligeable, un effet intellectuel de la crise de l'institutionnalisation du social. L'idée même de crise de la société n'est-elle pas une idée singulière ? La société selon Durkheim ne serait-elle pas le produit historiquement daté, de la confrontation du socialisme naissant et de l'Etat Nation ? Affaiblissement notable de la notion de classe sociale d'un côté, remise en cause de l'Etat Nation de l'autre : la notion de société perd une bonne part de sa matérialité. Il en reste pourtant quelque chose et c'est bien ce quelque chose qui est aujourd'hui en difficulté : la trace de l'institutionnalisation du social, la trace des noms que l'Etat a donnés successivement aux différentes questions sociales qui s'imposaient dans l'espace public.

La société dont on parle, en terme de cohésion sociale, de solidarité, de lien social, d'intégration par le travail, d'insertion, est un produit intellectuel institutionnel. De la même façon que l'Etat a institutionnalisé le travail en emploi salarié, il a, dans le même temps, « inventé le social »²⁶⁶ voire « institué le social » pour reprendre l'expression de Pierre Rosanvallon²⁶⁷. Il ne s'agit pas là seulement de la « question sociale » sorte de résidu de la croissance, travail à la marge de la puissance publique auprès des plus défavorisés, des plus fragilisés. Dire que l'Etat institue le social, c'est bien affirmer que toute activité humaine, que tout rapport entre les hommes ne devient un « fait social » qu'après avoir été désigné comme tel par l'institution.

Depuis deux siècles, en France, les gouvernements s'étoffent, les ministères se multiplient : avant d'agir même, l'Etat dit la société dans sa complexité grandissante, nomme et légitime les besoins. L'espace public se peuple ainsi du nom des objets de disputes et commentaires : l'Ecole, la santé, l'économie, l'emploi, la culture, la ville. Ces mots qui ont ainsi acquis une épaisseur sociale forment la scène officielle et consensuelle sur laquelle peuvent se vivre les dissensus fondamentaux que l'Etat jour après jour doit gérer ou dépasser. L'institution du social est en effet inséparable des conflits fondamentaux auxquels l'Etat doit

²⁶³ Ce processus est à mon sens fort bien décrit, et assumé, par Serge Paugam dans son introduction à l'ouvrage collectif *L'exclusion, l'état des savoirs* (La Découverte, 1996), « La constitution d'un paradigme ».

²⁶⁴ Dubet (François), Martuccelli (Danilo), *Dans quelle société vivons-nous ?*, Seuil, 1998, chapitre 6 « La désinstitutionnalisation » page 147 et suivantes.

²⁶⁵ Balandier (Georges), *Le désordre*, op. cit.

²⁶⁶ Donzelot (Jacques), *L'invention du social*, Fayard, 1984.

²⁶⁷ Rosanvallon (Pierre), *l'Etat en France*, Le Seuil, 1990.

faire face et d'ailleurs, comme le montre Michel Foucault, dans le même temps, la règle et le conflit s'imposent comme objet central de la sociologie²⁶⁸.

Certes, il arrive souvent que cette scène politique et sociale se trouve débordée par la venue de nouvelles prescriptions sociales. La sérénité des débats s'en trouve bousculée. Il faut parfois du temps pour que la nouvelle question soit déclarée légitime et qu'ainsi s'élargisse le champ des controverses officielles. Le travail a mis un siècle à s'imposer vraiment. Combien de temps a-t-il fallu à la cause féminine ? Combien de temps s'est-il écoulé entre les premières luttes de mal lotis en banlieue parisienne et la mise en place d'une vraie politique d'Etat en matière de logement social, voire la création d'un ministère du logement ?²⁶⁹ L'Etat n'est pas un demiurge, son rôle instituant est un enjeu permanent de la politique. Car pour que la parole de la République ait un sens, il lui faut être confrontée à des exigences à la fois bien identifiées et en excès sur son action présente. Si cette tension vient à faire défaut, la langue de la République court le risque de perdre tout ancrage réel.. Cette rupture a des effets lourds sur la pertinence des politiques publiques. Quand Jacques Donzelot et Philippe Estèbe²⁷⁰ parlent de « non force sociale » pour expliquer le passage nécessaire, à leurs yeux, de la démocratie délibérative à la démocratie d'implication, c'est au fond de la rupture récente de cette dynamique qu'ils essaient de rendre compte.

Depuis « le silence des besoins »²⁷¹ pointé par des sociologues dans les années 70, le constat est à peu près le même et le résultat est perceptible au quotidien : un Etat représentatif privé de sa confrontation à une société traversée par des luttes explicites perd la boussole de sa prescription sur le social. Voilà presque vingt ans que responsables et chercheurs, souvent de concert, ou selon des chemins proches, sont sur la piste de la nouvelle question sociale. La topographie sociale dessinée par l'action publique ne permet plus d'identifier problèmes et solutions. Voilà près de vingt ans que d'action locale en partenariat divers, les pouvoirs publics accumulent en France les expérimentations et les mesures temporaires.

L'espace public est toujours officiellement là. Les mots sont là : société, solidarité, sécurité, emploi, salariat. Ils sont mélangés à d'autres : immigrés, exclus, insertion, intégration.. Mais l'espace public semble de moins en moins le lieu où s'institue le social et de plus en plus celui de sa déréalisation... Au diagnostic de crise de la représentation politique qui rassemble un assentiment assez large, faudrait-il ajouter une crise de la représentation symbolique ?

Enquêter sur les mots

Quel est alors le choix possible du savant ? S'inscrire dans les maîtres mots du social institutionnel contemporain, qui font paradigme ? Si l'hypothèse selon laquelle le défaut prescriptif de l'Etat s'accompagne d'une difficulté grandissante à nommer le social, les mots risquent fort de s'avérer de véritables concepts patinoires avec lesquels le danger de dérapage hors de l'orthologie sociologique est grand. Revenir à la coupure drastique entre la prénotion et le concept et renvoyer les mots immigrés, exclusion, insertion, jeunes ou banlieue aux gémonies de l'idéologie spontanée de l'institution, du vocabulaire politico-médiatique à la mode ? C'est alors courir le risque de se priver de l'usage de la langue naturelle pour ses

²⁶⁸ Foucault (Michel), *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, 1966, page 369.

²⁶⁹ Bachmann (Christian), Le Guennec (Nicole), *Violences urbaines*, Albin Michel, 1996.

²⁷⁰ Donzelot (Jacques), Estèbe (Philippe), *l'Etat animateur*, Esprit, 1994.

²⁷¹ Francis Godard in *La vie quotidienne en milieu urbain*, Colloque de Montpellier, *op.cit.*

énoncés finaux. C'est aussi passer à côté du fait que les mots, les noms donnés au social contribuent à le construire et c'est donc passer à côté d'une partie de l'intelligence du réel.

Apories brutales ! L'issue, me semble-t-il, semble se trouver dans le travail sur les énoncés eux-mêmes, afin d'en dévoiler les paradigmes réels et leur efficacité sur la réalité sociale. Mais ce travail a besoin d'un adossement à d'autres énoncés : ceux qui écartés de l'espace public sont pourtant bien présents dans cette réalité, les énoncés populaires, les énoncés des acteurs des situations sur lesquelles on se penche. Une telle démarche nécessite de faire un choix épistémologique que nous avons déjà vu à l'œuvre dans les enquêtes les plus récentes sur la professionnalité : celui de prendre au sérieux les énoncés populaires, de leur appliquer un traitement d'analyse qui permettent d'en dégager les structures et les paradigmes, de pousser la sociologie compréhensive jusqu'à tenter de comprendre de l'intérieur ce qui est dit là, de traiter la subjectivité non comme une réalité psychologique ou comme une résultante du social, mais comme un fait social à part entière.

Cette démarche n'est pas isolée. J'y suis confronté depuis longtemps à travers les travaux de certains membres de l'équipe de *Société française* et notamment des recherches sur le travail qui sont menées par Yves Schwartz à l'Université de Marseille²⁷². Elle est d'une certaine façon présente dans la démarche de l'intervention sociologique et notamment les travaux de François Dubet²⁷³. Je l'ai rencontrée à nouveau au milieu des années 1990 à travers les travaux de Sylvain Lazarus²⁷⁴, qui pose qu'il existe sur le réel d'autres énoncés, une autre pensée que celle de l'institution, celle des gens eux-mêmes et cette pensée est susceptible d'être l'objet d'enquête, selon des procédures, une méthode tout à fait particulière qui organisent les enquêtes collectives annuelles de la maîtrise de Sciences et Techniques « Formation à la connaissance des banlieues ».

Cette démarche est-elle une porte de sortie opératoire aux apories sociologiques signalées plus haut, une voie incontournable de refondation de ce qui pourrait être une sociologie du contemporain ? Répondre à cette question nécessite au minimum d'éclaircir quelques problèmes. Y a-t-il ou non commensurabilité entre catégories et concepts savants et notions populaires ? François Dubet répond oui, en ramenant en fait la vérité du mot à la vérité du concept et en ne posant pas la question du statut de la pensée des acteurs²⁷⁵. En 1998, Yves Schwartz répond « presque oui » et parle à propos du point de vue des travailleurs dans sa sociologie du travail de « concepts à 90% », mais il se garde bien d'unifier ces deux espaces de pensée qu'il nomme « culture » d'un côté et « science » de l'autre. Mais au fur et à mesure qu'avance son travail et que le mot travail lui semble de plus en plus obscur dans la langue savante, cette distinction des deux espaces s'amenuise depuis l'analyse de la « double anticipation »²⁷⁶ jusqu'au constat de « l'inconfort intellectuel »²⁷⁷ de ses travaux les plus

²⁷² Depuis sa thèse *Expérience et connaissance du travail* (publiée en 1988 avec une préface de Georges Canguilhem) jusqu'à des ouvrages plus récents comme *Reconnaitances du travail, pour une approche ergologique* (P.U.F, 1997).

²⁷³ Notamment dans *La galère, jeunes en survie*, Fayard, 1987, *Les lycéens*, Seuil, 1991 et *Sociologie de l'expérience*, Seuil, 1994.

²⁷⁴ Lazarus (Sylvain), *Anthropologie du nom*, P.U.F, 1996.

²⁷⁵ Dans *Sociologie de l'expérience*, il écrit ainsi page 102 : « Le discours scientifique est réapproprié par les acteurs comme une manière d'organiser les représentations de soi dans le double processus d'objectivation et d'ancrage qui le moule dans les catégories de la connaissance spontanée et de l'expérience » et page 248 « il ne faut pas hésiter à transformer les mots (des acteurs) en concept ».

²⁷⁶ Schwartz (Yves), « La formation professionnelle, l'affaire de qui », *Société française*, n°9, janvier 1984.

récents. La réponse de Sylvain Lazarus est plus radicale : il n'y a pas de commensurabilité et le projet d'anthropologie de la pensée « en intériorité » doit faire le deuil de la rationalité savante et de l'usage « définitionnel » des mots.

Je ne me résous pas, pour ma part, à opérer jusqu'au bout la rupture proposée par Sylvain Lazarus. Peut-être s'agit-il d'un exemple parmi d'autres de la difficulté des « conversions théoriques », décrite par Thomas S. Khun²⁷⁸. Il me semble tout simplement que la pertinence de la démarche d'enquête proposée par Sylvain Lazarus est trop opératoire dans la confrontation avec d'autres lignes de recherche que je suis parallèlement, pour qu'il soit souhaitable que j'abandonne la mise en tension permanente de ces deux espaces épistémologiques avant d'en avoir éprouvé l'inutilité. Ce dilemme pourrait se dire autrement : la « crise de l'interprétation » doit-elle nous conduire à abandonner la sociologie ou à travailler au renouvellement de ses paradigmes ? Mon choix, pour l'instant, est dans le second terme de l'alternative.

On retiendra pour l'instant ceci : les questions posées conjointement à la crise de l'institutionnalisation du social et à la « crise de l'interprétation », ouvrent à une démarche originale d'enquête, une enquête sur les mots. Ces enquêtes visent à saisir et analyser la pensée populaire dans ses catégories singulières, ses énoncés thétiques et ses visions du possible. Il s'agit d'enquêter sur le « comment » le social est pensé, comme une étape indispensable trop souvent court-circuitée par la recherche du « pourquoi » le social est ainsi pensé. Il ne s'agit pas de psychologie sociale, champ d'étude déjà ancien souvent orienté vers le comparatisme²⁷⁹. Il ne s'agit pas non plus d'ethnométhodologie et la question du rapport à l'action et aux pratiques n'est pas prioritaire²⁸⁰.

Pourquoi une enquête sur les mots ? Parce que contrairement à la pensée savante ou tout simplement à la pensée écrite²⁸¹, la pensée populaire n'est pas prioritairement portée par la phrase mais par le mot. Ce rapport du mot et de la pensée a été posé il y a longtemps par Lev Vygotski²⁸² comme le rapport « le moins étudié et le plus obscur » de la psychologie. Il ne s'agira donc pas de lexicométrie²⁸³, mais d'un travail d'élucidation du sens des mots à partir de leur contexte d'énonciation. Je reprends ici encore le raisonnement de Vygotski :

1. Le mot et la pensée sont tout à fait inséparables dans un processus en tension dans laquelle « la pensée se réalise avec le mot »²⁸⁴.

2. La signification des mots n'est pas immuable mais se développe.

²⁷⁷ Schwartz (Yves), « Le travail a-t-il une valeur ? » in Bouffartigue (Paul), Eckert (Henri) dir., *Le travail à l'épreuve du salariat*, L'Harmattan, 1997 et « De l'inconfort intellectuel ou comment penser les activités humaines » in Cour-Salies (Pierre) dir. *La liberté du travail*, Syllepse;1995.

²⁷⁸ Khun (Thomas S.), *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion 1983 (1962), page 277.

²⁷⁹ Moscovici (Serge), « L'ère des représentations sociales » in *L'étude des représentations sociales* Doise (Willem), Palmonari (Augusto) dir, Delachaux et Niestlé, 1986.

²⁸⁰ Schutz (Albert), *Le chercheur et le quotidien, phénoménologie des sciences sociales*, Méridiens-Klincksieck, 1987

²⁸¹ Cf. Bautier (Elisabeth), *Pratiques langagières, pratiques sociales*, L'Harmattan, 1995.

²⁸² Lev Vygotski (1896-1934), lecteur critique de Piaget, est le fondateur de la psychologie soviétique, longtemps oublié, écarté par la science officielle. Son livre majeur, *Pensée et langage* (1934) n'a été réédité qu'en 1956, traduit en anglais en 1962 et publié en français en 1985 ! Il fait aujourd'hui l'objet d'une redécouverte marquée par la réédition récente de *Pensée et langage* aux éditions de la Dispute, d'un Colloque (*Avec Vygotski* sous la direction d'Yves Clot, La Dispute, 1999) et d'autres travaux notamment *La signification de la crise en psychologie*, Delachaux et Niestlé, Lausanne 1999.

²⁸³ Démarche portée notamment par la revue *Mots*, publiée depuis 1980 Presses de la Fondation nationale des sciences politiques au départ/ éditions du CNRS/éditions de la MSH, semestriel.

²⁸⁴ Vygotski (Lev) , *Pensée et langage*, Editions sociales, 1985, page 331.

3. Il faut chercher « le fonctionnement des significations dans le cours vivant de la pensée verbale »²⁸⁵.

Il conclut son livre ainsi :

La conscience se reflète dans le mot comme le soleil dans une petite goutte d'eau. Le mot est à la conscience ce qu'est un petit monde à un grand, ce qu'est une cellule vivante à l'organisme, un atome au cosmos. C'est bien un petit monde de conscience. Le mot doué de sens est un microcosme de la conscience humaine.

Telle est, à mon sens, la meilleure façon de poser l'objet des enquêtes sur les mots que j'ai mené, que j'ai dirigé et auxquelles j'ai participé ces dernières années. J'en donnerai donc quelques exemples.

La cité, l'espace public, l'espace privé

Je développerai ici un exemple tiré d'un travail que j'ai personnellement effectué au cours d'une de ces enquêtes. Il existerait aujourd'hui en banlieue des espaces de «non droit». L'affirmation librement véhiculée a pris valeur d'évidence. Elle porte en elle l'exigence d'un «retour de l'Etat», du droit et de l'ordre dans ces lieux désignés comme la matrice localisée d'une crise non moins localisée. Les espaces de non-droit sont données comme des poches à réduire dans une logique à forte charge sécuritaire. Deux enquêtes ont été menées en 1996 et 1997. La première sur les jeunes des cités et leurs images et la seconde sur «cités, des gens, des lieux». L'enquête sur les jeunes ayant clairement congédié la catégorie de banlieue, avait parallèlement fait émerger celle de cité comme centrale dans la pensée des situations et comme dénomination du lieu du face à face, du lieu où «on est connu» et où «on connaît les gens».

C'est donc très logiquement à la cité que nous avons consacré l'enquête suivante. Cette enquête a donné lieu à un colloque à l'Université de Paris 8 en juin 1997. Des 140 entretiens menés en région parisienne sur la base d'un guide d'entretien très précis élaboré avec les étudiants de la MST, il ressort une matière considérable. L'analyse qui suit est centrée sur la question de la connaissance et de l'interconnaissance dans la cité, non comme l'analyse de pratiques mais comme analyse du sens donné à cette dite connaissance à travers des énoncés qui interrogent fortement la notion d'espace public et celle, tout à fait problématique, de lien social. La question de la restauration de ce fameux lien social dont le délitement serait la cause du mal, du sentiment d'insécurité, de la réduction de l'espace public semble d'emblée mise en cause par la force de l'affirmation de l'interconnaissance comme constituante de la CITE..

Mais l'analyse fait vite apparaître la complexité de la catégorie du connaître qui se décline de façon très particulière, autour de deux grandes acceptions : connaître tout le monde n'est pas connaître des gens en particulier. La nature du lien qui se découvre ici peut se poser en contradiction avec l'existence d'un espace public qui n'est pas forcément urbanistique.

« On se connaît tous ». L'énoncé est récurrent : je connais tout le monde, on se connaît tous, tout le monde se connaît, tout le monde me connaît. Dans ces énoncés, le TOUS ou TOUT LE MONDE ne marque pas la quantité des gens connus, mais le contenu de la catégorie du connaître. La connaissance ne marque pas un rapport interindividuel mais cerne la limite du dedans et du dehors, du connu et de l'inconnu. La connaissance apparaît ici comme une figure de l'extériorisation des autres, de ceux qui ne sont pas connus. Le «on se

²⁸⁵ *Ibidem*, page 329.

connaît tous» détermine un espace de vie contraignant et excluant, où la publicité interne des actes renvoie à l'opacité de l'image extérieure, un espace où pour être reconnu (et respecté) il faut être connu. Hors de cet espace, être connu, c'est être marqué par lui, stigmatisé par lui : être connu (comme de la cité) c'est ne plus être reconnu (comme une personne).

La connaissance globale portée par le «tous connus» n'est pas une reconnaissance publique mais détermine un espace de rapports de type privé, fermé à l'altérité extérieure mais aussi à l'altérité intérieure. L'absence d'espace public dans les relations entre les personnes met-il aussi à mal l'espace public physique de la cité ? Il y a à l'évidence une appropriation du territoire qui remet en cause le caractère public des lieux, désurbanise la cité, constitue une part de ce qui alimente le «sentiment d'insécurité». Il y a en effet des lieux obligés, et des lieux interdits. On va là on l'on connaît. On ne va partout que si on connaît «tout le monde».

Quelle est la pensée alternative ? Dans ce second dispositif, la connaissance de la cité n'est pas confondue avec l'espace familial, ni en concurrence avec lui parce que de même nature, mais directement opposée au convivial/familial, au privé. Il est alors posé deux catégories du connaître et la vie sociale de la cité se trouve mise en opposition à la connaissance, au dialogue, à la rencontre. La conclusion ultime n'est donc pas «on se connaît tous» mais au contraire «les gens ne se connaissent pas». Dans ces conditions cet autre espace de la connaissance, opposée au premier, est plus souvent énoncée sur le mode de ce qui n'est pas ou de ce qui devrait être. Dialogues, rencontres, amis : le vocabulaire choisi dessine le champ de rapports inter individuels, en nombre limité. La catégorie du connaître n'est donc pas la même, l'interindividuel et l'abstraction de l'échange y sont souvent marqués, ainsi que la limite du privé et du public, limite qui ne peut être franchie (dans l'amitié) que si elle existe.

Nous pouvons donc dégager deux grands espaces du CONNAÎTRE, dans la pensée des habitants d'une cité. Ces deux espaces se posent en concurrence l'un de l'autre et convoquent de façon différente la cité et la fonctionnalité (ou non) de ses lieux, le public et le privé. Dans l'espace du *connaître tous*, on est reconnu à condition d'être connu, les limites du privé et du public sont remplacées par celles du connu/inconnu articulées à l'espace et aux limites de la parenté. Dans l'espace de l'*interconnaissance*, les limites du privé et du public sont mieux cernées, les lieux des rapports sont spécifiés, les rapports sont interindividuels dans l'abstraction des locuteurs. Les notions d'espace public, de lien social, d'exclusion ou de sentiment d'insécurité s'en trouvent redispesées. On voit bien que la question ici n'est ni de l'ordre de l'urbanisme, ni de l'ordre des caractéristiques socio-démographique des populations, mais de l'ordre de la conscience.

L'immigré, la vie, le travail

C'est en 1996 que j'ai participé à une enquête (dont j'ai coordonné le terrain) à la demande de la SONACOTRA et de la municipalité d'Argenteuil sur les résidents des foyers SONACOTRA de la ville²⁸⁶. La commande était simple : pourquoi les ouvriers immigrés retraités demeurent-ils au foyer, à Argenteuil, même si leur famille est « au pays ». L'enquête sur les formes de représentation s'imposait et interrogeait directement un mot : celui d'immigré. Je me suis plus particulièrement chargé de l'analyse des entretiens et de la rédaction du rapport sur la partie concernant précisément la retraite.

La question du retour pose la question du sens de la retraite et du sens de la vie. Affirmation forte pour une présence faible dans les propos des résidents. Les questions sur la

²⁸⁶ *Rencontres avec des gens d'ici : les résidents des foyers Sonacotra d'Argenteuil*, La lettre du cadre territorial, 1998, 145 pages.

retraite déclenchent rarement des réponses longues. Les projets de retraite sont rares. Bien souvent la perspective de la retraite n'est posée ni comme un projet, ni comme un avenir pensable. Comme si le temps de la vie n'était structuré que de façon binaire : un temps de travail pensable et un temps de non-travail à venir, impensable ou improbable. La retraite c'est d'abord le non-travail, définitivement; comme la fin d'une vie, de la vie... " *Le retraité se dit "ma vie elle est classée"*". Si la vie et le travail sont ici, c'est le non-travail et la mort qui nous attend là-bas. C'est alors que la vie "là-bas" n'a plus de sens en raison même de ce qui est vécu ou non vécu ici. C'est le présent qui abolit l'avenir : "*l'avenir est raté*", la vie a été volée. La retraite, l'autre âge de la vie, ne pourrait être que le bilan d'un désastre puisque "*ici c'est pas une vie*"

C'est pas une vie ici quand on y travaille car la famille est ailleurs. Une fois le processus engagé, le retour en arrière ne semble pas possible : il n'y a plus de choix. Le lien du travail et de la famille, la vie, est réduite à sa monétisation, or « *On peut pas compenser une vie avec des sous* »s. Pour ceux qui vivent cette sorte de déréalisation biographique, le non-retour est impensable puisque la possibilité de réconcilier les morceaux épars n'est pas saisie et qu'on continue à vivre cet éclatement sans la contrainte du travail et de l'argent.

La question du retour mobilise plusieurs points de vue : celui de ceux qui travaillent à propos des retraités et celui de ceux qui travaillent à propos de leur propre avenir. « Ca me gêne un peu qu'ils prennent la place de gens qui travaillent. » : c'est lorsque s'énonce le projet de retraite comme projet de retour que se comprend le mieux l'expression de cette animosité latente. La perspective du retour, lorsqu'elle est annoncée, s'énonce comme ce qui donne un sens à la perte de la vie menée ici. Au fond : à quoi bon être parti si je n'ai pas comme perspective de mettre fin à cette parenthèse ? La perspective du retour c'est le sens donné à cette vie « qui n'en est pas une », ici.

C'est pourquoi, dans cette logique, ceux qui restent *gênent* ceux qui travaillent et ils « prennent leur place ». Leur présence conteste cette pensée du présent. Si ceux qui ne travaillent plus restent ici, c'est que ce que l'on vit quand on travaille n'a pas le même sens que ce que l'on ne pensait, c'est que cette vie « qui n'en est pas une », n'est pas acceptable. La retraite des uns est un puissant révélateur du présent des autres : cette tension entre l'exil qui sépare la famille et l'intériorité profonde au pays d'accueil générée par le travail.

Penser la vie ici autrement que dans la nécessaire monétisation du travail, recompose tout. Cette pensée rend le retour « impossible ». Car, vu du côté de ceux qui sont à la retraite et qui sont restés, la vie a pris un autre sens ou, à défaut, un autre lieu. *A c'est pas une vie ici* répond un *ma vie est ici*, c'est ici que je travaille. La vie s'est recentrée. Le sens du retour s'inverse. On revient du Bled, on ne « rentre » pas au pays. Si le travail est autre chose qu'une non-vie nécessaire à la vie ailleurs (où on n'est pas), alors le travail c'est la vie et la vie est ici.

Il reste une question à ouvrir. Pourquoi ici, au foyer ? Il y a bien sûr toutes les raisons matérielles que l'on peut imaginer : financière ou sanitaires. La vie collective pour une personne âgée est toujours un facteur de sécurité. Mais alors pourquoi ne pas leur faire des foyers à part ? La question se pose à la direction de la Sonacotra La réponse ici est claire : il n'en faut pas et ceci pour plusieurs raisons. La première s'exprime ainsi : on ne veut pas être séparés. On a toujours vécu ensemble et cela doit continuer. La seconde est que la fin de la contrainte du travail est aussi le glas, aux yeux des autres, de la valeur du travailleur. Cette dévalorisation serait plus difficile à vivre dans la mise à l'écart, dans la séparation. Rester là, rester des « résidents », c'est aussi porter témoignage de ce qu'on a été. . La reconnaissance d'une vie de labeur ne peut pas être mieux portée que par ceux qui travaillent encore. Ici, ils ne sont pas des immigrés à la retraite comme au bled, mais d'anciens ouvriers, reconnus comme

tels par ceux d'aujourd'hui. Si le travail a été leur vie, qui d'autre peut mieux alors leur renvoyer la confirmation de ce choix. Ici, « on les respecte »...

On ne comprend la retraite que par le travail. Conclusion banale ? Peut-être. Elle ouvre néanmoins sur deux séries de remarques. La première sur le travail, la seconde sur le foyer. Quand le travail est réduit à l'emploi, renvoyé en quelque sorte à sa seule valeur marchande, il cesse avec la retraite et « on n'a plus rien à faire ici ». Il faut que le travail prenne une autre dimension dans la vie pour la personne, dans la revendication du nom de travailleur, voire d'ouvrier, pour que cette dimension ne prenne pas fin avec la cessation d'activité : alors le pays du travail n'est pas un simple lieu de transit... Dans ces conditions, la présence du retraité au foyer ne transforme pas complètement la fonction du lieu : il y a continuité entre foyer de travailleurs et foyer de travailleurs retraités.

L'honneur, le travail, l'insertion, la sécurité

Cette démarche d'enquête a montré sa pertinence dans d'autres champs, sur d'autres mots. J'ai pu notamment le vérifier à travers des mémoires de maîtrise que j'ai dirigés. La première enquête concerne l'honneur²⁸⁷. Son auteur, un ancien éducateur de rue, était arrivé dans notre formation avec de fortes interrogations personnelles et déontologiques sur son métier, son rôle, sa place vis à vis des jeunes. Le mot *honneur*, qui n'a pas bien sûr la même place que les mots précédemment étudiés, lui apparaissait comme central sans qu'il soit capable d'en argumenter l'importance. Nous l'avons donc orienté vers une enquête sur ce mot auprès des jeunes de Ris-Orangis.

Sa principale découverte est que l'honneur n'est pas pensé comme équivalent mais plutôt comme contradictoire avec la *réputation*, opposant une conscience intérieure des valeurs et des normes qu'on s'impose au paraître public des mots, des gestes et des « marques » : « quand tu cherches une réputation tu n'as pas d'honneur! ». Cette entrée entre, par exemple, en débat avec l'idée de « sous cultures juvéniles » ou délinquantes, analysées dans d'autres enquêtes, avec d'autres méthodes²⁸⁸. Elle éclaire d'un jour nouveau la multiplicité de la notion de respect, particulièrement présente chez les jeunes et dans les cités : s'agit-il du respect qu'on impose ou du respect de soi-même. Et cette position sur l'honneur et le respect de soi peut parfaitement ouvrir à des déclarations voire des conduites hostiles à l'ordre et à ses représentants... On est loin de « l'absence de repères » diagnostiquée parfois et beaucoup plus près de *Ghost dog, la voie du samouraï*, le film de Jim Jarmusch.

L'autre enquête concerne le face à face travail/insertion que dispose, dans une mission locale de quartier, le face à face jeunes/conseiller professionnels²⁸⁹. Deux points de vue ? Deux langues, plutôt, dont les mots ne se rencontrent guère et qui font de ce lieu institutionnel un lieu de quiproquo fondamental. Les résultats de l'enquête sur le mot *travail* chez les jeunes nous emmènent très loin des conceptions développées par les professionnels autour du mot *insertion*. De la même façon, l'enquête menée à Pantin sur l'*insécurité*²⁹⁰ auprès des familles du quartier nous a montré à quel point ce mot ouvrait moins à des faits concrets et avérés de délinquance qu'à une perturbation de la perception de l'espace public due à des usages non normés de cet espace (groupe de jeunes près des portes). On n'est pas loin de la confusion

²⁸⁷ Henni (Amar), *Une question d'honneur*, mémoire de maîtrise, 1998.

²⁸⁸ Notamment sur les 4000 de la Courneuve, cf. Lepoutre (David), *Cœur de banlieue*, op.cit.

²⁸⁹ Uguen (Noëlle-Anne.), *Insertion professionnelle du point de l'Etat, travail du point des jeunes*, maîtrise 1999.

²⁹⁰ Avec Annabelle Barral, maintenant chargée de mission prévention à la mairie.

espace public/espace privé de la cité que nous avons vue tout à l'heure, sauf qu'il s'agit ici d'un ensemble urbain composite et non situé sur une marge urbaine.

Pensée et prescription

François Dubet avance que « la désinstitutionnalisation engendre la séparation de deux processus que la sociologie classique confondait : la socialisation et la subjectivation ». Il signifie par-là qu'il y a séparation entre l'expérience des normes dans des « organisations » (terme qu'il substitue à institution) et les épreuves d'une subjectivation individuelle sans appuis. Cette analyse ne risque-t-elle pas d'induire la conclusion que la crise de l'institutionnalisation ne peut se régler que par l'intervention parallèle de la police (expérience des règles) et de la psychologie (pour répondre aux difficultés de la subjectivation) ? Son diagnostic ne gagnerait-il pas à distinguer deux processus qu'il unit sous le même mot de « désinstitutionnalisation » : la crise de la prescription étatique d'une part (qui transforme l'institution en organisation) et l'affaiblissement de l'hétéronomie²⁹¹ que révèlent les travaux sur les formes historiques et sociales d'individualité. Or, il semble qu'on puisse poser que l'un ne découle pas de l'autre, ni réciproquement et qu'il est un peu trop rapide de faire peser sur le sujet le poids, voire la responsabilité de la crise de l'Etat. Laissons donc là le sujet et revenons à l'Etat.

Ce que j'ai essayé ici de poser c'est que la crise de prescription avait un effet sur les taxinomies sociales : les mots de l'institution sur le social ont tout à la fois perdu de leur force légitime et de leur force polémique. Il me semble que cette situation a un effet de disjonction sur ce que, paraphrasant Jean Claude Passeron, j'ai appelé les « langues naturelles ». Non que le savant, le gestionnaire et le populaire aient jamais parlé la même langue, ni organisé leur pensée de façon semblable. Mais au moins existait-il un espace d'échange et de commensurabilité qui était celui de l'espace public et de la politique. Lorsque cet espace manque, l'Etat perd de sa capacité prescriptive, le populaire perd de sa capacité à se faire entendre. Il faut bien admettre que le savant y perd forcément aussi quelque chose. Si l'ambition cognitive qui est la sienne reste intacte, il lui faut bien faire lui-même effort pour reconfronter ces langues disjointes avant d'avancer une conceptualisation du social qui ne soit pas définitivement ésotérique.

C'est pourquoi, l'entrée par l'étude des formes de conscience conduit à repenser l'approche des faits. Dans le premier exemple, la cité n'est pas une réalité objective caractérisée par son bâti aux limites visibles ou les caractéristiques de ses habitants. C'est une réalité subjective multiple dont la compréhension convoque des concepts du type de public/privé et le contenu donné aux mots. La catégorie du connaître dans les deux acceptions qu'on a vues ne signalent pas seulement des diversités de comportements individuels mais ouvrent à des possibles opposés de la vie des gens dans la cité. Dans le second exemple, travail et vie ne se disposent pas de la même façon suivant qu'ils débouchent sur un projet de retour ou sur un projet d'enracinement. Le mot travail, dans sa multiplicité, ne porte pas de simples variations psychologiques individuelles mais tout simplement ne porte pas la même pensée ni le même réel social suivant qu'il est assigné à sa valeur marchande ou à la construction du pays. Ni dans la catégorie du connaître ni sur le mot travail, on n'est dans un dilemme qui puisse être tranché par le choix du vrai et du faux, ou du savant et du prénotionnel. On est dans une alternative de possibles.

²⁹¹ Lucien Sève parle même de « crise de l'hétéronomie ».

La « langue naturelle » en est quelque peu dépaycée, voire bousculée. Mais cette approche ouvre, on le voit, à un nouveau problème, ignoré par Lev Vygotski comme par l'essentiel de la psychologie sociale, esquissé par Yves Schwartz et bien connu de Sylvain Lazarus, mais que je ne percevais pas forcément au départ. En effet, ce qui rend plus problématique l'effet de retour de ces enquêtes dans un espace conceptuel, c'est que cette entrée nous installe dans un espace où la désignation de ce qui est, se lit et se comprend au travers d'une prescription, d'un devoir être. La pensée populaire saisie à travers cette anthropologie, quand elle a quelque consistance, n'est jamais axiologiquement neutre. A chercher les nouveaux mots de la modernité, nous rencontrons peut-être la forme élémentaire de la politique : une intellectualité et une subjectivité irréductible aux conditions objectives de sa genèse.

Chapitre 7

Subjectivité, prescription et modernité

Quelle sociologie de la politique ?

Politique et engagement, Etat, travail, subjectivité : nous voici au fond convoqués, et confrontés, d'un bout à l'autre, à de grandes questions classiques des sciences sociales : rapports entre les concepts du savant et les catégories de la pratique, rapport entre le chercheur et la demande sociale de recherche (exprimée notamment par la commande publique mais aussi par la commande politique, ou par la pratique professionnelle), rapport entre le cognitif et le prescriptif, entre le constat et le possible, entre la détermination objective et le choix, statut du subjectif dans la connaissance sociale.

La politique : un objet impossible ?

Point de vue de l'institution, point de vue des gens

S'il est un objet qui m'anime depuis plus de vingt ans en prenant les chemins les plus divers tant du point de vue des méthodes d'investigations que de la localisation disciplinaire, c'est la politique. De l'histoire et de la sociologie quantitative au travail sur les mots en passant par la communauté scientifique élargie, l'entretien biographique, l'analyse du discours institutionnel ou l'observation participante, il m'a été donné de fréquenter le champ de l'histoire, de la sociologie du travail, de la sociologie politique, de la sociologie urbaine, de la sociologie des organisations et pour finir, de l'anthropologie. Parcours formateur au cours duquel, il m'est apparu de plus en plus nécessaire d'avoir des repères clairs sur ce que chaque entrée pouvait m'apporter et ce sur quoi elle était impuissante. L'addition, dans leur diversité, des protocoles d'enquête et de recherche, voire des inscriptions disciplinaires, ne fait pas une sociologie totale.

Or, au terme actuel de ces expériences, la politique reste plus que jamais un objet problématique. Il m'est assez vite apparu que le travail sur la politique instituée limitait par trop le champ d'investigation : les signes de difficultés que j'y rencontrais, de la montée de l'abstention à la désertion militante, ne trouvaient pas, dans le champ de l'institution, son principe d'explication. Dans ce « chantier »²⁹² qu'est devenu la politique française, il est toujours loisible de visiter les tranchées, les machines, les murs, voire les plans d'architecte. A ne travailler que sur la politique institutionnalisée, il nous manquera toujours quelque chose : la mobilisation des hommes. Il reste certes les études d'opinion, les enquêtes sur les

²⁹² Abélès (Marc) in *Autrement* 1991/122 « Faire la politique, le chantier français », dirigé par Marc Abélès.

représentations. Mais même quand ce travail est fait, et bien fait²⁹³, il reste le plus souvent limité par le champ de son investigation : en gardant comme politique ce qui se donne comme tel, c'est à dire la politique instituée, au mieux mesure-t-on la distance des gens à l'institution, mais c'est toujours elle qui commande intellectuellement l'analyse. Le travail de Jacques Ion sur les militants²⁹⁴, pour intéressante que soit son enquête, reste dans le cadre d'une problématique de la « participation » civique. Or on peut faire sérieusement l'hypothèse qu'il y a de la politique or de l'espace institutionnel et qu'un des problèmes de l'époque est bien la difficile émergence de cette politique dans l'espace public. Il nous faut donc renverser le regard et partir à la recherche de cette politique là sans la contrainte d'une catégorisation par trop marquée par l'espace institutionnel. Et la volonté d'opérer ce renversement nous laisse d'un coup démunis devant la formulation de la question fondamentale : qu'est-ce donc que la politique ?

Depuis le début de mes recherches, chaque entrée, tout en me permettant d'en approcher un contour, m'a apporté d'autres questionnements, d'autres perplexités théoriques. La sociologie politique quantitative me renvoie à la politique hors de l'espace public. L'approche compréhensive de la professionnalité bute sur la confrontation de la prescription de travail par l'employeur (l'Etat) et de la prescription subjective du professionnel. La sociologie institutionnelle me renvoie à un constat de carence de la politique hors de l'institution. La sociologie compréhensive des militants rebondit sur la subjectivité au travail, mais la sociologie du travail sent le nom de son objet se dérober sous ses pieds. Parti sur un projet de sociologie de la politique, me voici replacé devant la place complexe de la politique dans la sociologie comme discipline et rationalité.

C'est que la question qui, à mon sens, se pose fondamentalement, est la suivante : la politique est-elle un objet possible en sciences sociales et à quelles conditions, dans quel cadre conceptuel, avec quelles procédures d'enquête ? Comportement politique, culture politique, marginalisation politique, organisations politiques, socialisation politique, participation politique, et d'autres, sont autant de catégories qui fonctionnent en Sociologie, Sociologie Politique ou Science Politique. Elles apparaissent comme les points fixes de consensus « régionaux » sur les objets quels que soient les débats qu'elles polarisent. Mais la difficulté commence lorsqu'on aborde ce qui les relie, comme objet propre : l'activité et la pensée politique dans leur spécificité, ni réductibles aux autres activités sociales, ni sous-produit de ces dernières.

Politique, Etat, sociologie : vieilles questions

A s'en tenir au champ problématique et méthodologique dominant de la science politique, qui balise depuis plus d'un siècle un champ théorique en grande partie laissé libre par la sociologie²⁹⁵, on reste souvent près d'une catégorisation partagée par les acteurs institutionnels eux-mêmes, une trilogie de base constituée par l'Etat, la sélection et le recrutement du « personnel politique » et les relations entre le champ politique, ou « sphère publique »²⁹⁶, ainsi caractérisé et le reste de la société. Dans un tel triptyque, le (ou la) politique est ramené à l'Etat comme pouvoir, défini comme une activité ayant pour essence son rapport à l'Etat, la catégorie générique (politique) incluant la plupart du temps ce dernier

²⁹³ Mossuz-Lavau (Jeannine), *Les Français et la politique*, Odile Jacob, 1994.

²⁹⁴ *La fin des militants*, op. cit.

²⁹⁵ Emile Durkheim a ouvert la voie de cette dichotomie par sa méfiance pour un champ de travail que pourtant il fréquenta avec bonheur.

²⁹⁶ Notion empruntée à Jurgen Habermas (*L'espace public*, Paris, Payot, 1978(1962)).

sans s'y restreindre complètement. Or, comme nous le fait remarquer Georges Balandier, « la pensée du politique ne se réduit pas à penser l'Etat. Le politique apparaît moins défini par des institutions (aspects formels) que par des propriétés (aspects substantiels) qui paraissent d'une grande généralité. »²⁹⁷

Si la politique n'est pas réductible à l'Etat, la distinction n'est pas simple dans ses formes les plus primitives. La politique y est d'abord pouvoir et loi s'exerçant sur un territoire donné. La politique (ou l'Etat), intervient lorsque l'unité du groupe ne peut plus reposer sur la seule automaticité de l'allégeance à la règle ou à la coutume. « Dès le moment où les rapports sociaux gagnent en extension, le pouvoir apparaît comme « producteur d'effets d'ordre »²⁹⁸ qui résulte « de la nécessité de lutter contre l'entropie qui la menace de désordre »²⁹⁹. De là à considérer que la politique (l'Etat) est au principe même de l'unité sociale³⁰⁰, voire de son organisation et de ses effets de domination³⁰¹, il n'y a qu'un pas. Si « la prohibition de l'inceste -forme première de la loi-, constitue le social³⁰² », pourquoi ne pas donner à la politique, la propriété d'instituer la société, non seulement dans ses règles mais dans sa symbolique: dans ces conditions, au-delà des institutions visibles, la politique est présente partout et « les essais qui cherchent à isoler puis définir un ordre des relations politiques « pures » trouvent rapidement leurs limites » car « le politique est de nature synthétique »³⁰³.

Mais la politique institue-t-elle le social, ou le social est-il tout simplement « pensé » par l'Etat comme le pose Emile Durkheim dans les *Leçons de sociologie*³⁰⁴. C'est dans les rapports entre cette pensée et ce qu'il nomme la « vie psychologique diffuse de la société » que se déploie en creux l'espace possible d'une activité politique³⁰⁵. La politique pourrait ainsi se définir comme la mise au clair, l'arrivée à la conscience de cette vie psychologique diffuse

Or cette approche évacue une dimension importante de la politique : celle du débat, voire du conflit autour d'une pluralité de possibles mise en lumière par Moses I. Finley³⁰⁶ pour qui il faut définir la politique comme « les moyens officieux aussi bien qu'officiels par lesquels l'Etat est gouverné, par lesquels sont prises les décisions qui concernent l'Etat, ainsi qu'à l'idéologie qui accompagne ces processus. ». Assignant l'Etat au gouvernement et renvoyant à la politique les processus de décision, Moses I. Finley découvre un champ de

²⁹⁷. Balandier (Georges) « Le politique des anthropologues » in Grawitz (Madeleine), Leca (ean.) dir., *Traité de Science politique*, Paris, PUF, 1985, tome 1, page 331.

²⁹⁸. Balandier (Georges), *ibidem* page 313.

²⁹⁹. Balandier (Georges.), *Anthropologie politique*, Paris P.U.F, 1967.

³⁰⁰. « Lorsqu'on envisage une société, on trouve l'unité politique et lorsqu'on parle de la première, on considère en fait cette dernière ». Nadel (S.F.), *The foundation of social anthropology*, London, Cohen&West, 1951.

³⁰¹. « La relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique, l'émergence de l'Etat détermine l'apparition des classes ». Clastres (Pierre), *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974.

³⁰². Balandier (Georges), 1985, *op. cit.*

³⁰³. *Ibidem*.

³⁰⁴. Durkheim (Emile), *Leçon de sociologie*, Paris, P.U.F, 1990 (1950).

« L'Etat est un organe spécial chargé d'élaborer certaines représentations qui valent pour la collectivité (...). L'individu serait à certains égards le produit même de l'Etat (...). L'Etat n'a pas été créé et n'a pas simplement pour rôle d'empêcher que l'individu ne soit troublé dans l'exercice de ses droits naturels, mais que ces droits c'est l'Etat qui les crée, les organise en fait des réalités. ».

³⁰⁵. Ce point est notamment souligné dans l'ouvrage que Bernard Lacroix consacre aux conceptions politiques d'E.Durkheim: *Durkheim et le politique*, Paris, PFNSP et Presses de l'Université de Montréal, 1981, pages 224 et suivantes.

³⁰⁶. Finley (Moses I.), *L'invention de la politique*, Paris, Flammarion, 1985.

l'activité politique à la fois lié à l'Etat mais distinct de lui et non entièrement soumis à ses lois et à ses procédures. La différence est grande de ce point de vue entre le personnel politique professionnel et la masse des citoyens pour lesquels l'activité politique est enracinée dans la vie sociale, les intérêts particuliers et collectifs, et les finalités qui en sont déduites. Dans ces conditions, le sens social de l'activité et des décisions est ambivalent : il peut y avoir domination comme il peut y avoir « sédition » : « La politique tout entière est séditeuse dans toute société qui comporte un élément de participation populaire, de liberté de manœuvre dans la direction des affaires ».

« La politique consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur », nous indique Weber dans la conclusion de *Politik als Beruf*. Il ajoute « cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'œil. Il est parfaitement exact de dire qu'on n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans ce monde, on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible ». L'effort et la ténacité, le coup d'œil et la passion, le possible et l'impossible sont-ils des faits sociaux et peuvent-ils se constituer en objet de connaissance ? « Dans le cadre des frontières de chacune des disciplines relevant des sciences sociales, notre objet tend à se dissoudre »³⁰⁷ répond en écho J. Habermas. Le risque est grand en effet.

Ni institution unilatérale et dominatrice du social, ni conscience étatique de ses nécessités, la politique comme sédition, au sens de Finley, introduit une perturbation théorique notable dans le débat. N'en saisir que les manifestations ou les traces déjà institutionnalisées dans l'Etat, les organisations ou les votes est quasiment une contradiction dans les termes. Ne voir la dite sédition que comme une nécessité inscrite dans l'ordre social et politique, fut-il contradictoire, qu'elle conteste, c'est en fait lui dénier une part de sa charge séditeuse. La sédition, si on lui concède cette part de débordement de l'ordre des choses, ce caractère potentiellement instituant, inattendu, volontaire, subjectif, risque alors de sortir du champ de la sociologie.

Cet espace de subjectivité en écart de l'espace de l'Etat est-il identifiable à l'espace public dont J. Habermas nous invite à suivre l'archéologie ? Lorsque la sphère publique se confond avec celle du pouvoir, lorsque l'Etat se confond avec la politique, cette sphère publique n'est qu'une sphère de représentation symbolique. Cette sphère représentative trouve ses limites avec l'émergence d'un véritable espace public que Jürgen Habermas³⁰⁸ attribue à la genèse du marché et de ses règles abstraites, à l'émergence d'un espace de reproduction sociale différent de l'Etat féodal, dans la dialectique de la privatisation de l'économie et du caractère public de son organisation appelée justement économie.

Le premier espace public moderne ne serait pas ouvert par l'Etat mais par le capital. Sa nouveauté est fondamentale. Pour la première fois, il ne s'agit pas d'agir pour partager le pouvoir, mais de contester la nature de sa domination et « le médium de cette opposition entre la sphère publique et l'état est original et sans précédent, c'est l'usage public du raisonnement »³⁰⁹. Mais cette origine de l'espace public n'est pas la seule, et elle ne suffit pas à ouvrir à la politique moderne. Habermas lui en adjoint deux autres. Il s'agit d'abord d'une subversion de la conscience publique littéraire »³¹⁰ qui se détache de la sphère représentative pour se revendiquer « en public », de la raison et donc de lois et de normes universelles, de l'appartenance au genre humain. Elle est à l'origine de la politisation de la sphère publique.

³⁰⁷. Habermas (Jürgen), *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 (1962) page 9.

³⁰⁸. Habermas (Jürgen), *L'espace public*, op. cit.

³⁰⁹. *Ibidem* page 38.

³¹⁰. *Ibidem* page 61.

La dernière origine est moins développée par Habermas, mais semble-t-il, tout aussi fondamentale, c'est celle de l'existence, même durant la féodalité, d'un espace public limité et populaire, celui de la communauté villageoise et de son syndic, mobilisée comme on le sait par la convocation des Etats généraux durant l'hiver 1789. Car en France « les cahiers de doléances ont officiellement ouvert à la raison critique du public l'accès aux affaires d'intérêts général »³¹¹. Et nous pourrions ajouter, ont ouvert à la légitimation rationnelle les intérêts et les désirs diffus de millions de paysans, d'artisans, d'ouvriers qui naissaient à la politique en prenant la parole dans un langage normé et dans un espace public.

Le Var du milieu du XIX^e, étudié par Maurice Agulhon, offre un exemple cristallin de cette dialectique des espaces et des mobilisations³¹². Dans une France à l'espace public réel (une presse nationale) mais restreint (le suffrage censitaire), la politique se développe dans les mutuelles et les chambrées, où s'invente une politique démocratique populaire que la restauration du suffrage universel en 1848, ne fera que « révéler ». Le mouvement ouvrier connaît le même processus d'émergence. L'ouvrier, plus que le paysan, est d'abord un exclu : exclu du vote par le cens puis par l'obligation de stabilité résidentielle, exclu par la nationalité, exclu par l'infériorité juridique. La politique ouvrière est pourtant là très tôt, quand les émeutes deviennent insurrections, puis révolutions³¹³ : les ouvriers prennent leur part à l'histoire légendaire du peuple français, « politique d'action, politique en acte »³¹⁴. Et comme il arrive que la masse subordonne « la question du ventre à la question des idées »³¹⁵, la politique ouvrière est d'abord Républicaine et Nationale, avant d'être socialiste puis communiste, toujours en dispute entre la dissidence et la légitimité nationale. Mais toujours, la politique ouvrière anticipe sur l'espace public, le déborde, y puise sa légitimité et le transforme.

Critique de l'ordre existant et anticipation, sédition et exigence : la politique, ici, se donne comme une affirmation subjective d'un autre possible. Et c'est d'abord cette catégorie du possible qui pose problème, et ensuite celle de subjectivité. Sont-elles des « faits sociaux » ? Certes Durkheim lui-même s'y était attelé en consacrant une partie de son oeuvre à des formes de conscience politique fortement élaborées, les théories socialistes³¹⁶. Car cette « conscience claire » potentielle n'est pas seulement analyse du présent, elle est projection dans le futur, idéal et projet : « Le socialisme est tout entier orienté vers le futur. C'est avant tout un plan de reconstruction des sociétés actuelles, un programme d'une vie collective qui n'existe pas encore ou qui n'existe pas telle qu'elle est rêvée, et que l'on propose aux hommes comme digne de leurs préférences. C'est un idéal. Il s'occupe beaucoup moins de ce qui est ou a été que de ce qui doit être ».

C'est en ce sens que le socialisme apparaît à la fois comme fondateur de la démarche sociologique et différent de cette dernière. Mais le déni du caractère scientifique de ces théories ne leur enlève rien de leur ancrage social. Il s'agit d'une autre forme de conscience « qui a un fondement dans la réalité »³¹⁷. Ici la question du possible est rabattue sur le « cri de colère », le rêve, l'idéal, voire l'idéologie, ramené à un fait social qui peut s'expliquer par ses conditions objectives d'émergence, conditions qui lui sont extérieures.

³¹¹ *Ibidem* page 79.

³¹² Agulhon (Maurice), *La République au village*, Paris, Plon, 1970.

³¹³ Verret (Michel), *La culture ouvrière*, St Sébastien, ACL, 1998, page 225.

³¹⁴ *Ibidem*.

³¹⁵ Michelet (Jules), *Histoire de la Révolution française*, cité par Verret (M.), op. cit.

³¹⁶ Durkheim (Emile), *le socialisme* (1928), Paris, P.U.F, 1992.

³¹⁷ « Moins on considère ces doctrines comme des constructions scientifiques, plus on est obligé d'admettre qu'elles ont un fondement dans la réalité. ».

Or une telle démarche ne rend pas compte de la singularité de la pensée ainsi analysée, de son caractère peut-être contingent, encore moins de son devenir voire de ses déboires comme « force matérielle » incarnée dans des actes, des organisations, une militance. A l'origine de toute politique, gouvernementale, municipale, partisane, informelle même dans ses mobilisations, il y a toujours une pensée qui se distingue aussi bien du « cri de colère » que de l'indifférence. La posture militante, l'engagement est une projection raisonnée vers un avenir, un autre possible. A ne vouloir étudier la politique que comme un fait social ordinaire, comme une chose comme disait le maître, on se condamne à ne saisir que les traces déjà objectivées, institutionnalisées, et déjà là, d'un réel qui nous échappe toujours. Le pire danger, me semble-t-il, est alors de considérer cette institutionnalisation comme première et ne plus saisir l'engagement que comme un processus dominé par elle, une « socialisation » (versus cognitif) une « participation » (versus activité)³¹⁸. La politique n'est pas réductible à l'exercice de la citoyenneté et à la participation civique. La période contemporaine nous donne à voir cet écart quand les lieux institutionnalisés de cette participation sont désertés tandis que les enquêtes ne nous montrent pas des individus dépolitisés. La crise de la politique, si ce diagnostic est maintenu, est d'abord une crise de la représentation, de la légitimité de ses formes institutionnalisées, elle n'est pas chez les individus.

La fin des classes ?

Le concept de classe a été longtemps une médiation possible et pensable entre la société et la politique dans le champ institutionnel. En France pour le moins, il a assuré dans la subjectivité et dans la matérialité des pratiques, la visibilité du débordement populaire permanent de ce champ institutionnel. Le concept de classe n'est plus l'opérateur politique puissant qu'il a été. Il ne fonctionne plus en subjectivité et la banlieue en connaît quelque chose. Ce qui fait mystère c'est que dans le même mouvement, il ne fonctionne plus comme opérateur cognitif dans le champ de la pensée savante. Ce constat ne simplifie pas notre problème, car à la difficile identification de la politique par la sociologie s'ajoute maintenant l'énigme du rôle de la politique dans une rationalité sociologique qui a pourtant beaucoup fait pour s'en prémunir.

Le thème de la fin des classes n'est pas très nouveau. Il est depuis longtemps porté par le thème plus général de la modernité. C'est pourtant dans la crise, au tournant des années 70 et 80 qu'il a pris toute son épaisseur, avec la défaite spectaculaire des dernières grandes mobilisations ouvrières des années 75-85, le recul de la syndicalisation et de la conflictualité sociale jusqu'au début des années 80. La classe est de moins en moins une réalité subjective. On connaît les chiffres. Le sentiment d'appartenance à une classe sociale atteint son sommet statistique au milieu des années 1970 : 61 % en 1966³¹⁹, 68 % en 1976 d'après la SOFRES. Mais le recul ne se fait pas attendre : 62 % en 1983 et 56 % en 1987. Quand il s'agit du sentiment d'appartenance très précis à la classe ouvrière chez les ouvriers eux-mêmes, l'évolution est plus nette encore : 73% en 1966, 76% en 1976, 71% en 1983, 50% en 1987 ! Cette chute est confirmée par d'autres études et notamment par des enquêtes d'anthropologie ouvrière³²⁰ : les ouvriers ne se pensent plus comme une classe. Pourquoi alors que la classe, au sens sociologique du terme, atteint des sommets statistiques au moment de la domination de la grande entreprise, celle-ci semble perdre la conscience d'elle-même ? Question ouverte.

³¹⁸ C'est le principal reproche que je ferai à l'ouvrage, par ailleurs passionnant Ion (Jacques), *La fin des militants*, l'Atelier, 1997

³¹⁹ Michelat (Guy), Simon (Michel), *Classes, religions et comportements politiques*, 1977.

³²⁰ Je me réfère ici aux travaux de Sylvain Lazarus et de son laboratoire d'anthropologie ouvrière.

On peut chercher la réponse dans l'objectivité des processus, la crise économique, les restructurations de l'appareil productif. On trouvera mille raisons pour se persuader que cette rupture était inscrite dans la matérialité avant d'être dans les consciences³²¹. Mais quelles que soient ses causes, l'effacement de la classe ouvrière est d'abord un événement qui frappe sur le court terme, et c'est d'abord un événement subjectif, politique. Quand Benjamin Coriat³²² annonce l'avènement de « l'ouvrier masse », André Gorz fait ses « adieux au prolétariat »³²³. L'événement est brutal. Il a maintenant environ 20 ans. Surgissent alors d'autres figures, des figures de division et non plus d'agrégation. Immigré en est une, forte, centrale, structurante. Nous sommes au milieu des années 1980. La politique de la ville commence à prendre forme. La question des banlieues commence à envahir la pensée du social. Le mouvement beur se développe avec l'appui de l'Etat. La question immigrée devient une question centrale de l'espace public. Le Pen connaît ses premiers succès électoraux.

Voilà donc une époque qui pourrait se clore sur une sorte de constat positif de son propre dépassement et dont la clôture se vit comme un déchirement. L'obsolescence de plus en plus patente de la vieille figure ouvrière au regard de la réalité subjective de la classe n'a d'égale que la souffrance qu'entraîne sa péremption officielle. C'est que la classe, même ossifiée dans une pose d'un autre temps, restait une voie d'accès populaire à la politique. Et dans un premier temps sa place reste vide. Cette absence soudaine pèse bien au-delà des rangs de ceux qui y perdent leur nom sinon leur identité collective. La classe jouait un rôle dans la structuration de l'espace public, et dans la pensée de ses tensions. Avec la fin de la classe, c'est l'idée même de société, dans ses rapports politiques avec l'Etat qui se trouve mise en défaut de sens. Une bonne partie de la crise de prescription étatique, y trouve son principe originel : c'est le fameux « silence des besoins ».

Etat cherche peuple, désespérément : inflation du sondage, racolage citoyen surnommé « participation » des habitants, invention ou réinvention de la « société civile ». Tout un vocabulaire, tout un style du débat public depuis les années 1980 trouve ici sa nécessité : il faut à tout prix ramener dans l'espace public institutionnel l'ombre, sinon la réalité, du peuple. L'appel récurrent à la citoyenneté, la promotion de la démocratie participative ou d'implication, la recherche ostentatoire de représentants pour la « société civile » au sein du gouvernement comme des assemblées élues, tout ramène peu ou prou à cette faiblesse nouvelle et unique pointée par Jacques Donzelot et Philippe Estèbe³²⁴ : l'état de « non-force sociale ». Faute d'une société avec laquelle débattre et s'affronter (une société de classe), l'Etat s'en trouverait réduit à la nécessité de la produire lui-même.

³²¹ . La sociologie ouvrière a beaucoup gagné, ces dernières années avec les travaux divers et parfois convergents sur l'individualité. La conscience de classe ne serait pas la victime d'une évolution de l'homme qui se serait faite en dehors d'elle, mais serait plutôt et paradoxalement victime de son propre succès. Ce serait le travail de la classe sur le collectif social, sur l'Etat et sur elle-même qui aurait le plus contribué à faire émerger une nouvelle façon d'être individu humain, une nouvelle individuation qui en retour opère une nouvelle donne générale. C'est par exemple la thèse de Jean Pierre Terrail qui piste cette mutation de l'individualité à travers les générations successives de la classe et conclut au « caractère inévitable du réaménagement des rapports du Je au nous de la classe ». Le Je de la subjectivité voire de la politique, ne passerait plus par le nous du groupe social objectif. Fin des identités collectives porteuses du dépassement de leurs propres limites. Le temps est venu des « individus sans appartenance » selon l'expression du psychosociologue Gérard Mendel cf. Terrail (J.P.), *Destins ouvriers, la fin d'une classe*, 1990, PUF. Mendel (Gérard), *54 millions d'individus sans appartenance, l'obstacle invisible du septennat*, Laffont, 1983.

³²² Coriat (Benjamin), *l'Atelier et le chronomètre*, 1979.

³²³ Gorz (André), *Adieux au prolétariat, au-delà du socialisme*, 1980.

³²⁴ *L'Etat animateur*, op. cit.

Il est nécessaire de prendre toute la mesure des choses. La convocation contemporaine, politique et scientifique, du concept de société, en l'absence de l'opérateur analytique qu'était la classe sociale, est tout à fait singulière. La classe, ancrée dans la question du travail, était à la fois l'opérateur de différenciation (des groupes sociaux) et d'unité (les rapports de classe). Loin du marxisme, la sociologie de Durkheim, articulant la division du travail social et la solidarité organique, disposait une analyse similaire de l'organisation sociale. En France, même les statistiques publiques ont été marquées par cette problématique avec l'invention des catégories socioprofessionnelles.

Comment, sans les classes, penser la différenciation et l'unification sociale ? Si on pense toujours que la connaissance de la société passe par le repérage de groupes sociaux bien identifiés, sur quoi faire reposer la différenciation ? Aujourd'hui, deux paradigmes coexistent dans le champ intellectuel. Ces deux paradigmes ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, ils se rejoignent sur la problématique de la crise du lien social. Le premier est l'extériorité/intériorité : il s'articule autour du concept d'exclusion. Le principe d'unité s'y exerce alors sur le mode du retour à la norme : on l'appelle insertion. Le second paradigme est celui du multiculturel. Le principe d'unité est dans ce cas un peu plus discuté : il se polarise entre la nécessaire intégration et le droit à la différence des minorités.

Dans les deux cas, l'opérateur de l'unification sociale est parfaitement distinct de l'opérateur de diversification. C'est un processus qui ne peut en être qu'extérieur, puisque l'unification interne, désignée comme lien social est justement diagnostiqué comme étant « en crise ». Comme le montre Bruno Karsenti³²⁵, l'exclusion est toujours posée comme un processus de désaffiliation individuel appelant un processus individuel inverse d'insertion. Toute agrégation objective ou subjective des processus d'exclusion ne peut être dans ces conditions que perçue comme une menace pour la solidarité sociale, comme un élément d'insécurisation. Ce dont la logique intellectuelle liée à la notion d'exclusion est porteuse se retrouve dans tout le discours social contemporain. La notion durkheimienne de solidarité revient en force chez les grands auteurs³²⁶. A ceci près que loin d'être une nécessité interne de la division sociale du travail, la solidarité dont il est question est de plus en plus une solidarité externe de groupes disjoints

Dans quelle société vivons-nous, demande François Dubet³²⁷ ? Dans une société fragmentée lui répond par avance Michel Wieviorka³²⁸. Le moins que l'on puisse dire c'est que la fragmentation est assez éloignée de la notion de solidarité organique. Chaque élément ne s'identifie plus par ses rapports avec les autres : il s'identifie par lui-même ou par différence. C'est notamment pourquoi le culturel est ici convoqué. « Que peut signifier le projet de vivre ensemble avec nos différences ? » poursuit Wieviorka. La fin des classes, dans le registre particulier de la pensée savante, nous fait entrer dans le monde de l'identité et de la différence, de l'essence et de l'écart, dans lequel l'unité est au mieux acceptée, au pire contrainte, jamais un principe interne.

La médiation politique entre la société et l'Etat qu'opérait la classe articulait une figure du travail et une identité collective. La parenté intellectuelle avec la notion de groupes sociaux, voire de catégories socioprofessionnelles se lit sans trop de difficulté. Le constat de

³²⁵ Karsenti (Bruno) « le piège de l'exclusion », *Futur antérieur*, 35-36/1996-2.

³²⁶ A propos de Robert Castel, on lira Karsenti (Bruno), « élément pour une généalogie du concept de solidarité », *Futur antérieur*, 41-42/1998-2.

³²⁷ Dubet (François), Martuccelli (Danilo), *Dans quelle société vivons-nous ?* Seuil, 1998.

³²⁸ Wieviorka (Michel)dir., *Une société fragmentée, le multiculturalisme en débat ?* La Découverte 1996.

péremption de la classe ouvre généralement au constat d'une péremption de la « valeur travail », pas de l'identité collective ou du groupe. Tel est le point à partir duquel il semble que la sociologie, quand elle fait ce choix, ne peut plus du tout penser la politique en dehors de l'espace institutionnel. Mon hypothèse, enracinée on l'a vu dans mon travail d'enquête, est à l'opposé de cette pente dominante : du point de vue de la subjectivité politique contemporaine, la péremption toucherait le groupe et l'identité collective, pas la question du travail. Hypothèse qui peut paraître paradoxale alors que les mobilisations collectives auxquelles on assiste sont de plus en plus sectorielle et bien identifiées : chômeurs, sans papiers, sans logis, salariés du public, lycéens, paysans... Forment-ils pour autant des groupes sociaux ou désignent-ils l'entrée subjective particulière à partir de laquelle la politique investit les questions les plus larges, des « communautés de lutte »³²⁹ ? Mais ne constatons-nous pas, par ailleurs un « déclin du conflit du travail »³³⁰ ? Toute la question est le sens que l'on donne aux mots. Si on a de « travail » et de « conflit du travail » une acception restreinte à la situation salariale, à l'espace de l'entreprise et à un affrontement entre employé et employeur, le diagnostic est sans appel. Surtout si on ajoute la dispersion grandissante des situations de travail et d'emploi qui ne facilite pas l'unification des expériences et des conflits. Reste qu'on assimile implicitement travail et situation salariée d'emploi et que c'est peut-être aussi cette assimilation qui est en cause avec la fin des classes au sens où nous l'avons entendu...

Etat, travail, politique : de quelle subjectivité est-il question ?

Les questions posées par la subjectivité ont été de plus en plus présente dans mon travail. Parti de l'analyse de formes traditionnelles de représentation, me voici au seuil de programmes d'enquête sur l'usage de soi et de sa subjectivité dans le travail, dans l'engagement militant et sur la signification des mots dans l'intellectualité populaire. Serais-je en train de passer avec armes et bagages dans une autre discipline, ou pire en train de verser dans un « psychologisme » sans contrôle. L'entrée par la subjectivité est toujours un peu sulfureuse. Or le soupçon grandit que la politique est d'abord une subjectivité, que c'est un « penser » avant d'être un « faire », que ce qui nous importe pour comprendre la politique c'est de savoir comment cette pensée informe le faire et non l'inverse. Conjointement cette pensée semble bien s'enraciner dans un faire, celui du travail. Ce paradoxe mérite quelques explications.

La question de la subjectivité au travail, de « l'usage de soi » de chacun au travail, me semble toujours centrale, et les instruments d'A. Léontiev³³¹ toujours opératoires. Il s'agit de distinguer trois niveaux simultanés, mais spécifiques de l'intervention de l'homme sur le réel, du travail : celui de l'opération simple, matérielle qui mobilise des moyens (procédés) en vue de la réalisation d'objectifs simples ; celui de l'action qui combine différentes opérations pour la réalisation de buts explicites à travers des normes ; celui enfin de l'activité proprement dite qui mobilise la subjectivité des individus et qui est le lieu opératoire des valeurs.

Le rapport entre le premier et le second niveau est celui sur lequel travaille l'organisation taylorienne, qui veut combiner l'efficacité maximale des opérations pour la réalisation de buts, indépendamment de la subjectivité des travailleurs. C'est le champ du travail prescrit. Le rapport entre le deuxième et le troisième niveau est celui sur lequel travaille la subjectivité du travailleur, ce qui donne sens individuel au but social de l'action,

³²⁹ Groux (Guy), *Le conflit en mouvement*, Hachette, 1996.

³³⁰ *Ibidem*.

³³¹ Léontiev (Alexis), *Activité, conscience, personnalité* (1975), Moscou, éditions du Progrès, 1984, largement mis à contribution par Y. Clot et J.Y. Rochex.

c'est le champ de la formation des mobiles et des valeurs. La distinction de ces niveaux indique notamment qu'un individu ne peut jamais totalement s'identifier à ses actes, ce qui n'est pas un problème mineur pour la sociologie.

Il y a, aux trois niveaux, une représentation des effets de l'activité (matériels, sociaux, symboliques). C'est au niveau de l'implication subjective dans l'activité que sont mobilisés les ressorts les plus généraux et les plus abstraits. Ils peuvent d'ailleurs (et ils le font souvent) entrer en tensions avec les buts et les normes du travail prescrit et des conditions sociales de production (l'usine, le salariat, le capitalisme), alimentant la contestation et la «politisation» au travail ou à partir des relations de travail.

Ce point nous amène au lien de la politique avec la subjectivité et la norme. Cet effort, décrit par Weber, pour «tarauder des planches de bois dur» et qui exige de la «passion» donne à voir le processus qui unit la subjectivité et le travail social des normes et des règles de vie collective. La politique est à chercher du côté de cette subjectivité polémique et normative. Car le normal ne désigne pas le normalisé mais le normatif comme le développe G. Canguilhem³³² et «le normal (...) est un concept dynamique et polémique». Cette réflexion, qui fait le lien avec l'analyse de la subjectivité est d'une importance vitale à mes yeux pour fonder une connaissance de la politique: «Il suffit qu'un individu s'interroge dans une société quelconque sur les besoins et les normes de cette société et les conteste, signe que ces besoins et ces normes ne sont pas ceux de toute la société, pour qu'on saisisse à quel point le besoin social n'est pas immanent, à quel point la norme sociale n'est pas intérieure, à quel point en fin de compte la société, siège de dissidences contenues ou d'antagonismes latents, est loin de se poser comme un tout. »

Cette conception nous amène aussi à découpler la notion de prescription qu'on pourrait utiliser en ce qui concerne la politique. Le prescriptif de l'Etat qui «exhibe et généralise une norme» n'est pas le prescriptif normatif d'une activité politique développée pour transformer ou déplacer une norme existante. J'ai donc été amené à distinguer le «normalisateur» (désigner la prescription institutionnelle) du normatif politique qui semble en être la source polémique.

C'est pour cette raison de fond qu'il m'a semblé nécessaire dans mon travail de distinguer l'Etat de la politique, la citoyenneté et de l'activité politique. La logique de l'Etat est d'abord d'être prescripteur et normalisateur, d'être porteur et garant des normes reconnues socialement à un moment donné et inscrites dans le droit. Il définit les limites et les règles de l'espace public. La citoyenneté relève de ces règles, elle relève donc d'abord de l'ordre du droit. La politique se développe sur un autre plan, même lorsqu'elle se développe au sein de l'appareil d'Etat. Elle est de l'ordre de la subjectivité, non au sens de la psychologie, mais au sens d'élaboration de normes nouvelles, de mobilisation autour de ces normes et des valeurs qui les portent, de rassemblement pour les faire triompher. La politique serait donc d'abord polémique et normative, portant un choix des possibles sur l'ordre des choses dont l'Etat est le symbole et le garant. Elle a vocation à irriguer l'espace public mais il lui arrive, dans les moments les plus forts de contestation de l'ordre social, de le déborder pour mieux le redéfinir.

Dans la mise à l'épreuve contemporaine de l'ordre et de ses représentations, il convient de se rappeler que le désordre est premier et que l'ordre se construit et s'accepte dans la polémique³³³. L'histoire de la classe ouvrière française est l'histoire d'une intégration à la

³³². Canguilhem (Georges), *Le normal et le pathologique*, (1966), Paris, P.U.F, 1991.

³³³ Canguilhem (Georges), *op.cit.* :

nation, d'un accès à la normalité. Mais cet accès n'a pas été une allégeance. Cette normativité collective et conquérante n'a pas été le fruit d'une quelconque normalisation³³⁴. Elle alimente une culture, construit des solidarités de compagnonnage plus que de partage. Le mouvement ouvrier a promu le développement, non pas de l'accès des classes populaires à un style et un niveau de vie «normalisé», mais bien à une normativité individuelle et collective (du «décent» à «l'humain» et au «digne»).

L'affaire semble entendue sur le fait que cette séquence est close avec la lutte des classes, que la séquence contemporaine aurait vu se déplacer la contradiction principale de l'usine à la ville, que le travail n'aurait plus la centralité sociale qu'on lui a connu. Cet argument fait masse. Il s'impose du poids de plusieurs millions de chômeurs. Il mérite néanmoins une contestation radicale car il existe un lien fondateur entre la politique et l'activité de travail, un lien qui va bien au-delà d'une conjoncture nationale et historique qui a fait du conflit de classes une matrice majeure des débats politiques. Le travail, et notamment dans la forme sociale d'emploi salarié, est une situation sans égale de confrontation à un ordre, à une prescription, à des normes établies, d'une activité qui, fût-ce marginalement, perturbe cet ordre, ébranle la prescription et les normes, en appelle d'autres.

Cet écart entre le réel et le prescrit, entre la capacité éprouvée des hommes et l'ordre des choses, cette épreuve subjective fondamentale, alimente la normativité sociale et, donc, la mobilisation politique. Mais ce terrain politique peut rester en friche, s'il ne se développe pas une culture qui le légitime, lui donne un sens, généralise ses projets. Cette piste s'inscrit en faux contre l'interprétation de la crise de la politique comme simple produit d'une «fracture sociale», interprétation qui fait de la désocialisation par le chômage l'origine principale d'une «désocialisation politique», bref de certains effets de la crise de l'emploi, la matrice de la crise de la politique...

Certes, le lien entre chômage et retrait de l'espace public par abstention voire non-inscription sur les listes électorales est réel. Mais il ne résume pas à lui seul la totalité de la crise que connaissent aujourd'hui les activités politiques dans ce qui fait leur fonction *d'allumage militant* : la capacité d'élaboration de finalités sociales, de mobilisation des

«Le malade n'est pas anormal par absence de normes, mais par incapacité d'être normatif. (...) Ce qui caractérise la santé c'est la possibilité de dépasser la norme qui définit le normal momentané, la possibilité de tolérer des infractions à la norme habituelle et d'instituer des normes nouvelles dans des situations nouvelles. (...)

Le normal est à la fois extension et exhibition de la norme. Il multiplie la règle en même temps qu'il l'indique. Il requiert donc, hors de lui et contre lui, tout ce qui lui échappe encore. Une norme tire son sens, sa fonction, sa valeur du fait de l'existence en dehors d'elle de ce qui ne répond pas à l'exigence qu'elle sert. Le normal (...) est un concept dynamique et polémique. Le chaos a pour rôle d'appeler, de provoquer son interruption et de devenir un ordre. (...) dans l'ordre du normatif, le commencement c'est l'infraction. (...) L'anormal, logiquement second est existentiellement premier.»

³³⁴ Verret (Michel), *L'espace ouvrier*, Paris Colin 1979 :

«Peut-être faut-il plus que des normes de pierre pour déposséder la classe ouvrière de son identité. Les analyses catastrophiques de la normalisation ont tendance à définir la reproduction de la classe ouvrière comme un pur mécanisme de répétition, dont la bourgeoisie ou son Etat, réglerait l'agencement, et dont la classe ouvrière subirait le mouvement. (...) La classe ouvrière, classe vivante, souffrante, réfléchissante, réagissante, intervient dans le mode de production capitaliste comme un des termes de sa définition, dans le mouvement de sa reproduction comme un des termes de sa modification. Ni l'évolution de ses conditions de logement, ni l'évolution des normes d'habitabilité ne se conçoivent sans ses revendications, ni ses luttes. (...) L'expression des normes étatiques sur le logement ouvrier n'est pas la pure et simple expression de la demande de la classe dominante. C'est l'expression composée d'une double et contradictoire demande, des dominants et des dominés, des dominants sous la pression des dominés, des dominés en, protestation contre les dominants».

L'analyse menée par Jean-Pierre Terrail sur le rapport de la classe ouvrière à la boisson va dans le même sens (1990, *Destins ouvriers la fin d'une classe ?* PUF).

normativités, de rassemblement des expériences dans un projet commun. Ce qui subsiste de la culture ouvrière et de la culture communiste, par exemple, se trouve mise en porte à faux par les enjeux nouveaux de contenu et de forme des activités de travail. En défaut de porter sur le neuf, un regard à la fois polémique et dynamique, cette politique peut alors tendre à la référence identitaire spectatrice des mutations de son temps.

Si la politique est bien un mode de passage du désordre à l'ordre, un mode de production de normes dans la polémique, il n'est pas très étonnant que la lutte des classes en ait été, durant des décennies, une des matrices opératoires. Son efficacité vient particulièrement à sa façon de faire fonctionner des groupes sociaux, leur opposition et leur force identitaire comme opérateur de la normativité et de la polémique. C'est précisément ce point qui, dans la recomposition actuelle de la force de travail et son investissement subjectif, en fait la faiblesse.

Ce serait donc de ne pouvoir assumer aujourd'hui sa place dans la subjectivité au travail, et dans les activités sociales, que mourrait aujourd'hui une forme organisée de politique. C'est de cet espace en souffrance que de nouvelles formes politiques auraient rejailli, contre toute attente, dans le mouvement gréviste de décembre 1995, débordant l'espace public et ses organisations, portant la normativité la plus générale dans la particularité des situations et des discours.

Quel que soit le lien que nous aurons à déchiffrer entre la politique et le travail il restera à nous confronter à l'incertitude actuelle sur ce dont travail est aujourd'hui le nom³³⁵. Aujourd'hui le mot travail ne peut pas être défini. C'est un mot multiple qui convoque dans les discours et dans la pensée les figures les plus diverses des rapports entre l'homme et la nature, entre l'homme et les autres hommes, entre l'homme et lui-même. Pourtant chacun part à la quête d'une définition sur laquelle appuyer son regard, sa perspective, sa politique. Nulle maîtrise du réel sans définition du travail. Et nulle définition disponible qui permette de maîtriser le réel... Faut-il s'en débarrasser ? C'est ce que proposent certains, de Dominique Méda³³⁶ à André Gorz.³³⁷

Repassons-nous le raisonnement dans l'autre sens. Et si c'était en cherchant à maîtriser le réel qu'on faisait émerger une définition opératoire du travail, où mieux une figure dominante, créative et polémique³³⁸ à la fois. Si tel est le cas, la tâche de définition ne relève pas de la science, si savante et bien intentionnée soit-elle. Elle relève d'une subjectivité. Le travail ne serait pas une catégorie de la science. Le travail est lui-même une catégorie de la politique moderne. La question que nous avons à résoudre ne serait donc pas alors : « qu'est-ce que le travail ? ». Mais plutôt : « quelle nouvelle figure du travail va être le vecteur des mobilisations militantes de la période qui s'ouvre ? ». Est-ce la centralité du travail dans les

³³⁵ Yves Schwartz, connaisseur s'il en fut de cette question, avoue que son incertitude est plus grande aujourd'hui qu'hier: « Qu'est-ce que le travail dont on se dispute aujourd'hui la valeur ? Que pensait, que pense-t-on sous cette notion ? Peut-on inscrire des projets dans la vie de nos contemporains avec des intuitions flottantes liant sans grande rigueur le travail à des contenus d'activité, à la rémunération, au salariat, à un statut ou à un contrat d'échange de prestations, à une simple occupation de place dans un ensemble social ? A réponse trop simple, politique volontariste et illusoire. Qu'est-ce qui fait « valeur » dans le travail ? Qu'est-ce qui serait essentiel et dont l'absence serait pour, pour l'individu et le social lourde de conséquences? (...) Y répondre en peu de mots supposerait une définition claire du travail. Or celle-ci est, de mon point de vue, impossible. » Schwartz (Y.), « Le travail a-t-il une valeur ? », in Bouffartigue (P.), Eckert (H.) dir., *Le travail à l'épreuve du salariat*, l'Harmattan, 1997.

³³⁶ Méda (Dominique), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier 1995.

³³⁷ Gorz (André), *Misère du présent, richesse du possible*, Galilée, 1997.

³³⁸ Polémique avec l'ordre des choses existant car le travail, toujours, dé-range.

enjeux d'organisation collective des hommes qui a fait son temps, ou la centralité d'une certaine figure du travail ?

Entre cognitif et prescriptif

La nécessité de prendre la subjectivité comme objet pour la comprendre et non comme horizon à éclairer de l'extérieur, par l'objectivité qui la contraindrait n'est pas sans dangers et difficultés. Le danger principal n'est pas, me semble-t-il, le psychologisme et ceci pour deux raisons. La première raison est qu'il ne s'agit ici d'étudier les modes psychologiques de la production d'un sujet en particulier mais les formes d'existence sociales larges de la subjectivité, les formes de consciences et de représentation. La seconde raison est que le mode de production de cette subjectivité peut toujours être assignée à des expériences concrètes, non pas purement objectives, mais de confrontation entre subjectif et objectif.

Autrement dit cette construction de l'objet « subjectivité » pour moi, est double, il ouvre à deux types d'enquête et à deux champs de connaissance bien identifiés : celui de l'expérience subjective de la dramatique de la situation de travail (de « l'usage de soi »), ou de la situation militante d'ailleurs, et celui des formes de conscience observables à un moment donné de façon très large (l'enquête sur les mots). La première enquête porte sur la mobilisation du sujet dans une situation. La seconde prend les représentations sans autre mise en rapport que les mots entre eux et avec comme finalité d'en comprendre l'articulation et le sens, ce qui n'est déjà pas mal. Dans l'état actuel des choses, le rapport de l'un à l'autre ne me semble pas assez clair pour pouvoir être tranché.

Il y a pourtant problème, le problème le plus épineux en ce qui concerne le travail sur la subjectivité : c'est que dans un cas comme dans l'autre, on n'a pas seulement affaire à une rationalité cognitive, mais à une rationalité prescriptive. On a affaire à une rationalité hétérogène à celle du savant et Durkheim sourit dans sa barbe : « je vous l'avais bien dit ». Faut-il tenter de la traduire ? L'entreprise est hasardeuse. Faut-il s'efforcer de la réduire ? C'est se priver d'une matière irremplaçable car les « prénotions » les plus prescriptives anticipent le plus souvent sur les capacités cognitives et conceptuelles du savant. Faut-il rappeler que pour Durkheim le socialisme « a donné l'éveil à la réflexion, il a stimulé l'activité scientifique, il a provoqué des recherches, posé des problèmes, si bien que, par plus d'un point, son histoire se confond avec l'histoire même de la sociologie ». ³³⁹

Il ne serait donc pas iconoclaste de s'inscrire dans le droit fil de ce constat. Mais l'opération est périlleuse du fait même de la conjoncture historique dans laquelle nous travaillons. Durkheim écrivait dans l'enfance et la jeunesse d'un socialisme en plein essor. Nous vivons la fin de cette séquence et l'effondrement de l'un de ses enfants. Et si d'aventure l'illisibilité du présent s'enracinait d'abord dans l'illisibilité de la subjectivité politique ? Tentons de développer cette hypothèse. Elle signifie que la difficile identification sociologique de la prescription subjective que serait la politique doit être laissée temporairement en chantier au profit d'une autre urgence : celle de l'identification de cette prescription subjective telle qu'elle se donne aujourd'hui, de ses mots, des possibles qu'elle porte, comme préalable à une identification conceptuelle et sociologique du présent. Si la visibilité de la crise de la politique nous cache la réalité de sa modernité, il faut aller traquer cette subjectivité populaire des possibles et établir ainsi la « convocation à connaître » qui semble se dérober sous nos pieds.

³³⁹. Durkheim (Emile), *Le socialisme* (1928), Paris, P.U.F, 1992.

L'inconfort intellectuel³⁴⁰ est le lot des chercheurs. L'objet politique le confirme de façon éclatante. Travaillleur sur la politique c'est travailler sur la subjectivité des possibles d'une situation, sur « une mise en demeure du futur adressée au présent » comme l'exprime Julien Gracq. Toute la question est de savoir de quel point de vue regarder cette injonction : l'amont ou de l'aval, du point de la situation qui l'a produite ou du point de vue de la situation (nouvelle) dont elle est un des ferments actifs. Cette bascule toujours renouvelée qui met les concepts à peine produits en danger permanent d'obsolescence dans leur confrontation aux nouveaux possibles est peut-être au cœur de ce qu'on nomme parfois modernité.

Ici donc, la modernité ne serait pas une question d'époque, mais de rapport aux prescriptions subjectives de l'époque, quelle qu'elle soit. La modernité est ce qui met la discipline en état d'inconfort conceptuel assumé. Il s'agit là d'un choix à opérer de façon très pratique, très concrète, dans le choix des hypothèses (voire d'absence d'hypothèse), des protocoles d'enquête, des protocoles d'analyse des données et au final de regard porté sur les résultats.

³⁴⁰ Schwartz (Yves), « De l'inconfort intellectuel ou : comment penser les activités humaines ? », in *La liberté du travail*, Syllepse, 1995.

CONCLUSION

Innovation institutionnelle, nouveaux dispositifs productifs, nouveaux modes de mobilisation sociale et politique, nouvelles configurations professionnelles, nouvelle intellectualité du monde social. C'est la quête de l'émergeant, on le voit bien, qui rassemble des terrains qui peuvent apparaître comme éloignés les uns des autres. Et déjà en eux-mêmes fort structurés. C'est que la perturbation théorique et cognitive introduite par l'anomalie « banlieue » par laquelle nous avons commencé ce mémoire, fait son oeuvre. Pour autant l'écart est grand, et le restera, entre l'ampleur du programme de réexamen paradigmatique qu'elle appelle et le rythme du chercheur, fut-il collectif. L'ambition des horizons doit sans cesse se combiner avec la modestie des programmes de travail.

Une posture de recherche

Cette combinaison se fait sur la posture de recherche. Le questionnement sur la modernité qui se déduit de la perturbation banlieusarde, s'inscrit dans une quête de ce qui émerge. Moins de ce qui émerge comme nouvel objet que ce qui émerge de neuf dans la disposition des objets. On a vu le travail prendre place dans la posture militante, les incertitudes catégorielles de la science nourrir les expérimentations institutionnelles, les principes de l'Etat devenir un élément de la professionnalité... Le choix ponctuel d'entrée objectale restreinte ne ferme jamais la porte à de nouveaux modes de relations, et au bout du compte à de nouveaux objets possibles.

Une situation

De ce point de vue, la meilleure entrée pour moi reste le travail sur des situations. L'argumentation développée dans les années 70 sur « l'objet local » me semble encore tout à fait admissible à condition de ne pas faire de la localisation du terrain et de la situation une localisation des objets, de ne pas fermer l'horizon des analyses et de chercher sans cesse quelles sont les problématiques, à défaut de quels sont les résultats, qui peuvent être généralisables. C'est ce que j'ai tenté, et déjà ce que j'ai vécu en huit ans de travail sur la Plaine Saint-Denis.

Suivre une situation singulière dans son mouvement, en temps réel n'a pas fait de moi un modèle contemporain de ces « érudits locaux » que je rencontrais dans les archives départementales de ma jeunesse. J'ai pu à travers deux enquêtes distinctes dans leur objet et dans leurs méthodes, le devenir du communisme municipal d'abord, l'innovation institutionnelle en matière d'emploi et de production de la ville d'autre part, avancer des analyses sur l'Etat, la politique, le travail et leurs articulations qui ne se bornent pas aux limites de la Plaine de France et que j'ai pu réinvestir ailleurs.

La situation clinique

Mais une situation ne se caractérise pas seulement par des bornes spatiales. Elle peut aussi se caractériser par la formulation d'un problème posé aux acteurs de la vie sociale. C'est d'ailleurs le second aspect, essentiel, de la posture, le choix, tant que faire se peut de la situation clinique.

Que faut-il entendre par là ? Il faut à mon avis entendre la combinaison de deux facteurs :

1. La formulation, sous la forme d'une problématique pratique, gestionnaire, professionnelle, institutionnelle ou militante, d'une « convocation à connaître ». La recherche opératoire de nouveaux possibles à une situation est un questionnement toujours stimulant; La recherche sur contrat a de ce point de vue une vertu irremplaçable. D'une certaine façon, la recherche par le travail nécessaire de rapprochement des points de vue jusqu'à l'accord entre l'équipe et le commanditaire, commence dès la négociation préalable.

2. Mais il faut un second facteur, sans lequel ce dispositif peut fort bien dériver vers un « travail d'expert », qui a certes son intérêt mais pas pour la recherche qui est la notre. Il s'agit de l'exigence de prolonger cette interlocution tout au bout de la recherche et de l'intégrer comme matériaux de recherche. C'est ce qui en fait la dimension que j'appelle clinique.

Le travail des milieux

Ce processus est difficile à construire. Sa réussite n'est pas assurée. C'est un processus qui peut être extrêmement conflictuel comme l'a montré ma première enquête sur la Plaine. Il peut aussi s'affadir dans le formalisme. Il implique notamment que la question posée au chercheur ne soit pas seulement pour lui une occasion de recherche mais un élément de la situation sur laquelle il enquête, un élément qu'il faut qu'il travaille avec celui qui l'énonce.

Prendre les acteurs d'une situation comme de vrais interlocuteurs, ne pas sous estimer leur capacité d'analyse voire d'élaboration rationnelle sur cette situation n'est pas un point de vue sociologique marginal, même s'il n'est pas unanimement partagé. Mais cette sensibilité commune induit des pratiques et des postures variables qui ne s'apparentent pas toutes à la posture clinique.

Par exemple, on pourrait soutenir qu'une sociologie compréhensive de la politique impliquerait-elle un certain degré de familiarité avec l'action politique, ses normes, ses procédures, ses valeurs et ses hommes qui permet seule de transgresser l'opacité normalisée du discours public et d'accéder aux ressorts finalisés de l'activité et des discours. Bref cette familiarité seule, ce partage de culture, donnerait accès au savoir propre de la politique sur elle-même³⁴¹. Cette familiarité serait-elle celle de l'ethnologue plongé plusieurs années dans le monde privé des ouvriers d'une cité du nord³⁴². Cette familiarité est celle des politologues avec les acteurs institutionnels. Mais elle nécessiterait aussi une dé-familiarisation, un recul critique sans lequel le savoir produit risque de rester interne à son objet, un travail d'«objectivation du sujet objectivant» selon l'expression de Pierre Bourdieu³⁴³.

³⁴¹. Anne Tristan est ainsi allée jusqu'à adhérer au Front National pour l'étudier (*Au Front*, Paris, Gallimard 1988).

³⁴². Schwartz (Olivier), *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990, chapitre 1.

³⁴³. Bourdieu (Pierre), «Objectiver le sujet objectivant», *Choses dites*, Paris, Ed. de Minuit, 1987, page 112.

Ce n'est pas ma position. Celle-ci se rapprocherait plus de la nécessité de la *dialectique des milieux*³⁴⁴ tels que les définit Yves Clot³⁴⁵? Pour ce dernier en effet, les sciences humaines doivent cesser de balancer entre deux pôles. Le premier consisterait à identifier complètement l'expérience avec la connaissance, soit en faisant descendre la vie du concept et en dissolvant l'expérience dans la connaissance³⁴⁶, soit en faisant descendre le concept de la vie en dissolvant la connaissance dans l'expérience. L'autre pôle consisterait à pratiquer la disjonction, ce qui revient pour lui à s'aveugler sur «l'essentielle commensurabilité des toutes les activités humaines»³⁴⁷. Si on veut prendre en compte le fait que l'expérience est bien autre chose qu'un cumul de savoir-faire à «respecter» mais «le terrain de choix où se développe la discordance créatrice entre activité et subjectivité»³⁴⁸. D'où la nécessaire constitution de «tiers milieux» où peut s'opérer la rencontre des rationalités, lieux indispensables au développement différent, mais lié de l'intellectualité courante et de l'intellectualité savante.

Quatre pistes

L'impensable du contemporain

Il y a urgence à mettre en débat la pertinence d'un certain nombre de catégories ou de concepts qui circulent aujourd'hui dans la recherche et ailleurs et dont l'ambition est de tenter de caractériser les processus contemporains. Le terme de crise, par exemple, aura à coup sûr été le mot fétiche de la fin de siècle. Crise économique, crise du capitalisme, crise de l'emploi, crise de l'école, crise urbaine, crise du travail, crise financière, crise de l'hétéronomie, crise du communisme, crise de la représentation, crise de la politique... Quel aspect de la vie collective n'a pas été un jour stigmatisé par ce diagnostic ? Pourquoi ce mot s'impose-t-il à nous avec tant d'évidence ? On peut légitimement se demander s'il s'agit d'un concept pertinent ou si le mot ne signale en fait qu'une facilité intellectuelle qui fait obstacle à l'analyse de la modernité.

Un monde se défait. Le risque principal n'est-il pas de chercher à comprendre le désordre par l'ordre qui l'a précédé. Cet ordre n'était-il pas en fait d'abord un ordre en pensée, une mise en ordre intellectuelle et le désordre une inadéquation de nos outils rationnels pour saisir la nouvelle situation sociale et politique qui est devant nous ? La notion de crise du lien social, les couples conceptuel exclusion/insertion, immigration/intégration, banlieue/ville nous poussent inexorablement vers une dialectique du désordre et de la remise en ordre.

La critique des limites de la catégorisation institutionnelle ouvre nécessairement à l'enquête sur l'état contemporain de la catégorisation populaire. Dans ce champ, que je ne suis pas seul à investir, mon intérêt se portera notamment sur les noms donnés au désordre des

³⁴⁴ Le propre d'un milieu, selon Thomas S. Kuhn, est de partager un paradigme.

³⁴⁵ Clot (Yves), «Les sciences humaines et leurs milieux», *Société française*, N°41/42, automne hiver 1991-1992

³⁴⁶ Il rappelle à ce propos la formule de Bakhtine (Mikhael) «le sens n'est pas soluble dans le concept» (*Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984).

³⁴⁷ *Ibidem*. La question est abordée par Tosel (André), «Philosophie marxiste et traductibilité des langages et des pratiques», *Praxis*, Paris, Editions Sociales, 1984.

³⁴⁸ Parlant du milieu de recherche «parfois appelé terrain» il note : «La structuration d'un tel milieu de recherche n'a pas le même objet et pas la même temporalité que les milieux de vie et de travail au sein desquels il se déploie (...) une tension entre les deux est donc inéliminable, du fait même que les activités qui s'y réalisent, même enchâssées dans la commensurabilité structurelle dont nous avons fait l'hypothèse, n'obéissent ni aux mêmes desseins, ni aux mêmes visées, ni aux mêmes procédés. ».

choses, peut-être en lieu et place du désordre de la pensée dont parle Balandier. Je veux bien sûr parler de violence et insécurité, pour prolonger ainsi un travail que j'ai déjà mis en chantier.

Les politiques publiques

Il me semble par ailleurs tout à fait impossible de tourner la page sur le travail lui aussi depuis longtemps engagé sur les politiques publiques et leur intellectualité particulière. Pour plusieurs raisons, dont certaines dues à l'objet lui-même, tel que je peux l'observer soit au sein du centre de ressource *Profession Banlieue*³⁴⁹, soit au sein des municipalités qui sont nos partenaires et qui nous sollicitent souvent : ces politiques sont mouvantes et l'enquête doit sans arrêt être reprise pour mettre à jour les connaissances et les réflexions ; ces politiques sont très variables dans leur mise en oeuvre voire dans leur intellectualité d'une situation à une autre, d'une collectivité territoriale à une autre.

Une des entrées privilégiées pour ce travail, parce qu'elle a fait les preuves de son caractère opératoire, notamment pour saisir la tension sur les prescriptions, restera celle de la professionnalité, en s'appuyant sur l'acquis méthodologique tant de l'enquête de La MST en 1998-1999, que de celle que j'ai pilotée parallèlement sur Aubervilliers.

La pensée du travail (et de la ville)

La question de la figure du travail est centrale. Son absentement dans les cités ou dans l'école, comme l'attestent les enquêtes que nous avons menées, son caractère flou dans la subjectivité politique, sont des éléments importants pour éclairer la modernité et la crise de l'Etat. Il y a ici urgence à connaître. Nous sommes ici dans un domaine particulièrement obscur, d'autant plus obscur que la prégnance d'une pensée institutionnelle (qu'elle soit celle de l'Etat ou celle du patronat), est particulièrement forte. Nous disposons d'une surabondance d'éléments quantifiés et statistiques sur l'emploi, largement issue de la statistique sociale née avec le triomphe du salariat, qui impose une figure homogène du travail et avec elle des paradigmes indiscutables. La crise du travail serait d'abord une crise du marché de l'emploi.

La mise à l'écart des classes comme groupes sociaux et comme subjectivité collective, et la mise en examen de la notion de société, en faisant table rase, mettent à nu le socle de ces constructions historiques : le travail. Or, quel que soit le lien que nous aurons à déchiffrer entre la politique et le travail il restera à nous confronter à l'incertitude actuelle sur ce dont travail est aujourd'hui le nom.

Le passage, dans l'espace public, d'une problématique du travail à une problématique de l'emploi est absolument essentiel. La promotion de la thématique de l'emploi ouvre à la logique d'*insertion*. Le travail, dans cet espace intellectuel n'est plus qu'une discipline sociale, Rancière dirait une police³⁵⁰, il n'est plus un enjeu. Ce glissement, nous l'avons écrit ailleurs, est la matrice du passage d'une pensée du conflit à une pensée du désordre.

Si l'absence d'emploi est une évidence dont témoignent toujours les statistiques de chômage dans les quartiers dits difficiles, la difficulté essentielle qu'y rencontre la politique c'est l'absence d'une figure du travail. Les enquêtes menées auprès des jeunes des cités par

³⁴⁹ Association créée par l'association des chefs de projet et située à Saint-Denis. Je suis membre du conseil scientifique présidé par Bernard Charlot.

³⁵⁰ Rancière (Jacques), *Aux bords du politique*, La Fabrique, 1998.

l'université de Paris 8 de 1996 à 1998³⁵¹, le confirment de façon récurrente. « Le travail c'est ce qui prend du temps », le travail c'est « l'argent » : ce qui s'exprime souvent c'est une image floue qui n'investit ni la fonctionnalité de l'activité, ni la mobilisation subjective nécessaire, ni la confrontation à l'employeur.

Mais si l'objet de l'enquête nécessaire semble bien la nouvelle ou les nouvelles figures du travail, quel peut en être l'espace ? Comment sur cette question ignorer toutes les réflexions des chercheurs qui voient aujourd'hui dans le nouveau dispositif d'exploitation une explosion des lieux et des modalités de création de richesse ?³⁵²

Fin de la centralité de travail ? Faut-il entendre par là que le travail n'est plus au centre mais qu'il est partout ? Il déborde de la vieille usine, il déborde de la journée de travail, au risque de se dissoudre dans la quotidienneté la plus banale. Le collectif de travail peut-il encore se penser dans le cadre contraint de l'usine, de l'entreprise ? Certes oui dans de nombreux cas : l'entreprise reste un lieu de subjectivité collective très fort et les formes prises par les mobilisations de salariés ces dernières années nous le confirment régulièrement. Mais au-delà ? Quel peut-être le lieu, l'échelle, le creuset d'une subjectivité collective plus large ? Dès qu'on sort de l'entreprise commence la difficulté à identifier une figure du travail qui rassemble des hommes et des femmes dans leur mobilisation. Y a-t-il un niveau intermédiaire entre l'assemblée générale des grévistes d'un site et le « tous ensemble » qui retentit pour la première fois en novembre 1995 ?

La globalisation polymorphe du processus d'exploitation du travail n'est plus pensable à travers la grille traditionnelle d'analyse du social. C'est précisément là que resurgit la ville et le territoire. Non le territoire abstrait et réglementaire de la nation et de ses découpages administratifs, mais le territoire concret de la vie des hommes, de leur culture, de leurs solidarités et de leurs coopérations. L'économie-monde contemporaine est une économie d'archipel, nous dit Pierre Veltz³⁵³ : la « géo-économie qui se tisse en réseau à l'échelle planétaire » s'enracine dans le milieu urbain des métropoles. Elle y puise ses ressources dans le maquis des PME, des services publics et du travail précaire. C'est là qu'elle trouve le « territoire social créatif » dont parle Toni Negri en conclusion d'une étude collective sur l'industrie du textile³⁵⁴. Les « interstices urbains » comme la Rose des vents à Aulnay, ou le quartier anciennement artisanal et pavillonnaire du Bas Montreuil, peuvent devenir des lieux paradoxaux de création d'emploi, à partir de leurs richesses propres³⁵⁵ ... La matière tertiairisation urbaine des conflits est peut-être à chercher là. La nouvelle figure de la force de travail dessine une nouvelle ville en gestation. La polyfonctionnalité, la séparation du public et du privé, de l'économique et de l'urbain, l'intervention publique : tout y est en retravail.

L'analyse des conditions objectives est une chose. Le repérage et la connaissance des mobilisations subjectives en sont une autre, on le sait. Et il serait tout à fait hasardeux de déduire mécaniquement les secondes des premières, comme un reflet nécessaire de la matière dans l'idée, voire comme une « prise de conscience des enjeux réels » actuellement dominants. La recherche doit donc avancer simultanément sur ces deux terrains, de façon

³⁵¹ Enquêtes annuelles de la Maîtrise de Sciences et Techniques « formation à la connaissance des banlieues ».

³⁵² Je pense ici notamment aux travaux de Toni Negri.

³⁵³ Veltz (Pierre), *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel*, P.U.F, 1997.

³⁵⁴ Lazzarato (Maurizio), Moulier-Boutang (Yann), Negri (Antonio), Santilli (Giancarlo), *Des entreprises pas comme les autres : Benetton en Italie, le sentier à Paris*, Publisud 1993.

³⁵⁵ Hatzfeld (Hélène), Hatzfeld (Marc) Ringart (Nadja), *Quand la marge de vient créatrice, les interstices urbains initiateurs d'emploi*, l'Aube, 1998.

distincte et articulée, mais sans a priori mécaniste. C'est pour moi le troisième chantier ouvert, peut-être le plus important. Je suis inscrit, avec une petite équipe de recherche dans le projet de recherche Moriana sur le travail précaire en Europe³⁵⁶

La nouvelle subjectivité politique

On peut donc poser l'hypothèse que ce qu'on désigne habituellement comme crise de la politique en parlant de la désaffection électorale et militante, n'est pas le signe d'un désengagement individualiste ou d'une dépolitisation, voire d'une désocialisation politique qui serait la conséquence d'autres désocialisations liées à la crise de l'emploi, bref d'une « désaffiliation ». Il s'agit avant tout du blocage instauré par l'enfermement du débat public dans l'espace public institutionnel, tel qu'il est aujourd'hui, c'est à dire dans un espace public qui déréalise le social.

Nous vivons aujourd'hui la coexistence de deux modes de la politique : celui des lieux institutionnels et des enjeux de pouvoir, celui en pointillé d'une politique populaire et intermittente, puissante parfois mais insaisissable. Si la situation est bien telle, le mot crise n'a plus tout à fait le même sens. Il désigne cet entre-deux difficile entre la fin d'une séquence historique et le début d'une autre, quand on s'obstine à nommer le présent le plus neuf avec les mots les plus anciens. Le quatrième et dernier chantier s'impose avec évidence. Il s'agit de l'enquête sur les subjectivités à l'œuvre dans les mobilisations contemporaines, prolongeant et amplifiant celle que j'ai déjà pu mener sur le mouvement de 1995.

³⁵⁶ Projet Moriana, Convention 000023, Dossier SI2.8381, Commission des communautés européennes, Direction générale V : Emploi, relations industrielles et affaires sociales. Les pôles d'enquête prévus sont : Berlin, Paris, Valence, Milan, Naples, Turin, Gènes.